00031946

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY.
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 04 February, 2016

RÈGNE

DE

LOUIS XVIII,

OU

HISTOIRE POLITIQUE ET GÉNÉRALE

DE L'EUROPE

DEPUIS LA RESTAURATION,

AVEC LE DÉVELOPPEMENT DES PRINCIPES QUI SONT DEVENUS LA BASE DE LA POLITIQUE DE LA SAINTE-ALLIANCE;

PAR M. BARBET DU BERTRAND.

TOME PREMIER.

31940

PARIS.

CHEZ L'ÉDITEUR, RUE DE VALOIS, N° 2,

MAISON DE L'ATHÉNÉE ROYAL;

ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

1825

Fr 944.0
Box 1

31946

00031946

ONLIC

XVIII.

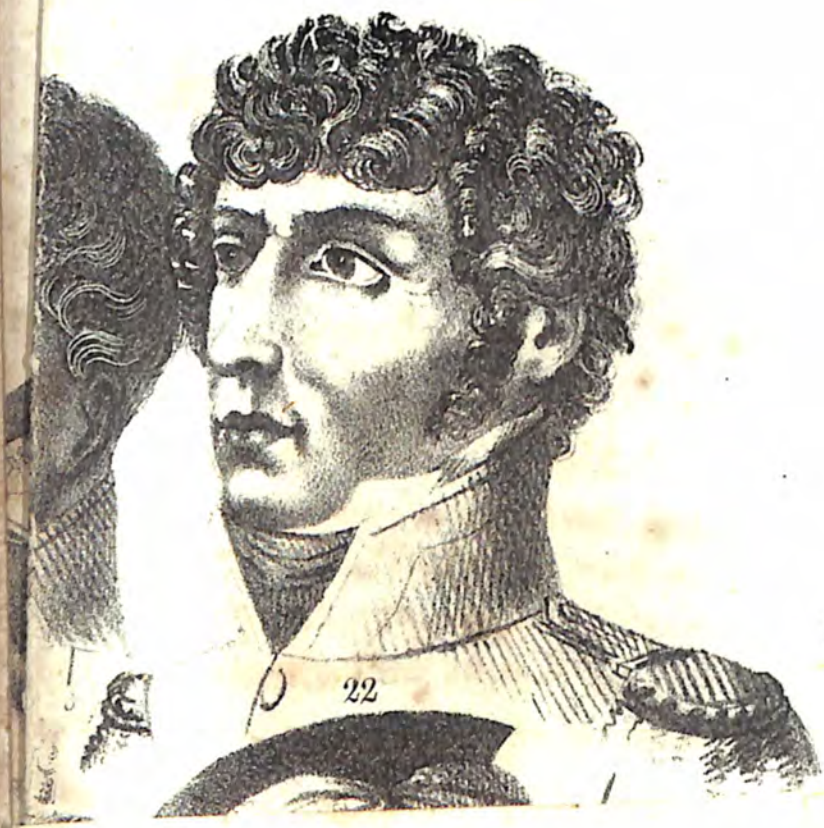

INTRODUCTION.

Le règne de Louis XVIII est devenu une des époques les plus intéressantes de notre histoire moderne : c'est pendant cette période, qui sera à jamais mémorable, que la politique a pris une nouvelle face.

Tout s'est trouvé changé dans les rapports des peuples avec les chefs qui les gouvernent.

On a vu la royauté se *nationaliser* en s'environnant d'institutions populaires, et l'esprit national se *royaliser* en oubliant ses anciennes méfiances à l'égard du génie de la monarchie.

VERAINS ET PRINCES CONTEMPORA

de Prusse.

9. Le Prince Constantin Vice Roi de Pologne.
10. S. M. Bernadotte, Roi de Suède.
11. S. M. Charles X, Roi de France.
12. Le Dauphin, duc d'Angoulême.

15. Dom Miguel Prince de Portugal.
14. S. M. Jean Roi de Portugal.
15. Le Prince (Empereur) du Brésil.
16. S. M. Frédéric Auguste, Roi de Saxe.

17. S. M.
18. S. M.
19. S. M.
20. S. M.

Quels résultats, jusqu'alors nouveaux dans les fastes du monde, nous offre la restauration !

Louis, après 20 ans d'exil, revient suivi et pour ainsi dire escorté des prétentions et des ressentiments de tous ces proscrits qui avaient été les compagnons de ses infortunes. Cependant les premières paroles du monarque réintégré, sont *union et oubli*. Il confond dans de communs embrassements ses sujets que le repentir ramène, avec ceux que la fidélité a rendus inséparables de sa personne. Il apparaît au milieu d'un peuple humilié par de récents malheurs, et subissant à son tour cette honte de la conquête qu'il avait si long-temps imposée aux autres Etats. Aussitôt l'orgueil national se relève, les peuples étrangers qui occupent militairement nos provinces oublient qu'ils sont victorieux, et voient dans les Français leurs maîtres

dans la guerre et dans tous les arts que fait naître la paix.

Enfin Louis à son retour est au milieu d'institutions discréditées, mais toutes nées sur les débris de l'ancienne monarchie. Il pouvait ainsi les regarder comme des influences ennemies, qui menaceraient sa famille et son trône de nouvelles catastrophes. Louis les accepte avec ce courage d'Alexandre, recevant des mains de son médecin ce breuvage qu'on lui avait dit porter avec lui le germe de la mort.

L'ivresse des esprits rendit à Louis tout possible contre l'ancien édifice politique dont l'opinion s'était spontanément détachée ; car, à peine la nouvelle se répandit que des Bourbons existaient encore pour la France, que tous les vœux appelèrent l'héritier des rois.

L'aigle impérial n'avait pas cessé de

planer comme un oiseau funèbre sur les forteresses de la France, que toutes les maisons se pavoisèrent de lis; le drapeau blanc flotta sur les clochers des plus obscurs villages, et nos villes populeuses retentirent des acclamations de *vive le Roi.* Ce fut alors que Napoléon, déconcerté et terrifié à la vue de cet entraînement de tout un peuple vers les droits de la légitimité réparatrice, signa l'acte solennel de son abdication.

Ainsi Louis, dès son arrivée, voyait s'abaisser devant lui ces principes naguères si hautains et si absolus de la révolution.

Les voies de la restauration venaient de lui être frayées par un million de baïonnettes étrangères, qui s'inclinaient devant l'auguste exilé pour lui faire hommage de leurs conquêtes et de toutes les prétentions que la victoire semblait légitimer. Quelles limites pouvait alors

rencontrer sa pleine puissance? L'histoire est féconde en exemples d'illustres proscrits parvenant à remonter sur le trône d'où des factions populaires les avaient fait descendre. On en a vu, comme lui, rentrer dans leurs palais par la brèche que leur avait ouverte le glaive d'un allié puissant. Presque toujours, dans les fastes de l'Orient, un tel événement devenait une calamité publique: c'était l'époque de toutes les désolations que peuvent produire les vengeances intestines. Alors le génie de la restauration apparaissait comme l'ange terrible de l'extermination.

Louis, qui pouvait tout abattre ou faire tout trembler, se livra, dans ces circonstances décisives, aux maximes généreuses de cette douce philosophie dont les études, depuis vingt ans, charmaient son exil.

Aucun de ces princes que l'histoire

propose avec orgueil à l'admiration du monde entier, ne s'était trouvé dans la position du monarque français. Oui, la position d'Henri IV était différente; elle était bien moins difficile : tandis que la route qui pouvait précipiter son petit-fils vers toutes les acerbités d'un gouvernement absolu, paraissait plus large et plus entraînante. Nous n'établirons pas entre ces deux princes français un parallèle qui s'offre naturellement à notre sujet : il pourrait trop étendre le cadre dans lequel nous voulons nous circonscrire. Ainsi Louis se voyant environné de circonstances encore neuves dans la vaste sphère des vicissitudes, ne chercha que dans les nobles inspirations de son âme héroïque les principes du système politique qu'il devait adopter. Auguste, dont la clémence est devenue le proverbe des nations; Marc-Aurèle, qui ne connut pas le malheur; Julien, qui fit trop le *bâteleur* philosophe;

Louis XII, pardonnant les injures du duc d'Orléans ; Henri IV, gagnant les cœurs de ses sujets que sa valeur avait conquis; tous ces princes pouvaient, sans dangers personnels, se livrer à la bienfaisance populaire. La vertu qui tenait à leur intérêt avait encore pour eux cet éclat de l'héroïsme qui devait les séduire.

Louis si long-temps proscrit trouvait à sa disposition ce pouvoir absolu tant ambitionné même par des princes qui n'ont pas régné sans gloire. Tous les événements, tous les souvenirs de l'ancien ordre de choses en France, le portaient à se venger d'une révolution dont les illusions avaient été si malheureuses pour sa propre famille, pour sa nation, et pour l'Europe entière. Ce développement de formes sévères pouvait même servir à sa sûreté ; enfin tous les princes du continent venant de terrasser ce monstre de la révolution, rattachaient

à la pleine restauration de Louis XVIII la gloire de leur triomphe et de leurs victoires. Mais, par la plus étonnante des vicissitudes, l'exilé d'Hartwell devint le Nestor des rois de l'Europe.

Louis, qui n'avait alors d'autre considération personnelle que celle que donnent de longues et d'augustes infortunes, accablé par les infirmités d'une vieillesse prématurée, s'annonce tout-à-coup comme un grand prince qui a droit de faire entendre à des monarques victorieux le langage de la prudence et de la modération. Il arrive au milieu de son peuple comme un être supérieur que le Ciel fait apparaître pour réparer tous les malheurs publics, calmer les haines, commander aux ressentiments et désarmer les vengeances. Il pardonne jusqu'à la révolution, applaudissant à sa gloire militaire, et appelant autour de son trône les plus illustres de ses guer-

riers. Il ne veut pas même répudier des théories dont les conséquences avaient été si calamiteuses ; car il en fait la base de la Charte qu'il s'empresse de donner à ses peuples. Il avoue cette révolution dans les garanties qu'elle offre aux libertés nationales. Ce monarque, dont le trône est un lit de souffrances, exerce bientôt une influence décidée sur les conseils de tous ces rois puissants dont les armes viènent de lui rendre le sceptre de ses pères. C'est sous ses yeux, c'est d'après sa direction, que se forme cette Sainte-Alliance dont l'objet est le maintien de la paix publique. Les principes de cette auguste confédération deviènent la base du système politique de l'Europe, pendant les dix années que nous venons de parcourir. Le développement de toutes les conséquences de ce système est en quelque sorte le mouvement vital des diverses puissances pendant tout le règne de ce prince.

Aussi c'est avec un noble orgueil que nous nous proposons d'écrire l'histoire de cette époque contemporaine; car nous allons révéler aux générations futures *le véritable secret de maintenir la concorde publique, en conciliant la félicité des peuples avec les intérêts de la royauté.*

C'est avec raison que le sage a dit que le temps présent était l'Arche sainte, à laquelle il ne fallait toucher qu'avec une religieuse réserve et une pieuse terreur.

L'écrivain de l'époque contemporaine ne doit pas choisir entre les tentes de Vitellius et celles d'Othon; mais il doit siéger majestueusement sur ces sommités de l'histoire, au pied desquelles la multitude des peuples ne forme plus que des masses dont il s'attache à suivre les mouvements généraux. C'est l'esprit prophétique qui l'inspire:

aussi, restant dans la région supérieure, d'où son coup-d'œil suit le développement progressif des résultats, il ne descend pas dans l'arène des passions, et ne se mêle point au choc des intérêts individuels.

Machiavel est un grand maître dans l'art d'écrire une histoire contemporaine. A peine a-t-il effleuré les événements qui se sont passés sous les yeux de ses concitoyens, qu'il fait adroitement réfléchir le miroir de l'expérience des temps anciens sur la génération qu'il veut instruire. C'est l'illustre Florentin que nous prenons pour modèle en écrivant l'histoire de la présente période. Nos tableaux seront des considérations ayant pour objet les mouvements que le système de la France, ramenée aux principes de la légitimité, fait réagir sur tous les points du continent européen. Plus nous nous éloignerons du pays que nous habitons, plus nos couleurs historiques seront animées ;

les faits alors tiendront lieu de raisonnements. Mais, lorsque nous avons à porter notre jugement sur des événements qui nous affectent encore d'une manière intime, il devient nécessaire de l'envelopper dans des maximes générales pour adoucir la rudesse de la franchise. Il ne faut pas remuer trop vivement les étincelles d'un feu qui commence à s'éteindre. Si dans le cours de cet ouvrage le lecteur est tenté de nous reprocher nos digressions, et de nous demander avec impatience des tableaux plus animés, nous le prierons alors de ne pas perdre de vue que c'est à dessein que nous semblons nous égarer dans des considérations qui pourront paraître étrangères à notre sujet. Mais qu'on y fasse attention, on découvrira toujours entre nos mains le fil des événements auxquels se rattachent les destinées des peuples et les intérêts des souverains.

Tel est le plan que nous nous proposons de suivre.

Notre premier regard se dirigera vers la France au moment de la restauration. Planant au-dessus des événements, nous découvrirons l'abîme auguste qui recélait l'ombre vénérée de son ancienne monarchie, pendant que les furies de la révolution bouleversaient et couvraient de ruines sanglantes le sol de l'Europe, depuis le Tage jusqu'au Volga. Nous pénétrerons dans ces entrailles profondes, où le Dieu de Saint-Louis, veillant lui-même sur le feu sacré de la légitimité, tenait en réserve ses rayons réparateurs, qui devaient enfin faire disparaître les ombres fallacieuses de l'anarchie et du despotisme militaire. Nous suivrons l'image de l'antique royauté dans tous ces cœurs véritablement français qui seront restés fidèles à ce culte national transmis par une longue suite de générations. Nous commencerons donc par les annales de ce *gouvernement de droit* institué par Clovis, consacré par l'illus-

tration de Charlemagne, par la sagesse de Charles V, les vertus de Saint Louis, la candeur de Louis XII, la valeur de François I.er, l'aimable popularité de Henri IV, la gloire de Louis-le-Grand et le sang de Louis-le-Martyr : telles sont les annales patriotiques que nous opposons aux turpitudes effrénées de la Convention, aux faiblesses honteuses du Directoire et aux folles et ruineuses conquêtes d'un nouvel Attila.

L'œuvre miraculeuse de la restauration opérée, nous verrons l'horizon de l'histoire s'agrandir et s'étendre du Portugal jusqu'à la Grèce, et depuis cette terre classique pour l'Europe jusqu'aux colonies espagnoles, devenues aujourd'hui le théâtre de si grands événements.

Cette période, comprenant les dix années qui viènent de s'écouler, présente un phénomène qu'on chercherait en vain dans les annales des siècles passés.

Une puissance morale s'est formée tout-à-coup pour servir de barrière aux principes de cette révolution qui a jeté de si profondes terreurs dans l'esprit des rois et dans celui des peuples. Cette puissance ne tient point à l'audace heureuse d'un seul homme, comme celle de Napoléon, ou comme était celle de Charles-Quint qui, au 16.e siècle, menaça l'Europe d'un entier asservissement.

Si les destinées des nations dépendaient encore de la volonté d'un maître, quelque généreux qu'il affectât de paraître, les trônes, humiliés de nouveau sous l'épée d'un conquérant, n'offriraient plus à nos libertés des garanties assurées : nos frayeurs n'auraient fait que changer d'objet. Mais une puissance tutélaire, sous le titre de *Sainte-Alliance*, s'est formée comme d'elle-même de la réunion des principaux monarques de l'Europe. Elle se manifeste dans

des conseils amphictyoniques qu'on appèle *congrès*, et son siège est successivement sur tous les points du continent qui se trouvent encore menacés par des irruptions partielles du volcan révolutionnaire.

La session de chacun de ces *congrès* deviendra pour nous un centre autour duquel nous grouperons tous les événements politiques, qui pourront avoir donné lieu à ces augustes réunions.

RÈGNE
DE LOUIS XVIII,
OU
HISTOIRE POLITIQUE ET GÉNÉRALE
DE L'EUROPE,
DEPUIS LA RESTAURATION.

DU GOUVERNEMENT DE DROIT PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

CHAPITRE I.er

Observations générales sur l'essence de la Monarchie.

La génération présente a vu s'établir une lacune dans la ligne héréditaire de nos rois; le principe monarchique a même été suspendu dans son action : l'ombre tutélaire de la royauté ayant cessé quelque temps de s'étendre sur nos destinées, nous avons alors essayé de tous les gouvernements, repoussant toujours celui qui, se liant à nos souvenirs

historiques, convenait seul à nos mœurs et à nos habitudes.

Recherchant les illusions d'une liberté fugitive, nous avons préféré tous les genres de servitude à cet État monarchique si plein d'honneur, et si fécond en prospérités, sous lequel, pour me servir des expressions de l'orateur sacré, les sujets obéissent sans dépendre, et les princes gouvernent sans commander; et nous avons appelé *révolution*, ce qui était véritablement la dissolution des éléments sociaux.

La monarchie est un système où l'on met en commun tous ses droits, pour les placer sous la garantie d'une autorité supérieure qui devient l'image de la Divinité. Toutes les forces individuelles disparaissent devant celui que nous avons rendu dépositaire de la force publique. La démocratie, au contraire, remet en action toutes les facultés personnelles qui, se trouvant en opposition mutuelle, se heurtent, se froissent et se combattent. L'énergie du mouvement est partout; mais, comme elle est sans direction, le hasard devient son guide, et le hasard peut-il créer

autre chose que le chaos? On sait combien est longue l'enfance des nations. Quel effort a dû faire l'esprit humain pour s'élever jusqu'à l'idée du gouvernement d'un seul! Il a fallu éprouver tous les désordres de la démocratie, toutes les incohérences de la féodalité, toutes les dures humiliations du despotisme militaire, et toutes les vicissitudes tumultueuses d'une royauté élective, avant de parvenir à un système qui semble émané du Ciel même, par toutes les idées de paix et de bonheur dont il nous paraît environné. Nos devoirs sociaux deviènent alors autant d'abstractions, du sein desquelles s'élève une famille unique où nous avons placé la source de tous les droits et le principe de toutes les prétentions. Cette famille privilégiée, par la plus heureuse et la plus hardie des fictions, devient pour nous l'État même. C'est d'elle que découlent les honneurs et les magistratures qui fécondent tous les espaces de l'état social. C'est ainsi que, dans la majestueuse harmonie de l'Univers, l'astre du jour répand autour de lui cette chaleur qui donne à tous les êtres la vie et le mouvement.

Il existe une grande nation dans le monde, qui nous étonne par l'ancienneté de ses annales, l'uniformité de ses mœurs, l'immutabilité de ses lois et cette paix éternelle qui fixe en son sein la richesse agricole et le bonheur. L'origine du gouvernement monarchique se perd pour elle dans la nuit des temps, et elle ne connut jamais ni l'arbitraire du despotisme ni l'anarchie d'une république. Quoiqu'elle forme une population de cent millions d'âmes, cependant les émeutes y sont rares, des maximes morales y tenant lieu de lois répressives; car on y respecte les mandarins, comme on y a la plus grande vénération pour les bonzes. Quoique l'imprimerie ait acquis une grande perfection dans cette contrée, cependant on n'y a jamais pensé à cette liberté de la presse qui n'est que la faculté de disputer au gouvernement ses prérogatives, ou de jeter du ridicule sur les choses saintes. Je ne sais si dans la Chine on connaît ce que nous appelons assemblée législative, ou système représentatif. Mais des lois qui ont pour elles l'expérience d'un si grand nombre

de siècles, n'ont certes pas été votées dans une cohue de la place publique, ou dans un club de déclamateurs; elles ont dû être l'ouvrage d'un grand prince. Il faut être placé très-haut pour embrasser d'un seul coup-d'œil, avec un si merveilleux ensemble, tous les interêts de la société.

Ces lois de l'ancienne Égypte, si long-temps vénérées, et vers lesquelles se reporte toujours notre admiration, furent dictées par un grand monarque qu'on a placé dans la mythologie sous le nom d'Osiris. La sage antiquité attache toujours aux auspices d'un roi législateur tous ces chefs-d'œuvres législatifs dont elle est si fière. On avait dit jusqu'alors: *Tot capita, tot sensus;* mais aujourd'hui, on voudrait nous faire croire que, plus il y a de têtes en action, plus il se trouve d'unité dans les résultats.

On a eu bien raison d'appeler révolution ce système d'assemblées délibérantes intervenant dans la législation, dans les questions politiques, dans toutes les affaires d'administration, et jusque dans l'érection d'un bourg, ou dans la circonscription territoriale

d'un village. Un tel système, en effet, est un renversement total de toutes les idées qu'on avait jusqu'alors attachées à l'essence monarchique. Auparavant, le prince était l'âme d'un État, il en ordonnait tous les mouvements; comme il en connaissait les besoins, c'était à lui qu'il appartenait d'en évaluer toutes les ressources. Cependant il faut reconnaître, d'après l'auteur de l'Esprit des lois et celui du Contrat social, que la Démocratie convient seulement aux cités où tous les citoyens peuvent se réunir sur la place publique; car, dans ces États d'une faible étendue, il faut mettre en action toutes les forces individuelles, et diriger toutes les passions vers un but commun : alors la Royauté n'est plus qu'une simple magistrature : mais le gouvernement se concentre nécessairement en raison de l'accroissement d'un État; aussi la Monarchie devient la seule raison politique qui puisse régir un grand Empire.

L'Allemagne, je le sais, dont l'étendue ne le cède point à celle de la France, eut ses Diètes souveraines, dont les empereurs

n'étaient que les chefs honoraires; mais on perd de vue que cette vaste contrée se divisait en plusieurs États particuliers, tous indépendants les uns des autres, et n'étant liés entre eux que par une espèce de confédération amphictyonique. Il en était à peu près ainsi de la France jusqu'au règne de Louis XI, qui mit un terme à cette anarchie féodale. Lorsque tous les membres de l'État furent réunis au centre commun, alors le véritable souverain fut le roi, comme aux temps de Pepin et de Charlemagne où l'empire Français ne formait qu'un seul corps politique.

CHAPITRE II.

Des anciens États Généraux. La puissance législative y est reconnue comme existant exclusivement dans la personne du Prince.

Les États Généraux de 1356 et 1358 prirent un ascendant décidé sur l'autorité royale. Réglant la levée de l'impôt, ils nommèrent ou révoquèrent à leur gré les administrateurs des deniers publics. On désigna même depuis, par le titre d'*Élections*, ces magistratures financières qui, sous l'autorité du prince, surveillaient la perception locale des deniers publics. Ces États Généraux portèrent l'audace jusqu'à mettre le prince en tutèle, et lui imposèrent une régence : c'était l'époque où la captivité du roi Jean à Londres

avait jeté la France dans la plus calamiteuse confusion. Les États de Tours, pendant la minorité de Charles VIII, s'exprimèrent également en suprêmes régulateurs de l'État; mais il faut se rappeler que madame de Beaujeu était alors régente, et qu'une femme, dont l'autorité se trouvait contestée par des factions puissantes, ne pouvait avoir une main assez ferme pour diriger les rênes du gouvernement dans des circonstances aussi difficiles; cependant l'essence de la souveraineté ne cessa pas de résider dans la personne du prince, qui fut toujours regardé comme l'unique législateur. Si François I.er fit annuller, par les États Généraux de son royaume, l'humiliant traité de Madrid qu'il avait été obligé de souscrire pour sortir de prison, cette importante décision ne fut pas un acte souverain de la part des États; ils donnèrent leur réponse au monarque, qui les consultait pour savoir si les lois fondamentales de la monarchie ne s'opposaient point à son démembrement. Aux États de Blois, le faible Henri III parle toujours en maître, et les trois ordres croient n'avoir

que le droit de présenter au pied du trône de respectueuses doléances.

En 1626, les derniers États Généraux qui furent convoqués ne pensèrent jamais à quitter l'attitude de sujets soumis. Dans toutes ces assemblées, on vote la quotité de l'impôt, mais on ne s'avise pas de s'associer à la puissance législative du prince; on ne tente pas de restreindre ou même de contester ses prérogatives souveraines; de s'immiscer dans l'administration générale ou de réclamer la décision sur le droit de paix ou de guerre.

Les États Généraux convoqués en 1789 pouvaient-ils avoir un autre mandat que ceux qui les avaient précédés? L'édit de leur convocation les soumet aux mêmes dispositions qui avaient servi de règle aux anciens États. Le vote par tête, ou par Ordre, et même la réunion en une seule chambre, tenaient à des formes réglémentaires que le roi voulut bien consentir. Cet exemple n'était point unique dans notre histoire; on avait vu les Ordres se réunir ainsi dans les seconds États de Tours et dans les pre-

miers de Blois; mais les prérogatives souveraines du monarque n'en avaient pas moins été respectées.

En 1789, un esprit d'innovation avait soufflé partout. La philosophie, se présentant toute brillantée de nos idées modernes, avait été bien accueillie à la cour. La ville l'avait applaudie avec enthousiasme. Le gouvernement avait vu avec une inconcevable insouciance la secte encyclopédique lever l'étendard de l'indépendance religieuse. Les sceptiques révoquèrent bientôt en doute les distinctions sociales, discutèrent sur les devoirs de l'obéissance passive; on s'émerveilla d'avoir trouvé le secret que nous naissions tous égaux. D'abord cette idée de la souveraineté du peuple avait été présentée avec méfiance par nos grands publicistes; mais ils en avaient restreint l'application aux cités de quelques lieues de territoire, où tous les habitants pouvaient se réunir dans un *Forum*. Bientôt l'ambition populaire donna à cette idée une acception générale; on se dit d'abord à l'oreille que nous étions tous membres de la souveraineté;

ensuite on le publia dans des brochures. Enfin, Mirabeau osa proclamer ce paradoxe à la tribune des États Généraux, en présence d'un envoyé du prince.

Alors les États Généraux perdent de vue qu'ils n'ont jamais été constitutionnellement que la réunion de toutes les notabilités du Royaume, convoquées par les rois dans des circonstances extraordinaires; ils s'érigent en assemblée nationale, se disent les représentants de tout le peuple, et se donnent à eux-mêmes le mandat de remuer les fondements antiques de l'édifice social, et de le reconstruire à leur gré.

Depuis les Francs de Clovis jusqu'aux Notables de 1788, l'omnipotence législative du trône n'avait pas été contestée : *Fit lex voluntate Regis*, était un adage national qui, depuis les Ripuaires, avait été répété de générations en générations. On ajoutait, il est vrai, *consensu populi*. Mais la loi était élaborée dans la pensée du roi ; il l'octroyait à ses peuples, qui répondaient à cette manifestation législative par les acclamations du Champ de Mai. Les enregistrements des

édits par les Parlements remplacèrent ensuite cette expression de l'assentiment national. Des remontrances respectueuses pouvaient suspendre l'effet de la volonté royale; mais toutes les résistances se neutralisaient, dès que le monarque faisait entendre dans un lit de justice les mots solennels, *je le veux*.

CHAPITRE III.

Révolution en 1789. Ses principes et ses résultats.

En 1789, la loi s'est faite *voluntate populi et consensu regis.* La souveraineté a été déplacée au profit de la faction dominante, et le prince n'a plus été qu'un mandataire, ayant au-dessus de lui un individu collectif qui réunissait tous les grands pouvoirs de l'État.

Le consentement même n'était qu'une faculté illusoire, violentée par l'insurrection des troupes, l'entraînement de la multitude, et la force tyrannique des circonstances. Lorsque le monarque essaye d'en

faire usage pour refuser sa sanction au scandale du sanctuaire, et à la proscription des ministres du culte catholique, alors la demeure royale est violée, la personne auguste du monarque est insultée, et l'outrage du 20 juin est consommé. Le peuple souverain vient en fureur, jusque dans la salle du trône, vociférer les lois impies que le prince doit souscrire s'il veut sauver de l'égorgement son épouse, ses enfants et sa propre personne.

La Monarchie avait cessé réellement d'exister; le gouvernement de fait avait remplacé le gouvernement de droit; enfin, toutes nos anciennes institutions s'étaient éclipsées.

On peut dire que le fameux serment du Jeu de paume fut un parjure à cette charte, qui depuis douze siècles avait reçu la foi de toutes les générations. Ce fut à dater de cette époque que la France se vit successivement sous le joug des assemblées délibérantes, du Directoire, et d'un heureux soldat.

Au moins, si le bonheur de la France eût légitimé cette subversion générale!

Offrons une récapitulation rapide de tous les résultats produits par le nouvel ordre de choses.

Un déficit de 56 millions à combler fait convoquer les États Généraux, et nos finances deviènent un abîme qui, s'agrandissant chaque année, a fini par engloutir tous les gages de la fortune publique et les immenses propriétés du Clergé.

Le budget présenté d'un ton timide par M. Necker, le 5 mai 1789, était de 556 millions; aujourd'hui ne se monte-t-il pas à près d'un milliard?

La bastille pesait sur nos libertés publiques; nos révolutionnaires l'ont détruite; ils en ont semé les pierres dans tous les bourgs et jusque dans les villages, pour en faire naître autant de nouvelles prisons d'Etat.

Des lettres de cachet étaient des mesures extra-judiciaires, qui frappaient des coupables dont la punition eût porté la désolation et le désordre dans des familles ayant de justes droits à la considération publique; mais l'arbitraire n'est-il pas descendu des

hautes régions de la société, pour disséminer son action jusque dans les rangs les plus obscurs? Les tablettes de proscription cessant de rester secrètes dans les cabinets des ministres, sont passées dans toutes les mains. Elles ont circulé de chaumières en chaumières, de boutiques en boutiques : le villageois et l'artisan ont pu jouir de leur importance d'hommes d'état, en proscrivant leurs voisins, leurs anciens patrons ou d'importuns créanciers, et pour se voir proscrits ensuite eux-mêmes.

On avait signalé les vexations fiscales de la ferme, et aboli la perception des droits de débit pour les boissons. Les octrois de bienfaisance sont venus à l'appui des contributions indirectes pour élever les tarifs modernes au-dessus des calculs les plus hardis de l'ancienne fiscalité.

L'institution de la noblesse nous paraissait un scandale politique, et nous l'avons abolie en proclamant le dogme de l'égalité. Mais le gouvernement impérial ouvre-t-il un nouveau nobiliaire, tous les orateurs populaires et les Séïdes de la révolution se

précipitent pour avoir des titres et des parchemins, et se chamarrer des insignes de la chevalerie. Jamais la France ne s'est vue surchargée de tant de nobles ; les rues et les places publiques de nos villes en sont encombrées ; il n'est plus permis de se croire quelque chose dans le monde, si on n'est pas au moins baron ou chevalier. On remarque assez généralement que les plus avides du patriciat sont les plébéiens qui lui avaient fait la guerre la plus rude. La révolution avait déclaré vouloir s'isoler de tous rapports hostiles avec ses voisins, et la guerre pendant vingt ans a rendu incertaines les destinées des peuples du continent. Enfin, nos rêves politiques, sortis si fastueusement par la porte d'ivoire, pour parler avec le poète, se sont perdus dans des tourbillons de fumée. Tout nous souriait dans nos belles théories sur la perfectibilité humaine, nous croyions avoir ramené le siècle d'or au milieu d'un peuple de philosophes ; mais, dans l'application, nous n'avons trouvé que déception, brigandage et renversement total de toute idée d'ordre

et de justice. Tels ont été les résultats d'un système où la royauté n'a d'abord été tolérée, que pour être mise honteusement à la suite de toutes nos institutions dans ce que nous avons appelé la Constitution de 1791.

On a osé assimiler ce code de la rébellion aux capitulaires de Charlemagne, aux ordonnances de Saint-Louis, et aux institutions populaires de Louis-le-Gros qui affranchit les communes. Mais alors le monarque agissait en législateur; c'était de sa pleine puissance qu'étaient émanés ces capitulaires et ces ordonnances.

Depuis les premiers Champs de Mai jusqu'aux États de 1626, on voit les lois découler de l'autorité royale comme de leur source naturelle, et les États, même les plus audacieux, n'osent porter une main téméraire aux prérogatives du monarque; jamais ils ne quittent l'attitude de sujets suppliants. En 1356, où l'esprit factieux était dans le plus haut dégré d'effervescence, les États veulent diriger la spécialité des contributions qu'ils ont votées; mais leur turbulence innovatrice ne s'étend pas au-

delà des questions financières; on ne s'y avise pas même de la proposition la plus indirecte pour changer les constitutions de la monarchie.

Les États de 1789, s'ouvrant une route où leurs prédécesseurs n'avaient jamais pensé à se hasarder, se sont constitués en rébellion ouverte; et c'est dans ce jeu de paume où les ordres du monarque ont été si insolemment méconnus, que l'interrègne a commencé: se reproduisant sous différentes formes, il n'a fini que par la déclaration de Saint-Ouen, en 1814.

La sanction royale aux actes législatifs ne pouvait être qu'une formule que la violence imposait au monarque. Le malheureux Louis XVI était maîtrisé par la faction dominante jusque dans l'intérieur de son palais. Tous les mémoires écrits sur la révolution ont fait connaître les détails de la captivité de ce prince. Obligé de conspirer pour sa délivrance, il se flatte de l'espoir d'une heureuse évasion; il proteste alors contre la tyrannie dont il était la victime, et sa déclaration solennelle frappe

de nullité la constitution qu'on lui a fait souscrire. Arrêté dans sa fuite, on le force à reprendre le sceptre dérisoire dont la révolution veut encore charger ses mains royales. Enfin, au 10 août, sa captivité cesse d'être douteuse. Ses ennemis n'ont plus besoin des auspices de la royauté; et la république est proclamée le 22 septembre 1792. Quatre mois après, le fils de Saint-Louis monte sur l'échafaud, son âme royale prend son essor vers les cieux, où il ne cesse d'intercéder en faveur de son peuple, ce juge suprême qui doit encore pendant de longues années lui faire sentir les effets de sa colère. Tous les fléaux de l'anarchie, de la guerre et du despotisme militaire se débordent sur la France, et couvrent de ruines l'Europe entière. Les trônes des anciennes monarchies sont ébranlés, plusieurs s'écroulent. L'usurpateur ensanglante et flétrit les rives de la Vistule et de l'Ebre comme celles du Danube et du Tibre. Les pasteurs des peuples sont dispersés, ou contraints d'incliner leurs sceptres devant l'épée d'un soldat.

CHAPITRE IV.

Ce que devint le Gouvernement légitime, obligé de se retirer devant le torrent révolutionnaire.

Le gouvernement légitime, pour être éclipsé, n'a cependant pas cessé d'exister. Ses droits, pour être méconnus, ne sont pas effacés du livre des destinées de la France.

Un système fondé sur une expérience de douze siècles, cimenté par l'obéissance de tant de générations qui se sont écoulées autour de lui, pouvait-il être détruit par un vertige de quelques instants? Que peuvent les maximes d'une doctrine aussi vague que fallacieuse dans toutes ses définitions,

contre nos souvenirs, nos traditions, nos usages et nos habitudes? Ce que tant de générations ont créé devient l'inviolable propriété des générations suivantes. Si nous renoncions à l'usufruit de la monarchie, nous n'avions pas le droit d'en aliéner le domaine. Pouvons nous changer à volonté l'air que nous respirons, et qui se trouve tout imprégné des éléments de la royauté? On ne peut faire un pas sur le sol français sans y reconnaître l'empreinte du gouvernement monarchique.

Nos monuments publics, les remparts de nos cités, nos temples, et jusqu'à nos demeures privées, ont chez nous réfléchi les rayons de cette dynastie capétienne, qui nous gouverne depuis plus de huit cents années. Quelle famille royale, en Europe, peut se vanter d'une illustration aussi ancienne? Les téméraires factieux ont cru qu'il suffisait d'un seul trait de plume, pour détruire des lois attachées à notre sol par le ciment des siècles. On a versé des flots de sang pour essayer d'en faire disparaître les caractères sacrés; mais ils

se reproduisaient dans la conscience de tous les Français qui avaient l'âme assez forte pour résister à l'entraînement de la faction dominante. Forcés de quitter leur patrie, pour ne pas brûler un encens sacrilège sur les autels de l'imposture, ils ont transporté les Dieux de la monarchie au milieu des nations étrangères qui leur donnaient asile.

A la tête de ces Français fidèles, étaient tous les membres de la famille royale qui avaient eu le bonheur d'échapper à la hache des révolutionnaires exterminateurs. La personne sacrée du Roi était entre les mains des rebelles, mais l'arche sainte de la royauté, quoique exilée, restait toujours exposée à la vénération de l'Europe, sous la garde des princes, frères du monarque français.

Louis XVI périt sur un échafaud, et Louis XVII, encore enfant, expire dans le sombre réduit des prisons. *Mais le Roi ne meurt point en France;* et le dernier des jours de l'enfant royal commença le règne de l'aîné de ses deux oncles. La monarchie,

pour être en exil, n'était pas éteinte; elle existait dans toute sa plénitude partout où le prince régnant établissait sa résidence. Le démon de la révolution, heureux dans ses forfaits, la pousse de Coblentz à Vérone, de cette ville à Mittau. Enfin, obligée d'abandonner le continent, elle trouve un inviolable asile dans les Iles Britanniques; et l'auguste fugitif ne cesse pas d'être *le Roi de France*.

Cependant le gouvernement légitime n'était pas entièrement méconnu sur tous les points du territoire français. Le duc de Larochefoucault offrait au malheureux Louis XVI de le recevoir à Rouen, et d'y maintenir son autorité contre toutes les entreprises des insurgés de la capitale. Le marquis de Bouillé proposait de réunir du côté de la Lorraine un corps d'armée imposant.

Louis XVI, se voyant dans la situation où s'était trouvé l'infortuné roi d'Angleterre, Charles Ier, à qui les résultats d'une longue guerre civile avaient été si funestes, se proposa un plan tout opposé à celui de ce prince. Il craignit d'accroître la force du

torrent politique, en lui opposant une résistance impétueuse et téméraire. Il se proposa donc la temporisation la plus prudente pour neutraliser la révolution, en paraissant s'allier avec ses principes. Ainsi tous moyens hostiles furent rejetés. Les frères du monarque, les princes du sang et la plupart des gentilshommes n'approuvaient pas cette marche oblique dont les ténébreux circuits ne pouvaient qu'égarer la fidélité, et rendre infructueux les efforts des royalistes. Aussi le cri de *vive le Roi quand même* devint celui du plus héroïque dévouement. Alors eut lieu la réunion du camp de Jalais. Ce fut la première tentative armée contre la révolution; mais ce camp fut peu nombreux : la mésintelligence et la trahison s'y manifestant dès sa formation, en amenèrent bientôt la dissolution.

Les dangers qui menaçaient le trône devenant ainsi plus graves, l'émigration devint une mesure royale commandée à tous les grands du Royaume.

Mesdames, tantes du roi, les princes

du sang et ceux de la branche régnante, parviènent à se mettre en sûreté, soit en Italie, soit sur les bords du Rhin. Le chef auguste de cette famille infortunée, à qui Dieu avait réservé la palme du martyre, ne put se soustraire à ses geôliers.

Arrivés enfin sur une terre hospitalière, les frères du roi protestent, a la face de l'Europe, contre l'ordre de choses qui venait de s'établir en France.

CHAPITRE V.

Congrès de Pilnitz. Première levée de boucliers contre la révolution.

Un congrès de souverains se réunit à Pilnitz, en août 1791. On y aborda ces mêmes questions que l'assemblée de Véronne vient d'approfondir avec tant de sagesse. Louis XVI était alors dans la même position où naguères se trouvait Ferdinand VII. Mais l'expérience n'avait pas encore instruit les rois sur les terribles conséquences d'une révolution populaire. On ne prévoyait pas qu'un trône ébranlé par une faction intestine dût faire chanceler tous les autres. Il n'y avait pas cette union in-

time et cette solidarité mutuelle entre les rois, que depuis ont fait naître de grandes catastrophes et des périls communs.

Il ne résulta du congrès de Pilnitz, que des menaces sans effets de la part de la Russie : l'Angleterre y montra de la véhémence, en accusant les principes révolutionnaires; mais elle ne prit aucune part active à la coalition. L'Autriche, n'étant pas trop disposée à la guerre, témoigna de l'intérêt au malheur de nos princes; cependant ses efforts ne répondirent point à la gravité des circonstances; elle crut qu'il suffirait de réunir quelques troupes sur nos frontières pour intimider la France révolutionnaire, et qu'il en serait de ce royaume, comme de Liège et des Pays-Bas, où quelques régiments avaient fait rentrer dans l'ordre les peuples révoltés. D'ailleurs, le cabinet de Vienne avait de grandes inquiétudes du côté de la Turquie. La Prusse et la Suède prirent avec raison la chose plus au sérieux. La première de ces deux puissances, avait pour roi le neveu du grand Frédéric. Ce prince unissait toute la

vaillance d'un soldat prussien à l'esprit systématique d'un demi-savant. Son âme intrépide le portait à la guerre; mais, naturellement avare, il se laissait effrayer par les suites dispendieuses que pouvaient avoir des expéditions militaires trop prolongées. Un ennemi, qui redoutait son impétuosité belliqueuse, était certain de sa retraite, s'il était en état de la payer. Ce prince s'était fait un fervent adepte dans le Mesmérisme. Jaloux de paraître le roi le plus savant de l'Europe, il n'aimait point à se voir distraire de ces fourneaux alchimiques dont il s'environnait. Il croyait avoir trouvé la pierre philosophale avec laquelle il espérait se procurer plus d'or que les deux Indes n'en pourraient fournir.

Cependant, en juillet 1792, il commença la guerre en capitaine formé à l'école de Frédéric; il la fit précéder d'un manifeste qui parut sous le nom du duc de Brunswick, son généralissime. Cette pièce, de la diplomatie la plus acerbe, est bien loin de cette modération pleine de majesté qui caractérise le manifeste du 14 dé-

bre 1822, qu'ont publié sur les affaires d'Espagne les souverains réunis à Vérone. La proclamation du duc de Brunswick menaçait d'une guerre à outrance; et la campagne, qui s'ouvrit par les succès les plus rapides, se termina par une retraite dont on ne connaît pas la cause. On croit encore aujourd'hui qu'elle fut le résultat d'une négociation secrète, dont firent les frais les millions prodigués par les révolutionnaires français. Nos princes, réunis à Trèves, au nombre de sept, publièrent de leur côté, le 8 août suivant, une déclaration où, sans oublier cette majesté du trône dont ils devenaient les défenseurs, ils s'adressèrent à la nation égarée, avec cette noble fermeté et cette popularité paternelle qui, aux journées d'Arques et d'Ivry, firent triompher Henri IV de l'obstination des ligueurs.

Le roi de Suède annonçait pour la France révoltée un adversaire bien autrement dangereux que l'énigmatique monarque prussien. Dès le commencement de son règne, en 1772, il avait, avec la plus audacieuse habileté, secoué le joug des principes démo-

cratiques qui, depuis l'héroïque et malheureux règne de Charles XII, gouvernaient son pays, et tenaient le roi dans la plus humiliante tutèle. Gustave avait ainsi vu de près les révolutionnaires; il avait pu juger leurs formes méticuleuses et leurs principes tyranniques, leur hypocrite popularité et leurs arrogantes prétentions.

Il devint l'âme d'une croisade politique, qu'il prêcha pour ainsi dire dans le cabinet de tous les souverains.

Se déclarant le champion des Bourbons, il se promettait de les couvrir, dans leur exil, de ses enseignes généreuses, de vaincre en leur nom, et de les ramener à Paris, au sein de son armée triomphante. Ce roi, qui avait toute la magnanimité et la noble valeur de Charles XII, fut arrêté dans ses desseins héroïques par le fer d'un assassin. Rien n'égale la douloureuse sensation que produisit dans l'Europe ce régicide d'Ankarstroem.

La mort du noble Gustave, l'inconcevable retraite du roi de Prusse, qui se fit payer pour prendre l'attitude d'un vaincu, quoi-

que la fortune l'eût conduit de victoire en victoire jusqu'au cœur de la Champagne; enfin, les éternelles incertitudes de Catherine II eussent terminé la guerre, si la Convention, ayant alors pris les rênes du gouvernement, n'eût eu l'insolente fierté de provoquer hostilement l'Angleterre et de se préparer à l'envahissement des provinces autrichiennes.

La Prusse batailla quelque temps, et joua les apparences d'une petite guerre, pour sauver le *decorum* avec les alliés. Enfin, faisant la paix, elle fut la première qui traita de puissance à puissance avec la révolution, et reconnut la république. Frédéric-Guillaume a bien fait oublier, dans ces derniers temps, les torts et la honte du règne précédent.

Malgré cette neutralité de la Prusse, malgré les embarras d'un nouveau règne où se trouvait la Suède, et la conduite équivoque du cabinet de Saint-Pétersbourg, la furie française fit donner à la guerre la plus grande animosité. Ce qu'il faut admirer dans ces graves circonstances, c'est cette conduite

impénétrable de la Providence qui, voulant châtier les peuples, et surtout humilier les rois, sembla leur retirer tout esprit de sagesse et de prévoyance. Dieu, dans sa colère, avait envoyé un nouvel Achitophel dans le conseil des monarques alliés; leur énergie devint aveuglement, et tout dans leur conduite parut inconséquent avec les principes qu'ils avaient solennellement proclamés à Pilnitz. Le sang du roi très-chrétien coulait sur un échafaud, et l'Europe, qui ne s'était pas levée tout entière de ses fondements pour prévenir un tel forfait, en parut en quelque sorte complice; aussi la mort du roi martyr fut expiée par de longues infortunes et de terribles catastrophes.

Le torrent révolutionnaire n'eût-il pas été refoulé vers sa source, si les efforts des rois alliés avaient été dirigés par cette masse de forces et cet accord unanime dans toutes les volontés, qui, dans ces derniers temps, ont triomphé du terrible Napoléon? Les factieux de la France fussent devenus irrésolus et craintifs devant ces

nombreuses cohortes précédées des étendards qui avaient conduit jadis à la victoire les soldats de Bouvines, de Lens, de Steinkerque et de Fontenoy. La révolution n'était encore pour nous qu'un vertige; elle n'avait pas eu le temps de s'identifier avec nos institutions, de dominer nos souvenirs, et de s'emparer de nos usages et de nos habitudes. Lorsque la révolte voit au-dessus d'elle des forces matérielles qui la menacent, son audace ne tarde pas à s'évanouir, et la crainte finit par la désarmer.

CHAPITRE VI.

Vues peu généreuses des Alliés, qui semblent faire la guerre plutôt par esprit de conquête que par intérêt pour nos Princes.

Si les alliés n'eussent pas été égarés par cet aveuglement dont Dieu avait voulu punir leur criminelle indifférence, ils n'eussent agi que comme auxiliaires de nos princes. N'auraient-ils pas donné la mesure de leurs dispositions généreuses, en ne recevant la capitulation de Verdun et de Longwy qu'au nom de MONSIEUR, faisant les fonctions de lieutenant-général? Louis XVI était alors sous le joug de l'assemblée de Paris. Plus tard, l'Autrichien, au lieu de l'aigle impériale, eût arboré la fleur-de-lis

sur les remparts de Valenciennes, de Condé et du Quesnoi, dont le sort des armes l'avait rendu maître : si l'Anglais, descendant en France, eût livré ses premiers combats aux cris de *vive le Roi*, il n'eût point été détruit à Hondtschoot. Le brave général Houchard, détestant les jacobins autant qu'il les méprisait, et voyant apparaître sous ses yeux les enseignes de la vieille monarchie les eût saluées de sa noble épée.

Malheureusement la guerre de la révolution ne suivit point cette marche généreuse à laquelle s'attendaient les royalistes en France : on ne vit que des ennemis qui s'annonçaient avec toutes les prétentions de la conquête.

Les Puissances du Nord venaient de consommer ce partage de la Pologne, dont les premiers essais avaient été faits en 1773 : on put croire alors que pareil sort était réservé à la France. Déjà l'Empire faisait revivre ses anciens droits sur l'Alsace, la Lorraine, la Flandre, la Bourgogne et la Franche-Comté. L'Angleterre reportait ses

souvenirs vers ces temps où elle se voyait maîtresse de la Normandie, de l'Anjou, du Poitou et de la Guienne.

La guerre ne parut plus se rattacher à sa première cause, qui était le rétablissement des Bourbons sur le trône de leur auguste dynastie. D'après ce vaste enchaînement d'erreurs et de déceptions, on négligea la Vendée, on feignit même de ne pas s'apercevoir de son existence politique. Cependant 80,000 hommes sous les armes pour la cause monarchique, dans le cœur du royaume, pouvaient bien devenir la partie la plus intéressante de cette ligue des rois contre les destructeurs des trônes. Le prince de Cobourg d'un côté et le duc d'York de l'autre, auraient dû avoir pour but principal de donner la main à Charette et aux insurgés de Bretagne, afin d'envelopper Paris, et le forcer à recevoir le pardon paternel du petit-fils d'Henri IV. Tout fut isolé dans les opérations combinées par les Alliés. Nos princes et leurs partisans furent abandonnés à eux-mêmes; on crut beaucoup faire en leur permettant de former un corps

de volontaires royaux sous les ordres de ce que la France avait de plus illustre ; encore ce bataillon sacré, qui devait être l'avant-garde de l'armée alliée, fut-il presque toujours rejeté dans les derniers rangs de l'arrière-ligne.

Se trouvant abandonnés de toutes les forces humaines, nos princes se roidirent contre l'infortune, et se disposèrent à lutter seuls, pour cet héritage de gloire et de puissance que leur avaient légué leurs augustes ancêtres. Ils réunirent autour d'eux le petit nombre de serviteurs qui leur restaient fidèles, résolus de combattre avec eux, tant qu'il leur serait permis d'avoir les armes à la main.

Le chef illustre de ces nobles réfugiés était alors Monsieur, depuis Louis XVIII. Il avait mis sous le commandement du prince de Condé la légion des émigrés français ; des officiers supérieurs y servaient comme volontaires, et d'anciens capitaines y portaient le mousquet comme de simples soldats. Le neveu du Roi, ce vaillant duc de Berry, dont la France porte toujours le deuil, était venu y faire son apprentissage militaire. A peine

sorti de l'enfance, il combattit avec la bravoure d'un Bourbon à l'affaire de Berstheim. Le vénérable prince de Condé y commandait, ayant à ses côtés son fils le duc de Bourbon, et son petit-fils le duc d'Enghien.

Le duc de Bourbon y fut blessé. Ainsi, pendant que le sang du roi martyr coulait sur l'échafaud, sous la hache du crime, celui d'un autre Bourbon était versé sur le champ de bataille pour la défense du trône. Dans cette brillante affaire de Berstheim, un boulet de canon pensa enlever à la France une triple génération de héros; car il sillonna l'espace de terrain que venait de quitter le prince de Condé avec son fils et son petit-fils.

Les chances de la guerre devenaient funestes aux alliés; la légion de Condé avait été dissoute; *Monsieur*, obligé de quitter Coblentz, s'était retiré à Vérone: ce fut alors que toutes ses espérances se dirigèrent vers la Vendée, dont les efforts généreux donnaient alors de vives inquiétudes au parti républicain. Louis XVI venait

de périr sur l'échafaud, et le sang d'un roi martyr était devenu comme une semence féconde pour la fidélité. Les rives de la Loire qui s'étaient toujours montrées fidèles pendant les malheurs du règne de Charles VI et les fureurs de la ligue, eurent le courage d'entreprendre l'œuvre d'une nouvelle restauration. Presque tous ses habitants s'insurgeant, brisèrent la table des lois anarchiques de la Convention, repoussèrent avec horreur ses agents, et relevèrent l'antique étendard de l'honneur et des lis. Des bataillons se formèrent, et la Vendée eut une armée royale.

CHAPITRE VII.

Caractère politique de l'insurrection de la Vendée.

Alors commença cette guerre sainte où tout fut héroïque. Cet évènement épisodique de notre révolution se distingue par un caractère qui se trouve unique dans les annales de l'histoire. La Vendée eut sur pied des forces assez nombreuses pour conquérir le royaume tout entier. Cependant à peine put-elle former un établissement momentané sur l'autre rive de la Loire. Ses généraux remportèrent plus de victoires que Turenne et Condé, et ils ne passèrent cependant que pour d'obscurs chefs de bandes.

Quelques échecs suffirent pour détruire

leur ouvrage, et les plus illustres d'entr'eux semblèrent ne traverser les champs de la victoire que pour monter successivement à l'échafaud.

Dans d'autres temps, leurs exploits les eussent placés au rang des plus illustres capitaines. A peine leurs noms furent-ils connus dans l'Europe, qui ne voulut voir en eux que des rebelles. Enfin, la Vendée, malgré ses 80,000 hommes, et plus de cent batailles gagnées, ne put jamais se donner une existence politique. Charles VII, dans les mêmes contrées, n'ayant autour de lui qu'un petit nombre de Français dévoués jusqu'à la mort, sut toujours conserver une attitude imposante, et tenir son rang parmi les monarques de l'Europe; ne désespérant jamais de sa fortune, malgré les plus accablants revers, sa persévérance fit naître des prodiges qui le replacèrent enfin sur le trône de ses aïeux. Ce miracle de la légitimité fut renouvelé par Henri IV, après la mort du dernier des Valois.

L'armée du chef des Bourbons n'était pas aussi forte qu'une seule division de l'armée vendéenne. Il n'avait en quelque sorte que

son panache blanc à opposer aux étendards réunis de la ligue et de l'Espagne. Le Duc de Parme, Mayenne et Villars déployaient contre lui l'habileté militaire la plus consommée; l'amour fit faire de grandes fautes à ce prince intrépide, et les grands capitaines qu'il avait en tête ne se laissaient jamais surprendre; les cabinets de Madrid et de Bruxelles étaient dirigés par les ministres les plus éclairés de l'Europe; le génie des Jeannin, des Villeroi et des Sillery, présidait à toutes les opérations de la ligue. Cependant on voit successivement s'aplanir ces difficultés qui paraissaient d'abord insurmontables. Henri, quittant les rives de la Loire avec un petit nombre de braves, est bientôt en état de tenir la campagne jusqu'aux portes de Paris. La bataille d'Ivry est gagnée: le duc de Parme, avec ses vieilles bandes espagnoles, se trouve heureux de pouvoir repasser la Somme, et se retirer dans les Pays-Bas, sans s'être laissé entamer. La Normandie se soumet; la capitale, affamée de voir son Roi, lui ouvre ses portes en dépit des ligueurs.

Pourquoi d'aussi glorieux résultats ne

couronnent-ils pas les efforts de cette Vendée qui commença la guerre avec des armées bien supérieures en nombre à celles de ses ennemis ?

Cette différence dans le succès définitif tient à des causes que les observateurs politiques n'ont pas, je pense, assez approfondies. Les capitaines royalistes étaient vaillants, mais ils ne savaient que se battre ; aucun n'avait ce génie qui sait avec de faibles moyens produire de grands résultats. Ayant à leur disposition des ressources immenses, ils les usèrent en gagnant des victoires stériles, qui ne les firent pas avancer d'un seul pas vers un ordre de choses régulier. Se battant en héros pour la cause monarchique, ils semblèrent avoir perdu de vue cette ombre si majestueuse de l'antique monarchie, dont une soudaine apparition aurait produit le plus grand effet sur l'esprit des peuples. Aussi la Vendée, avec ses armes victorieuses et sa nombreuse artillerie, ne parut jamais qu'un canton rebelle, auquel l'opinion de l'Europe n'attachait aucune considération. Ce n'est que dans le parti contraire que se manifestaient les do-

rs d'un gouvernement régulier. On admirait le dévouement des royalistes, mais on désespérait du succès de leur cause. Ne présentant pas même les apparences d'un corps politique, on ne pensa jamais à les comprendre dans ces transactions que la vicissitude des événements rendait alors si fréquentes entre les divers gouvernements.

Il en eût été tout autrement si, dans le sein de la fidèle Vendée, de nouveaux Etats de Tours, comme dans les temps de Charles VII et de Henri IV, eussent reproduit aux regards des Français ces institutions monarchiques dont le souvenir se liait aux traditions d'une aussi longue suite de générations.

Le Parlement et les autres cours souveraines du royaume, réunis dans l'une des villes sur la Loire, fussent devenus les dépositaires des insignes et des pouvoirs de la royauté.

La Vendée, dès qu'elle eut arboré l'oriflamme sacrée, eût dû laisser voir derrière ses tentes belliqueuses tous les débris de la monarchie, qu'elle avait arrachés au naufrage politique. Le nom du Roi était brodé sur ses écharpes; mais il eût fallu que l'esprit de la

royauté, cet esprit d'ordre et d'unité, eût soufflé sur ses conseils, et que les élémens s'en fussent reproduits dans toutes les parties de son administration intérieure. N'eût-elle d'abord été maîtresse que du seul canton de Cholet, elle aurait dû s'empresser de réunir sur ce seul point tout ce qui restait des élemens et des souvenirs de la royauté. Le peuple, sur lequel les mots ont toujours une grande influence, eût porté ses vœux et ses espérances où il ne cessait pas de retrouver les magistratures vénérées par ses pères, et qui avaient si long-temps commandé ses respects et son obéissance; il fût resté en défiance perpétuelle à l'égard d'une assemblée nouvelle par son titre, et n'ayant dans ses attributions d'autres limites que l'impudeur de ses forfaits et l'exagération de ses vues ambitieuses. L'Europe eût vu toutes les garanties d'un gouvernement régulier; dans un ordre de choses qui representait la monarchie française dans toute son essence; l'assemblée de Paris n'eût paru qu'une réunion de mutins, dont le succès et l'existence ne pouvaient qu'être éphémères. Mais, dans cette lutte

civile, la révolution seule eut l'apparence d'un pouvoir organisé; et l'avantage lui resta. Les institutions qu'elle imposa étaient nouvelles, et vagues dans leur définition; mais elle les faisait agir au milieu des foudres de la terreur. Les mouvements en étaient divers; mais tous paraissaient combinés avec l'ensemble le plus étonnant : ils entraînèrent l'obéissance des peuples.

Les hommes de la Vendée étaient admirables sur le champ de bataille; ils rappelaient le souvenir des héros de l'ancienne chevalerie; mais, dans le cabinet, ils ne laissaient voir en eux que des hommes simples, auxquels toute idée de système politique paraissait étrangère. Leur dévouement pour la cause de la restauration tenait à de l'enthousiasme, et ce sentiment, qui semblait exclusif en présence de l'ennemi, se laissait dominer après la victoire par toutes les petites passions que font naître l'intérêt local et les rivalités personnelles.

Cette ligue sainte, qui s'était formée pour le rétablissement du trône, recélait dans son sein tous les principes et tous les sentiments

jaloux de la démocratie. Tout s'y décidait à la pluralité des voix. Qui le croirait ? au milieu de ces royalistes, la chimère de l'égalité avait de nombreux sectateurs. Ces bataillons, que le dévouement monarchique formait à l'improviste, n'étaient composés que de paysans, qui revêtaient du commandement les plus hardis d'entr'eux ; mais les soldats voulaient rester les égaux de leurs officiers. Quelques nobles cependant se trouvaient parmi ces derniers, et l'obéissance ne s'en montrait pas moins difficile et raisonneuse à leur égard. Tous criaient *vive le Roi*, et chacun prétendait se battre pour lui à sa manière.

Des conseils de guerre convoqués à la hâte, et toujours à la suite du camp, étaient les seules autorités politiques qui administraient les affaires publiques. Tout s'y trouvait de la compétence militaire. C'était en quelque sorte sur l'affût d'un canon que siégeait la justice civile ; on ne connaissait d'autre autorité municipale que la décision du capitaine de la paroisse. Il est vrai que les affaires s'y réglaient avec cette simplicité d'expédition,

que, malgré tous les raffinements de la civilisation moderne, nous admirons encore dans l'histoire des peuples nomades. Mais cette simplicité était trop disparate avec les habitudes nationales : elle ne pouvait en imposer à l'opinion; elle contribua même pour l'Etranger à diminuer cette considération dont la Vendée était si digne par son héroïque dévouement.

Partout où ne se trouve point d'unité, il n'y a que désordre et confusion : rien ne peut remplacer l'absence d'un chef unique. Toutes les combinaisons humaines s'y sont montrées jusqu'alors impuissantes; car on n'a pas encore trouvé le secret de maintenir la paix intérieure dans le sein d'une république.

La Vendée resta divisée en deux parties principales qui, ayant chacune son général, persistèrent toujours dans le refus de réunir leurs forces ou de combiner ensemble leurs opérations militaires. La partie commandée par Charette, tenait le Bas-Poitou; elle fut séparée de la Haute-Vendée qui comprenait le Haut-Poitou et l'Anjou.

Charette, commandant de la première division, était un gentilhomme issu d'une ancienne maison de Bretagne; il avait pour principaux lieutenants des braves qui, sortis de la classe la plus obscure de la société, s'étaient montrés dignes du poste militaire auquel ils étaient parvenus.

Le général de l'autre armée, dite de la Haute-Vendée, était Stofflet, ancien garde-chasse. Ses lieutenants se distinguaient par la noblesse de leur naissance, autant que par leur subordination à l'égard de leur garde-chasse devenu leur supérieur, tandis que Charette, d'une origine bien au-dessus de ceux qu'il commandait, ne put jamais façonner à l'obéissance les fiers prolétaires qu'il avait sous ses ordres.

Les gentilshommes de l'armée de Stofflet ne voyaient dans leur obéissance que le service du Roi; et les villageois devenus les adjoints de Charette n'étaient pas moins dévoués à la cause monarchique; mais ils ne pouvaient se défendre d'une secrète antipathie contre les nobles qui partageaient avec eux le commandement : ils ne se soumet-

taient qu'avec peine à leur général même. Souvent ils se cantonnaient dans leurs divisions, ressemblant à ces chefs de bandes qui font la guerre pour leur propre compte : tout se trouvait donc morcelé dans la Vendée.

Ceux qui combattaient pour la même cause, et qu'un péril commun devait réunir, s'isolaient dans leurs opérations, tandis qu'une parfaite harmonie aurait rendu décisifs les succès partiels dont ils étaient redevables à leur impétueuse bravoure.

Les deux armées vendéennes se trouvaient-elles rapprochées, elles avaient leurs magasins particuliers. Ne pouvant convenir d'un même plan, ni concerter leurs opérations générales, elles ne tardaient pas à se séparer, afin de pouvoir mieux assurer leur indépendance l'une à l'égard de l'autre. Il y avait même désunion entre les chefs secondaires de chaque corps d'armée. Joli et Guérin, qui comandaient sous Charette, tous deux d'une naissance également obscure, ne cherchaient mutuellement qu'à se supplanter. Dans l'armée du Haut-Poitou, Sapineau et

Lescure étaient jaloux l'un de l'autre; mais le brave Cathelineau, le jeune Laroche-Jacquelin et M. d'Autichamp sacrifièrent toute considération personnelle à leur zèle pour la cause royale. Ce généreux exemple eut peu d'imitateurs. Lorsqu'on fait ainsi la guerre civile, on ne peut qu'échouer dans ses vues, et voir manquer les plus brillants résultats.

On est cependant surpris de l'abandon absolu où l'Europe, qui s'était armée tout entière pour combattre la révolution, sembla laisser la ligue vendéenne. La présence d'un Bourbon fût devenue sans doute un événement décisif dans cette guerre sacrée; un descendant d'Henri IV, réunissant autour de lui toutes les espérances des royalistes, eût donné de l'ensemble aux opérations militaires. L'autorité royale s'élevant au-dessus de toutes les rivalités, les chefs vendéens fussent devenus des lieutenants dociles dont les victoires eussent consolidé, sur les rives de la Loire, les nouveaux fondements de la monarchie.

Si toutes les circonstances de l'intérieur

de la France appelaient nos princes au milieu d'une population qui leur restait dévouée; on ne peut nier que toutes les espérances et tous les vœux des Bourbons avaient pour objet de se réunir à ces dignes Français, de mourir à leur tête, ou de triompher avec eux des furibonds efforts de l'anarchie.

Dans aucune circonstance leur âme royale n'a plié sous l'arrogance audacieuse des factieux; et jamais ils n'ont perdu de vue les obligations que la Providence leur imposait à l'égard d'un peuple jusque-là si doux et si aimable, et qu'une philosophie hypocrite venait de pervertir et de précipiter dans la voie sanglante de l'erreur et du crime.

CHAPITRE VIII.

Dissolution de la Ligue Vendéenne. Louis XVII meurt empoisonné. Perfidie du cabinet de Londres.

La Légion de Condé avait été forcée de se dissoudre. Louis dirigea alors toute son attention vers la fidèle Vendée. Les communications avec ces dignes Français devenaient chaque jour plus difficiles; car la rébellion, favorisée par une longue suite de victoires, avait étendu ses limites jusqu'au Rhin, et s'était rendue maîtresse de tous les moyens de correspondance.

Le prince fut obligé d'abandonner à eux-mêmes les Vendéens; cependant il parvint quelquefois à faire pénétrer jusqu'à eux

des dépositaires de sa confiance intime, qui secondaient les opérations des chefs, et encourageaient les milices insurgées. Ce n'était que par des paroles royales que le prince pouvait récompenser d'aussi zélés serviteurs; mais ces expressions de la reconnaissance du prince avaient plus de prix que les plus brillantes décorations et les plus riches majorats. « Vous êtes le second » fondateur de la monarchie, faisait-il dire à » Charette; tous mes vœux sont de pouvoir » vous rejoindre et de combattre à vos côtés. C'était ainsi que Charles V agissait avec Duguesclin; mais la fortune n'était pas disposée à ramener ces beaux jours de l'ancienne France. Hélas! les vœux d'un grand Roi et le courage d'un nouveau héros breton devaient être sans résultats. M. le marquis de Rivière et le chevalier de Tinteniac étaient les chefs de ces commissaires royaux. Ils répandaient dans toute l'armée vendéenne, ce fier courage du prince dont ils étaient les représentants. Ne dirait-on pas que ce fut l'âme indomptable de Louis qui inspira cette noble réponse du général vendéen

aux envoyés de l'assemblée de Paris, parlant d'entrer en négociation, et promettant les bienfaits d'une amnistie? (28 Janvier 1795.)

« Vous nous annoncez des paroles de paix: » ce vœu est celui de nos cœurs; mais de » quel front nous offrez-vous un pardon que » c'est à vous de demander? Quels sont vos » titres pour inspirer la confiance et la sécu- » rité? Rendez à l'héritier du trône son sceptre » et sa couronne, à la religion son culte » et ses ministres, au royaume entier son » antique et respectable constitution dégagée » des abus que le temps y a introduits: sans » ces conditions, nous méprisons une am- » nistie que le crime ne doit jamais offrir » à la vertu. Nous braverons vos efforts et » vos menaces. »

Cependant les négociations s'ouvrirent; l'œuvre de la pacification fut entamée, et enfin un traité de paix eut lieu à la Jaulnay. Toutefois le génie de Louis, alors régent, n'avait pas faibli en autorisant ses commissaires à cette transaction. On consentit, il est vrai, à déposer les armes et à reconnaître l'existence politique de l'assemblée

de Paris; mais le rétablissement de la monarchie y fut indirectement stipulé. Les articles secrets portaient que l'Enfant-Roi (Louis XVII) étant mis en liberté avec la princesse sa sœur, serait, aussitôt la ratification du traité, transféré à Saint-Cloud, où un corps de l'armée vendéenne viendrait le prendre pour le conduire sur les rives de la Loire.

M. Chatellier fut envoyé à Paris par Charette, pour diriger l'exécution de cette clause importante, garantie par la signature de neuf membres du comité de salut public. Le jour est pris pour la translation à Saint-Cloud de l'Enfant-Roi et de sa sœur. M. Chatellier repart pour rendre compte au général vendéen du succès de sa mission; le lendemain Louis XVII meurt empoisonné, et le poison enlève, deux jours après, le médecin Dussault, qui, témoin de l'agonie de ce nouveau martyr couronné, refusa de signer un procès-verbal fallacieux.

Ce nouvel attentat de la plus atroce perfidie souleva tous les royalistes. MONSIEUR, comte d'Artois, envoya des instructions aux chefs vendéens pour reprendre les

armes et pousser la guerre avec plus de vigueur que jamais. Il renouvela ses instances auprès du cabinet de Londres, afin d'en obtenir la permission d'être débarqué sur les côtes de France, et d'y partager les dangers de ses fidèles serviteurs. Tous les royalistes Français disséminés dans les trois royaumes de la Grande-Bretagne s'empressèrent de se rendre à Londres, voulant faire partie de l'expédition qu'on projetait pour seconder les nouveaux efforts de la Vendée.

La plupart des émigrés qui se trouvaient en Angleterre appartenaient au corps de notre ancienne marine royale. Le gouvernement britannique parut se rendre aux demandes réitérées de MONSIEUR et des gentilshommes Français. Un corps nombreux, composé de la plupart de nos officiers de marine, fut destiné pour la descente qu'on projetait sur les côtes de Bretagne. Enfin MONSIEUR obtint d'être mis à bord. D'un autre côté Charette et Stofflet avaient réuni chacun sur son territoire toutes les troupes qu'ils pouvaient avoir sur pied. La nouvelle qui s'était répandue qu'un Prince, frère du

Roi, venait en personne diriger les opérations, avait rendu l'enthousiasme général dans la Vendée et dans toutes les provinces voisines.

Tout annonçait, de la part du gouvernement anglais, des dispositions favorables. L'amiral Bridport et lord Cornwalis menaçaient les places de Lorient et de Belle-Isle. Des divisions particulières inquiétaient le Hâvre, Cherbourg, Granville et Saint-Malo. Lord Moira allait mettre à la voile avec 60 bâtiments de transport, portant 4000 hommes de troupes anglaises, commandées par le major-général Doyle, et différents corps d'émigrés. Enfin le comte d'Artois se crut au comble de ses vœux; il fut mis à bord de l'escadre et arriva à l'Ile-Dieu. Il fit annoncer cette heureuse nouvelle par M. le marquis de Rivière, aux deux généraux vendéens. L'envoyé du prince remit de sa part à Charette le cordon rouge et le brevet de lieutenant-général; Stofflet fut promu au grade de maréchal-de-camp. On invita ces deux chefs à présenter la liste de ceux qu'ils jugeaient dignes de la

croix de Saint-Louis. *Mes officiers*, répondit Charette, *ne veulent la recevoir que des mains de S. M.* On croyait toucher alors au moment de l'heureuse restauration, car on regardait que la présence de MONSIEUR dans la Vendée produirait un résultat aussi rapide que décisif. Mais, hélas! toutes ces brillantes espérances ne tardèrent pas à s'évanouir. La colère de Dieu n'était pas apaisée, et le trésor de ses vengeances renfermait encore une génération entière de calamités qui devaient désoler la France et l'Europe. Ainsi le même esprit d'aveuglement dirigeait les conseils des puissances continentales.

Tous ces importants secours annoncés à la Vendée furent illusoires. Le prince, obligé de rester stationnaire à l'Ile-Dieu, ne put, malgré toutes ses vives instances et même ses supplications, obtenir d'être mis à terre : les promesses étaient toujours dilatoires. Cependant il espérait qu'on finirait par les réaliser; aussi fit-il dire à Charette : « Je vous de-
» mande, et même je vous ordonne de me
» marquer un point quelconque sur la
» côte, depuis Bourg-Neuf jusqu'à la pointe

» d'Aiguillon, où vous puissiez porter à » jour nommé un corps de quelques cen- » taines de chevaux ; je m'y trouverai sans » faute avec un petit nombre de personnes ; » je m'y réunirai à votre intrépide armée, » et nous conviendrons ensuite du lieu où » nous pourrons donner la main aux Anglais » et établir une communication solide avec » eux. Tous les retards que j'éprouve » m'affectent sensiblement ; mais ils n'affai- » bliront pas ma constance ni la fermeté de » ma résolution. »

Charette se mit deux fois en marche pour protéger la descente du Prince, et deux fois il se vit arrêté par les difficultés opposées de la part des Anglais. Enfin, le jour pris pour une troisième tentative, il part de Belleville, rassemble toutes ses divisions, et marche sur plusieurs colonnes vers le lieu du débarquement. Jamais l'armée n'avait été plus nombreuse ; jamais l'espérance de remettre les Bourbons sur le trône n'avait été plus exaltée.

L'armée n'avait qu'un jour de marche, lorsqu'un envoyé de Monsieur vient lui an-

noncer que les généraux anglais avaient décidé qu'ils resteraient en observation devant l'Ile-Dieu, et que le débarquement se ferait dans un moment plus opportun.

« Dites au Prince, repondit Charette, qu'il » m'envoie l'arrêt de ma mort. Vous me voyez » aujourd'hui avec 15,000 hommes; demain » je n'en aurai pas 300. Je n'ai plus qu'à » me cacher, ou à périr les armes à la main : » je périrai. » On sait qu'il a tenu parole; car, quelque temps après, le parti vendéen, abandonné à lui-même, et attaqué par une masse de forces immenses, que la république avait réunies pour l'écraser, fut obligé de céder à la supériorité de l'ennemi. Les deux généraux vendéens combattirent lors même qu'ils n'avaient plus qu'une poignée de soldats autour d'eux. Enfin ils tombèrent successivement au pouvoir des républicains, qui les envoyèrent à l'échafaud. D'un autre côté, les bataillons d'émigrés que l'Angleterre avait fait débarquer à Quiberon furent anéantis. Ainsi périt tout ce qui restait encore de notre ancienne marine royale; et l'Angleterre se vit vengée des désastres

humiliants qu'elle en avait éprouvés dans la guerre précédente, pour l'indépendance américaine.

La nouvelle de la perte de Charette accabla le monarque de la plus vive douleur. Louis XVIII fit rendre les plus grands honneurs à la mémoire du héros vendéen; il prononça lui-même, en peu de mots, son oraison funèbre.

Tel fut le résultat de cette grande entreprise, dans laquelle le cabinet de Londres se joua si cruellement de l'infortune et de la confiance de nos princes, ainsi que des espérances des royalistes de la Vendée.

CHAPITRE IX.

De l'état des royalistes en France et au-dehors après la soumission de la Vendée. Héroïque fermeté du Roi.

La Vendée soumise, l'Europe épouvantée n'osait plus opposer qu'une résistance incertaine au colosse triomphant de la révolution française. Alors la terreur fit taire entièrement l'intérêt que l'on portait aux infortunes de la maison de Bourbon : Louis XVIII, qui tenait sa cour à Vérone, reçut l'ordre du sénat de Venise de quitter le territoire de la république. Louis, à qui il ne restait du vaste héritage de ses aïeux que ce noble orgueil et cette âme intrépide qui toujours ont élevé les monarques de sa maison au-dessus

de tous les autres potentats, se rend à Venise, et, prenant congé du sénat, il demande fièrement le livre d'or, où, depuis Henri IV, le nom des Bourbons se trouvait inscrit parmi les plus nobles citoyens ou alliés dont la république s'honore. Comme s'il eût été dans Venise à la tête d'une armée victorieuse, Louis XVIII biffe son nom du livre d'or, et déclare ainsi au sénat déconcerté, qu'il n'existe plus de rapports intimes entre le Roi de France et la république vénitienne.

Acceptant l'asile généreux que lui fait offrir en Courlande Paul I.er, successeur de Catherine, il se rend à Mittau; il y est suivi du prince de Condé, du duc de Bourbon, et de ces émigrés qui, ne voulant pas démentir leur dévouement, accompagnèrent le monarque dans cet exil lointain.

Monsieur, comte d'Artois, et les deux princes, ses fils, restèrent en Angleterre pour continuer à diriger les mouvements royalistes qui pourraient avoir encore lieu en France. Le duc d'Orléans, après avoir résidé quelque temps à Naples, où il avait épousé une des filles du Roi Ferdinand,

revint en Angleterre se réunir à MONSIEUR.

Sur ces entrefaites, tout réussissait à l'heureux Bonaparte; la fortune semblait prendre plaisir à favoriser ses entreprises. S'étant décoré du titre d'Empereur, une partie de l'Europe n'avait pas fait de grandes difficultés pour le reconnaître.

Louis, réduit à la vie privée, dans un pays à demi barbare, paraît encore à Napoléon un ennemi plus redoutable que tous les potentats les plus puissants du continent. Il semble pressentir que l'astre alors éclipsé des Bourbons fera pâlir un jour son étoile, et la replongera dans ces abîmes du néant dont naguère elle était sortie. Il attache donc le plus grand intérêt à obtenir le désistement d'un Roi presqu'entièrement oublié dans un coin de l'Europe septentrionale, et fait proposer au réfugié de Mittau le trône de Pologne, ou le royaume d'Italie, s'il veut abdiquer en sa faveur le titre de roi de France. On connaît la belle réponse de Louis XVIII : refusant avec une noble dédain de telles offres, le Roi lui recommande avec ce ton majesteux d'un monarque qui donne

ses ordres à l'un de ses lieutenants, de faire le bonheur de ses peuples pendant tout le temps qu'il plaira à la Providence de lui en confier le soin.

Bonaparte ne pardonna jamais à l'illustre exilé cette supériorité accablante qu'il venait de prendre à son égard. Il exigea du cabinet de Saint-Pétersbourg l'humiliante obligation de refuser un asile hospitalier au plus noble des princes. Louis XVIII reçoit l'invitation de quitter la Courlande au milieu des plus grands froids d'un hiver rigoureux. Il ne forme aucune plainte : son âme royale ne cesse pas de receler l'espoir de jours plus fortunés; il prend le parti de se rendre en Angleterre, où se trouve son frère avec une partie de sa famille.

L'arrivée de cet hôte illustre devient un événement mémorable pour l'Angleterre. Les plus grands seigneurs disputent aux princes de la maison régnante l'honneur de recevoir le monarque français.

Louis XVIII était alors dans la force de l'âge; il formait son âme à l'école de l'adversité; il se regardait comme le dépositaire

de toute la gloire et même de la fortune de cette dynastie, dont les malheurs présents égalaient l'ancienne illustration.

« Auguste dynastie ! s'est écrié un des plus » brillants orateurs du siècle; l'antiquité » que son admiration eût rendue idolâtre, » n'eût pas manqué de l'appeler divine. Elle » eût consacré par des temples nombreux, » et par le culte le plus pompeux, une race » qui, commençant par un Roi brave et » prudent, et finissant par un martyr, a » compté, dans l'espace de neuf siècles, » trente-trois monarques, parmi lesquels on ne » trouve qu'un seul tyran; exemple unique » dans l'histoire du monde, et sujet éter- » nel d'orgueil pour notre patrie ! »

Louis XVIII pouvait-il se croire sans appui sur la terre, et sans ressources pour l'avenir, lorsqu'il réunissait autour de lui tant d'imposants souvenirs ? Les ombres à jamais vénérées de tous ces grands princes dont il descendait, ou dont il était le successeur, composaient autour de lui cette auguste phalange, à laquelle il confiait la défense de la couronne qui devait ceindre son front.

En vain l'univers en ruine s'écroulait autour de lui, on ne cessa jamais de le voir relevant sa noble tête au milieu de tous ces débris immenses, et déclarer à l'Europe étonnée qu'il était toujours *le Roi de France*. Obligé par les armes d'un ennemi victorieux à se refugier successivement à Coblentz, à Vérone, à Mittau, enfin en Angleterre, il refuse toujours de transiger sur ses droits; jamais il ne livre à la fortune qui le poursuit, les pénates de la France : car il espère que l'assistance du Dieu de Saint-Louis les lui fera reporter un jour dans le palais de ses aïeux. Annibal et Charles XII sont les seuls personnages historiques en qui l'on trouve quelque chose de cet héroïsme qui fait paraître l'homme supérieur aux sentiments vulgaires et aux faiblesses humaines. Un héros n'est pas toujours heureux, mais il triomphe de sa fortune lorsqu'il développe une âme que toutes les vicissitudes du sort ne peuvent briser. Charles XII, prisonnier des Turcs à Bender, est héroïque comme lorsque dans Varsovie il donne un Roi à la Pologne. Annibal, fugitif à la cour de Prusias,

est toujours l'implacable ennemi des Romains qu'il vainquit à Trasymène et à Cannes. Louis XVIII, ballotté pendant vingt ans d'exil en exil, et ne voyant devant lui aucune chance d'espoir, ne cesse pas de penser et d'agir en Roi de France; jamais il ne perd de vue le noble héritage de sa famille. Qu'il est sublime ce stoïcisme du prince français, qui, suivi d'un petit nombre des siens, rencontre un parti ennemi, et, recevant un coup de feu qui lui effleura le front, se contente de porter la main à sa blessure, et de dire avec calme et en souriant: Une ligne plus bas, et le Roi de France s'appelait Charles X!

En effet Louis XVIII, au milieu de toutes ses infortunes, dont les progrès des armées révolutionnaires semblaient chaque jour reculer le terme, ne perdait pas de vue ce beau royaume dont il espérait pouvoir un jour réparer les ruines; car il y conservait encore de nombreux partisans. La Providence semblait prendre soin elle-même d'entretenir toujours quelques étincelles de ce feu sacré de la fidélité qu'elle tenait en réserve

pour embraser un jour et faire écrouler l'édifice de l'imposture et de l'usurpation.

La Vendée étant soumise de vive force au régime républicain, les royalistes ne perdirent ni l'espoir ni le courage; ils se subdivisèrent sur plusieurs points en ces faibles détachements hostiles auxquels, depuis les dernières guerres d'Espagne, on donne le nom de *guérillas*; mais alors cette espèce de petite guerre intestine s'appelait *Chouannerie*, parce que les opérations et les courses de ces bandes particlles n'avaient lieu que la nuit. Le jour, les armes restaient cachées, et on se confondait avec le reste de la population.

CHAPITRE X.

Chouannerie en Bretagne et en Normandie. Événements mémorables qui amènent le retour de Louis XVIII en France.

Le principal foyer de la Chouannerie fut en Bretagne et en Normandie : MM. Frotté, Puisaye, Cormartin, en étaient les principaux chefs.

Commençant avec de brillants succès, elle parut porter ses vues plus loin même que l'ancienne Vendée; car elle fut sur le point de se rendre maîtresse des côtes de la Bretagne et de la Normandie. Assiégeant Granville, elle occupa Pontorson et Avranches, fit craindre pour Morlaix et Saint-Malo; mais son bonheur n'eut qu'un éclat passager.

La tentative sur Granville fut des plus malheureuses. C'est de cette époque que le parti royaliste cessa d'avoir sur pied aucun corps d'armée; toute résistance à force ouverte était devenue imprudente. Les royalistes se décidèrent à une guerre d'opinion qui pût miner lentement les bases de l'usurpation.

MM. Frotté et Cormartin établirent en Normandie le centre d'une correspondance active; aussi ne tardèrent-ils pas à donner une sérieuse inquiétude au premier consul. L'usurpateur, jaloux d'écarter toute apparence de guerre civile, crut que l'assassinat de ces deux chefs conviendrait principalement à ses intérêts. On leur fit proposer une entrevue; ils s'y rendirent avec la plus confiante simplicité, et ils y furent massacrés.

Le conseil de Louis XVIII avait cru prudent de faire rester un Bourbon sur le continent, et non loin des frontières de la France, afin d'avoir à s'offrir aux royalistes, si quelques chances permettaient une nouvelle levée de boucliers.

Bonaparte ayant cessé de garder aucune

mesure dans ses vues ambitieuses, crut que la mort d'un Bourbon ne laisserait plus aucun doute sur cette usurpation qu'il voulait consommer. On avait répandu le bruit que son intention était de reproduire le beau rôle de Monk, et de rétablir lui-même sur le trône la dynastie proscrite. Pour démentir cette assertion, qui ne pouvait que lui être honorable, il fit enlever le duc d'Enghien, qui se croyait en sûreté sur le territoire du grand-duc de Bade, alors en paix avec la France. On sait quelle fut la fin malheureuse de ce dernier rejeton d'une race de héros.

C'était en multipliant ainsi les attentats de la violence, que Bonaparte, lors même qu'il avait pris rang au nombre des souverains les plus puissants, étouffait dans leur naissance tous les mouvements qui pouvaient lui porter ombrage. Parmi les agents que les princes ne cessaient pas d'entretenir dans les provinces, se trouvait le comte d'Aché, noble breton, et officier distingué de l'ancienne marine royale. Les princes lui avaient donné pour arrondissement la

Basse-Normandie, qui ne cessait pas d'être intéressante par ses côtes maritimes. M. d'Aché, d'un génie aussi actif qu'audacieux, attira l'attention du gouvernement impérial; il lui parut d'autant plus à craindre qu'il avait des liaisons de parenté avec les plus considérables familles du pays. Napoléon attachait un si grand intérêt à le perdre sans faire aucun éclat, qu'il envoya sur les lieux un des premiers personnages de sa cour, qui consentit à se charger de l'office d'un espion. Il eut aussi mission d'acheter un traître et de payer un assassin. Une femme, déshonorant depuis bien des années le noble nom qu'elle portait, avait à Bayeux une liaison passagère avec le comte d'Aché; elle promit de le livrer. Le comte, trahi par sa maîtresse, est massacré la nuit, en pleine campagne, lorsqu'il cherchait à gagner le rivage de la mer pour s'embarquer.

Il ne se passa plus rien de remarquable jusqu'aux événements mémorables de 1814. Les Bourbons n'étaient pas oubliés; la tyrannie du gouvernement impérial, ne connaissant plus de bornes, se trouvait aigrie par la

guerre la plus malheureuse dont la France ait été affligée depuis le règne infortuné de Charles VI : l'ivresse de notre gloire militaire s'était évanouie ; tous les souvenirs et tous les vœux se dirigeaient vers ces princes dont l'administration paternelle avait fait de si généreuses concessions aux libertés nationales, et s'était toujours montrée si avare du sang français. On commença à se flatter de l'espérance de se délivrer d'un tyran odieux dont le sceptre de fer déchirait le sein de tant de familles, et pesait sur tous les intérêts. Ce fut du midi que se firent entendre de courageux gemissements sur la douloureuse position où se trouvait la France. Un citoyen de Bordeaux, membre du Corps législatif (M. Lainé), osa mesurer l'étendue de nos sacrifices, et réclamer hautement le rétablissement des libertés publiques. Enfin le 12 mars, Bordeaux, cette fidèle cité, donna l'exemple à la France, en invoquant courageusement les auspices de la monarchie légitime. Se déclarant affranchie de l'autorité du Tyran, elle prit la résolution d'envoyer en Angleterre ses principaux magistrats auprès

de Louis XVIII, pour lui offrir les vœux de tous ses habitants et réclamer son retour.

On ne peut attribuer à une impulsion étrangère ce noble élan de la fidélité : il semblait que, dans l'abîme où nous nous trouvions, un roi seul pouvait encore sauver la France; ce n'était que d'un Bourbon qu'elle espérait des consolations au milieu de toutes ses angoisses, dont elle ne pouvait voir le terme sous le gouvernement militaire qui la désolait et la dépeuplait depuis de si longues années. « Les fonctions attachées au titre de » roi, dit M. de Chateaubriand, cet éloquent » écrivain que nous avons déjà cité, sont si » connues des Français qu'ils n'ont pas be- » soin de se les faire expliquer. Le souvenir » de l'ancienne France, la religion, les » antiques usages, les mœurs de la famille, » les habitudes de notre enfance, le berceau, » le tombeau, tout se rattache à ce nom » sacré du roi : il n'effraye personne, au » contraire, il rassure. Le roi, le magistrat, » le père, un Français confond ces idées; » il ne sait ce que c'est qu'un Empereur; » il ne le connaît pas; il ignore la nature, la

» forme, la limite du pouvoir attaché à ce
» titre étranger; mais il sait ce que c'est
» qu'un grand monarque, descendant de
» Saint-Louis et d'Henri IV. C'est un chef
» dont la puissance paternelle est réglée par
» des institutions tempérées par les mœurs,
» adoucies et rendues excellentes par le
» temps, comme un vin généreux, né de la
» terre de la patrie, et mûri par le soleil
» de la France. »

Telles furent les idées qui se présentèrent aux esprits, lorsque les alliés, ayant triomphé de la fortune militaire de Napoléon, entrèrent en vainqueurs dans sa capitale. Ce fameux conquérant, dont on avait élevé la gloire au-dessus de celle de nos plus grands monarques, fit subir à la France un affront que, dans l'espace de quatorze siècles, elle n'avait éprouvé qu'une seule fois sous le régne d'un roi imbécile. Paris vit dans ses murs une armée étrangère que le sort des combats y avait amenée des rives du Danube et du Volga.

Ce ne fut point sur les pas de nos princes qu'un ennemi victorieux fit son entrée dans le Louvre. Les souverains paraissaient en-

tièrement les avoir oubliés. A Châtillon, ils avaient traité de bonne foi avec Bonaparte. A peine permit-on à Monsieur de suivre presque seul, et de très-loin, les armées envahissantes. Monseigneur le duc d'Angoulême n'était reconnu que comme volontaire à l'armée du duc de Wellington. A Jersey, Monseigneur le duc de Berry sollicitait en vain la faveur d'être jeté avec deux seuls aides-de-camp sur les côtes de France.

Le prodige de la restauration s'opéra donc par la voix du peuple. Les acclamations de Paris retentissant dans toutes les provinces, s'élevèrent vers le magnifique Alexandre pour lui demander le retour des Bourbons et la déchéance du tyran. L'empereur de Russie et ses puissants alliés ne purent résister à de si vives instances.

Bonaparte fut effrayé de ce soulèvement général. Se trouvant à Fontainebleau, encore à la tête d'une armée nombreuse, il pouvait tenter la fortune, ou périr avec gloire sous les débris du trône qu'il avait si long-temps occupé. Mais son âme fière jusqu'à l'arrogance, dans le sein de la prospérité, n'avait

aucune force contre les périls personnels qui menaçaient son existence. Il déserta l'empire comme il avait abandonné son armée en Egypte, en Espagne et en Russie. Il signa, au milieu de son camp, l'acte authentique de son abdication.

Les Français, libres du serment que leur avait imposé la force des circonstances, ivres de joie et d'espérance, purent se précipiter entre les bras de leurs princes légitimes. Que de douces larmes fit couler le miracle inespéré de la restauration!

C'est ici que nous devons admirer la conduite généreuse et paternelle d'un prince français, qui, après vingt ans d'exil, rentre dans l'antique héritage de ses pères.

« Qu'est-ce que le roi trouva en arrivant? » pour citer une dernière fois M. de Chateaubriand. Quatre cent mille étrangers » dans le cœur de la France; des armées » désorganisées et sans solde depuis plusieurs » mois; plus de trente mille officiers qui » avaient droit à un traitement et à des ré- » compenses; quarante mille prisonniers prêts » à rentrer dans leur patrie, et à augmenter

31946

» l'embarras du moment; une constitution
» à faire, des craintes à calmer, des espé-
» rances à remplir, des partis en présence,
» et tous les éléments de la guerre civile. Il
» paraissait sage à quelques personnes que
» le Roi, au milieu de tant de difficultés,
» ne connaissant ni le terrain sur lequel il
» marchait, ni l'état des opinions, ni le
» caractère des hommes en France, inconnu
» lui même à son peuple, il paraissait sage,
» disons-nous, que le Roi se conservât au-
» près de lui une force étrangère : le Roi re-
» jeta noblement cette idée. Une paix hono-
» rable fit sortir les alliés de la France; il ne
» nous en coûta ni contributions, ni places
» fortes; nous conservâmes nos anciennes
» frontières, et même nous nous agrandîmes
» du côté de la Savoie; les monuments des
» arts nous restèrent; tout cela fut le fruit de
» l'estime des alliés pour le Roi. Une Charte
» assura nos droits politiques. Bientôt cette
» armée si embarrassante pour nous, a vu
» son arriéré acquitté. Les propriétés furent
» garanties; personne n'a été ni inquiété
» ni persécuté dans son opinion; aucune

» prison ne s'est ouverte, sinon pour rendre » la liberté à quelques victimes. » Enfin, pour finir cet exposé par une belle expression de CHARLES X : *Il n'y eût en France qu'un Français de plus.*

Le sénat, qui vota la déchéance de Napoléon, le lendemain même de la capitulation de Paris, publia presqu'aussitôt une nouvelle constitution; on avait l'habitude d'improviser une constitution comme un pamphlet. Mais Louis, dans l'exil, avait refusé toute concession sur ses droits : en remontant sur le trône, il voulut bien amnistier la révolution, adopter même celles de ses innovations qui lui parurent d'équitables garanties pour les libertés publiques; mais il rejeta avec la plus noble énergie tout ce qui pouvait porter atteinte à la prérogative législative du monarque. Pouvait-il reconnaître une puissance qui eût le droit de lui imposer des lois d'après lesquelles il devait gouverner ses peuples? Il retira donc vers lui tous les rayons qui, en 1789, avaient été distraits de la sphère de la royauté; ce fut tout ce qu'il enleva à la révolution. Mais, dans la

Charte octroyée de sa pleine puissance, il consacra la plupart des principes de nos dernières constitutions. Le sénat prit seulement la dénomination de chambre des pairs. Louis XVIII, plus populaire que la démocratie même, abolit pour toujours le principe de la confiscation, dont la révolution, essentiellement spoliatrice, avait abusé avec tant d'impudence.

Le retour de Bonaparte et les événements honteux du mois de mars 1815, interrompirent un ordre de choses qui venait de rouvrir pour la France toutes les sources de la prospérité.

Nous ne parlerons pas de ce qu'on appèle la *seconde restauration*; car cette éclipse que subit encore la royauté fut d'une si courte durée, qu'on peut la regarder comme un simple accident. Le Roi n'avait pas cessé de régner sur nos affections : son esprit même était en quelque sorte présent dans nos institutions : la révolte n'était que dans l'armée. L'apparition de celui qui fut si long-temps son chef, la fit revenir à ses anciens prestiges de gloire militaire. Mais ce rêve révolutionnaire

s'évanouit à Waterloo; et Louis, avec une magnanimité qu'admirera la postérité la plus reculée, revint en rapportant à son peuple les même lois généreuses. Il ne cessa de voir, dans les Français, des enfants dont il partagea l'affliction et les sacrifices.

Mais les alliés revenaient avec des dispositions plus sévères; Louis devint alors notre intercesseur. Avec quel noble courage ne s'offrit-il pas aux vainqueurs irrités pour fléchir leur rigueur, et ne présenta-t-il pas sa personne royale à leur vengeance, lorsqu'il crut ne pouvoir la désarmer!

Jai passé sous silence les opérations militaires de 1814 et de 1815, qui firent perdre à la France révolutionaire toutes ses conquêtes, et écrouler pour toujours le trône d'un usurpateur que Dieu avait rendu l'instrument de ses terribles vengeances. Ces évènements appartiènent à l'histoire de la révolution qui n'entre pas dans le plan de cet ouvrage.

La campagne de 1815 ne dura qu'une semaine. Les hostilités commencées le 16 juin, étaient terminées le 20. Dans ce court espace

de temps, deux grandes batailles furent livrées : celle de Ligny et celle de Waterloo. La première, gagnée le 18 par l'usurpateur, menaça l'Europe de voir rouvrir ses anciens abîmes. Mais l'armée prussienne, quoiqu'ayant cédé au choc impétueux de Napoléon, loin d'être écrasée, offrait un puissant renfort à l'armée de Wellington qui n'était pas encore entamée. Une action décisive eut lieu à Waterloo. Napoléon, malheureux depuis qu'il avait été poussé des bords de la Bérésina jusqu'au-delà du Rhin, avait cessé d'être ce grand capitaine dont la fortune justifiait l'audace. Il ne se montra dans cette mémorable journée qu'un aventurier conduit par le désespoir. En quelques heures, il perdit et sa réputation et son existence politique.

L'œuvre de la restauration que cette crise momentanée avait interrompue ; fut conduite par les princes alliés à son heureuse fin. Le nouveau système du continent put s'asseoir sur les bases que venait de lui donner le congrès de Vienne.

C'est alors que commence ce nouveau droit public d'après lequel l'Europe se gouverne

depuis dix ans. Il devient donc essentiel de présenter l'aperçu historique de ce congrès de Vienne où la Sainte-Alliance a puisé les principes qui ont servi à son organisation, et qui sont encore aujourd'hui sa règle fondamentale.

Le lecteur accueillera peut-être avec intérêt quelques observations sur ces assemblées politiques qu'on appèle aujourd'hui *Congrès*, et auxquelles on donnait le nom de *Conciles* dans les premiers temps du moyen âge.

RÈGNE DE LOUIS XVIII,

SECONDE SECTION,

DE 1814 A 1815.

CHAPITRE XI.

Congrès des Rois à Vienne, et des Congrès en général.

L'ÉPOQUE dont nous sommes les contemporains est unique dans les fastes des nations. L'âge d'or de l'histoire nous représente bien les rois de l'Orient se réunissant souvent entr'eux, pour célébrer en commun de grandes solennités; mais les fêtes les plus splendides annonçaient leur réunion; il n'y était question que de divertissemens, les princes se proposaient des énigmes, ou se dispu-

taient un noble prix dans de magnifiques tournois : aujourd'hui les maîtres de la terre quittent leurs capitales, traversent d'immenses étendues de pays, pour délibérer entr'eux sur les moyens d'extirper les germes d'une guerre prête à renaître; les mystères de la politique ne renferment plus que le secret du bonheur des peuples, parce que les peuples se trouvant heureux, ne sont plus tentés de troubler la tranquillité de ceux qui les gouvernent.

L'expérience des derniers événements a convaincu l'Europe que les diverses monarchies ont des limites qu'elles ne peuvent plus impunément franchir, et dans lesquelles la réaction du sort des armes finit toujours par les faire rentrer.

Les princes du continent ayant tour-à-tour éprouvé toutes les vicissitudes de la fortune, ont senti que leur principal intérêt aujourd'hui était d'affermir sur ses bases antiques cette belle Europe, qui se sent encore agitée à la suite de tant de bouleversements; et c'est du sein de ces dangers, toujours menaçants, que s'est formée cette fédération connue sous le nom de Sainte-Alliance, dont la juris-

diction embrasse les intérêts de [illegible] continent.

Afin de se faire une idée plus nette des opérations qui sont particulières à chacun de ces congrès, depuis celui de Vienne en 1815, jusqu'à celui de Vérone, il faut jeter un coup-d'œil sur ce qui tenait à la politique générale du continent dans les temps qui précèdent l'époque présente.

L'état actuel de l'Europe ne ressemble en rien à ce qu'on appèle son moyen âge, qui commence à la dissolution de l'empire romain, et finit au règne de Charles VIII. Cette enfance a été longue, elle remplit un intervalle de neuf siècles; cependant, à l'exception de la Prusse, tous les cadres politiques existaient à-peu-près avec les mêmes dimensions qu'aujourd'hui. L'Angleterre, la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, formaient dans notre hémisphère européen autant de zones particulières.

L'Angleterre était la seule contrée qui fût réunie sous la domination immédiate de son prince; mais ses divisions intestines l'empêchèrent long-temps de constituer en Europe

une puissance prépondérante. Tous ses moyens de force n'avaient qu'un objet, celui de se maintenir dans les provinces françaises que des droits d'héritage ou de conquête lui avaient fait acquérir ; cependant on ne peut disconvenir que l'Angleterre précéda tous les autres Etats dans la science de l'économie politique ; la première, elle eut un système de finances méthodiquement réglé par sa Chambre des communes.

La France, jusqu'au 15e siècle, ne fut qu'un assemblage informe de petits Etats indépendants les uns des autres ; ils paraissaient tous soumis à un même souverain, qu'ils regardaient comme le premier d'entr'eux ; mais ils en étaient les éternels ennemis, et le roi de cette vaste monarchie trouvait dans un seigneur du Puiset ou dans un vidame de Chartres des adversaires en état de lui tenir tête.

L'empereur d'Allemagne, en portant pour emblême le globe du monde entre les mains, n'avait pas, comme chef de l'Empire, un seul village pour domaine, et une seule cohorte à sa disposition. Des villes se gouvernant

elles-mêmes se permettaient quelquefois de garder comme prisonnier l'héritier des Césars; sa mise en liberté était l'objet d'une capitulation bien en règle. L'Empire s'aperçoit à peine de cette humiliation qu'on faisait subir à son chef; trente ou quarante souverains, sous des titres différents, régnaient dans les divers districts de l'Allemagne, sans trop s'inquiéter du chef impérial, à qui ils prodiguaient les titres de la toute-puissance, mais en lui contestant l'exercice de la plus mince prérogative.

Depuis que l'Italie, réunie en une seule masse de puissance, avait imposé au reste de l'univers le joug de sa domination, la dissolution de son empire l'avait frappée d'une espèce de réprobation politique dont elle n'a jamais pu se relever. Après avoir commandé à toutes les nations, sa destinée lui réservait d'avoir toujours des étrangers pour maîtres: autrefois la pépinière ou l'école des plus fameux guerriers, elle n'est plus maintenant qu'un champ de bataille, où, de toutes les parties de l'Europe, on vient se disputer le droit de partager ses provinces, et de lui donner des

lois. Elle a semblé, pendant de courts intervalles, avoir quelques ressouvenirs de sa grandeur passée, et son impatience à supporter la domination des Allemands a paru s'élever jusqu'à l'énergie; mais cet accès de patriotisme n'a pas tardé à s'évanouir. L'Italie est encore aujourd'hui l'apanage de la puissance que le sort des armes a rendue prépondérante: ainsi, subissant l'influence française sous le victorieux Napoléon, elle est devenue, pour l'Autriche, le prix des heureuses campagnes de 1814 et de 1815.

L'Espagne était, dans les temps du moyen âge, à-peu-près comme l'Italie; mais toutes ses subdivisions portaient le titre de royaume. Occupée, pendant des siécles, à chasser de son territoire les Maures, auxquels il n'avait fallu qu'une seule campagne pour s'y établir, elle resta long-temps comme étrangère au reste de l'Europe. Tous ces royaumes étant réunis en une seule monarchie, sous Ferdinand et Isabelle, elle devint jusqu'à Philippe II la puissance la plus formidable du continent; mais, ayant perdu l'héritage de l'ancienne maison de Bourgogne,

et ne conservant plus qu'un pied en Italie sous la protection de l'Autriche, elle est descendue au rang de puissance du second ordre.

Pendant cette époque dont nous venons de parler, la diplomatie n'existait pas, d'après la signification moderne attachée à ce mot : je veux dire qu'on ne connaissait pas encore cette politique générale du continent, à laquelle l'art du négociateur cherche à rattacher la politique particulière de chaque Etat. Toutes les contrées, morcelées dans une infinité de parties qui se subdivisaient encore entr'elles, n'étaient occupées que du mouvement de tous ces atomes de puissances qu'elles renfermaient en leur sein.

Il y avait cependant une souveraineté dans l'Europe, qui s'élevait au-dessus des autres monarchies, c'était celle du Pape, vicaire de Dieu sur la terre, et qui en exerçait les prérogatives temporelles. Toutes les couronnes semblaient relever du Saint-Siège, et les plus grands princes, en présence du Pape, ne paraissaient que des vassaux à côté de leur suzerain; les empereurs mêmes se faisaient

un honneur de lui tenir l'étrier lorsqu'il montait à cheval. Tout ce qui se rattachait à la politique générale était concentré dans la cour pontificale : aussi les *Congrès* étaient des *Conciles*, où les Papes décidaient des rapports des princes entr'eux, et se rendaient arbitres absolus de leurs différends. Cette politique générale avait naturellement la religion pour base ; aussi tous ses mouvements extérieurs se dirigeant contre les infidèles, tendirent long-temps à la conquête ou à la conservation de cette Palestine qui avait été le berceau du Christianisme.

Telle fut l'origine des croisades, dont les Papes furent les moteurs, et dont ils commandèrent les armées par leurs lieutenants. Ces confédérations belliqueuses ne ressemblaient pas à ces ligues de la politique moderne : chaque royaume n'avait pas à fournir un contingent régulier ; mais la population affluant par myriades de toutes les contrées, se réunissait sous les drapeaux de la croix, ayant pour généraux les moines ou les évêques qui l'avaient entraînée par la véhémence de leurs prédications.

Lorsque l'expérience eut démontré l'inutilité des croisades, l'influence du Saint-Siège agit davantage sur la politique extérieure des divers Etats de l'Europe. Rien ne ressemble plus à nos congrès que le concile de Constance, où se trouvaient en personne l'empereur d'Allemagne Sigismond, le roi de Bohême, la plupart des électeurs de l'Empire, et les ambassadeurs de France, d'Angleterre et des autres puissances : c'est ce qui lui donna un extérieur profane. Aussi la perfidie philosophique se plaît à confondre aujourd'hui ce qui en constituait la partie spirituelle, comme les légats, les cardinaux et les évêques, avec ce qu'on peut en regarder comme la partie séculière. Les princes qui y assistaient y donnèrent des fêtes brillantes; mais les Pères du concile n'en gardèrent pas moins toute la gravité de leur saint caractère.

La diplomatie, d'après l'idée moderne qu'on y attache, ne remonte pas au-delà du règne de notre Charles VIII; c'est environ un demi-siècle après le concile de Constance.

Jusques alors les nations n'avaient pas eu de guerre entr'elles; elles étaient occupées

de la lutte permanente entre les factions qui les agitaient. Les différends de l'Angleterre avec la France tenaient à ces obligations féodales qui existaient entre les deux Etats; l'occupation militaire de l'Italie par les Allemands était l'effet de ces droits de souveraineté directe que réclamaient les princes germains qui, transportant l'ombre de l'empire romain sur les rives barbares du Danube, se croyaient très-sérieusement les légitimes héritiers des Césars.

Charles VIII fut le premier roi de la troisième race, qui porta la guerre au-delà de ses frontières, et tenta de réunir à sa couronne de nouveaux royaumes : son expédition de Naples fit une révolution dans la politique de l'Europe. Louis XII et François Ier succédèrent à ses vues ambitieuses. Dès-lors on vit naître ces ligues formées pour établir une espèce de balance politique entre les princes : les plus faibles se réunirent contre celui dont ils avaient à combattre les prétentions ambitieuses.

Tels sont le principe et l'objet de la politique des Etats jusqu'alors étrangers

entr'eux, cherchant à se prêter une force mutuelle contre des prétentions devenues inquiétantes. Cette science de la diplomatie tient aux passions les plus délicates et les plus actives du cœur humain. Nous ne pouvons dissimuler que la finesse ne s'y confonde avec la duplicité, et que la mauvaise foi ne s'y fasse quelquefois une gloire nationale de son impudence, parce que l'intérêt de la patrie en est le prétexte. Quoique cet art fût encore dans son enfance sous Ferdinand d'Aragon, cependant nous voyons que ce rusé prince y montra l'esprit le plus délié; il s'y joua de la bonne foi de notre Louis XII, que la voix unanime de la France a surnommé *le Père du Peuple*. Toujours en négociation ouverte, l'Aragonais, son rival, eut l'avantage sur lui, parce que Louis XII croyait que la bonne foi avait son sanctuaire prévilégié dans le cœur des rois.

L'art des coalitions fit des progrès rapides, et devint dès son principe un puissant contre-poids contre l'audace du génie des conquêtes. La ligue d'Inspruck fut l'écueil de la fortune militaire de Charles-Quint. La

France en était l'âme, et François I.er sut s'y venger habilement de la malheureuse journée de Pavie.

CHAPITRE XII.

Changements qui s'opèrent dans l'économie politique des États et dans leurs rapports extérieurs. Le système des Congrès prend une forme régulière.

Lorsque des rapports généraux commencèrent à s'établir entre les diverses puissances, il se fit une autre révolution dans leur administration intérieure. Ce qu'on n'avait pas encore connu jusqu'alors, il y eut des finances publiques et un état militaire permanent. Auparavant, les rois vivaient du revenu de leurs domaines privés, et les guerres se faisaient avec des milices, dont la convocation avait une cause déterminée. L'objet rempli, elles se débandaient sans attendre même

l'ordre du prince. Aussi, à la suite de la plus heureuse campagne, le vainqueur se trouvait sans armée, et dans l'impuissance de poursuivre ses avantages.

Charles VII et Louis XI, sentant la nécessité de se mettre en position contre les menées de leurs vassaux, qui étaient devenus si redoutables, eurent un corps d'hommes-d'armes toujours à leur disposition. Pour subvenir aux frais de cet état militaire, ils établirent, d'une manière fixe, sous le nom de *taille*, une contribution publique qui, de règne en règne, s'accrut successivement. Cet exemple de la France fut assez généralement suivi par les autres monarchies : il est curieux d'en suivre la progression jusqu'à nos jours.

Par *taille* nous entendrons toute capitation ou cotisation personnelle. Charles VII, qui le premier l'établit, ne la fit pas excéder un million sept cent mille livres : c'était pour subvenir à ses compagnies d'ordonnances. Louis XI, qui eut besoin d'un plus grand nombre de troupes réglées, l'augmenta jusqu'à quatre millions cent soixante-un mille

six cent dix-neuf francs. Charles VIII ne l'augmenta pas : le pillage de l'Italie, et particulièrement du royaume de Naples, subvint aux frais de ses brillantes expéditions. Louis XII, qui était si économe des trésors de son peuple, malgré ses guerres longues et souvent malheureuses, n'excéda jamais cette somme. Le prodigue et belliqueux François I.er lui fit prendre un rapide accroissement ; car, à la mort de ce prince, le montant de la taille était de quatorze millions quarante-quatre mille cent quinze francs. Henri II, son fils, d'un caractère sévère et porté à l'économie, la réduisit à douze millions quatre-vingt-dix-huit mille cinq cent soixante trois francs.

La réduction fut encore plus forte sous les deux règnes suivants. La France, alors livrée à ses dissensions religieuses, diminua beaucoup son état militaire ; car, sous Charles IX, la taille ne fut que de huit millions six cent trente-huit mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit francs. Le règne de Henri III fut celui des fureurs civiles, des dissipations les plus scandaleuses. Le prince avait ses mignons à

enrichir, et les principaux factieux à gagner : aussi laissait-il les uns et les autres puiser à pleines mains dans les trésors de l'Etat. Alors la taille fut portée à trente et un millions six cent cinquante-quatre mille quatre cents francs.

Le sage Henri IV rétablit l'ordre dans ce chaos ; il trouva le moyen de fortifier et d'approvisionner ses places, de garnir ses arsenaux, en se contentant de seize millions, année courante : on ne connaissait pas alors ces nombreuses forces militaires tenues sur pied en temps de paix.

Après le traité de Vervins, Henri avait licencié ses troupes. La dernière année de son règne, il se préparait à prendre part aux différends que faisait élever la succession des duchés de Clèves et de Juliers : il voulait profiter de cette occasion pour porter un coup décisif à la maison d'Autriche, dont il avait toujours conservé l'envie de se venger. Il ne fut pas question de mettre plus de soixante mille hommes sur pied : ces forces alors paraissaient immenses. Quarante millions, fruit de dix années d'économie,

étaient en réserve dans la Bastille, pour en faire les frais. Actuellement, quarante millions ne sont plus qu'une bagatelle dans nos budgets modernes, et soixante mille hommes ne forment pour ainsi dire aujourd'hui qu'un camp volant.

Nous ne suivrons pas la progression de ce développement de forces et de finances qui, depuis le 17.e siècle, est devenu général pour toutes les puissances. Louis XIV surtout a établi le système d'avoir, même en temps de paix, des armées aussi nombreuses que pouvait en entretenir l'empire romain sur toute la ligne de ses immenses frontières. Les puissances en rapport de rivalité avec la France furent obligées de faire le même effort : de là cet énorme abus des anticipations, auquel les Etats de l'Europe doivent le fléau toujours croissant et toujours dévorant de la dette publique. Il ne faut pas perdre de vue qu'avant Henri IV, il n'y avait pour la plupart des royaumes de l'Europe, qu'une marine marchande, qui ne coûtait rien à l'État : et cet objet, pour la France, est aujourd'hui de soixante-trois millions par année.

Il faut ajouter une dette annuelle qui, sous diverses dénominations, s'élève à près de trois cents millions. Quelle différence avec les seize millions d'Henri IV ! Dans les temps où se développa le système politique du continent, on opérait de grandes choses avec de bien faibles moyens. Gustave-Adolphe conquit l'Allemagne, et fut sur le point d'accabler la maison d'Autriche; cependant il n'eut jamais plus de cinquante mille hommes sous les armes. Notre cardinal de Richelieu, qui était l'âme de cette ligue redoutable qui se proposait de changer la face politique de l'Europe, n'eut pas à dépenser en subsides plus d'un million par mois.

Alors la diplomatie, si avare d'hommes et d'argent, était prodigue du temps; car elle employa dix années au congrès de Munster et d'Osnabruck, qui fixèrent, sur la garantie absolue de la France et de la Suède, la constitution de l'Empire, et les droits des divers Etats de l'Europe.

Sous Louis XIV, la diplomatie devint plus impétueuse dans ses mouvements. On passa cependant encore deux ans à négocier

à Utrecht; mais on avait des questions si délicates à agiter, et des prétentions si exigeantes et si impérieuses à combattre! l'Angleterre seule voulait la paix, tandis que ses alliés, fiers de leurs précédentes victoires, s'obstinaient à la guerre.

Jusqu'à Louis-le-Grand, la politique de l'Europe avait été dirigée contre l'inquiétude qu'inspirait la maison d'Autriche, réunissant, alors dans ses domaines, l'Autriche, la Bohême, les Pays-Bas, la Péninsule hispanique, Milan, et le royaume des deux Siciles. Mais bientôt après les puissances européennes eurent à se liguer contre la France, qui, partout victorieuse, était devenue menaçante pour l'indépendance des autres États. Dans les précédentes confédérations contre la maison d'Autriche, la France était devenue le point où se réunissaient les espérances de l'Europe, et la Suède venait à sa suite dans cette confédération militaire. Plus tard, ce fut sous les auspices d'un simple stathouder de Hollande qu'on se coalisa contre la puissance formidable de Louis XIV. Lorsque le stathouder fut devenu roi d'Angleterre, par

la révolution de 1688, la coalition devint plus active, et ses efforts finirent par arrêter enfin les mouvements ambitieux de la France.

Mais, à la paix d'Utrecht, l'Angleterre saisit d'une main ferme la balance de l'Europe, et elle a conservé jusqu'au temps présent cette influence prépondérante qui l'a rendue le centre de toutes les négociations et de tous les mouvements des divers cabinets. Aussi la cour de Saint-James intervint-elle comme arbitre suprême dans toutes ces réunions politiques où s'agitent les importantes et délicates questions sur l'indépendance des Etats et la garantie des principes monarchiques.

C'est en Angleterre que s'étaient, en quelque sorte, réfugiées les libertés de l'Europe, lorsque les armées conquérantes de Napoléon couvraient la surface de l'Europe, et en occupaient successivement toutes les capitales. Aussi, ne doit-on pas être surpris de lui voir jouer le principal rôle dans ces congrès qui ont eu lieu depuis 1814.

Dans aucune des époques de l'histoire,

nous le répétons, ces grandes assemblées politiques n'ont été aussi fréquentes : c'est que jamais il n'exista parmi les rois une fraternité aussi intime. Tous leurs efforts et toutes leurs pensées ont pour unique objet de se tenir unanimement sur la défensive, contre une révolution qui a tout bouleversé autour d'eux, en renversant plusieurs trônes, et faisant chanceler les autres. Les congrès de nos derniers temps ont donc eu pour unique objet le rétablissement de la paix parmi les peuples que les derniers reflets de la révolution agitent encore.

A Vienne, on s'est réuni pour régulariser la forme politique que la dissolution de l'empire de Napoléon venait de faire prendre à l'Europe. A Carlsbad, on a pris des mesures pour la surveillance de ces réunions secrètes qui menaçaient de troubler la tranquillité de plusieurs contrées de l'Allemagne. Le congrès d'Aix-la-chapelle a décidé la généreuse émancipation de la France. A Tròppau, dont le congrès s'est continué à Laybach, les princes se sont abouchés pour se communiquer mutuellement l'inquiétude

que leur inspiraient les révolutions de Naples et de Turin.

Enfin, à Vérone, ils se sont réunis pour prendre une décision solennelle et décisive sur les affaires de l'Orient, et sur l'intervention armée que réclamait la situation de la Péninsule espagnole.

L'esprit de toutes ces assemblées nous paraîtra toujours se lier à l'intérêt général de l'Europe; mais nous verrons aussi successivement se développer l'intérêt qui se trouve particulier à chaque puissance. Les nuances entre les divers cabinets nous paraîtront plus distinctes en 1822 à Vérone, qu'à Vienne en 1815. La fraternité entre les rois sera toujours la même; mais l'union des cabinets ne sera plus aussi intime.

Tant que Napoléon a vécu, on n'a pas cessé de le craindre. La terreur qu'il inspirait a toujours dominé toutes les considérations politiques; mais ce fantôme d'épouvante ayant disparu, les divers cabinets semblent se rapprocher davantage des mouvements qui leur sont particuliers.

CHAPITRE XIII.

Congrès de Vienne. (*Mars* 1815.)

Le congrès de Vienne a eu pour objet ces grands résultats produits par la révolution militaire et politique qui s'était opérée en Europe. L'empire colossal de la France, commencé sous les auspices de la république par l'audace de Napoléon, avait été détruit dès que cette audace avait cessé d'être favorisée par les chances de la guerre. A force de tenter le sort des armes, on finit par en éprouver les vicissitudes.

Napoléon ne savait que brusquer les événements par la force de ses innombrables bataillons; il se fit un héroïsme qui coûtait à sa nation 300 mille hommes par an. La France

put faire long-temps cette dépense de population : les souverains de l'Europe reculèrent d'épouvante devant cet océan de sang humain, qu'un autre Gengiskan faisait couler sous leurs yeux. Tous parurent inhabiles dans ce nouvel art de faire la guerre à coups redoublés de bataillons; ils préférèrent céder au torrent. Quelque riche que soit un prodigue, il trouve là fin de ses richesses : ainsi, la population militaire de Napoléon se trouvant épuisée, l'héroïsme s'évanouit, la magie de la victoire disparut, et dès les premiers revers, il ne resta rien de tant de provinces conquises. La France, qui n'était plus en quelque sorte qu'une province de ce vaste empire, rentra dans ses anciennes limites, et reprit sa forme monarchique, sous le gouvernement de cette royale famille en possession du trône depuis plus de huit siècles. Mais d'autres contrées avaient entièrement perdu leur existence politique : pour les recréer, il aurait fallu remuer le sol entier de l'Europe : on voulait donc en adapter les ruines au système qui venait de se former. Les républiques de Venise et de Gênes avaient disparu

de la carte de l'Europe; les électorats ecclésiastiques étaient devenus des départements français; il en était de même de la Hollande, des Pays-Bas, des villes anséatiques, des Etats du Piémont et des domaines de l'Eglise. La Prusse avait perdu une partie de ses possessions; et ses dépouilles, avec la Hesse et le Palatinat, avaient formé ce royaume de Westphalie dont le conquérant avait doté un de ses frères. Un royaume dans l'Italie septentrionale avait pris la place de la monarchie du Piémont. L'empire d'Allemagne avait reçu la dénomination vague de *confédération du Rhin*, pour subir le joug d'un protectorat étranger; il n'était pas jusqu'aux ligues helvétiques qui n'eussent changé de forme.

Enfin le Dieu de qui seul découlent le bonheur et la paix, ayant voulu prendre en pitié les longues humiliations de l'Europe, avait retiré son appui à ce soldat qu'il avait envoyé, dans sa colère, pour être le fléau des nations. Dès-lors ce robuste guerrier a paru sans force. Les combats qu'il a livrés sont devenus autant de revers; craignant

même pour ses jours, il a crié *merci* à ceux qu'il avait tant de fois vaincus, et s'est fait leur captif.

L'édifice politique de Napoléon étant renversé, l'Europe fut couverte de ses débris; les rois ses vainqueurs se réunirent pour relever ses vastes décombres, et les faire servir à la reconstruction d'un nouvel ordre de choses.

Ce fut dans un système d'équilibre sagement établi, que les principales puissances cherchèrent leur garantie contre les tentatives d'un nouveau conquérant. Les vainqueurs parurent oublier leurs droits, pour sacrifier toutes les considérations particulières à celles de la politique générale. Le congrès de Vienne ne s'écarta, dans aucune de ses opérations, de l'objet important de rendre désormais impossible le retour de Napoléon à la suprême puissance; et si ce fatal évènement trompait toutes les conjectures, de régulariser tous les moyens d'une résistance efficace. C'est même d'après cette hypothèse que le congrès adopta pour principes :

1.° De remettre l'Allemagne à l'abri de

nouveaux actes de suprématie de la part de la France. On voulut alors anéantir ce qui restait encore du fameux traité de Westphalie, où les intérêts des divers princes de l'empire germanique avaient toujours été placés sous l'arbitrage spécial de la France:

2.° De tenir en réserve les territoires vacants, comme un fonds commun dans lequel on trouverait les indemnités qui pourraient entrer dans les convenances du nouveau système:

3.° De rétablir ainsi, autant que possible, chacun dans ses possessions, en n'exigeant que les sacrifices commandés par le bien général:

4.° De prendre pour base des restitutions, la légitimité considérée comme le principe réparateur de l'ordre si long-temps violé en Europe.

Nous allons maintenant rappeler quelle fut l'attitude de chaque puissance au congrès.

LA FRANCE.— La France désarmée, se trouvait dans une position délicate en présence de l'Europe tout entière réunie sous les armes, aigrie par ses anciens revers, et devenue

menaçante, parce que son triomphe récent lui donnait les moyens de se venger.

La France, quoique comprise dans cette alliance intime qui venait de se former entre les hautes puissances, ne pouvait que s'y tenir en dehors, n'ayant que des rapports passifs. En effet, existe-t-il une action réciproque dans les droits ou les concessions, lorsque l'une des parties contractantes ne peut pas disposer librement de tous ses moyens, tandis que les autres ne rencontrent aucun obstacle dans leurs vues?

Tel était précisément l'état où se trouvait la France. Une nécessité supérieure a dû diriger tous ses mouvements, et servir de base à tous ses principes. Elle se trouvait représentée au congrès par le Prince Talleyrand-Périgord, qui long-temps à la tête de la politique de l'Europe, en connaissait tous les ressorts. La grande part qu'il avait eue dans la restauration des Bourbons, l'avait rendu un personnage considérable aux yeux de son prince, et lui donnait la plus haute importance auprès des autres monarques. Il fallait toute l'habileté d'un tel négociateur

pour couvrir la faiblesse à laquelle des circonstances extraordinaires venaient de réduire la France, naguère si formidable. Un politique aussi consommé pouvait seul déguiser aux yeux des étrangers tous les désavantages de notre position intérieure, qui, dans les premiers temps de la restauration, devaient rendre le gouvernement incertain dans sa marche, timide dans ses espérances, et inquiet sur les ressources que pouvaient lui offrir l'étendue, la population et la richesse territoriale de la France. Le royaume, dans le cours des plus grands revers de Louis XIV, semblait plus voisin de sa ruine entière; cependant le caractère français n'était point altéré. Le désespoir, tenant lieu de l'enthousiasme, en fit naître des prodiges; et la France, réduite à la seule armée que commandait Villars, put encore discuter à Utrecht les conditions d'une paix qu'elle ne pouvait plus refuser, mais qu'elle parvint encore à se rendre honorable. Elle sut s'y maintenir en possession de l'Espagne, et conserver l'Alsace, la Flandre et la Franche-Comté, conquises

par ses armes dans des temps plus heureux.

Au congrès de Vienne, le gouvernement des Bourbons ne faisait que de se rétablir, après une éclipse de vingt-cinq années; aucune institution de la monarchie régénérée n'avait pu acquérir de la consistance. Pouvait-on fermer les yeux sur ces dispositions factieuses ou chagrines, tenant au souvenir et au regret de l'état de choses qui venait de s'évanouir? Ne voyait-on pas déjà, autour de ce trône récemment relevé, fermenter les germes de ces discordances et de ces agitations dont les tristes pronostics n'ont pas tardé à se réaliser? Tous les moyens de force qui lui restaient se trouvant neutralisés par une situation aussi difficile, quelles dispositions pouvait donc montrer la France dans sa politique extérieure? Toute menace venue de son côté aurait-elle affecté des puissances libres de pareilles entraves et à qui des succès récents avaient révélé le sentiment de leur force et de leur supériorité? Pouvait-elle former des prétentions dans le partage de ces nombreuses provinces que les vicissitudes de la guerre venaient de

lui faire restituer ? Elle ne se dissimula pas que c'était contre elle-même que le congrès avait à créer des garanties. Un parfait désintéressement et une apparente inertie avaient pour elle tout le caractère de la justice et de la prudence.

La France devant ainsi rester passive au congrès, et regardant cette position d'un ordre inférieur comme contraire à sa dignité, et comme un contraste humiliant avec sa suprématie passée, s'est concentrée dans ces principes généraux dont la discussion appartient à tout le monde : elle ne pouvait plus montrer que le courage de la résignation. Les démonstrations qu'elle fit furent si pleines de noblesse, qu'elle ne cessa pas d'aller de pair avec les autres puissances, et son intervention ne fut pas sans succès en faveur de l'infortuné monarque de la Saxe. La Prusse voulait une vengeance complète sur ce royaume, en l'agglomérant dans ses vastes indemnités. Dresde et Leipsick, le cercle de Misnie et quelques districts peu étendus, ont été conservés pour laisser encore une ombre d'existence à cet Etat si long-temps

l'honneur et la force de l'empire germanique dont il fut le berceau. Ce résultat de la médiation de la France fait honneur aux principes généreux de son cabinet. Ses ministres obtinrent encore une satisfaction plus éclatante, dans l'intérêt de l'auguste maison qu'ils représentaient au congrès.

1.° Ils parvinrent à écarter tout ce qui pouvait porter ombrage à la famille régnante en France, que l'invasion récente de Napoléon, sorti de l'île d'Elbe, mettait dans un danger imminent. Un protocole solennel, signé le 25 mars, plaça sous la garantie spéciale des hautes puissances les droits des Bourbons et de la ligne directe. Toute l'Europe, par l'organe de ses principaux monarques, prit l'engagement positif de soutenir en France la maison de Bourbon, contre toute aggression de Bonaparte, de ses parents ou partisans, et contre toute nouvelle révolution qui pourrait tendre à substituer une usurpation quelconque à la dynastie légitime (1).

(1) Protocole signé à Vienne le 25 mars 1815.

2.° Ils empêchèrent qu'une jeune plante ne prît à Parme des racines qui naturellement seraient ennemies de cet arbre antique et majesteux de la dynastie des Bourbons; il fut ainsi convenu que le fils de la ci-devant impératrice, archi-duchesse Marie-Louise, ne lui succéderait pas dans la souveraineté qui lui avait été formée des duchés de Parme, Plaisance et Guastalla; il fut même décidé que ce jeune prince, reconnu comme duc de Reichstadt, ne serait jamais établi dans une principauté indépendante.

3.° Enfin les plénipotentiaires français firent consacrer par le congrès les principes de la légitimité, qui devinrent la base de la

---

et renouvelé dans la même capitale le 5 novembre suivant.

Les signataires de cet acte important sont. pour l'Autriche, M. Metternich; pour l'Angleterre, lord Castelreagh et le duc de Wellington; pour la Prusse, MM. Hardenberg et Berndorf; enfin pour la Russie, MM. Nesselrode et Capo d'Istria.

politique nouvelle adoptée par les souverains.

C'est par une conséquence directe de ce système, que la Suède n'a pu être traitée qu'avec froideur dans le congrès, quoiqu'elle eût pris une part assez active dans le succès de la cause commune. Car le prince royal, l'ancien général Bernadote, prince de Ponte-Corvo, se distingua, à la tête de l'armée suédoise, par des opérations brillantes, dans les campagnes de 1813 et 1814. Mais on le regardait comme une exception forcée à cette loi générale de la légitimité, à laquelle on attachait la garantie de la tranquillité publique. La France surtout se sentit moins portée que les autres puissances, à renouer avec la Suède cette alliance antique qui, décorée des beaux noms des Gustave, des Oxenstiern et des Richelieu, avait été pendant plus d'un siècle la régulatrice de l'Europe. Car, jusqu'à la révolution, le mémorable traité de Westphalie, conclu au milieu du 17.e siècle, sous les auspices de la France et de la Suède, n'avait pas cessé de tenir lieu du droit politique de l'Europe.

Le cabinet des Tuileries a dû chercher à se lier plus étroitement avec tous les princes qui avaient éprouvé dans la révolution les mêmes souffrances et les mêmes infortunes que les princes français. Il a donc mis une courageuse et noble instance à demander pour eux une pleine réparation. Ainsi les droits de Ferdinand, roi des Deux-Siciles, ont été reconnus, et on a désavoué toute liaison avec Murat, l'usurpateur du trône de Naples ; l'Autriche même s'est chargée de son expulsion. La France, ne pouvant conserver Gênes, obtint pareillement sa cession en faveur du roi de Sardaigne, lié par tant de titres à la famille de nos princes. Il ne faut pas perdre de vue que, pendant la tenue du congrès, la plus intime cordialité exista surtout entre la France et les cabinets de Londres et de Vienne. On ne cessa pas d'être en bonne intelligence avec la Russie et la Prusse; mais on ne pouvait se défendre de cette inquiétude que devait inspirer leur rapide et prodigieux accroissement.

La Russie. — La puissance qui avait droit à jouer le rôle principal au congrès, était la

Russie : c'était elle qui avait brisé l'épée du conquérant; elle avait vu s'engloutir dans ses frimas ces innombrables et valeureuses légions qui depuis vingt ans étaient habituées à triompher des armées aguerries de l'Autriche et de la Prusse. Elle avait poussé, toujours battant, le fameux Napoléon, depuis les rives de la Moscowa jusqu'à celles de la Seine. Par ses armes victorieuses, la Prusse occupée militairement avait été délivrée, et l'Autriche affranchie de l'alliance humiliante qui pesait sur elle depuis plusieurs années. A la voix triomphante de la Russie, les trônes qui avaient fléchi sous le poids de l'usurpation, s'étaient relevés sur leurs bases antiques; des monarques bannis par la force de la révolution, et qui n'avaient plus d'espoir que pour la couronne céleste que Dieu réserve à ses martyrs, étaient rentrés dans l'héritage royal de leurs augustes aïeux. Jamais nation ne s'était vue environnée tout-à-coup d'autant de gloire, et ne s'en était montrée plus digne. Car le magnanime Alexandre avait paru plus grand que sa victoire, et plus noble encore que son triomphe. Après avoir

abattu sous ses pieds le spoliateur de toute l'Europe, ses mains étaient restées intactes au milieu de ces immenses dépouilles tombées en sa possession.

C'était avec cette majestueuse attitude que la Russie se présentait au congrès de Vienne. Elle ne cessa pas de s'y montrer sous le jour le plus favorable; elle ne pouvait se dissimuler qu'on la redoutait autant qu'on l'admirait : car la puissance qui protége, peut facilement se laisser tenter par une ambition à laquelle tout sourit. Cependant la Russie ne manqua pas d'adresse dans son apparente générosité : elle ne voulut pas s'accroître d'un seul village; mais elle sut agglomérer dans ses vastes domaines la Pologne qui, le siécle dernier, était encore une des plus grandes monarchies de l'Europe. En se l'appropriant, le cabinet de Saint-Pétersbourg parut faire rétablir le royaume des Jagellons, et lui rendre toutes les provinces qui en avaient été détachées depuis le premier partage de 1773. Napoléon avait eu la maladresse de substituer à l'antique Pologne un grand-duché de Varsovie; il avait ainsi

effacé jusqu'au nom de cette antique et noble monarchie.

Pour compléter cette sottise politique, il avait donné ce grand-duché aux princes saxons, trop faibles par eux-mêmes pour s'y maintenir. Alexandre se déclara le régénérateur de la nation polonaise.

La Prusse et l'Autriche avaient été dépossédées par les malheurs de leurs guerres contre Napoléon, de tout ce dont elles s'étaient emparées dans les précédents partages de cette monarchie; la Russie, dont la part restait entière, eut la générosité d'y renoncer; la Prusse et l'Autriche furent forcées de suivre un tel exemple. Le rétablissement de la Pologne fut proclamé, aux applaudissements de toute l'Europe, qui bénit la modération et les vues élevées d'Alexandre. Mais le rétablissement eut lieu sous les auspices de la Russie. La Pologne eut ses diètes et ses constitutions; mais ce fut le ministère russe qui traça la forme de ses institutions, qui lui dicta ses lois fondamentales, et qui voulut en garantir directement l'exécution. L'empereur de toutes les Russies, pour honorer davan-

tage le trône qu'il venait de relever, daigna s'y asseoir, et le rendre héréditaire dans sa famille. C'est ainsi que la Russie sut exclure la Prusse et l'Autriche, ses anciennes copartageantes, et s'assurer pour elle seule la possession de la Pologne. Elle lui rendit toute l'intégrité de son territoire, et parut en flatter encore l'orgueil national, comme si ce n'était pas pour elle même qu'elle travaillait en recouvrant toutes les parties détachées d'un domaine dont elle avait la pleine possession ! L'Autriche n'avait pas cédé sans quelque résistance aux prestiges de ce désintéressement de la Russie : elle aurait voulu se conserver au moins Cracovie et son district : les ministres russes, repliant en quelque sorte leur politique avec la plus ingénieuse souplesse, firent déclarer Cracovie ville impériale, se gouvernant souverainement par ses magistrats particuliers. L'Autriche pouvait-elle se refuser, en présence de l'Europe attentive, à une concession aussi généreuse ? Ainsi Cracovie forma un Etat libre, mais sous la protection du royaume de Pologne.

Le cabinet russe prétendit, au congrès, à cette influence médiatrice que devait lui donner son beau désintéressement. Précédemment il s'était emparé de la Finlande, la plus populeuse des provinces de la Suède, et qui se trouvait réellement à sa convenance. Pour se faire pardonner cette importante conquête, la Russie avait positivement déclaré qu'elle serait la dernière, son vaste empire s'en trouvant complétement arrondi. La Pologne étant érigée en royaume particulier, dont Alexandre a daigné accepter la couronne, on ne peut dire que l'empire russe en soit réellement agrandi. Le *protectorat* est un système que s'est créé l'ambition, pour masquer ses conquêtes. Ainsi la Russie *protège* déjà la Moldavie et la Valachie; bientôt elle protègera la Bulgarie, la Morée, et peut-être Constantinople même. Telle est la nature de cette protection que l'Autriche exerce sur l'Italie, et de celle que la Prusse s'arroge sur l'Allemagne. La protection de l'Angleterre sur les Pays-Bas n'est pas aussi directe : elle en inspecte seulement les places fortes; mais elle n'y a pas une seule cohorte en garnison.

C'est Napoléon qui a créé cet art d'asservir des régions entières, en s'en faisant titulairement le protecteur. N'avait-il pas établi cette confédération du Rhin qui le rendait le maître absolu de l'Allemagne? La Prusse y a substitué la confédération germanique, dont elle est le tout-puissant arbitre.

La Prusse. — On peut dire que la Prusse, nulle comme puissance avant son grand Frédéric, et si faible depuis la bataille d'Iéna, a fait véritablement sa fortune en s'attachant dans ces derniers temps à la Russie par l'alliance la plus intime. Celle-ci, sachant qu'elle n'a rien à en redouter, a voulu l'élever au niveau de la France et de l'Autriche; elle en a fait comme un boulevard qui défend ses frontières contre ces deux grandes puisssances. Renonçant pour elle-même à toute part dans la répartition des dépouilles ennemies, elle semble en avoir fait le sacrifice pour son alliée de prédilection. Ainsi l'Europe paraît n'avoir triomphé que pour voir tous les fruits de la victoire abandonnés à la discrétion du cabinet de Berlin! Loin de

rétablir les électorats ecclésiastiques, on en a fait le riche domaine de la Prusse. Cette puissance se voit maîtresse de cette fameuse cité d'Aix-la-Chapelle, qui, possédant les restes de Charlemagne son fondateur, tenait en dépôt, depuis des siècles, le titre et les insignes de l'Empire. Une partie de ce royaume de Westphalie, qui cessait d'exister, fut encore ajoutée à d'aussi belles acquisitions. La Prusse se vit doublée en étendue territoriale et en population; elle possède toute cette étendue de pays qui, depuis Kœnisberg et Dantzick, se prolonge jusqu'à la Meuse.

Voltaire comparait la Prusse à une paire de jarretières; il penserait bien différemment aujourd'hui. M. l'abbé de Pradt, qui souvent veut imiter la finesse épigrammatique du style de Voltaire, a dit que la Prusse, dans sa maigre longueur, ressemble à un édifice qui n'a encore que la façade; mais cette façade, à chacune de ses extrémités, est appuyée par d'importantes forteresses. Quelle belle ligne de défense vient-elle de se donner contre la France! Juliers, Wezel, Co-

blentz et Cologne sont devenus les plus fortes places de l'Europe. Le célèbre fort d'Ehrenbreistein protège Coblentz; Deultz, sur la rive droite du Rhin, et en face de Cologne, est dans une position formidable. Wezel, place si forte par elle-même, est encore défendue par le nouveau fort Blücher. Enfin Juliers, ville pour laquelle Napoléon a tant fait de dépenses, rend la Prusse inattaquable du côté de la France. Telles sont les acquisitions qui lui ont été assurées par le congrès de Vienne. Quoique Luxembourg appartiène au royaume des Pays-Bas, cependant la Prusse s'est réservé le droit d'y tenir garnison; elle partage encore avec l'Autriche l'occupation militaire de Mayence, de Landau et de Saarbruck.

La Saxe entière était une proie bien précieuse que convoitait la Prusse : par cette possession, elle dominait sur tous les points de la partie septentrionale de l'Allemagne; aussi affecta-t-elle au congrès de vifs ressentiments contre la Saxe : elle s'en rendit l'accusatrice avec véhémence, en rappelant le dévouement de son roi à la cause de Napoléon.

Ces ressentiments de la Prusse n'étaient pas, il faut l'avouer, sans quelques motifs spécieux; car la Saxe s'était fait richement doter à ses dépens. C'était avec la portion de la Pologne qui appartenait à la Prusse, que Napoléon avait formé le grand-duché de Varsovie. La cour de Berlin avait donc une légitime vengeance à exercer; elle insista pour obtenir du congrès l'anéantissement de la Saxe, dont les provinces auraient été réunies à sa monarchie.

La Russie ne se montrait pas contraire à de telles prétentions; elle portait trop d'affection à son alliée pour lui rien refuser. La France avait des griefs assez graves à faire valoir contre la Saxe; les Bourbons pouvaient lui reprocher son aveugle dévouement à leur mortel ennemi. C'est dans cette circonstance qu'on se plut à admirer la noble générosité des sentiments du roi de France et l'adresse de ses ministres. Ce fut la France qui plaida la cause de la Saxe, en appelant l'attention des princes alliés sur les égards personnels que méritaient l'âge et les vertus privées de son roi. Elle n'oublia pas de repré-

senter que c'était à l'armée saxonne qu'était dû le succès décisif de la bataille de Leipsick, qui devint le terme de la fortune militaire et de la gloire de Napoléon. Elle insinua qu'il n'était pas dans l'intérêt de l'Autriche d'accroître ainsi sans mesure la domination prussienne en Allemagne. Ces démarches de la France conservèrent le respectable Frédéric parmi les rois de l'Europe. La Saxe fut divisée; et celles de ses provinces qui touchent aux frontières de la Prusse, complétèrent les indemnités que réclamait cette puissance ambitieuse.

L'Autriche. — L'Autriche, fatiguée de cette suprématie simplement honoraire qu'elle exerçait sur l'Allemagne, comme titulaire de l'Empire, avait porté ses vues sur l'Italie, où les Allemands, depuis les Othon, ont toujours cherché à s'établir.

On peut dire que les Italiens ont continuellement eu le désir de repousser du milieu d'eux les peuples germains; car ils n'ont pas encore oublié les irruptions des Teutons, et les ravages des Goths et des Vandales.

Si, dans la suite, les Lombards et les Nor-

mands ont pu y faire supporter leur domination, c'est qu'ils n'avaient pas tardé à se lier avec les familles du pays, à se plier à leurs habitudes, à professer le même culte, à suivre les mêmes lois, et à parler le même langage. Ces conquérants eurent le bon esprit de se faire Italiens, dès qu'ils eurent pris pied dans cette belle contrée. C'est à peu près ainsi que les Francs de Clovis en agirent avec les Gaulois.

Les Germains, et plus tard les Autrichiens, toujours jaloux d'occuper l'Italie, n'ont voulu voir en elle qu'une province ajoutée a leur Empire.

Dédaignant même le système de colonisation, ils se sont toujours contentés d'y tenir garnison, ou d'y avoir des corps d'armée en permanence. Telle était la conduite des anciens Césars allemands, qui ne firent jamais de l'Italie le siège d'un empire dont elle fut si long-temps le centre.

Les empereurs de la maison d'Autriche ont suivi les mêmes systèmes. Leur domination a toujours conservé l'esprit militaire de la conquête; et les belles provinces de

l'Italie n'ont pu se rappeler ce beau nom d'empire romain qu'elles avaient autrefois illustré, qu'en allant déposer l'hommage de leur obéissance aux pieds des vice-rois qu'on leur envoyait du fond de l'ancienne Dace.

L'Autriche a toujours attaché sa gloire et son orgueil à voir soumise à ses lois la belle et célèbre patrie des Césars. Elle a renoncé sans peine aux Pays-Bas, ancien domaine héréditaire, où ses droits de souveraineté n'étaient pas contestés. Aussi n'a-t elle pas hésité à ratifier au congrès de Vienne l'abandon solennel qu'elle en avait fait à celui de Rastadt. Mais elle avait vu le plus beau prix de ses derniers succès militaires, dans le recouvrement de sa domination en Italie. Sa politique a donc eu pour principal objet de s'assurer la possession de ce qui constituait le Milanais : elle eut soin de rattacher à son influence directe toutes les autres parties de la péninsule italienne. L'empereur d'Autriche se porta donc pour garant des institutions qui devaient régir le royaume des Deux-Siciles: il en fit prolonger l'occupation par ses troupes. Il exerça à peu près la même action sur la

monarchie piémontaise. L'espèce d'alliance intime qu'il contracta avec les cabinets de Naples et de Turin, ressembla parfaitement à celle qui servait de moyen à Rome pour s'assujétir des Etats auxquels elle laissait l'extérieur de l'indépendance. Enfin la Toscane et l'Etat de Parme sont devenus comme des apanages de la famille impériale. Le Tyrol ayant été cédé à la Bavière par Napoléon, sa perte avait été bien sensible à l'Autriche, qui, dans ce pays montagneux, trouvait à se pourvoir d'une excellente cavalerie légère. Les Tyroliens avaient depuis long-temps prouvé leur dévouement à la maison d'Autriche; aussi, rien de plus touchant, rien de plus affectueux que cette *proclamation d'adieu* qui leur fut adressée par l'empereur François II, lorsque, pour obéir à la nécessité des circonstances, il les dégagea de leur serment d'obéissance. Le recouvrement du Tyrol était donc un objet très-important pour l'Autriche. Elle en obtint l'abandon de la Bavière, qu'elle fit indemniser par des parties de territoire qui paraissaient à sa convenance.

Le Tyrol offre encore à l'Autriche l'avantage d'une communication directe avec les Etats d'Italie. Quoique restant dans les termes de l'accord le plus amical avec le cabinet de Berlin, cependant, par l'habileté de son ministère, elle a su balancer la grande prépondérance que la puissance prussienne a récemment acquise en Allemagne. L'Autriche dirige les mouvements et l'esprit de cette confédération germanique qui fait de l'Allemagne une association de trente-deux princes indépendants, mais tous subordonnés à un système général.

L'Autriche n'y conserve plus cette influence absolue que lui donnait le titre impérial. Elle voit même la Prusse, par son développement de forces militaires, y partager avec elle la suprématie; cependant, sans témoigner aucune méfiance envers ce nouveau collègue, elle ne néglige rien pour se fortifier contre les prétentions auxquelles l'ambition pourrait entraîner la Prusse. Nous avons vu qu'elle avait secondé la France dans ses vues pour sauver la Saxe d'une entière destruction; depuis, elle s'est, par une dou-

ble alliance, attachée à la cour de Munich. Elle témoigne l'intérêt le plus actif pour ce royaume de Wurtemberg, qui, par sa faible étendue, n'est réellement qu'une simple seigneurie, armoriée d'une couronne royale. Elle n'a pas cessé de montrer des dispositions amicales aux souverains de la Hesse et de Bade. Aussi les divers peuples de l'Allemagne, ne voyant les Prussiens qu'avec inquiétude ou défaveur, regrètent toujours cette belle harmonie qui régnait dans tous leurs rouages politiques, lorsque le sceptre impérial, entre les mains sages de l'Autriche, en était l'axe régulateur,

L'Angleterre.—L'Angleterre joue un bien beau rôle au congrès de Vienne. Chacun de ses alliés se présentait pour avoir sa part au butin que Napoléon avait laissé sur le champ de bataille. L'Angleterre seule n'avait rien à recevoir du congrès. Maîtresse, par les événements de la guerre, d'Héligoland sur la Baltique, de Malte et des Sept-îles dans la Méditerranée, du Cap-de-Bonne-Espérance sur l'Océan Atlantique, et de l'Ile-de-France, elle ne tenait ces importantes acquisitions

que de ses propres forces. Elle n'y avait pas eu besoin de l'assistance d'aucun allié, au lieu que les conquêtes continentales faites sur Napoléon étaient dues aux armées réunies des rois alliés.

Un noble orgueil devint le caractère de la diplomatie anglaise au congrès : elle y protégea la France contre les ressentiments invétérés de la Prusse, seconda les dispositions généreuses de la Russie à l'égard de cette puissance, et provoqua, du côté de l'Autriche, les mêmes sentiments de cette magnanime modération. Son héros, lord Wellington, parut véritablement à ce congrès le sage arbitre de l'Europe, le prudent conciliateur de tous les intérêts qui pouvaient se trouver en opposition. Cependant, au milieu même de cette abnégation, l'Angleterre ne perdit pas de vue tout ce qui pouvait la maintenir dans cette haute considération dont elle jouissait auprès de tous les cabinets du continent. Elle fit ériger en royaume son électorat d'Hanovre, qu'elle arrondit par quelques bandes de territoire détachées du ci-devant royaume de Westphalie. Mais ces

acquisitions étaient trop peu importantes pour paraître une déviation de ce système de parfait désintéressement qu'elle semblait avoir adopté.

Ses vues politiques s'attachèrent principalement au royaume des Pays-Bas, qui fut formé par sa médiation, et qu'elle prit sous son influence spéciale.

C'est un trait d'une grande prévoyance politique d'avoir réuni en corps de monarchie les Pays Bas et la Hollande qui, depuis le règne de Philippe II, avaient été séparés. La plus entière discordance s'était manifestée dans leurs doctrines politiques, dans leurs arts commerciaux, et jusque dans leurs habitudes domestiques; mais la nature a fait ces peuples pour vivre sous un même gouvernement: ils ont le même climat, leur territoire est arrosé par les mêmes fleuves, leur sol est également riche des mêmes productions. L'Angleterre y a trouvé des matériaux convenables à l'érection d'un beau royaume qui, placé entre la Prusse et la France, devient un heureux contre-poids pour les

deux puissances, lorsque l'une voudra s'agrandir aux dépens des possessions de l'autre.

Cette nouvelle monarchie, ne pouvant se soutenir contre ses deux voisins, devra sentir que ses intérêts se lient intimement à son alliance avec l'Angleterre. Le royaume des Pays-Bas ne peut donc être qu'une position militaire que la Grande-Bretagne s'est créée sur le continent, entre les frontières de la France et de la Prusse. Ce poste avancé peut beaucoup gêner la première de ces deux puissances, si les circonstances ramenaient l'ancien état de rivalité entre la France et la Grande-Bretagne.

Le cabinet de Londres ne craint pas que le nouveau royaume des Pays-Bas, qui possède tant de grandes villes manufacturières et de places fortes, et qui compte plus de cinq millions d'âmes de population, puisse penser à son émancipation politique; car le gouvernement de Londres s'est réservé l'inspection suprême de son état militaire. D'ailleurs les Pays-Bas et la Hollande ont acheté chèrement la faveur de porter en-

semble le beau titre de monarchie ; leurs finances sont restées grevées d'une dette énorme de trois milliards et demi, qui les maintiendra forcément sous la dépendance du gouvernement britannique.

CHAPITRE XIV.

De l'intérieur de la France pendant l'occupation.

TELLES furent les opérations de ce congrès de Vienne qui se sépara le 25 mars 1815. Sur ces entrefaites Napoléon retiré à l'Ile d'Elbe dont la souveraineté lui avait été accordée par la capitulation qu'il avait souscrite à Fontainebleau au mois d'avril de l'année précédente, viola son ban pour venir tenter en France un dernier coup d'audace. On sait quelles infortunes furent accumulées sur la France pendant cette désastreuse époque qu'on appèlera long-temps *le siècle des cent jours*. Napoléon essaya de fortifier sa cause désespérée de toutes les maximes factieuses

de la révolution : il parut ne s'emparer de nouveau du sceptre impérial que pour l'incliner, hypocritement devant le simulacre effrayant de la souveraineté des peuples ; il évoqua toutes les séductions de la liberté pour les opposer aux prérogatives de la monarchie. Plaçant son trône sur la place publique, il joua le rôle d'un ignoble Crescentius pour soulever toutes les passions tumultueuses, égarer les peuples et déconcerter les plans des rois alliés.

Mais le talisman de sa fortune militaire était brisé : une seule bataille suffit pour mettre un terme à sa nouvelle usurpation. Le mouvement séditieux qu'il avait suscité, se trouvant étouffé dès sa naissance, rien ne fut changé dans l'organisation politique que le congrès de Vienne venait de donner à l'Europe ; mais les hautes puissances jugèrent convenable d'occuper militairement la France et de créer des garanties contre toutes tentatives révolutionnaires qui pourraient troubler encore l'ordre public en Europe.

L'acte du 20 novembre qui fut signé à Paris au nom des souverains qui s'y trouvaient

réunis, peut être regardé comme le complément du nouveau système continental. Ce fut alors que, sous les auspices de l'empereur de Russie, se forma cette Sainte Alliance entre les rois, qui avait été le rêve de notre Henri IV, voulant alors réunir tous les princes de l'Europe contre les vues ambitieuses de la maison d'Autriche.

L'armée d'occupation fut portée à 150 mille hommes, et les frais de la guerre imposés à la France se montèrent à 700 millions.

Les douleurs de la France humiliée furent partagées par son roi : même dans son long exil, Louis XVIII ne parut pas sentir aussi vivement l'amertume de l'adversité. A l'exemple de David, il appelait sur sa tête auguste toutes les rigueurs de la vengeance céleste pour les épargner à son peuple dont les souffrances déchiraient son âme royale : cette noble affliction du roi fit oublier à la nation les maux dont elle était frappée.

La plus magnanime résignation dans d'aussi grandes infortunes devint un sentiment national dont l'héroïsme fut admiré par les

vainqueurs. Les forteresses de nos frontières, dont l'occupation militaire n'avait pas été stipulée, se maintinrent sous l'obéissance immédiate du roi, contre les prétentions de quelques généraux des alliés, qui voulaient abuser de notre position et s'emparer de vive force de tout ce qui se trouvait à leur convenance.

L'armée de la Loire, la dernière qui restât à la France, fut licenciée; mais la fermeté du roi devint notre sauve-garde nationale; les droits de l'occupation furent adoucis et nos énormes contributions de guerre allégées.

Louis, chassé de ses Etats par une armée en pleine rébellion, devait à la cause des rois de faire quelques exceptions à l'acte d'amnistie qu'il publia presqu'aussitôt qu'il fut remonté sur son trône. Les régicides, seulement ceux qui avaient pris part à la dernière révolte, furent exilés : un ban de proscription fut publié contre quelques généraux.

Le ressentiment de Louis était celui d'un père. Au milieu de tout cet appareil de rigueur, la France ne compta pour victimes parmi les principaux coupables que le maréchal

Ney, le colonel Labédoyère, et les deux frères Faucher. Les autres ont été successivement amnistiés, la plupart même réintégrés dans leurs grades et honneurs. Il n'est pas jusqu'à des régicides qui, arrivés de Bruxelles et se promenant aujourd'hui dans Paris, ne deviènent une preuve que le trésor des miséricordes royales est inépuisable.

Le monarque voulait, par sa modération et les principes populaires de son gouvernement, consoler la France qui, devenue veuve de sa gloire militaire, voyait des Tartares et des Teutons parler en maîtres dans ses musées, faire leur proie de ses plus beaux monuments, tenir leurs canons pointés sous les fenêtres du Louvre, traiter brutalement ses préfets, et ses premiers magistrats en maréchaux de logis.

Après le traité du 20 novembre, les souverains alliés quittant la France allèrent rendre, pour ainsi dire, une visite de civilité à la cour d'Angleterre qui avait rendu de si grands services à la cause des confédérés. Ce temps était en quelque sorte celui des saturnales de la royauté. Les douze rois d'Egypte

qui gouvernèrent ensemble dans l'intelligence la plus affectueuse, et ne voulurent avoir pour tous ensemble qu'une même tombe, comme ils n'avaient habité qu'un même palais, n'étaient pas plus intimement unis entr'eux que le parurent alors les maîtres de l'Europe. Ils se faisaient mutuellement fête dans leurs capitales : la politique n'était que l'art de varier les réunions de plaisir.

Il faut rendre justice aux sentiments généreux qu'au milieu de leurs fêtes montrèrent les maîtres de l'Europe.

En 1817, l'armée d'occupation fut réduite de 30 mille hommes ; la France eut l'autorisation de réorganiser et de mettre sur un pied respectable ses forces militaires. Les débats de nos chambres législatives, les questions agitées dans nos journaux, et le ton de nos pamphlets, prirent le caractère de la plus entière indépendance à l'égard de ces étrangers qui paraissaient encore nous tenir sous le joug militaire.

Cet accord qui ne cessa pas d'être unanime entre le roi et son peuple, finit par dissiper les préventions ombrageuses contre la France.

Son occupation militaire pouvait se prolonger cinq années; mais le terme en fut borné à trois ans, et notre émancipation entière devint l'objet du congrès qui fut convoqué à Aix-la-Chapelle en octobre 1818.

CHAPITRE XV.

Congrès d'Aix-la-Chapelle. (1818.)

Aix-la-Chapelle, dont la possession avait été cédée à la Prusse, fut choisie pour cette auguste réunion. Cette ville est fameuse dans la diplomatie européenne : il semble qu'elle en soit comme le point central. Charlemagne son fondateur en avait fait la capitale de son empire; on voit encore, dans la galerie supérieure de sa cathédrale, le trône sur lequel il siégeait. C'est une espèce de fauteuil en pierre : il a servi longtemps pour l'inauguration des empereurs d'Allemagne; alors on le revêtait de bois précieux et de riches étoffes. On y conserve

le souvenir de ce héros comme si on n'était séparé de l'époque de son règne que par un intervalle de deux ou trois siècles. Cette ville, par ses bains d'eaux thermales, la beauté de ses édifices, et la situation pittoresque de ses alentours, offre, même à des souverains, la résidence la plus agréable: aussi le congrès de 1818 a semblé y réunir toutes les magnificences de l'Europe. Les trois principaux souverains du continent y tinrent leur cour avec un éclat qui ne le cédait pas à celui qui les environne dans leurs capitales. On y compta 2,518 étrangers de distinction, qui s'y rendirent depuis la fin de mai jusqu'aux premiers jours d'octobre.

Les conjectures de la plus haute politique s'étaient formées sur cette assemblée, bien avant même sa réunion. On s'attendait à des échanges de territoire, à de nouvelles démarcations, ou à d'autres importantes transactions. Les princes médiatisés d'Allemagne espéraient y voir discuter leurs réclamations pour le recouvrement de leur ancienne existence. Quelques personnes en

France se flattaient que les membres de la Sainte-Alliance interviendraient dans le système de l'administration du royaume, et donneraient de la prépondérance à un certain parti qui s'était mis en opposition avec les souvenirs, les intérêts et les institutions de la révolution : tel était l'objet de cette note secrète dont les intentions furent bien étrangement calomniées.

Pour mettre un terme à tous ces mouvements de l'opinion, il parut dès le mois de juin, dans tous les journaux, une circulaire des ministres signataires du traité de Paris du 20 novembre 1815, annonçant que la réunion des souverains alliés, qui devait avoir lieu en automne, était décidée pour l'exécution de l'article 5 de ce traité; ainsi qu'on n'y discuterait que l'occupation militaire ou l'évacuation des provinces frontières de la France; qu'en conséquence, cette assemblée n'étant point un congrès, on en écarterait l'intervention des autres princes et cabinets.

Cependant, malgré le tumulte apparent de fêtes qui pendant quinze jours se succédèrent

les unes aux autres, il paraît qu'il y fut agité les questions les plus importantes. La Russie avait réuni à Aix-la-Chapelle tous les membres de sa diplomatie. L'empereur Alexandre y manda près de lui ses ambassadeurs ou ministres auprès des principales cours. La Prusse adjoignit au prince Hardenberg, son ministre directeur, le baron Humbolt, et le baron de Stein. Lord Wellington et lord Castelreagh représentèrent le gouvernement britannique; le prince de Metternich y agit au nom de l'empereur d'Autriche, et les intérêts de la France furent défendus par le duc de Richelieu, principal ministre, ayant pour secrétaire de légation le conseiller d'Etat baron Mounier. Les conférences se tenaient alternativement chez le chancelier de Prusse ou chez le prince de Metternich; jamais la diplomatie n'attacha tant d'importance à s'environner d'impénétrables mystères. Il paraît qu'on pesa bien attentivement toutes les raisons qui pouvaient rassurer les alliés sur la faction toujours active des *napoléonistes* ou *révolutionnaires*; et l'heureuse émancipation de la France fut enfin décidée.

On en signa l'acte le 9 octobre; et il y fut convenu que l'évacuation serait terminée le 30 du mois suivant. Le restant de compte entre la France et les puissances alliées fut fixé à 265 millions, sur lesquels cent millions furent convertis en inscriptions de rente sur le Grand-Livre au cours du 5 octobre (le cours de ce jour était à 75 francs 50 cent.); les autres 165 millions furent payables par neuvièmes, de mois en mois.

Cette importante négociation terminée, les conférences politiques n'en continuèrent pas moins; mais l'empereur de Russie et le roi de Prusse ne firent plus que de courtes apparitions à Aix-la-Chapelle. Ils parcoururent les agréables alentours de cette belle ville et passèrent quelques jours à Spa où se trouvaient le prince et la princesse d'Orange. Mais l'empereur d'Autriche prolongea son séjour à Aix où il parut beaucoup s'occuper des affaires de l'intérieur de l'Allemagne.

L'empereur Alexandre et le roi de Prusse, partant le 20 octobre, se rendirent en France par les Pays-Bas; ils passèrent à Sédan une

grande revue de leurs troupes dont ils réglèrent l'ordre du départ.

Après être allés à Paris faire une visite amicale au roi de France, ils revinrent à Aix-la-Chapelle où le duc d'Angoulême leur rendit, le 9 novembre, au nom du roi son oncle, la visite qu'il en avait reçue.

Ces relations personnelles entre les souverains apportèrent un nouvel adoucissement aux charges qui étaient imposées à la France. Des délais plus longs lui furent accordés pour le payement des 165 millions.

Ainsi se termina le congrès d'Aix-la-Chapelle qui, rendant la France à elle-même, effaça ce caractère d'avilissante dégradation que Bonaparte lui avait légué dans sa chute. Les monarques, avant de se séparer, renouvelèrent le traité de Paris (novembre 1815), par lequel ils s'étaient confédérés contre les tentatives ambitieuses de Napoléon et les principes révolutionnaires de ses adhérents. Ils stipulèrent entr'eux des engagements positifs, pour se prêter un mutuel appui, si leur existence politique devenait compromise par des troubles ou des fermentations dans l'intérieur de leurs États.

Cependant, pour éviter tout ce qui pourrait porter atteinte à l'indépendance politique des gouvernements, il fut convenu qu'on n'interviendrait dans les divisions intestines d'un État que d'après la réclamation directe du prince intéressé, et qu'en concertant avec lui les mesures jugées les plus convenables pour le rétablissement de la tranquillité.

C'est en vertu de cette clause que se réunirent en 1820 et 1821 les congrès de Troppau et de Laybach : elle y fut la base de leurs délibérations et de cette invitation au roi de Naples de venir y conférer en personne sur les mesures auxquelles donnait lieu la révolution survenue dans ses États.

CHAPITRE XVI.

Vagues inquiétudes des peuples, sociétés secrètes.
Congrès de Carlsbad.

La France ayant éprouvé toutes les vicissitudes de la révolution la plus féconde en phénomènes de tous les genres, semblait revenue à ses premiers sentiments monarchiques. Après une longue nuit de souffrances, elle jouissait du plaisir d'un doux réveil entre les bras consolateurs de son roi légitime. L'épidémie politique cependant ne se trouvait pas éteinte. Les alliés, à leur retraite de la France, rapportèrent dans le sein de leur patrie des germes de cette contagion qui depuis long-temps épouvantait l'Europe.

Ainsi, lorsque notre horizon se dégageait de ses vapeurs pestilentielles, celui des autres monarchies laissait apercevoir des symptômes inquiétants. La franc-maçonnerie confondant ses secrets avec les mystères de la politique, et prêtant ses emblêmes et ses signes au langage des conspirateurs, devint le véhicule actif qui porta les germes contagieux dans les pays qui s'étaient trouvés plus en rapport direct avec la France.

Les sociétés secrètes remontent à l'origine du monde civilisé. Les dogmes religieux en furent d'abord le principe. On affecta d'environner des ombres du mystère ce qu'on prétendait avoir reçu d'une communication directe avec les dieux. Les religions nouvelles surtout, qui voulurent se faire substituer à d'autres religions consacrées par une longue existence, cherchèrent dans le mystère des moyens actifs pour provoquer l'attention, maîtriser la croyance, et s'acquérir un empire absolu sur la raison. Ainsi les sectaires ne parlèrent que par paraboles et allégories, et firent intervenir les emblèmes mystiques dans leur rites liturgiques et jusque dans les lieux

dont ils firent choix pour leurs réunions dogmatisantes.

Les apparences mystérieuses flattent l'orgueil humain : on est toujours jaloux de s'isoler de la foule par des prérogatives particulières. Plus un peuple fait des progrès dans la civilisation ; plus ces fictions de l'orgueil se multiplient et se divisent même en graves puérilités, lorsqu'elles n'osent pas toucher aux choses saintes : c'est du côté des apparences politiques que se dirigent alors les mystiques frivolités. C'est ainsi que se forma notre franc-maçonnerie moderne : elle prit naissance au milieu de ces peuples du moyen âge où la superstition fatiguait les esprits, tandis que la féodalité soulevait l'opinion par l'absurdité de ses vexations.

Charlemagne, ayant à gouverner tant de peuples si différents entr'eux par leurs mœurs et leurs institutions, s'empara de la franc-maçonnerie telle qu'elle existait de son temps, pour subjuguer les esprits indociles des peuples de la Saxe et de la haute Allemagne : il en fit un des ressorts politiques les plus coërcitifs. Ce fut ainsi qu'il institua ses francs-

juges et sa cour Wehmique, dont les opérations étaient secrètes, et dont les sentences frappaient avec la rapidité d'une explosion inattendue. Lorsque la société n'était pas agitée par de justes terreurs ou de grands intérêts, la franc-maçonnerie substituait à son importance auguste, des riens mystérieux et des secrets insignifiants, qui tenaient en haleine cette tendance des peuples civilisés à des agrégations spéciales et privilégiées. C'est lorsqu'on n'a pour but que de s'amuser par des apparences mystérieuses qu'on affecte de créer des rites allégoriques, et de donner beaucoup de faste populaire à ses emblêmes. Alors les *loges secrètes* cherchent à se reproduire sous les regards publics en s'établissant dans les quartiers les plus populeux des villes. On multiplie les banquets, on se fait un jeu des signes de communication privée; mais, lorsque l'opinion aigrie entre en de sérieux débats avec l'autorité; lorsque les entreprises du pouvoir ou les envahissements d'un voisin ambitieux portent l'esprit social à multiplier et à régulariser ses moyens de résistance; lorsqu'enfin on sent

le besoin de conspirer en faveur des libertés publiques, c'est alors qu'on voit la franc-maçonnerie relever en quelque sorte ses mystères à la hauteur des circonstances. Elle offre à la disposition du génie des conspirateurs toutes les subtilités des communications occultes entre ceux que fait agir un intérêt commun.

C'est l'Irlande qui, dans les dernières années du dernier siècle, a rappelé au souvenir de l'Europe les importants services que pouvaient attendre des rites et du langage de la franc-maçonnerie, des peuples méditant une résistance systématique à un ordre de choses qui répugnait à leur obéissance.

Des sociétés secrètes s'établissant dans tous les cantons de l'Irlande, et parvenant à se soustraire aux recherches ombrageuses de l'autorité, avaient disposé les esprits à une insurrection générale; tous les initiés s'organisant en corporation politique, sous le titre d'*Irlandais unis*, eurent un gouvernement d'une apparence régulière et purent mettre soixante mille combattants sous les armes. Quoique les chances de la guerre se fussent

déclarées contre cette levée de boucliers de la franc-maçonnerie irlandaise, cependant cette unanimité dans les opinions de toute une nation imposa au peuple victorieux l'obligation de reconnaître des droits si courageusement défendus, et l'Irlande, en 1801, obtint de voir disparaître toutes ces traces de servitude féodales qui perpétuaient le souvenir de la conquête qu'en avait faite le premier des Edouards.

La Prusse et l'Allemagne, en 1812, fatiguées du joug que faisait peser sur elles un ambitieux conquérant, eurent lieu de se souvenir de ce généreux exemple que l'Irlande avait donné à l'Europe moderne. Il se forma une corporation de *Teutons unis*, dont tous les membres se déclarèrent en conspiration permanente contre les oppresseurs de l'Allemagne. Cette association secrète prit le nom de *Tugenbund* (association pour la vertu); tous les cantons de l'empire germanique lui offrirent des candidats. Des généraux distingués, des ministres, des princes même, s'associèrent à ses mystères patriotiques.

Napoléon trouva dans cette franc-maçon-

nerie civique une résistance occulte qui faisait apparaître des foyers d'insurrection sur le territoire même dont il se croyait en paisible possession. Enfin les efforts soutenus de cette ligue mystérieuse parvinrent à triompher de la fortune militaire du conquérant.

Les armées de Napoléon étant refoulées au-delà du Rhin et poursuivies victorieusement jusqu'aux rives de la Seine, la réunion de la *Tugenbund* aurait dû se dissoudre, son but étant rempli; mais elle se reproduisit sous un titre nouveau, celui de *Reussenbund* : le système d'indépendance nationale descendant de la haute région des intérêts généraux, s'identifia avec le caractère ou la doctrine de tous ceux qui ne se trouvaient pas contents de leur position. Alors le principe de la résistance, cessant d'avoir pour objet l'oppression de la patrie, se dirigea contre les constitutions mêmes auxquelles on devait affection et obéissance.

Cet esprit primitif d'une confédération patriotique se répandit dans toute l'Allemagne, et les mal-intentionnés voulurent en faire un élément de révolution pour toute la Germanie.

Afin de rendre leur système plus respectable, ils l'environnèrent de formes antiques; ils adoptèrent donc le nom et le costume des anciens Teutons; on reconnut les initiés à leurs longs cheveux et à la forme arrondie qu'ils donnaient à leurs habits.

On ne parlait, dans toutes ces réunions cabalistiques, que du projet civique d'affranchir l'Allemagne des 58 princes entre lesquels elle se trouve divisée. Les initiés voulaient la réunir en une seule monarchie, dont le chef serait électif; les exaltés désiraient en faire une république divisée en vingt cercles ayant chacun son gouvernement particulier; enfin, les plus modérés de tous ces novateurs systématiques se proposaient de partager l'Allemagne par égale portion entre la Prusse et la Bavière.

Mais le parti de la république était le plus nombreux et le plus actif; sa turbulence et l'exagération de ses principes inspiraient les plus graves inquiétudes; quelques jeunes enthousiastes de ce parti avaient voulu mettre en pratique ces maximes sauvages, qui semblaient écrites avec la pointe d'un poignard en

tête des feuillets de leur code ténébreux : *Les constitutions de l'État ne peuvent être introduites par la voie sèche, mais par la voie humide, non celle de l'encre, mais celle du sang, qui est le ciment des grands édifices politiques. Les grandes et belles idées sont celles qui sont réalisées par le sang. La grande tragédie doit se terminer tragiquement.* Sand assassina Kotzebue qui avait dévoué à la cause monarchique sa plume depuis long-temps illustrée, et tous les jeunes Teutons firent du criminel Sand le demi-dieu de leur secte : il avait ses autels dans toutes les loges de cette franc-maçonnerie. Ces honneurs rendus à la mémoire de ce jeune Séïde avaient excité l'émulation du crime ; un autre frénétique, en assassinant le président Ibel, s'était montré jaloux d'une aussi atroce illustration.

Le foyer le plus actif de toutes ces menées factieuses était dans la Prusse, et principalement dans les départements du Rhin réunis à cette monarchie. Un grand nombre d'étudiants et quelques professeurs furent arrêtés à Wisbaden, à Weimar, à Berlin et à Bonn.

La cour de Berlin déploya la plus grande activité pour détruire les germes de cette inquiétante fermentation. Il fut ordonné à tous les sujets prussiens d'abandonner les cours de l'université d'Iéna qui se distinguait par son mauvais esprit. Le grand duc de Weimar supprima la feuille périodique l'*Isis*, rédigée par le conseiller de la cour Oker. Cet esprit factieux se manifestait même parmi les fonctionnaires publics qui se trouvaient honorés de la confiance du gouvernement. M. Varnahen, ministre prussien auprès du grand-duc de Bade, et Justin Gruner, ministre auprès de la confédération helvétique, paraissant favoriser la nouvelle doctrine, furent arrêtés ; enfin la cour fut obligée de sévir également contre M. Muhlen fils, substitut du procureur général à Cologne.

Les principaux princes de la confédération germanique, le roi de Prusse et l'Empereur d'Autriche, sentirent la nécessité de prendre des mesures générales contre les sociétés secrètes et leurs dangereuses doctrines. Il fut question de dispositions organiques qui auraient force de loi dans toute l'étendue de la

confédération germanique. Tel fut l'objet de la réunion politique qui eut lieu au mois d'août 1819, à Carlsbad.

Cette assemblée eut l'apparence d'un simple *rendez-vous* aux eaux. On sait qu'en Allemagne, dans la saison d'été, ces lieux d'eaux thermales réunissent en partie de plaisir les personnages les plus distingués. Les souverains mêmes aiment à s'y livrer aux jouissances de la vie privée. Le roi de Prusse vint aux eaux de Tœplitz, endroit très-agréable et peu éloigné de Carlsbad : il put donc diriger les opérations du congrès sans y assister en personne. La Prusse paraissait la partie la plus intéressée dans l'objet de cette réunion : car c'était elle qui était plus agitée par les nouvelles doctrines; elle avait, dans d'autres temps, encouragé la formation de ces sociétés secrètes qui, déviant de leurs premiers principes, et se livrant à toutes les vagues aberrations de l'idéologie révolutionnaire, faisaient concevoir à toute l'Allemagne les plus justes inquiétudes sur sa tranquillité.

Ce fut d'après les dispositions délibérées à Carlsbad que fut instituée à Mayence, pour la répression des délits des sociétés secrètes, cette espèce de cour souveraine dont la jurisdiction s'étend sur tous les États de la Confédération.

Il nous semble qu'on a trop exagéré l'importance des sociétés secrètes : on en a fait une monstruosité dans l'ordre politique : s'exaltant dans ses terreurs, on s'est efforcé de croire que l'haleine pestilentielle de cette nouvelle chimère infectait tous les Etats, et soufflait tous les crimes qui pouvaient troubler l'ordre social. On a supposé à cet être idéal une puissance matérielle dont l'action avait ses points de correspondance jusqu'aux extrémités les plus reculées de l'univers. Chaque royaume s'est regardé avec frayeur comme le centre de cette association invisible : aussi a-t-on dit que le foyer de cette vaste conspiration existait tantôt à Paris, tantôt à Londres, ensuite à Rome, enfin à Berlin et à Vienne. On a parlé de son trésor richement alimenté et de sa chancellerie parfaitement organisée. Une émeute à Constantinople, quel-

ques agitations dans Paris, un attroupement à Londres, tout devint autant de symptômes d'inquiétude générale et d'alarmes pour les souverains.

Cette influence universelle des sociétés secrètes deviendra pour l'histoire une question difficile à juger. Nous ne croyons pas à leur influence universelle: comment regarder comme possible le génie des conspirateurs se créant pour tous les pays une langue universelle, que les initiés de toutes les croyances parlent entr'eux, sans jamais trahir leurs secrets en présence de tant de regards investigateurs? Cette idée collective du crime ne peut se concilier avec toutes les inconséquences et les indiscrétions de l'esprit humain.

Cependant les radicaux d'Angleterre, les constitutionnels de France, les libéraux d'Espagne et les carbonari d'Italie paraissent les adeptes d'une même secte. Mais une même cause n'a-t-elle pas pu produire des effets uniformes partout où son action a trouvé des points de contact?

Les Gracques, Crescentius, Mazaniello,

Artevelle, Savonarolle et Robespierre n'ont-ils pas été dirigés par les mêmes principes et conduits aux mêmes résultats ? Partout les peuples sont disposés à se lever pour essayer de saisir cette ombre mensongère de la liberté que leur présentent des charlatans politiques.

Le tourbillon des révolutions est une loterie qui, plaçant son urne sur des ruines immenses, offre toujours à l'audace téméraire l'espérance de chances plus heureusement combinées.

Les étrangers en France ont bientôt perdu de vue les malheurs de notre révolution; ils en ont seulement recueilli les glorieux souvenirs et les séduisants prestiges.

Ne soyons donc pas surpris que l'esprit innovateur ait tenté de renouveler ses dangereux essais dans les pays où des gouvernements faibles se trouvaient en quelque sorte à leur merci.

Telle est la cause que nous assignons à ces mouvements insurrectionnels qui, aussitôt après l'évacuation de la France, éclatèrent presqu'en même temps dans les contrées où nous avions successivement porté nos armes

victorieuses et nos fallacieuses institutions.

C'est de l'histoire de ces nouvelles révolutions bouleversant successivement Naples, le Piémont, l'Espagne, le Portugal, et les colonies trans-atlantiques de ces deux monarchies, que nous allons occuper l'attention de nos lecteurs : nous terminerons cet ouvrage par un aperçu sur les troubles qui agitent encore en ce moment les provinces européennes de l'empire ottoman.

Commençant par Naples et Turin, nous nous permettrons cette légère inferversion chronologique, parce que nous nous proposons de donner de plus grands dévelopements à ce qui regarde l'Espagne, où l'insurrection, ayant acquis plus de consistance, a eu des suites plus dangereuses.

CHAPITRE XVII.

Commencement des troubles à Naples.

Le sage Ferdinand I.er étant remonté sur son trône, après l'avoir vu souillé par deux usurpations successives, n'offrait dans son administration aucun grief que pussent alléguer les ressentiments populaires. Rentrant dans le sein de ses Etats après l'expulsion de Murat, il interdit toute recherche et même tout souvenir des fautes passées; personne ne fut troublé dans la possession de son emploi, ni dans les jouissances de ses propriétés; les courtisans de Murat purent se confondre avec les anciens et fidèles serviteurs

de la maison de Bourbon. Comme un fils d'Henri IV, il ne voulut voir dans tous les rangs de la nation que les divers membres d'une famille dont il était le père : aussi ne redoutait-il pas pour ses Etats la contagion révolutionnaire qui venait de se manifester en Espagne, où régnait l'aîné de sa branche royale.

Qu'elle fut trompeuse la sécurité de ce bon roi ! Il n'y avait pas plus de cinq mois écoulés depuis l'insurrection en Espagne, que trois escadrons de cavalerie, tenant garnison à Nola, se dirigèrent sur Avellino, où ils entrèrent au milieu de ces cris *vive la la constitution*, devenus le *houra* de nos révolutionnaires. Les troupes qui se trouvaient à Avellino se joignirent à eux, et les autorités furent forcées de reconnaître le cri constitutionnel.

Chez les républicains de l'ancien temps, où la liberté n'était pas un mot de ralliement pour tous les boute-feux de la cité, on punissait de mort tous ceux qui paraissaient en armes sur la place publique; mais aujourd'hui que la philosophie est en vogue, et que tous

nos éloquents sophistes ont fait approcher la raison des plus hauts dégrés de la perfectibilité, nous allons chercher nos législateurs sous la tente ; et le sabre nous tient lieu de caducée.

L'éloquence législative apparaît au milieu de nous avec des moustaches de grenadier, pour avoir l'air plus imposante; nos tribuns à la mode du jour cherchent leurs raisons dans leur giberne; leur énergie se manifeste par des jurements imprécateurs ; ils régénèrent leur pays en vingt-quatre heures, parce que rien de plus rapide que la destruction opérée à coups de hache, rien de plus persuasif qu'un législateur militaire, qui disserte la baïonnette en-avant !

Ce moyen décisif de mettre les gouvernements à la raison, trouvé par les nouveaux législateurs espagnols, a pris entièrement l'inverse de l'axiome latin *cedant arma togæ*. L'exemple était trop beau pour ne pas l'adopter et le suivre. L'affaire a donc été menée militairement à Naples ; la sédition soldatesque, commencée le 2 juillet 1820 à Nola, faisant quelques heures de station à Avellino, était, le 6, devenue générale pour tous les corps de l'armée.

Les régiments, métamorphosés tout-à-coup en sénat ambulant, demandent au roi la promulgation de la constitution espagnole, dont on ne connaissait que le nom. Le prince, tout étourdi de cette levée de boucliers patriotiques, à laquelle il était loin de s'attendre, réclame huit jours pour prendre connaissance de cette constitution étrangère rédigée dans une langue entièrement ignorée parmi son peuple : huit jours paraissent un siècle pour nos législateurs de caserne.

A l'exception des scènes sanglantes qui eurent lieu en Sicile, il semblait que tout ce qui tient à cette révolution napolitaine, devait paraître burlesque; le chef de ces Lycurgues était un nommé *Pépé*: le nom, il faut en convenir, ne sonne pas l'héroïsme; on ne sait pourquoi il rappèle, lorsqu'on le prononce, le fameux nain du roi de Pologne. (1) Ce Pépé, qui véritablement n'est qu'un nain politique, s'est pourtant laissé donner pendant quatre à cinq mois le titre de

(1) On sait que ce nain s'appelait Bébé.

héros : en Angleterre, où il s'est montré, il n'a été accueilli qu'au milieu des brocards du mépris et de la dérision ; en France, nos libéraux les plus exaltés n'en ont parlé qu'avec réserve ; le fanatisme politique n'a pu leur faire oublier qu'ils sont Français ; et de valeureux Français pouvaient-ils donner de l'héroïsme à un ridicule Pépé, dont ils ne connaissaient que les jactances, l'impéritie militaire, et la fuite honteuse?

C'est cependant cet insolent personnage qui s'est créé un rôle important chez une nation qui, depuis des siècles, s'est rendue remarquable par son caractère indolent et son imagination pétulante, ses mœurs efféminées et l'extrême sobriété de sa populace.

Les antécédents de l'histoire napolitaine ont fait croire au burlesque héros qu'une révolution était facile dans un pays où la population ne connaît que les privations de l'indigence la plus dégradée ou les jouissances exquises de l'opulence la plus voluptueuse. Le succès de Mazaniello tint à bien peu de chose : si le chevalier de Guise n'eût pas eu une tête aussi folle, il enlevait

Naples à l'Espagne et s'en faisait proclamer roi.

L'audacieuse entreprise de Pépé n'était donc pas sans quelque chance de réussite; il sentit la nécessité de brusquer l'événement. Il était parvenu à soulever la population de toute la province de Naples. Dans un pays où la populace est plus nombreuse et plus oisive que partout ailleurs, le mouvement de la sédition plaît toujours à cette multitude qui est accablée de ses loisirs. Pourquoi chercherait-elle son existence dans le travail, puisque deux sous de macaroni suffisent abondamment à la journée d'un individu?

On porte à cent mille le nombre de ces gens de la campagne que la révolution traînait à sa suite pour encombrer la capitale. Ces nouveau-venus n'exigeaient pas de grands frais pour leur accueil hospitalier; la nuit, ils remplissaient les rues et la place publique. Sous ce beau ciel de Naples, les intempéries nocturnes sont peu à craindre. Ne soyons donc point étonnés qu'encore aujourd'hui, à Naples, près de 50,000 de ces

lazzaroni, n'ayant d'autre lit que le sol nu de la terre, et d'autre domicile que la voie publique ! ce qui doit surprendre, c'est que la populace de la capitale ne prit pas une part très-active à ce commencement de la révolution. Le roi en était aimé ; les lazzaroni se rappelaient encore l'arrogance et les dédains de Murat, qui leur donnait la dénomination française de *canaille* ; tandis qu'ils avaient toujours trouvé dans Ferdinand les sentiments débonnaires d'une protection paternelle. Aussi le factieux Pépé, se méfiant de ces sentiments affectueux qu'ils avaient pour leur prince, avait cherché des auxiliaires plus dociles dans la population de la campagne. Il trouva un appui non moins actif dans cette classe des étudiants, toujours très-nombreuse dans les principales villes de l'Italie, et surtout à Naples, qui, pour sa population, ne le cède en Europe qu'à Londres et à Paris.

L'effervescence du jeune âge se porte toujours vers l'agitation ; le genre des études dans le sein même de nos monarchies, est un grand véhicule d'idées républicaines.

Les Romains, après avoir été nos maîtres, sont devenus nos instituteurs; ils ont fait long-temps le bonheur des peuples que leur puissance militaire avait asservis. On s'attache donc facilement aux glorieux souvenirs qu'ils ont laissés parmi nous, et dont nos vieux monuments nous rappèlent tant de traces. En apprenant à parler la langue de leur antique *forum*, on croit entendre encore la voix éloquente des Gracques nous appeler à la liberté. Quand reviendra-t-on de l'étrange système de former à l'ombre d'une république toujours admirée par ses prodiges et ses vertus, les générations que réclament les institutions monarchiques ? C'est dans les temps modernes que nous avons fait la funeste épreuve des résultats d'un tel système. Les premiers accents d'une révolution trouvent toujours, dans nos collèges, de nombreux et de bruyants échos. Lorsque l'audace d'un factieux sonne le tocsin contre la royauté, l'écolier se hâte de fermer son Tite-Live, pour aller suivre, sur la place publique, les agitateurs qui viènent de se travestir en Brutus et en Publicola. Tous les

collèges de Naples s'ouvrirent donc à la voix de Pépé, et lui fournirent des bataillons de Romains imberbes, qui se précipitèrent sous les drapeaux de l'insurrection, en demandant des armes; on se garda bien de leur en refuser.

Quelle dut être la terreur de la famille royale, voyant cet immense attroupement de toute une province venir assaillir subitement la capitale et le palais?

La résistance, cessant d'être possible, devenait imprudente, et compromettait l'existence du trône, ainsi que la sûreté personnelle du prince. On augmente la violence du torrent, lorsqu'on lui oppose des digues impuissantes. La condescendance de la cour fut entière; ainsi furent déjouées les vues secrètes du carbonarisme, qui voulait le rétablissement de la république parthénopéenne. D'autres révolutionaires, adeptes encore plus zélés, désiraient le retour à ces anciens temps, où l'Italie était couverte de cités indépendantes les unes des autres.

On parlait déjà d'une république lucanienne; ensuite les Calabres et les Abruzzes,

regardant comme injuste la suprématie que réclamait la ville de Naples, manifestaient le désir de former des Etats particuliers, dont la démocratie, la plus pure deviendrait la base constitutive. Ponte-Corvo et Bénévent prirent l'initiative, en déclarant ne plus reconnaître la domination pontificale à laquelle ils étaient soumis. Ils se donnèrent une constitution républicaine; mais les révolutionnaires de Naples n'ayant pas osé les soutenir, pour ne pas se compromettre avec les autres puissances de l'Italie? ces républiques n'eurent qu'une existence de quelques jours : un seul régiment des troupes pontificales sut les ramener à leur devoir.

Comme nous ne parlerons pas des institutions éphémères auxquelles donna lieu la révolution napolitaine, nous allons citer un trait qui caractérise cet insensé nivellement, qui ne cesse pas d'être le but du carbonarisme.

Les élèves de l'université, prenant part à l'émancipation politique avec toute l'exaltation du jeune âge, adressèrent une pétition au parlement national, contre le titre de *doc-*

teur que leurs professeurs s'arrogeaient exclusivement. Ils demandèrent très-sérieusement, d'après les principes de la *sainte égalité*, que ce titre superbe devînt commun aux maîtres et aux élèves. Ce trait manquait à l'histoire des puritains de Cromwel et de nos jacobins de 1793.

Le roi Ferdinand, pour sauver au moins les apparences de la majesté royale au milieu de ce sombre nuage de la démocratie qui s'avançait rapidement pour l'environner d'insultes et d'humiliations, annonça, par un décret du 6 juillet, que son état habituel d'indisposition l'empêchant de se livrer aux pénibles fonctions du gouvernement, il nommait le prince de Calabre, son fils aîné, vicaire-général du royaume, avec tous les droits de l'*alter ego*; ces expressions latines étaient en usage à Naples pour désigner la délégation de l'autorité royale dans toute sa plénitude.

Le 7, le prince royal, d'après ce qui avait été concerté avec son auguste père, fit une proclamation pour annoncer la publication prochaine de la constitution des cortès

espagnoles que les insurgés réclamaient.

Les factieux, pour prévenir tout désaveu que le roi pourrait faire un jour sur le résultat d'une telle promesse, exigèrent qu'il la ratifiât par sa parole royale. La cour avait adopté le système de la résignation la plus absolue à toutes les exigences d'une faction qui venait de prendre la souveraineté d'assaut. Le roi confirma donc par une proclamation spéciale le décret du prince vicaire-général. Pour violenter la volonté du roi dans cet acte qu'on exigeait de lui, Pépé, le chef de l'insurrection, avait fait entrer ce même jour, dans la capitale, plusieurs régiments et de nouvelles bandes de factieux, qui affluaient de tous les environs.

CHAPITRE XVIII.

Régence du prince royal.

Le prince royal, revêtu, comme vicaire-général, de toutes les attributions de la souveraineté, eut la prudence de ne vouloir amortir la fureur d'un tel ouragan qu'en se laissant aller pour ainsi dire, à sa bourrasque.

Plutôt que de se laisser traîner en captif couronné à la suite d'une révolution fantasque, il trouva plus prudent de marcher à sa tête, d'en diriger les caprices en paraissant les sanctionner. Le jeune David, se voyant à la merci des enfants d'Amalec, prit leur costume, parla leur langage, et parut participer à toutes leurs extravagances. L'écriture sainte dit qu'une profonde sagesse était

cachée sous les dehors d'une telle folie, et David prouva bien que sa jeune âme recélait alors les germes de ce grand roi qui fit la force et la gloire de la maison de Juda.

Ne soyons donc pas surpris de voir le prince napolitain paraître confondre son dévouement avec l'enthousiasme des révolutionnaires, déconcerter les intentions républicaines du carbonarisme et les vues ambitieuses de Pépé, en inclinant le sceptre de la puissance royale devant le ridicule Baal de la démocratie. Loin de rien contester aux innovateurs, il parut se précipiter au devant de leurs pensées, en s'empressant d'écarter de lui-même toutes les prérogatives royales qui pouvaient leur porter ombrage. Pépé portait jusqu'à l'extravagance la manie de faire le heros : le prince lui décerna le titre de sauveur de la patrie, et le nomma commandant-général de toutes les milices du royaume. Il se mit lui-même sous la tutèle d'une junte provisoire qu'il forma de quinze révolutionnaires les plus renforcés; enfin il caressa jusqu'au moine apostat Minichini, qui sortit de son cloître pour

se faire tribun du peuple ; on pense bien que le ministère renouvelé se trouva du carbonarisme le plus subtil. Le 19 juillet, le prince régent fit défiler devant lui le héros Pépé et toutes ces bandes de misérables aventuriers, avec lesquelles avait été improvisée l'armée constitutionnelle. En leur présence il prit les couleurs de la révolution qui étaient au nombre de trois, rouge, noir, et bleu. Ce nombre *trois*, si chéri par Pythagore, est devenu le symbole sacré des modernes révolutions ; aujourd'hui, dans notre Europe, et même en Amérique, le drapeau de la rébellion est toujours tricolore.

Il fut convenu que le corps législatif serait convoqué pour le 1er octobre, sous le titre de parlement national.

Le carbonarisme fut proclamé la religion politique de l'Etat; les loges ou *venditte* se multiplièrent tellement, que chaque village eut la sienne. Comme il entre dans la constitution de cette franc-maçonnerie d'être armée, les milices nationales s'y recrutèrent de 60 à 80,000 adeptes; mais nous

verrons bientôt que le sentiment du fougueux carbonarisme n'a rien de commun avec celui de l'honneur national, et que dans cette secte l'ardeur n'est pas du courage, et l'effervescence de l'énergie.

Le prince royal, en se plaçant à la tête de la révolution, eut la noble générosité de s'efforcer d'en modérer les écarts par les plus sages institutions; il agit au milieu de tous ces énergumènes, comme s'il eût eu affaire à des êtres susceptibles de se montrer conséquents avec les principes de leur croyance politique. Les proclamations d'ordre public, qu'il publia, tout en flattant les nouvelles doctrines, offraient aux révolutionnaires les plus adroites et les plus judicieuses observations sur la nécessité de se rallier autour des *tables de la loi*. Enfin tant de sagesse parvint à imposer au cauteleux Pépé; il eut honte d'insulter plus long-temps son prince par l'aspect de toutes ces bandes d'agitateurs, qu'il avait entassées dans Naples et autour de l'auguste demeure du souverain. Cette hideuse population fut renvoyée dans ses foyers. Pépé, s'arrogeant

le droit de faire des proclamations, en fit une pour applaudir à l'enthousiasme du peuple, et lui parler des dispositions héroïques que réclamerait peut-être de lui la défense de cette liberté qu'il venait de se donner.

Le 12 juillet avait été fixé pour la prestation du serment du roi et du prince vicaire-général à la constitution d'un peuple étranger. Ce jour, célébré au milieu des réjouissances publiques, fut troublé par l'opposition de plusieurs compagnies du régiment Royal-Farnèse, qui se refusèrent au serment constitutionnel. Un régiment de dragons marcha contre les dissidents; une action sanglante eut lieu; le régiment Royal-Farnèse eut le dessous; il perdit 40 hommes; un plus grand nombre furent blessés; enfin le reste se rendit à discrétion : Cependant, cette courageuse dissidence fut partagée par les seigneurs siciliens qui se trouvaient à Naples: tous refusèrent de reconnaître le nouvel ordre de choses. C'est maintenant qu'il nous faut parler de la Sicile; car c'est dans cette île que se réunit tout l'intérêt que peut offrir la révolution. A Naples, elle ne présente que des scènes où

toutes les sentences et tous les proverbes du représentatif moderne sont mis en action pour distraire quelques instants les autres peuples de l'Europe. Mais, en Sicile, la révolution est un drame effrayant, qui frappe d'épouvante par les horreurs qu'il expose aux regards du spectateur, et par celles qu'il fait craindre. Nous laisserons donc de côté les ridicules rodomontades de Pépé, et les acclamations enthousiastes de ses carbonari, pour prêter toute notre attention à ce qui va se passer en Sicile.

CHAPITRE XIX.

L'insurrection s'étend en Sicile.

Il y avait en cette île deux partis bien distincts: l'un pour la constitution espagnole, et l'autre pour la constitution sicilienne, telle qu'elle avait été rédigée sous les auspices du lord Bentinck.

On sait que la Sicile a toujours eu son parlement, composé des trois corps de l'Etat, désignés sous les dénominations de *bras baronnal*, comprenant les membres de la haute noblesse; *bras ecclésiastique*, ou du haut clergé; enfin, *bras domanial*, formé des députés de 45 villes qui, même au 15.e siècle, du temps de Fréderic II, étaient qualifiées du titre de cités parlementaires. Ce parlement s'assemblait tous les trois ans

pour accorder ou refuser les nouveaux impôts, et concourir à la législation. Mais, depuis un siècle, il n'était plus qu'une chambre d'enregistrement pour toutes les propositions émanées du trône par l'organe du vice-roi. Dans l'intervalle des sessions parlementaires, une députation permanente veillait au maintien de la constitution.

Les princes normands, après s'être établis par le droit de conquête, avaient voulu affermir leur domination par les institutions les plus populaires. Les princes d'Aragon, qui vinrent ensuite, se trouvant en rivalité continuelle avec les Angevins qui régnaient à Naples, avaient donné encore plus d'étendue aux concessions de leurs prédécesseurs. Enfin, la Sicile, ayant fait partie, ainsi que Naples, des vastes possessions de la monarchie espagnole, continua de former un Etat particulier sous l'administration d'un vice-roi.

Les monarques espagnols, craignant de compromettre leur autorité dans ces provinces qui se trouvaient à une distance si grande du centre de leur empire, se gardè-

rent bien de porter atteinte à leurs libertés: ils respectèrent surtout cette forme de gouvernement à laquelle les Siciliens se trouvaient très-attachés. Ainsi fut maintenue l'existence du parlement; on conserva même, dans Palerme, une espèce de cour des pairs, ou grande cour royale, dont le président devait toujours être un Sicilien. Son autorité, dans plusieurs circonstances, était supérieure à celle même du vice-roi.

Les changements qui résultèrent du démembrement de la monarchie, par suite de l'avénement d'une branche de la famille royale des Bourbons, opérèrent la séparation du royaume des Deux-Siciles d'avec celui d'Espagne. Le trône devint comme un apanage des princes puînés de l'auguste maison des Bourbons espagnols. Dans ce nouvel état des choses, les anciennes institutions n'éprouvèrent aucune altération; car partout les Bourbons se sont montrés les pères des peuples; et les lis, dans toutes les contrées où ils ont pris racine, sont devenus le palladium sacré des libertés publiques.

Pendant l'usurpation de Murat, la Sicile

était restée fidèle à son ancien maître. Une armée anglaise, sous le commandement de lord Bentinck, mit l'île à l'abri de l'invasion dont Murat ne cessait de la menacer.

Ce fut alors que la noblesse sicilienne provoqua de son roi une réforme dans l'ancienne constitution, qui cessait de convenir à la position où se trouvait la Sicile. Comme les changements eurent lieu sous l'influence du général anglais, la constitution britannique devint le modèle d'après lequel on se dirigea : ainsi on eut une chambre des communes et une chambre des pairs, un pouvoir judiciaire et un pouvoir exécutif.

Mais Ferdinand, après la chute honteuse de Murat, étant redevenu maître de Naples, supprima la nouvelle constitution sans rétablir l'ancien parlement, voulant que les Deux-Siciles ne formassent désormais qu'une seule monarchie. Cependant il dédommagea la Sicile du sacrifice de ses anciennes institutions, en créant, pour le maintien de ses libertés, des garanties qui devaient lui être particulières. Fixant un maximum des contributions, il fut statué que de nouveaux impôts

ne pourraient être établis que d'après la sanction des états-généraux du royaume qui devraient alors être réunis ; il supprima toutes ces jurisdictions baroniales, que l'opinion réprouvait ; partout il leur substitua des conseils de préfecture et des administrations municipales, comme dans les autres monarchies où l'autorité royale a pris pour base les principes populaires du système représentatif. Ainsi les Siciliens, n'ayant reçu de leur roi que des bienfaits, ne se trouvèrent pas disposés à seconder les innovations violentes des révolutionnaires de Naples.

Le 5 juillet, le mécontentement se manifesta vivement ; tout Palerme fut dans la confusion ; un nombreux parti demanda que la Sicile cessât de reconnaître le gouvernement de Naples, et formât, comme autrefois, un État particulier.

La veille, cependant, à la première nouvelle de la révolution qui venait de changer à Naples la forme du gouvernement, le tricolore patriotique avait été généralement arboré ; mais on y mêla bientôt la couleur jaune qui, pour la Sicile, est l'emblème de son in-

dépendance, et même on n'osa plus se montrer en public avec les seules couleurs constitutionnelles.

C'était la fête de Ste. Rosalie, patronne de la Sicile, qui toujours a été pour Palerme l'objet d'une grande solennité. La multitude des environs afflue à la ville pour prendre part aux réjouissances auxquelles donne lieu cette fête religieuse, et ces nombreuses réunions sont rarement sans quelque tumulte; ainsi la circonstance était favorable à l'exaltation des esprits que devait produire cette importante question de l'indépendance alors agitée dans tous les rangs de la population. Le peuple ne discute pas sur de tels objets sans se livrer à cette pétulance tumultueuse qui lui est familière. Le comte Naselli, vice-roi, fut accueilli le soir, au sortir de la cathédrale, par les cris: *vive la constitution; vive l'indépendance!* à ces acclamations civiques, succédèrent des imprécations contre ceux qu'on regardait comme opposés aux intérêts nouveaux, en faveur desquels se déclarait en ce moment l'enthousiasme national. On en voulait au

général Church, commandant sous le général autrichien Nugent, pendant l'occupation militaire qui avait été la cause et l'effet de la restauration. Des cris de mort s'élevèrent contre sa personne, on se porta chez lui pour le tuer; mais il était parvenu à se soustraire, par la fuite, à cette fureur populaire.

La garde, composée du régiment étranger, fit résistance; quelques soldats furent tués ou blessés; un officier général intervint, parla des droits absolus du peuple souverain, fit retirer la troupe; et la multitude, abandonnée à elle-même, pilla l'hôtel du général Church. Tous les meubles qu'on en retira furent brûlés sur la place de la marine. Les personnes sages, et qui pouvaient prétendre à se faire écouter favorablement du peuple, voulurent apaiser le tumulte; mais rien ne put calmer cette effervescence, qui venait de trouver, dans ses excès mêmes, l'aliment le plus actif. Toutes les forces militaires furent concentrées sur les places du Palais-Royal et de Sainte-Thérèse; mais, quoiqu'il se trouvât dans

Palerme cinq régiments, trois d'infanterie et deux de cavalerie, cependant la troupe se trouva trop faible pour résister à la multitude. On ne saurait donner l'idée du zèle, ou plutôt du fanatisme politique de tous ces gens de la campagne que la solennité religieuse de Sainte Rosalie avait réunis dans la ville. On a vu de ces hommes nu-pieds, n'ayant pour vêtement que la chemise, un caleçon, et un chapeau de paille, au nombre de quinze à vingt, se jeter sur des pelotons de cent cinquante hommes de troupes, les enfoncer, les désarmer, et les faire prisonniers.

Au moment de la plus grande confusion, on remarqua principalement un moine franciscain qui, par son intrépidité et les dispositions qu'il ordonnait, paraissait diriger tous les mouvements; il se nommait Vaglica : d'une taille moyenne, d'une figure pâle, d'un air sérieux et méditatif, il paraissait avoir de trente à trente-deux ans; il fut nommé de suite colonel et adjudant-général du commandant en chef. Les premiers jours, il conserva l'habit de son ordre;

mais il était armé de toutes pièces, ce qui formait le plus bizarre costume. Il ne tarda pas à prendre l'habit brodé bleu de roi, le chapeau à plumes et les épaulettes de colonel; depuis, il affecta les manières d'un militaire qui semble avoir fait dès son jeune âge le métier de la guerre.

Palerme, dans les journées des 16, 17 et 18 juillet, présenta l'image d'une malheureuse ville où l'ennemi a donné l'assaut, et qui se défend avec animosité jusqu'au dernier retranchement. Les postes les plus importants sont pris, perdus et repris, toujours avec le même acharnement et le même carnage : c'est ainsi, que les forts de la Santé et de Castelamare furent, le 16, emportés par le peuple, que la troupe s'en remit en possession le 17, et que le 18 elle en fut encore chassée.

Les seigneurs siciliens, qui avaient donné la première impulsion à ce terrible mouvement, en furent les premières victimes.

Le prince Catolica avait eu l'imprudence de faire armer les maîtrises, et de leur faire occuper les forts. La plus turbulente et la plus à craindre de ces maîtrises est celle

des bouchers; dans tous les troubles elle s'est distinguée par son audace et ses excès. Les bouchers se recrutèrent de la populace, afin d'accabler par le nombre les cinq régiments qu'ils avaient à combattre. La multitude ayant occupé les forts, s'y livra, comme c'est assez son usage, au pillage et à l'incendie.

Le prince Catolica, et les autres seigneurs qui agissaient de concert avec lui, sentirent la faute qu'ils avaient commise: ils voulurent désarmer le bas peuple; ils parvinrent même adroitement à le faire sortir des forts. La populace ne tarda pas à s'apercevoir de la méfiance qu'elle inspirait : toujours effrénée dans sa fureur, elle eut l'imprudence de donner la liberté et des armes aux forçats, d'ouvrir toutes les prisons, et de faire ainsi déborder de leurs antres tous les crimes pour les appeler à la défense d'une cause qu'aurait pu avouer dans son origine la vertu du patriotisme : car Palerme s'insurgeait pour se maintenir sous le gouvernement légitime de son roi, et pour se soustraire aux innovations des

carbonari. Mais elle s'environna de toutes les horreurs de l'anarchie, pour éloigner d'elle les institutions de la démocratie révolutionnaire; elle voulut opposer aux carbonari armés des guérillas incendiaires: c'était étouffer un foyer d'incendie par un embrasement général. Le peuple se trouvant ainsi renforcé de deux mille cinq cents forçats mis en liberté, la troupe fut obligée de céder, et trois mille soldats furent pris; désarmés et jetés dans les prisons.

Le peuple, dans l'ivresse de son triomphe, fit juger par une commission militaire le prince Catolica, qu'il accusait d'avoir conseillé son désarmement: il fut décapité et son corps divisé en quatre quartiers. On cite parmi les autres victimes de cette vengeance populaire, le duc Vaticani, les colonels Lachesi, Sanzo et Termini. Le prince Aci, ayant trouvé quelques amis parmi ces juges féroces, fut seulement mis aux arrêts.

Comme, dans cette horrible mêlée, tous les moyens d'attaque et de destruction furent employés, et que des forçats et des

bandits jouèrent le principal rôle, le palais, la bourse et un grand nombre d'autres édifices publics furent incendiés. On pilla les caisses publiques; le butin de la multitude fut de plusieurs millions.

Le lieutenant-général comte de Naselli, voyant son autorité si étrangement méconnue, et sa sûreté de sa personne compromise, s'embarqua pour Naples. De tous les Napolitains qui se trouvaient incorporés dans l'armée sicilienne, cent seulement parvinrent à se jeter dans le vaisseau du comte de Naselli, les autres furent massacrés. Les Vêpres siciliennes, que le désir de l'indépendance fit sonner au 13.e siècle contre les Français, furent plus sanglantes; mais les détails n'en furent pas plus férbces.

On ne peut se lasser de faire remarquer toutes ces inconséquences humaines, auxquelles surtout donnent lieu les révolutions populaires. On dépouillait les églises, on saccageait les édifices publics, on pillait les caisses du gouvernement, aux cris de *vive sainte Rosalie! vive l'ordre! vive l'union!*

Pendant trois jours, les forçats furent les maîtres absolus du gouvernement, et réglèrent tous les détails de l'administration.

CHAPITRE XX.

Guerre civile en Sicile.

Enfin, le peuple fatigué de ses propres désordres, effrayé de tout le sang qui avait coulé et des ruines immenses dont il s'était environné, consentit à l'établissement d'une junte, qui fut présidée par le vénérable cardinal-archevêque de Gravina.

On donna des passe-ports et de l'argent aux forçats et aux autres détenus; en même temps il leur fut prescrit de retourner chez eux. La plupart sortirent de Palerme; mais ils se formèrent en *guérillas* pour courir les grandes routes, et porter la terreur et la dévastation dans les diverses parties du royaume.

Dès qu'on connut à Naples les événements de Palerme, les carbonari se livrèrent aux transports de la plus vive indignation et manifestèrent le désir d'en tirer une vengeance éclatante. Les plus furieux se transportèrent chez le prince vicaire-général et lui demandèrent, en termes peu mesurés, le massacre de tous les Siciliens qui se trouvaient à Naples. Le prince, ayant fait d'inutiles efforts pour les ramener à des sentiments plus modérés, ouvre les portes de son appartement, et leur montrant les jeunes princes ses fils : Commencez, leur dit-il, par égorger ces enfants, car ils sont nés en Sicile.. Cette apostrophe à laquelle ils ne s'attendaient pas, calma leur ressentiment; et revenant à des dehors de soumission et de respect envers le prince, ils se retirèrent.

Les Siciliens, qui avaient refusé de prêter le serment constitutionnel, effrayés de tout le danger de leur position, s'empressèrent d'adresser à ce prince leur acte d'adhésion, et demandèrent à être détenus dans le fort Saint-Elme comme ôtages de sûreté. Cette demande leur fut accordée.

S. A. R. ne tarda pas à prendre des mesures pour sauver la Sicile de cette anarchie vers laquelle la conduisaient les démonstrations de son zèle imprudent: D. Ruggiero Settimo, secretaire d'État, fut nommé lieutenant-général en remplacement du comte de Naselli. Deux vaisseaux de ligne, une frégate et deux autres petits bâtiments furent mis à la voile pour transporter le nouveau vice-roi à sa destination.

Cette escadre arriva le 24 juillet à la vue de Palerme. Aussitôt le moine-colonel Vaglica monte à cheval, vole à la baguérie, réunit et ameute les paysans, et rentre en ville à leur tête.

Lorsque l'escadre napolitaine jeta l'ancre, la côte se trouva couverte d'une foule immense disposée à s'opposer au débarquement, et même à toute communication avec le commandant. Tout le peuple prit les armes, les canons de l'arsenal furent traînés sur le bord de la mer, deux cents ouvriers construisirent en toute hâte des fourneaux pour rougir des boulets. Cependant la junte obtint de pouvoir envoyer

des parlementaires à bord du commandant de l'escadre. On commence par s'entendre. Les Napolitains annoncent qu'ils n'avaient pas d'autre but que de venir au secours des troupes qu'on leur avait dit assiégées; on leur annonce qu'après avoir été forcées de mettre bas les armes elles sont prisonnières. Le commandant alors parle de se retirer, mais il demande des rafraîchissements dont l'escadre a besoin; la junte lui en fait porter en abondance. Sur ces entrefaites l'affluence devient plus grande. L'agitation d'une multitude s'accroît toujours en raison de son nombre: plus elle se sent en forces, plus elle devient turbulente et agressive; la populace veut donc pointer les canons contre les vaisseaux. Vaglica s'y oppose: on ne l'écoute pas; il monte sur un canon, et demande qu'on commence par tirer sur lui; alors le peuple se calme; il n'est pas brûlé une seule amorce et l'escadre remet à la voile.

La junte venait de prendre une organisation plus régulière; le prince Villa-Franca en avait la présidence en la place du cardinal

archevêque. Une apparence d'ordre ayant commencé à se rétablir, un détachement de 400 hommes fut envoyé sous les ordres du prince San-Casteldo, pour apaiser quelques désordres dans les environs de Palerme; le détachement se grossit tout-à-coup de 8 à 9,000 paysans, et se porte sur Caltanisetta; chef-lieu d'intendance, qui s'était déclaré pour le parti constitutionnel. La ville veut négocier avant d'ouvrir ses portes. Pendant qu'on est en pourparler, la garnison fait une sortie pour surprendre l'armée assiégeante, qui se reposait sur la foi de la négociation; cette perfide attaque est repoussée avec perte de plusieurs centaines d'hommes; le vainqueur pénètre dans la ville, s'abandonne à l'ivresse du succès et de la vengeance, et Caltanisetta est livrée au pillage, ensuite réduite en cendres.

Cet acte d'une barbare rigueur produisit contre Palerme, dans toute la Sicile, l'impression la plus défavorable. On lui reproche les brigandages commis sur toutes les routes, par ces milliers de bandits que ses bagnes et ses prisons ont vomis sur le territoire sicilien. Messine, Auguste, Syracuse, Trapani et

Termini, les plus considérables villes de l'île après Palerme, se déclarent contr'elle; Messine surtout devint le centre de cette opposition. Depuis long-temps elle ambitionnait le titre et les honneurs de la ville capitale, elle crut l'occasion favorable de faire dépouiller Palerme de sa suprématie. Sans cette importante défection, la Sicile pouvait réunir 60,000 hommes, pour défendre son indépendance contre les invasions qu'auraient pu tenter les troupes napolitaines.

Mais cette autorité dont Palerme s'était emparée, la violence et les excès avec lesquels elle faisait valoir sa cause, décréditèrent ce système d'indépendance qui, jusqu'alors, avait toujours flatté l'ambition de la Sicile; elle préféra la domination de Naples à la tyrannie de son orgueilleuse capitale; le gouvernement napolitain, sentant l'avantage que lui offrait cette dissidence dans les opinions, se mit en mesure d'en profiter.

Le prince vicaire-général, avant de recevoir la députation que lui avait envoyée Palerme, exigea son serment d'adhésion au nouvel ordre de choses. Palerme ne voulant

pas se désister de son système d'indépendance, ses députés ne furent pas reçus, et on résolut de la soumettre de vive force. Messine fut le point qui fut choisi pour y réunir tous les moyens d'attaque contre la ville rebelle, et le lieutenant général prince de la Scaletta, ayant le commandement de Messine, fut chargé de les diriger.

L'ambitieuse Messine eut la satisfaction de se voir le centre de l'administration générale ; une junte y fut établie; enfin les circonstances lui firent jouer le rôle de ville capitale. Elle n'hésita pas à prêter le serment constitutionnel, et les autres villes de son parti concoururent par leurs députés à la solennité de cette fête patriotique. Il fut enjoint de n'avoir aucune correspondance avec Palerme, et défendu de reconnaître la junte qu'elle avait établie.

Le général Florestan Pépé, qu'il ne faut pas confondre avec son frère, le héros de Naples, débarqua avec cinq mille Napolitains, pour seconder ces dispositions favorables, et trouva dans la Sicile un parti puissant, qui mit à sa disposition ses ar-

senaux bien fournis et ses milices aguerries. Palerme se garda bien de rien négliger pour résister à l'orage qui la menaçait : sa première pensée fut de se donner quelque considération auprès des nations étrangères, et de faire oublier, par une sage administration, l'impression défavorable que, dans le principe, elle avait provoquée contr'elle ; elle déclara, dans son manifeste, que ses prétentions à former un État particulier étaient fondées sur les promesses que lui en faisaient depuis un siècle les rois de Naples. Devenue, ajoutait-elle, dans les derniers temps, le refuge et la résidence de ses monarques, elle avait une constitution particulière qui, garantie par le gouvernement britannique, lui assurait une représentation nationale, composée de deux chambres. Ce n'était pas sans motif que le manifeste palermitain mettait en avant cette garantie imposante du cabinet de Londres : on voulait l'opposer à cette assertion de la junte de Naples, qui, prétendant n'être pas éloignée d'entrer en arrangement avec la Sicile, alléguait qu'elle était arrêtée dans sa

bonne volonté par les clauses du traité de Vienne, où l'Autriche avait fait regarder l'indivisibilité du royaume des Deux-Siciles comme intimement liée au système politique de l'Europe.

A l'appui de son manifeste, la junte de Palerme déclara que les navires de toutes les nations seraient reçus comme par le passé : cette conduite de la junte parut en quelque sorte la réhabiliter dans l'opinion. Le baron Novatki, consul-général d'Autriche, fit l'éloge de la sagesse de ses dispositions, et le commerce reprit une apparente activité ; les chances malheureuses de la guerre firent bientôt évanouir ces belles espérances.

La députation, que nous avons dit avoir été envoyée à Naples, après les journées des 17 et 18 juillet 1820, était de retour le 6 septembre, sans avoir pu obtenir une audience du prince; et ce fut le lendemain 7, qu'eurent lieu les premières hostilités contre les troupes napolitaines. L'affaire eut lieu près des ruines de l'infortunée Caltanisetta : le général Orlando commandait les

Palermitains, au nombre de 1,500, et le colonel Corta les Napolitains. Les premiers furent mis dans une déroute complète; ils y perdirent leurs bagages et quatre pièces de canon; peu de jours après, Palerme éprouva un nouveau revers; sa flotille tomba entre les mains de l'ennemi, et Termini lui ouvrit ses portes. Cefalu se soumit, et Florestan Pépé y établit son quartier-général.

Palerme, déconcertée par d'aussi malheureux commencements, envoya une nouvelle députation à Naples, à laquelle voulut bien s'adjoindre l'archevêque de Moncale, monseigneur de Balsane, qui jouissait d'une grande considération dans les deux partis; en même temps un armistice fut proposé au général napolitain. D'un autre côté, celui-ci ne voulait pas s'exposer aux hasards d'une action décisive, avec des gens disposés à se défendre en désespérés. Il craignait qu'une attaque de vive force sur la capitale ne causât la ruine de cette ville intéressante; car les habitants, n'écoutant plus que leur furie, pouvaient chercher à faire de nouveaux retranchements, avec les

derniers débris de leur malheureuse ville. Aussi, tout en avançant, le Napolitain cherchait à négocier avec ceux du parti contraire dont il pouvait plutôt espérer le retour à des sentiments modérés. Il s'entendit donc avec le prince Villa-Franca, qui désirait bien sincèrement soustraire sa patrie au joug de la révolution napolitaine, mais qui prévoyait tous les désastres que pouvait entraîner une résistance malheureuse. Le prince, s'étant rendu en parlementaire auprès de lui, pour traiter à des conditions honorables de la capitulation de Palerme, en obtint les conditions suivantes : le général napolitain, prenant possession des forts, n'entrerait dans Palerme qu'avec deux bataillons, et devrait faire camper son armée dans les environs de la ville. La majorité des votes des Siciliens, légalement convoqués, déciderait l'unité ou la division de la représentation nationale pour le royaume des Deux-Siciles. Ainsi chaque commune devait nommer un député, dont l'unique objet serait de manifester le vœu public sur l'importante question qui faisait l'objet de la guerre.

Les conditions du vainqueur ne pouvaient être plus modérées. Aussi les deux généraux, ne doutant pas qu'elles ne fussent acceptées, s'avancèrent vers Palerme pour en faire remplir les dispositions; car le prince Villa-Franca ne voulut pas se séparer du général napolitain, afin d'inspirer plus de confiance à ses concitoyens sur les bases pacifiques du traité. Mais, dès qu'on fut arrivé à la vue de Palerme, ils virent s'évanouir tout espoir de réconciliation. Le moine Vaglica était parvenu à ranimer l'animosité des malheureux Palermitains; la capitulation fut regardée comme une infâme trahison; le peuple se souleva contre la junte qu'il renouvela; le commandement de Palerme fut ôté au prince Villa-Franca, et confié au prince Paterno : Villa-Franca n'osant rentrer dans la ville, où la sûreté de sa personne eût été compromise, resta dans le quartier-général de l'armée napolitaine. Des deux côtés, les hostilités devinrent plus vives et plus sanglantes; plusieurs pièces d'artillerie, tout-à-coup démasquées, firent un feu très-vif et très-meurtrier sur les troupes assiégeantes;

toutes les hauteurs dont Palerme se trouve environnée, furent couvertes de paysans armés, qui tiraient continuellement des coups de fusils.

L'armée napolitaine, irritée de cette attaque inattendue, livra un furieux assaut, et pénétra dans la ville par la porte royale qu'elle força, en chassant devant elle la multitude qui s'était précipitée à sa rencontre. Les murs et les fenêtres des maisons, et les clochers des églises, étaient couverts de gens armés qui jetaient sur les assaillants tout ce qui se trouvait sous leurs mains.

Dans cette tumultueuse attaque, deux églises et trente maisons devinrent la proie des flammes; les assiégés n'en parurent que plus résolus à écraser les vainqueurs sous les débris de leur ville. Florestan Pépé craignant pour le salut de son armée, au milieu de cette immense population, qui paraissait abandonnée à toute la furie du désespoir, fit retirer ses troupes, et reprit sa première position dans la plaine.

Cependant le prince Paterno, prévoyant que la prise de la ville ne pouvait être que retar-

dée, envoya des parlementaires pour traiter de sa reddition. Le 27 et le 28 se passèrent en négociations; mais l'indomptable Vaglica était encore parvenu à relever le courage des Palermitains; car ils commençaient à redouter les suites d'une résistance, dont enfin ils paraissaient reconnaître l'impuissance. Le 29, les portes de la ville furent de nouveau fermées, et l'on continua de se battre avec un nouvel acharnement; quelques sorties que tentèrent les assiégés ne furent pas heureuses, ils y perdirent trente canons et leurs meilleurs soldats.

Sur ces entrefaites, Florestan Pépé reçut son artillerie de siége, et le général Flugi lui amena un renfort de 6,000 hommes; cependant la résolution désespérée des Palermitains, dont il avait fait une sanglante épreuve, lors de sa première attaque, lui avait tellement imposé, qu'il ne refusa pas d'écouter les nouvelles propositions que lui envoya le prince Paterno. Les malheurs d'un siége aussi meurtrier avaient enfin ouvert les yeux du peuple sur sa position; comme des deux côtés on se craignait, l'accommodement cesse

d'être difficile, et l'on revint aux bases de la première capitulation, convenue avec le prince Villa-Franca : les forts furent remis aux Napolitains, et le général Florestan Pépé prit le 6 octobre possession de la ville : toute la Sicile enfin parut soumise.

Cependant Palerme, par les clauses de sa capitulation, paraissait n'avoir pas renoncé à l'espoir de se donner une représentation particulière ; aussi la condescendance de Florestan Pépé fut hautement improuvée par le parlement de Naples. Un fougueux orateur qui portait son nom, le colonel Gabriel Pépé, prononça une harangue véhémente contre le général, et fit annuller la capitulation qu'il avait accordée. Mais des affaires d'une bien plus grande importance firent perdre de vue cet objet. Palerme, trompée dans ses espérances, eut la prudence d'attendre avec résignation l'issue des grands événements qui se préparaient de la part des puissances étrangères.

CHAPITRE XXI.

Les Souverains alliés refusent toute correspondance avec le nouveau gouvernement.

De sinistres pressentiments troublaient le triomphe de Naples. L'Autriche n'avait pu voir qu'avec inquiétude une révolution qui pouvait détruire entièrement cette influence sur l'Italie qu'elle regardait comme sa principale part dans les immenses dépouilles que la chute de Napoléon avait abandonnées à l'Europe. Aussi, par le traité de Vienne, agissant avec une espèce de suzeraineté à l'égard de Naples, elle avait garanti, non-seulement l'intégrité du territoire de cette monarchie, mais encore celle

de la forme de son gouvernement; elle avait donc le droit de s'immiscer dans les nouvelles institutions que Naples venait de se donner. Tels furent les principes qu'elle fit valoir dans la déclaration qu'elle adressa circulairement à tous les ministres diplomatiques.

Non-seulement le cabinet de Vienne improuvait les dangereuses maximes de la révolution napolitaine, mais il craignait encore de les voir s'étendre dans la Lombardie et le pays vénitien qui, si long-temps, avaient subi les doctrines de la révolution française. Ce qui venait de se passer quelques mois auparavant en Espagne, était bien fait pour alarmer l'Autriche, et même le restant de l'Europe.

Ces alarmes parurent d'une nature assez grave aux souverains pour se réunir à Troppau, afin de concerter entre eux les mesures à prendre contre le propagandisme de la franc-maçonnerie insurrectionnelle; mais on sentait les conséquences dangereuses qui pouvaient résulter d'une déclaration hostile, qui laisserait le roi de Naples à la merci des factieux qu'on se proposait de combattre.

Cependant l'Autriche déployait des forces menaçantes sur les frontières du royaume insurgé. Dès le mois d'août, un corps de 30,000 hommes avait été réuni dans la Lombardie : de nouvelles forces, successivement dirigées sur ce point, en avaient porté le nombre à 80,000 hommes, qui, lors du congrès de Troppau, se trouvaient prêts à entrer en campagne.

Malgré la circonspection temporisatrice qui semblait masquer les desseins ultérieurs des souverains alliés, ils avaient hautement désavoué tous rapports diplomatiques, même indirects, avec le nouveau gouvernement de Naples. Dans toutes les cours, on avait refusé d'en recevoir les ambassadeurs et les envoyés.

Le duc del Gallo venait d'être nommé pour remplacer à Vienne le prince Ruffo. Etant arrivé à Clagenfurth, il fut obligé de suspendre son voyage, sur la notification qui lui en fut faite de la part du cabinet impérial. Ayant demandé au prince de Metternich des explications à cet égard, il lui fut répondu: qu'à la suite d'un bouleversement qui sapait

les fondements de l'édifice social, et qui menaçait à-la-fois la sûreté des trônes, la solidité des constitutions reconnues et le repos des peuples, S. M. l'empereur agirait contre les principes qui l'avaient toujours guidé, s'il acceptait la mission de M. le duc del Gallo. Peu de temps après, la cour de Vienne refusa même de recevoir le prince Pignatelli, qui se disait simplement porteur de lettres que le prince de Salerne, gendre de S. M. I., écrivait à l'archiduchesse Clémentine, son épouse.

Le cabinet de Saint-Pétersbourg suivit le même système négatif à l'égard du prince Cimitile, que Naples lui avait envoyé.

La France rappela son ambassadeur, le duc de Narbonne-Pelet; et le prince Bariati, député du parlement national, ne put obtenir de faire reconnaître son caractère diplomatique par la cour des Tuileries. Les cabinets de Madrid et de Stockholm furent les seuls qui ne cessèrent pas leur correspondance avec le gouvernement napolitain.

Ce fut sous de tels auspices que se réuni-

rent les souverains à Troppau *; on pourra juger l'esprit de cette réunion politique par la lettre autographe que l'empereur d'Autriche adressa au roi de Naples.

« Troppau, 20 novembre 1820.

» De tristes circonstances ne m'ont pas » permis, depuis quatre mois, de recevoir » des lettres de V. M. Les événements n'ont » pas cessé de faire le sujet de mes plus sé- » rieuses réflexions; et les puissances alliées » se sont réunies à Troppau pour prendre en » considération les conséquences dont ces » événements menacent le reste de la Péninsule et peut-être l'Europe entière.

» V. M. ne doutera pas que l'intention des » cabinets réunis ne soit de concilier le bon- » heur de ses peuples, avec les devoirs que » les monarques alliés ont à remplir envers

* Voyez les chapitres 23 et 24 que nous avons consacrés à ce congrès de Troppau continué à Laybach.

» leurs Etats et le monde. Nous serions heu-
» reux de pouvoir atteindre ce but, et rem-
» plir ces engagements solennels avec V. M.
» C'est pourquoi nous lui proposons de se
» réunir avec nous à Laybach. Nous espé-
» rons que V. M. viendra y recevoir de nou-
» velles preuves de l'amitié que nous lui por-
» tons, et de la franchise qui fait la base de
» notre politique.

« DE V. M. LE BEAU FRÈRE,
» GENDRE ET ALLIÉ, etc. »

Les souverains ajournèrent au mois de janvier leur nouvelle réunion à Laybach, pour y déterminer leurs opérations d'après la réponse qu'on ferait à leur ultimatum dont ils l'avaient fait accompagner.

Nous devons faire observer que M. Canning et lord Stewart, qui représentaient à Troppau le gouvernement britannique, parurent s'isoler de toute participation à cette intervention armée, dont les membres de la Sainte-Alliance menaçaient d'une manière pressante la nation napolitaine.

Le roi Ferdinand, en communiquant cette

lettre aux membres du parlement, leur annonça son prochain départ; et, pour prévenir les effets de leurs soupçons ombrageux, il leur fit part des bases constitutionnelles d'après lesquelles il était dans l'intention de traiter avec les puissances alliées. Cette communication jeta les carbonari dans la plus grande perplexité. Le monarque parlant de son départ comme d'une chose décidée, ils prétendirent qu'il ne pouvait s'absenter du royaume sans l'assentiment du parlement. Comme il était question de modifications à la constitution, que semblaient exiger impérativement les puissances du congrès de Troppau, les zélés carbonari s'élevèrent contre toute espèce de transaction sur les bases principales de leurs nouvelles institutions. Le roi s'efforçant, par ses déclarations, de dissiper tous ces ombrages, proposa même de se faire accompagner à Laybach par quatre membres du parlement.

Cette assemblée cherchait en vain à se dissimuler la frayeur que lui inspirait l'attitude sérieusement menaçante de l'Autriche. Elle n'était pas fâchée d'avoir son roi pour médiateur entre elle et cette formidable puissance.

Les démonstrations du cabinet de Vienne n'étaient pas ouvertement hostiles contre les principes de la nouvelle constitution ; il n'était question que de changements superficiels qui ne portaient aucune atteinte essentielle aux principes.

Quoiqu'on affectât beaucoup de rodomontades patriotiques sur les dispositions militaires dont on était menacé, cependant on ne pouvait se défendre d'être inquiet sur les chances d'une guerre aussi périlleuse. On prenait donc en quelque sorte plaisir à se créer les conjectures les plus rassurantes sur la réunion à Laybach d'un nouveau congrès, où la nation napolitaine serait représentée par son roi, qui avait si souvent réitéré son acte d'adhésion aux principes constitutionnels. On consentit donc au départ de Ferdinand, après avoir exigé de sa parole royale de nouvelles garanties. Il y eut un grand nombre de messages et de pourparlers entre le ministère et le parlement; enfin le roi s'embarqua le 11 décembre sur le vaisseau anglais le *Vengeur*,

auquel se joignirent, comme escorte, une frégate anglaise et une frégate française.

Cependant les carbonari se disposèrent à faire tête à l'orage qui pouvait les menacer de la part de ce nouveau congrès. Mais tous ces foudres de guerre ne firent de bruit qu'à la tribune. La révolution napolitaine ne fut réellement menaçante que dans les harangues de ses orateurs, et dans les écrits de ses pamphlétaires. Dans toutes les loges ou venditte des carbonari, on évoquait les ombres des anciens Samnites; on jurait sur les mânes de Scévola; on rappelait l'ancienne gloire de Tarente, qui avait repoussé les légions belliqueuses de Pyrrhus; enfin on destinait à l'armée autrichienne de nouvelles fourches caudines. Les jeunes volontaires se complaisaient dans l'élégance de leur uniforme, dans les couleurs de leurs panaches et dans le poli de leurs armes.

CHAPITRE XXII.

Intervention armée de l'Autriche. Soumission des révolutionnaires napolitains.

Les villes donnaient des bals et des festins publics pour anticiper sur les jouissances du triomphe; mais, si les banquets étaient splendides, les magasins étaient mal approvisionnés, et les arsenaux restaient presque vides. Les conscrits napolitains se parfumant pour moins sentir la poudre à canon, préféraient de brillantes parades aux exercices pénibles de la tactique militaire. Si la nation napolitaine avait eu autant de valeureuse énergie qu'elle annonçait d'exaltation dans son enthousiasme, elle eût pu,

par ses immenses ressources, balancer long-temps la victoire, et la faire chèrement acheter; car, outre 52,000 hommes de troupes de ligne, on comptait dans l'étendue du royaume, 219,827 hommes de milices en état de porter les armes hors de leurs provinces, et 400,000 gardes civiques.

D'après le rapport du ministre de la marine au parlement, séance du 10 octobre, il existait, dans les seules provinces en-deçà du Phare, 3,147 bâtiments de commerce et 1047 barques de pêcheurs.

Les souverains alliés ne se dissimulaient pas l'importance de telles ressources; aussi mettaient-ils la plus grande réserve dans leurs dispostions hostiles. L'Autriche faisait des préparatifs comme si elle eût eu à combattre un ennemi véritablement formidable. La Russie mettait à sa disposition une armée de réserve de 100,000 hommes, qui, de la Pologne, se dirigeait vers l'Italie.

Les alliés ayant terminé tout ce qui tenait à leurs dispositions militaires, et voyant en sûreté la personne précieuse du roi Ferdinand, ne laissèrent pas long-temps à deviner

l'objet important de leur nouvelle réunion à Laybach.

Lorsque le roi Ferdinand arriva, il y fut reçu par les princes alliés avec une distinction particulière, et la plus affectueuse cordialité.

Dès les premiers jours même de leur réunion, les souverains décidèrent ne reconnaître en aucune manière le nouvel ordre de choses dans le royaume de Naples; il fut alors résolu que l'autorité royale y serait établie telle qu'elle était avant le 5 juillet 1820, et qu'il lui serait imposé des garanties. Le 30 janvier 1821, le duc del Gallo fut appelé à Laybach, uniquement pour y entendre les décisions irrévocables que les puissances adressaient à leurs ministres.

Cette espèce de jurisdiction exercée par un conseil de souverains à l'égard d'un autre État, est unique dans les fastes de la diplomatie; mais aussi les circonstances où se trouve le continent sont sans exemple dans l'histoire de l'Europe, depuis la dissolution de l'empire romain. Le génie de la monarchie et la faction démocratique sont

aux prises, et se saisissent en quelque sorte corps à corps, pour terminer, par un coup décisif, cette longue lutte engagée depuis 30 ans avec des succès variés.

En conséquence de cette résolution d'un si haut intérêt, il fut signé, le 2 février, une convention portant qu'une armée autrichienne, au nom des trois cours d'Autriche, de Prusse et de Russie, serait mise à la disposition du roi des Deux-Siciles, et qu'elle serait défrayée par ce royaume, du moment où elle aurait effectué le passage du Pô, et pendant la durée de l'occupation qui fut fixée à trois ans.

Ce qu'on doit remarquer comme une autre singularité particulière à ce congrès, c'est la neutralité apparente de l'Angleterre et de la France, dont les plénipotentiaires restèrent spectateurs d'une querelle politique si féconde en effets immédiats et en conséquences directes.

Pendant qu'on décidait ainsi à Laybach du sort de la monarchie, le parlement de Naples discutait sur les articles de sa constitution, comme s'il eût été dans la plus entière sécurité.

La nouvelle constitution fut proclamée le 30 janvier, le jour même que les souverains notifiaient au duc del Gallo la sentence suprême qui la condamnait au néant.

Ce fut le 7 février qu'on en reçut la nouvelle, avec une lettre du roi à son fils, le prince vicaire-général. L'effet en fut terrible; il ne fut question que de levée en masse et de mesures énergiques. Une session extraordinaire du parlement fut convoquée, car la session ordinaire venait d'être close. Les ministres des diverses puissances, craignant la fureur des carbonari, demandèrent des passeports, et se hâtèrent de partir de Naples.

Dans une séance du parlement du 15 février, d'après le rapport du duc del Gallo sur les documents qui étaient parvenus officiellement de Laybach, il fut déclaré qu'on ne pouvait adhérer à aucune des propositions qui avaient été communiquées de la part des souverains à Laybach. S. M. dans sa participation à ces actes, fut regardée comme étant constituée en un état de contrainte.

En conséquence, la régence fut continuée à son auguste fils le prince de Calabre.

Un seul député eut le courage de manifester le sentiment national que devait inspirer la nécessité dans une telle crise. M. Netti proposa de suspendre la constitution, et de remettre au prince régent une sorte de dictature.

Cette proposition fut rejetée, mais sans donner lieu à une discussion orageuse.

A Naples, et dans toutes les provinces voisines, des bataillons de milices s'organisèrent, en se décorant de ces noms classiques de Brutiens, de Samnites et d'Irpins.

Tous ces préparatifs militaires devenaient de jour en jour d'une plus urgente nécessité; car l'Autriche, depuis long-temps, se trouvant en mesure pour entrer en campagne, venait de faire passer le Pô à ses troupes, dont l'effectif était de 80,000 hommes.

Le général Frimont, qui s'était couvert de gloire dans la campagne contre Murat, était le commandant en chef de l'armée d'invasion. Ce fut le 5 février, que le passage du Pô fut effectué sur cinq points différents, de Crémone à San-Benedetto. Parvenue à Bologne, l'armée autrichienne se divisa en deux corps principaux, dont l'un se dirigea par le grand-

duché de Toscane et l'Etat Romain; l'autre par les Légations, les Marches et les Abruzzes. Arrivé le 27 février à Foligno, à quelques lieues des frontières napolitaines, le général Frimont publia une proclamation pour inviter les Napolitains à se rendre à la voix paternelle de leur roi, protestant qu'aucune intention hostile ne le dirigeait, et que son armée, observant la plus stricte discipline, ne traiterait en ennemis que ceux qui s'opposeraient à sa marche. Une déclaration du roi Ferdinand, sous la date du 23 février, consacrait d'une manière authentique les principes de cette proclamation. Le monarque, qui était toujours resté à Laybach, annonçait que, pour répondre à la coupable imputation de ceux qui prétendaient qu'il était en état de contrainte, il allait reprendre la route de ses Etats. En attendant, il ordonnait à ses sujets et à ses armées de terre et de mer, d'accueillir en amie l'armée autrichienne qui s'avançait vers Naples, et de la considérer comme ayant pour objet de se réunir aux troupes napolitaines, afin d'assurer la tranquillité publique, et de protéger les vrais

amis de la patrie, qui sont les fidèles sujets de leur roi.

A la suite de cette déclaration, le roi de Naples reprit en effet la route de ses Etats, par Florence et Rome. Il était accompagné du comte de Pozzo-di-Borgo, et du duc de Blacas, qui, pour cette circonstance, avaient été nommés ambassadeurs de Russie et de France près de S. M. sicilienne.

Nous n'entrerons pas dans les détails des opérations militaires : les héros du carbonarisme s'y couvrirent de ridicule. On ne peut faire succéder plus d'impéritie et de lâcheté, à plus de jactance et de présomption.

Il n'était rien moins question que d'arborer le drapeau du carbonarisme à Florence, à Rome et à Milan. On revenait à la chimère ambitieuse de Murat, de réunir toute l'Italie en un seul empire qui, par sa prépondérance, dirigerait à son gré la balance de l'Europe. On sait que Murat marchant à la tête de près de 180,000 hommes pour exécuter ce magnifique projet, vit le rêve de son ambition s'évanouir devant un corps autrichien de 30,000 hommes. Tous ses nombreux ba-

taillons se dissipèrent comme ces tourbillons de poussière qu'un vent du nord chasse devant lui.

Le malheureux Murat, se voyant abandonné tout-à-coup des compagnons de ses futures victoires, ne trouva pas un seul régiment qui pût tenir pied. Il en fut de même du héros Guillaume Pépé, de ses soldats, de son bataillon sacré et de ses nouveaux Samnites.

Il avait tenté d'ouvrir la campagne par un coup d'audace, en se jetant sur le territoire romain, et se portant sur Rietti; il y trouva l'avant-garde de l'armée autrichienne commandée par le major-général Geppert. Les deux partis étant en présence, l'action s'engagea et ne fut bientôt qu'une déroute complète de la part des Napolitains : soldats et généraux, tout se sauva pêle-mêle dans les montagnes. Cette affaire eut lieu le 3 mars, elle fut décisive pour Naples et la révolution napolitaine. Il faut rendre justice à Guillaume Pépé, il y montra quelque valeur; mais les dispositions de son plan d'opérations étaient loin d'annoncer la prudence d'un

général expérimenté; il avait trop isolé ses mouvements de l'autre corps de troupes, qui, bien plus nombreux, se trouvait sous les ordres du général Carascosa. La plus grande mésintelligence divisait ces deux chefs. Carascosa n'avait pris parti pour le carbonarisme, qu'entraîné par la force des événements, et par quelques sujets de plainte et de jalousie que lui avait donnés la cour; mais il ne pouvait se dissimuler le ridicule de la faction, et le mépris attaché à la personne des principaux acteurs de ce scandale politique. Il connaissait les lâches sentiments des soldats qu'il commandait, et que toute l'Europe pouvait à juste titre regarder comme le rebut et la honte de sa population militaire.

On présume que le général Carascosa désespéra du succès de son parti, dès qu'il vit les dispositions hostiles de l'Autriche. Le peu d'estime qu'il avait pour Guillaume Pépé, son collègue dans la direction des opérations de la campagne, ne le porta pas à seconder le plan adopté par le zélé carbonari. Cette antipathie que la révolution avait fait naître entre ces deux chefs de révolte, dégénéra

en une haine que, dans la suite, les malheurs de l'exil n'ont fait qu'aigrir.

Après la dispersion de ce premier corps, les Napolitains découragés n'offrirent nulle part une résistance assez sérieuse pour suspendre même quelques instants la marche rapide des Autrichiens. L'armée campée sur le Garigliano, et commandée par Carascosa, était forte de 70 bataillons de troupes de ligne, de 30 escadrons de cavalerie et d'une artillerie proportionnée. Là se trouvaient les meilleurs régiments, la garde royale et l'élite de toutes les troupes napolitaines. La droite de cette armée était appuyée sur les Apennins, et la gauche sur la forteresse de Gaëte, dont 5,000 hommes de vieilles troupes formaient la garnison. Cette armée qui pouvait réparer l'échec de Guillaume Pépé, et rétablir les affaires, ne fit aucun mouvement.

De son côté, le malheureux Pépé avait fait de vains efforts pour rallier quelques débris de son corps à Sulmona; mais ses troupes dispersées se répandirent dans les campagnes, où leurs excès refroidirent promptement l'ardeur qu'on avait témoignée

pour la révolution. Pépé, se voyant sans espérances de ce côté, partit pour Salerne, dans le dessein d'y réorganiser une autre armée; mais toute confiance était alors perdue en lui et dans la cause dont il était le premier champion. Il rentra dans Naples où le bruit de sa défaite avait déjà répandu l'épouvante.

La situation de cette capitale était telle qu'on peut l'imaginer dans la terreur d'une insurrection populaire, à l'approche de troupes étrangères amenées par la vengeance, et dont la victoire a favorisé la marche.

Grâce à l'activité vigilante de la garde bourgeoise, et à la présence des escadres anglaise et française où l'on embarquait les effets les plus précieux du palais royal, la tranquillité ne fut pas troublée. Un seul individu, qui avait fêté l'arrivée prochaine des Autrichiens, fut frappé d'un poignard qui portait le n.° 1.er, comme pour annoncer que le même sort était successivement réservé à tous les ennemis de la révolution. Mais cet assassinat fut le seul commis à cette époque, chose à remarquer dans un pays où la paix

même est si féconde en crimes de ce genre.

Dans ces circonstances critiques, le parlement affectait la dignité théâtrale de l'ancien sénat romain pendant qu'Annibal campait à la vue du Capitole. Il délibérait tranquillement, soit pour la défense de la patrie, soit pour la réforme des anciennes lois. Enfin le 12 mars, ne pouvant plus se dissimuler les dangers de sa position, il arrêta de faire deux adresses, l'une au roi, où il s'excusait de tout ce qui était arrivé jusqu'ici, en disant qu'il avait cru agir d'après la volonté de S. M. et que, dans le cas où il se serait trompé, il n'opposait aucune résistance à ses ordres. Par une seconde adresse, le parlement, du ton le plus soumis, suppliait le prince vicaire-général de se rendre médiateur entre la nation et le roi.

En conséquence de cette décision, l'adjudant Fardella fut envoyé par le prince au roi son père, qui était alors à Florence; il y arriva le 27 et fut bien reçu du monarque. Mais, répondant à la lettre où son fils lui faisait part des dispositions soumises du parlement, S. M. ne voulut entrer en aucune ex-

plication sur ses intentions, ni sur les changements qu'il se proposait. Il se tint également sur la plus grande réserve relativement à la suspension de la marche des Autrichiens, que lui demandait avec instance le général Fardella, d'après les instructions qu'il avait reçues à Naples.

L'armée du général Frimont avançait toujours, et la situation de Naples devenait plus critique; car, depuis la réponse du roi, les carbonari parlaient d'organiser la défense du royaume sur de nouvelles bases, de transférer le gouvernement, la famille royale et le parlement en Sicile, de faire une guerre de guérillas dans les Apennins, dans la terre de Bari et dans les Calabres. Mais la voix de la prudence pouvait enfin se faire entendre, et le parlement parvint à neutraliser les desseins extravagants des carbonari. Le 23, Naples capitula; le même jour, des grenadiers de la garde royale y rentrèrent. Insultés par les carbonari qui les appelaient traîtres, ils firent feu, en tuèrent quelques-uns, et la terreur soumit le reste. Le général Pépé et les principaux chefs de l'insurrection

demandèrent, pour l'étranger, des passe-ports qu'on leur accorda. La Grande-loge du carbonarisme se sépara dans la nuit; le parlement prononça le 24 sa dissolution, et les Autrichiens firent leur entrée quelques jours après dans la capitale.

S. M., pour récompenser la Sicile de la courageuse et malheureuse résistance qu'elle avait essayé d'opposer à la révolution, lui accorda une administration particulière; le gouvernement en fut confié à une consulte qui ne correspondit directement qu'avec le roi.

C'est ainsi que s'est terminée une insurrection dont le résultat a été le licenciement et la dissolution de l'armée entière, l'occupation militaire, pendant 3 ans, par 30,000 hommes de troupes autrichiennes. Le déficit résultant de 9 mois de révolution a été évalué de 9 à 10 millions de ducats; il faut y ajouter les frais occasionnés par l'occupation.

CHAPITRE XXIII.

Congrès de Troppau, (*octobre* 1820.)

Dès que le mouvement insurrectionnel de Naples fut parvenu à la connaissance des membres de la Sainte-Alliance, ils se refusèrent à toute communication avec le nouveau gouvernement qui venait de s'établir. L'Autriche ne dissimula pas ses intentions de réclamer l'exécution du traité qui avait été signé à Vienne en juin 1815. Les armées autrichiennes ayant chassé l'usurpateur Murat et rétabli le roi Ferdinand sur le trône de ses pères et dans l'intégrité de ses États, la cour impériale avait stipulé qu'il ne serait rien changé dans les anciennes institutions du royaume. Cette clause n'était point

une restriction à la plénitude de la puissance royale, mais elle devenait pour Ferdinand l'assurance d'un appui contre toute tentative des révolutionnaires dont le parti était nombreux.

L'insurrection qui venait d'éclater dans la monarchie napolitaine faisait suite à celle qui avait éclaté en Espagne quatre mois auparavant. Aussi elle avait tellement inquiété les souverains alliés, que la Russie et la Prusse s'empressèrent de seconder les vues du cabinet autrichien. L'empereur Alexandre quitta la capitale de ses États et se rendit à Vienne.

Les souverains décidèrent de se réunir en congrès à Troppau, ville de la Silésie. L'Angleterre et la France furent invitées à s'y faire représenter. Les comtes de Caraman et de la Féronnais, nos ambassadeurs, l'un à Vienne, l'autre à Saint-Pétersbourg, y vinrent pour la France. Les ministres de la Russie furent les comtes Golowin et Capo d'Istria; le ministère de l'Autriche fut composé du prince de Metternich, du baron Lebzeltern et du comte de Merci; le chevalier Gentz, le secrétaire rédacteur pour tous les actes diplomati-

ques, y tint la plume. La Prusse y eut en son nom le prince Hardenberg, le comte de Bernstorff et le général Krusenmarck. L'Angleterre n'y fut représentée que par lord Stewart, son ambassadeur à Vienne. Ce qui dut surprendre, ce fut de ne pas voir à cette réunion lord Wellington, grand dignitaire de toutes les cours de l'Europe, et l'âme de toutes les délibérations; mais alors la politique de l'Angleterre commençait à n'être plus aussi intimement liée avec celle de la Sainte-Alliance; nous en développerons les causes, lorsque nous traiterons la partie historique de ce congrès de Vérone qui jouera un si grand rôle dans les annales de l'Europe. L'Angleterre laissait déjà apercevoir quelques indices de dissidence, à l'égard de ce système d'intervention armée qu'elle a si vivement combattu au congrès de Vérone. Peut-être, par des vues contraires, la Russie, se regardant comme la fondatrice de la Sainte-Alliance, manifesta les plus énergiques dispositions pour en défendre les principes: aussi prit-elle la part la plus active aux délibérations du congrès de Troppau. La Prusse, sentant

que son intervention directe n'était pas nécessaire, ne parut en quelque sorte qu'en seconde ligne au congrès; il en fut à-peu-près ainsi de la France.

L'Autriche était la partie la plus spécialement intéressée : la révolution napolitaine avait de nombreux points de contact avec la Lombardie, la Toscane et les provinces vénitiennes. L'Autriche se trouvait donc inquiétée dans ses possessions, et le sort d'une belle partie de ses domaines pouvait être compromis.

L'empereur de Russie et celui d'Autriche étant arrivés à Troppau du 20 au 21 octobre, les conférences commencèrent aussitôt. Le roi de Prusse abandonnant à ses deux intimes alliés tout ce qui tenait à cette importante affaire, ne vint à Troppau que le 7 novembre; le prince royal son fils, et le prince Hardenberg l'y avaient précédé. Les délibérations furent environnées du mystère le plus impénétrable; on attacha même la plus grande importance à les tenir secrètes; car les ministres des États du second ordre n'eurent pas la permission de faire à Troppau le moindre séjour.

On remarqua que lord Stewart, ministre du cabinet britannique, fit de fréquents voyages à Vienne qui donnèrent lieu à diverses conjectures. Cependant on connut bientôt l'objet des questions traitées au congrès, d'après l'exposé solennel qu'en firent les princes alliés, par la dépêche circulaire qu'ils adressèrent à leurs ministres près des diverses cours; tel en est le précis :

« Les événements qui ont eu lieu le 8 mars » en Espagne, et le 2 juillet à Naples, et » la catastrophe du Portugal, ont dû néces- » sairement faire naître un sentiment pro- » fond d'inquiétude et de chagrin dans ceux » qui sont chargés de veiller à la tranquillité » des États, mais en même temps leur faire » sentir le besoin de se réunir, pour délibé- » rer en commun sur les moyens de préve- » nir tous les maux qui menaçaient de fondre » sur l'Europe.

» Tels ont été les motifs et le but de la » réunion des souverains à Troppau. L'entre- » prise que leur imposent les plus saints » engagements, est grande et difficile; mais » un heureux pressentiment leur fait espé-

» rer qu'en maintenant invariablement l'es-
» prit de ces traités, auxquels l'Europe doit
» la paix et l'union entre tous ses États, ils
» parviendront à leur but (1).

» Les puissances ont exercé un droit in-
» contestable, en s'occupant de prendre en
» commun des mesures de sûreté contre des
» États dans lesquels le renversement du
» gouvernement, opéré par la révolte, ne
» dût-il être considéré que comme un exem-
» ple dangereux, devait avoir pour suite, une
» attitude hostile contre toutes les constitu-
» tions et tous les gouvernements légitimes;
» l'exercice de ce droit devenait d'une né-
» cessité plus urgente encore, quand ceux
» qui s'étaient mis dans cette situation cher-
» chaient à étendre sur leurs voisins le mal-
» heur qu'ils s'étaient attiré à eux-mêmes,

---

(1) Nous prions le lecteur de faire la plus sérieuse attention sur ce paragraphe. Il renferme la base des principes de la Sainte-Alliance, et de ceux dont la France vient, au congrès de Vérone, de réclamer l'application.

» et à propager autour d'eux la révolte et la » confusion.

» Une telle position et une pareille con- » duite sont une infraction évidente du pacte » qui garantit à tous les gouvernements euro- » péens, outre l'inviolabilité de leur territoire, » la jouissance de ces prérogatives de l'indé- » pendance nationale, qui excluent tout empié- » tement réciproque sur leurs droits.

» Pour préparer à cette fin des mesures » conciliatrices, les monarques réunis à » Troppau ont décidé d'inviter le roi des » Deux-Siciles à se réunir à eux à Leybach; » les monarques étant résolus de ne point re- » connaître les gouvernements formés par » une révolte ouverte, ils ne pouvaient né- » gocier qu'avec le roi en personne.

» Du reste il n'est pas nécessaire de prou- » ver qu'aucune idée de conquête, ni aucune » prétention de porter atteinte à l'indépen- » dance des autres gouvernements dans leur » administration intérieure, ni enfin d'em- » pêcher des améliorations sages, faites li- » brement, et compatibles avec le véritable » intérêt des peuples, n'ont eu aucune part

» à la résolution des puissances. Elles ne » désirent que de conserver et de maintenir » la paix, délivrer l'Europe du fléau des ré- » volutions, détourner ou abréger les maux » qui naissent de la violation de tous les » principes de l'ordre et de la morale. »

La France et l'Angleterre furent spécialement invitées à prendre part à cette manifestation des principes du congrès. La France, dont la royale maison se trouvait principalement intéressée à ce généreux appui des souverains alliés contre tous les efforts du sinistre germe des révolutions, ne pouvait hésiter à donner son adhésion. L'Angleterre ne s'exprima qu'avec la réserve la plus circonspecte. Elle déclara cependant approuver les principes et les dispositions des souverains alliés, mais en faisant observer que la responsabilité imposée à ses ministres ne lui permettait pas de prendre une part active aux opérations de ses alliés. Tel fut le sens de la dépêche circulaire adressée le 19 janvier 1821 par le gouvernement britannique à ses ministres près des cours étrangères.

Il paraît qu'on prit pour base, à la suite

de plusieurs conférences, l'article 4 du congrès d'Aix-la-Chapelle en 1818, portant qu'il ne sera rien délibéré concernant les intérêts d'un souverain, sans sa participation spéciale. Il fut donc convenu que le roi de Naples serait invité à venir se réunir aux souverains ses alliés, afin de se concerter avec eux sur les mesures relatives au rétablissement de l'ordre politique dans ses États. Les empereurs de Russie et d'Autriche déclarèrent qu'ils resteraient à Troppau jusqu'à sa réponse.

Leybach, capitale de l'Illyrie, fut le lieu désigné pour la continuation du congrès, auquel le roi de Naples devait participer personnellement.

Le baron Hahn, gentilhomme de la chambre, et courrier du cabinet de l'empereur de Russie, porteur des lettres autographes des souverains, arriva le 4 décembre à Naples, et ne fut de retour avec la réponse du roi Ferdinand que le 20. On a vu, dans l'aperçu historique sur la révolution de Naples, quelles difficultés le Roi eut à surmonter pour obtenir du parlement napolitain l'autorisation

de se rendre à l'invitation des souverains, ses alliés. Dès que la nouvelle du départ du roi Ferdinand fut arrivée à Troppau, l'empereur d'Autriche et celui de Russie firent leurs dispositions pour se trouver à Leybach au commencement de janvier 1821.

CHAPITRE XXIV.

Le Congrès se continue à Leybach.

La ville de Leybach offrait peu de ressources pour une pareille réunion; cependant elle avait été choisie à cause de sa proximité de l'Italie. L'empereur d'Autriche y devança de quelques jours les augustes hôtes qu'il devait y recevoir; il arriva le 4 janvier, l'empereur de Russie le 7, et le roi de Naples le 8. Ce prince fut reçu par les princes ses alliés, avec les plus honorables distinctions et les égards les plus affectueux. Les deux empereurs allèrent à sa rencontre; enfin ils parurent lui faire tous les honneurs du congrès. Le roi de Prusse devait venir prendre part à cette auguste réunion, mais un état d'indisposition

l'empêcha de quitter sa capitale, et ses ministres eurent ordre d'agir en son nom dans les vues de ses intimes alliés.

D'après les principes établis à Troppau, il ne fut plus question que de leur application. Ce fut dans cette circonstance que les membres de la Sainte-Alliance se montrèrent jaloux de prouver combien tout agrandissement territorial devenait étranger à leur système. Cette idée généreuse dominant dans le congrès, il fut convenu de conserver le *statu quo* et l'intégrité des Etats italiens. Un autre objet des délibérations dut être de savoir quel parti l'on prendrait sur les réformes politiques à faire dans l'intérêt des rois et dans celui des peuples.

On avait pour exemple la constitution de la France en 1791, et celle de l'Espagne en 1812 et 1820, qui, créant une assemblée où était le siége de la volonté souveraine du peuple, avaient détruit toutes les classes et toutes les institutions qui tiènent à l'essence d'une monarchie. Ainsi on admit en principe qu'on ne s'opposerait pas formellement au système des constitutions, pourvu toutefois

qu'elles se trouvassent en harmonie avec les prérogatives de la royauté et les droits d'un gouvernement légitime; enfin il fut convenu que le roi de Naples reprendrait son pouvoir *in integrum*, et qu'il aurait la faculté de donner à ses peuples une constitution conforme aux besoins et à l'esprit du siècle. Telles étaient les vues qui avaient été proposées par la médiation de la France.

Il ne faut donc pas être surpris de la décision prise par le congrès, que l'autorité royale serait rétablie à Naples telle qu'elle se trouvait avant le 5 juillet 1820, et qu'il serait imposé des garanties à ce royaume pour l'exécution et le maintien des mesures auxquelles les souverains alliés attachaient la répression des mouvements insurrectionnels.

D'après cette résolution, une armée autrichienne fut dirigée sur Naples, et la Russie promit, si les circonstances l'exigeaient, de l'appuyer par un corps de troupes auxiliaires.

Nous avons fait connaître les résultats aussi prompts que décisifs de ces mouvements militaires. Aussitôt que le succès fut

assuré, le congrès se sépara : sa dissolution eut lieu vers le milieu du mois de mai. Avant de quitter Leybach, les souverains alliés publièrent l'exposé de leurs opérations pendant le congrès, et les principes qui les avaient dirigés, et qui seraient toujours la base de leur système politique.

Comme les circonstances actuelles tiènent aux conséquences de ces principes si solennellement manifestés, nous allons présenter un court abrégé du symbole politique professé par les principaux monarques de l'Europe.

Ces documents, sous la date du 12 mai 1821, sont la déclaration publiée au nom des cours d'Autriche, de Prusse et de Russie, et la dépêche circulaire adressée à leurs ministres près des divers cabinets.

« Le trône et l'État, est-il dit dans cette » auguste déclaration, ont été trahis, les » serments violés, l'honneur militaire mé» connu, et l'oubli de tous les devoirs a » présenté le même caractère; partout un » même esprit dirigeait ces funestes révolu» tions.

» Ne pouvant trouver de motif plausible » pour les justifier, ni d'appui national pour » les soutenir, c'est dans de fausses doctrines » que les auteurs de ces bouleversements cher- » chent une apologie; c'est sur de criminelles » associations qu'ils fondent un coupable » espoir.

» Uniquement destinées à combattre et à » réprimer la rébellion, les forces alliées, » loin de soutenir aucun intérêt exclusif, » sont venues au secours des peuples subju- » gués. La justice et le désintéressement » ont présidé aux délibérations des souve- » rains; à l'avenir comme par le passé, ils » auront toujours pour but la conservation » de l'indépendance et des droits de chaque » État, tels qu'ils sont reconnus et définis » par les traités existants.

» Jamais ces monarques n'ont manifesté » la moindre disposition à contrarier des » améliorations réelles, ou la réforme des » abus qui se glissent dans les meilleurs » gouvernements. Des vues bien différentes » les ont constamment animés; et si le repos, » que les gouvernements et les peuples

» avaient le droit de croire assuré par la » pacification de l'Europe, n'a point opéré » tout le bien qui pouvait en résulter, c'est » que les gouvernements ont dû concentrer » toutes leurs pensées sur les moyens d'oppo- » ser des digues au progrès d'une faction » qui, répandant au loin l'erreur, le mécon- » tentement, le fanatisme des innovations, » eût bientôt mis en problème l'existence » d'un ordre politique quelconque.

» Les changements utiles (1) ou néces- » saires dans la législation et dans l'adminis- » tration des États, ne doivent émaner que » de la volonté libre et de l'impulsion réflé- » chie et éclairée de ceux que Dieu a ren- » dus responsables du pouvoir. Tout ce qui » sort de cette ligne conduit nécessairement » au désordre, aux bouleversements, à des » maux bien plus insupportables que ceux que » l'on prétend guérir. Pénétrés de cette vé-

(1) Ces principes sont devenus la base de la doctrine professée par la France au dernier congrès de Vérone.

» rité éternelle, les souverains n'ont pas
» hésité à la proclamer avec franchise et
» vigueur. Ils ont déclaré qu'en respectant
» les droits et l'indépendance de tout pou-
» voir légitime, ils regardaient comme
» légalement nulle et désavouée par les prin-
» cipes qui constituent le droit public de
» l'Europe, toute prétendue réforme opérée
» par la révolte et la force ouverte.

» C'est ainsi qu'en suivant sans déviation
» les principes établis et la ligne de conduite
» tracée dès les premiers jours de leur réu-
» nion, les monarques alliés sont parvenus
» à pacifier l'Italie. Leur objet direct est
» atteint. Aucune des démarches qui y ont
» abouti, n'a démenti les déclarations que la
» vérité et la bonne foi leur avaient inspirées.
» Ils y resteront fidèles, quelque nouvelle
» épreuve que la Providence puisse leur
» avoir réservée. Plus que jamais appelés à
» veiller sur la paix de l'Europe, à la pro-
» téger non-seulement contre les erreurs et
» les passions qui pourraient les compro-
» mettre dans les rapports de puissance à
» puissance, mais surtout contre ces funestes

» tentatives qui livreraient le monde civilisé
» aux horreurs d'une anarchie universelle,
» ils croiraient profaner une vocation aussi
» auguste, par les calculs étroits d'une
» politique vulgaire. Comme tout est simple-
» ment et franchement avoué dans le sys-
» tème qu'ils ont embrassé, ils le soumettent
» avec confiance au jugement de tous les
» gouvernements éclairés. »

La Russie, dans sa déclaration particulière, même date du 10 mai, reproduit les mêmes documents, les mêmes principes, et insiste sur les mêmes moyens de répression. Quant à ce qui regarde le système qui lui est propre, le ministère russe déclare à la face de l'Europe :

« Que jamais l'ambitieuse idée d'exercer
» une influence exclusive dans les conseils
» des autres monarques, ni sur la destinée des
» peuples dont la Providence leur a confié le
» soin, n'a été et ne sera le mobile de la
» politique de S. M.

» Des faits irréfragables attestent la sincérité de ce langage. La malveillance prêtait à la Russie des vues hostiles contre la

» Porte ; notre conduite ainsi que nos déclarations sont venues démontrer que nous observerions les règles du droit des gens et la foi des traités.

» On s'est plu à répandre ensuite que nous avions abandonné nos projets contre la Turquie, pour envahir les contrées occidentales de l'Europe : un éclatant démenti a confondu les auteurs de ces odieuses accusations. Celle de nos armées qui marchait suivie et appuyée de toutes les forces de notre empire, s'est arrêtée dès que nous avons eu la certitude que le gouvernement légitime avait recouvré la plénitude de son autorité dans le royaume de Sardaigne. »

CHAPITRE XXV

Révolution du Piémont.

Au moment où venait de s'écrouler l'édifice élevé par la révolution napolitaine, il s'opérait à l'autre extrémité de la Péninsule un autre mouvement destiné à en assurer le succès. La révolution du Piémont, lorsqu'elle éclata, paraissait tenir trop intimement à des combinaisons méditées depuis long-temps, pour n'être pas un des principaux effets de cette influence secrète qui semble s'étendre partout, sans laisser nulle part des preuves matérielles de son existence. Si le système d'un carbonarisme universel a réellement existé, nous regardons l'Italie plutôt

que la France comme son point central; cette sombre persévérance dans un système de conspirations silencieuses n'appartient point au caractère français. Même dans les époques du crime, notre nation, trop légère pour supporter long-temps le poids d'une trame secrète, ne s'est dirigée que par ces éclairs qui sillonnaient rapidement l'horizon national. Presque toujours chez nous les grands scélérats se sont trahis eux-mêmes par leurs indiscrétions. L'âme de l'Espagnol est bien plus propre à cette profonde méditation des forfaits. L'Italien ne lui cède point dans l'art sinistre de tramer un complot; et le Corse, plus que l'Italien et l'Espagnol réunis, est propre à devenir le confident ou l'agent des ressentiments et des vengeances. Une famille de la Corse est apparue sur le continent, pour en ébranler le sol et en bouleverser toutes les institutions; son chef a péri sous le poids de ses entreprises gigantesques, mais une famille nombreuse lui a survécu, et cette famille, puissante par ses anciens souvenirs et par ses relations personnelles, conserve encore de riches débris

de sa fortune passée; la masse de ses trésors l'égale en quelque sorte aux principaux souverains. On peut donc présumer qu'elle est restée en possession de cette boîte de Pandore d'où découlent tous les fléaux politiques qui depuis trois ans ont débordé aux quatre coins de l'Europe. C'est dans l'Italie qu'elle a ses principales affinités; c'est là qu'elle a formé cette secte des carbonari, à qui elle a confié les secrets et l'exécution de son profond machiavélisme.

Ce n'est point un effet du hasard, qui a fait suivre immédiatement la révolution de Naples par celle du Piémont. Cette dernière était un des corollaires essentiels du problème des conspirations; sans elle la première était un enfant perdu, abandonné au glaive autrichien; mais, avec le concours du Piémont insurgé, elle devenait un événement qui remettait en question l'existence du système monarchique.

On avait donc prévu une opposition à main armée de la part du cabinet de Vienne; et ce n'était point sans dessein qu'on attendait la marche sur Naples de l'armée autri-

chienne, pour faire éclater le mouvement insurrectionnel du Piémont. C'était également par une des conséquences hardies de ce plan si vaste dans ses détails, que, dans la partie la plus orientale de l'Europe, les affaires de la Grèce devaient tenir en échec l'attention et les forces de la Russie.

L'Autriche était principalement à redouter, par l'intensité compacte de sa puisssance et la roideur de ses principes; mais on lui préparait son tombeau dans cette Italie, dont elle a fait en 1815 son plus beau et son plus glorieux trophée. La France, d'après la politique actuelle de son cabinet, pouvait bien être l'objet d'une sérieuse inquiétude; mais on la regardait comme la puissante génisse aux cornes dorées, qu'on devait frapper avec éclat et jeter en holocauste dans le bûcher des révolutions. L'Italie et l'Espagne en feu l'entouraient d'une ceinture de flammes, qui ne pouvaient manquer de pénétrer dans toutes les jointures de son édifice social, et de le faire écrouler.

La révolution piémontaise tenait réellement à la combinaison la plus profondément

méditée : donnant le dernier degré de force au levier de la conspiration, elle entraînait la France où elle trouvait tant de points d'appui dans les prestiges et les souvenirs du temps passé. Le royaume d'Italie était rétabli : se trouvant uni dans un même intérêt avec la France et l'Espagne, il entraînait les Pays-Bas et les provinces rhénanes de la Prusse; le génie audacieux de la révolution reprenait une seconde fois le sceptre de l'Europe. Tels étaient les bouleversements qu'on avait à craindre, si les Napolitains, descendant de leur tribune, où ils avaient bravé tous les demi-dieux de la terre, eussent osé regarder en face les hussards autrichiens.

Ce qui distingue la nouvelle révolution [illegible] le Piémont menaçait l'Europe, c'est cette impulsion vers l'indépendance du joug étranger, dont elle voulait arborer l'étendard sur la cime des Alpes, à la vue de toute l'Italie. Aussi les cris de *guerre à l'Autriche* faisaient toujours écho à ceux de *vive la liberté*. Le carbonarisme du Piémont, bien plus subtil et plus adroit dans ses paradoxes

que celui de Naples, rappelait les vieilles haines de la nation italienne contre les Autrichiens.

Le premier peloton de factieux qui se réunit dans la citadelle d'Alexandrie, proclama le royaume d'Italie ; il en fit inscrire le sceau et la devise à la tête de ses proclamations. Il espérait que ce beau nom réveillerait dans Milan le souvenir de sa glorieuse suprématie, et que toute la Lombardie se montrerait encore jalouse de devenir le centre d'une belle et puissante monarchie. Malgré toutes les démonstrations d'attachement des carbonari pour la royale maison de Savoie, il entrait, dit-on, dans le plan de la faction, de lui substituer une nouvelle dynastie; on croit même connaître le nom du prince pour lequel devait être établi le trône du royaume d'Italie.

La Providence, qui si long-temps a tenu levée sur l'Europe sa verge de correction, lui réserve bien encore quelques épreuves; mais le trésor des miséricordes est enfin ouvert pour elle : le dieu clément qui veille sur ses destins, a promptement arrêté dans sa course

le torrent qui la menaçait encore une fois de ses funestes débordements.

L'armée de l'insurrection napolitaine, n'ayant pas tenu pied dans le champ des combats, s'etait dispersée en entendant seulement résonner au loin les baïonnettes autrichiennes; elle avait cessé d'exister, lorsque le Piémont tendait vers elle, pour la soutenir, une main révolutionnaire. Ainsi, dès son début sur la scène de l'indépendance, la faction piémontaise s'est trouvée déconcertée. Dès-lors la plupart des fils de cette ténébreuse intrigue se sont rompus, la défection est devenue incomplète pour plusieurs régiments; des villes et des provinces entières sont restées fidèles; et la faction, ayant perdu son audace, a cessé de montrer de l'ensemble [redacted]. L'avorton politique qu'elle a produit n'a pas [redacted]rdé trente jours à disparaître entièrement de [redacted] l'Europe. *Ce petit siècle de trente jours* est cependant devenu l'objet de volumineuses brochures. Les plus minutieux détails peuvent offrir quelque intérêt à l'esprit local; mais des événements qui n'ont fait que glisser en quelque

sorte sur la surface d'une contrée, sans y laisser de trace, devièrent d'une faible importance devant le génie de l'histoire. Nous n'accorderons que peu de lignes à la relation d'événements qui, par leur existence éphémère, ressemblent aux détails d'une simple émeute.

Dès que le carbonarisme parut avoir triomphé à Naples de l'ancienne forme du gouvernement, on s'était hâté de jeter, dans les provinces du Piémont, le germe d'une insurrection militaire; on chercha principalement à exalter les anciennes idées de l'indépendance de toute l'Italie. Affectant beaucoup de circonspection sur les innovations politiques, on se proposait de séduire la plupart des jeunes gens appartenant aux premières familles de l'Etat, en regardant la gloire de leur patrie comme leur héritage personnel. Désespérant de pouvoir subjuguer l'âme forte du roi et celle du duc de Génevois, son frère, on rechercha les auspices de l'héritier présomptif, le prince de Carignan. Ce jeune prince a été élevé à Paris; il y avait déjà fait connaître son esprit chevaleresque, son ca-

ractère facile et confiant, et par-dessus tout cela son âme noble, digne de ses illustres aïeux et de ses hautes destinées.

Charles-Albert de Savoie, prince de Carignan, put se laisser séduire quelques instants par la généreuse pensée d'affranchir l'Italie de toute influence étrangère, et d'étendre jusqu'aux Apennins la domination du Piémont, qui alors aurait pris le titre de royaume d'Italie. Les fils des principaux seigneurs de la cour sourirent à cette brillante chimère; des ministres du roi, n'osant se déclarer ouvertement, laissèrent leurs enfants prendre parti dans la faction; ainsi les jeunes Balbe et de Marsan, dont les pères administraient, l'un l'intérieur, et l'autre les affaires étrangères, furent mis en avant auprès du prince de Carignan, dont ils partageaient les plaisirs.

Tout ce manège de séductions coûta bien des millions à l'influence étrangère. On parle de 8,000,000 qui furent reçus dans le mois de décembre, et répartis parmi les chefs d'emploi. Il paraît qu'un principal foyer d'influence avait été établi dans Paris par le haut carbonarisme italien. La correspondance

la plus active eut lieu entre les affidés de Turin et ceux de la capitale de la France. Le ministère français, qui se trouvait plus sur ses gardes que celui du Piémont, prenant ombrage d'un voyage précipité et mystérieux du prince de la Cisterna, le fit arrêter sur les frontières, et le livra à son gouvernement, qui l'envoya dans la citadelle de Fénestrelles. Mais on comptait tellement sur la condescendance, ou plutôt sur les illusions fantastiques de plusieurs membres influents du ministère, que cet accident n'arrêta pas la marche de la faction; on voulut même essayer l'opinion par une incartade de jeunesse qui n'était pas aussi folle qu'elle put le paraître.

Le 11 janvier 1821, quelques jeunes gens s'étant montrés au théâtre d'Angennes avec des casquettes rouges, comme on en porte dans le Novarrais, occasionnèrent du tumulte par des allusions auxquelles ils donnèrent lieu: ils furent arrêtés par la police. Le lendemain, comme on les conduisait à la prison d'Etat, ce spectacle irrite les étudiants; ils réclament leurs camarades en vertu des anciennes lois de l'Université. Les carabiniers, qui veulent

les disperser, sont accueillis par des huées et des insultes; les jeunes gens se réfugient dans le palais de l'université, en dépavent les cours, brisent les bancs, se retranchent derrière leurs débris, et déclarent l'intention de ne rentrer dans l'ordre qu'après la mise en liberté de leurs camarades illégalement punis. Le comte de Balbe, ministre de l'intérieur, et chef de l'université, se transporte auprès des mutins, et ne peut s'en faire entendre. Enfin on fait marcher contre eux quatre compagnies d'un régiment des gardes, qui les somment en vain de se séparer. La troupe se met en devoir de forcer la porte et les barricades; elle est reçue à coups de pierres; on fait même feu sur elle avec des pistolets. Irritée de cette résistance, elle charge les jeunes gens à la baïonnette; une vingtaine sont blessés, on en arrête un plus grand nombre, et les classes sont simplement fermées pendant quinze jours: cette affaire n'eut pas d'autre suite. Le peuple ne prit aucune part à ces mouvements: il en resta cependant un levain de faction qui fermenta, principalement lorsqu'on vit arriver le général autrichien Bubna.

Le bruit se répandit que la cour de Vienne envoyait demander à celle de Sardaigne l'occupation militaire de quelques forteresses, pour lui garantir la tranquillité du Piémont pendant que l'armée autrichienne, appelée par la révolution de Naples, allait s'enfoncer dans l'Italie méridionale.

Ce fut alors que se manifestèrent des sentiments de haine et de jalousie contre l'Autriche. On fit publiquement des vœux pour le succès des insurgés napolitains. Des écrits circulèrent pour appeler les peuples italiens à une levée générale de boucliers contre l'influence et la domination des étrangers. On rappela cette glorieuse époque du treizième siècle, où une sainte ligue formée pour défendre la cause de l'indépendance, était parvenue à détruire une armée de 100,000 hommes, avec laquelle le fameux Fréderic II croyait avoir assuré le joug de la Péninsule. On adressait des prosopopées brillantes à cette noble cité, Alexandrie-la-Paille, qui avait été le glorieux trophée que s'était érigé l'Italie triomphante.

Toutes ces déclarations hostiles donnèrent

lieu à de vives réclamations de la part du baron de Binder, ambassadeur d'Autriche. Le ministère ne put s'empêcher de sévir contre ceux qui se trouvaient désignés comme les principaux auteurs de toutes ces clabauderies. On enleva et on fit conduire à Fénestrelles le marquis de St.-Priès et le comte de Perron; le premier se faisait surtout remarquer par son exaltation; l'affèterie de sa mise, élégante s'accordait peu avec ses principes républicains. Napoléon avait dit de lui qu'il était le plus grand fat de son empire. On lui donna même dans son parti le sobriquet de *Brutus-à-la-Rose*. Comme ces mesures de rigueur semblaient être commandées au ministère par une influence étrangère, les mécontents n'en eurent que plus d'audace.

La faction de l'indépendance devint pour ainsi dire à la mode parmi les *roués* de la cour; elle éclata principalement parmi les jeunes seigneurs qui formaient la maison ou la société du prince de Carignan. Ainsi se montrèrent à la tête du parti, le marquis Charles de Saint-Marsan, fils du ministre

des affaires étrangères, aide-de-camp du prince; le chevalier Provagna de Collégno, son écuyer; le capitaine Lisio, capitaine de chevau-légers; le comte de Saint-Michel et Santa-Rosa, chefs de l'état-major. Tels furent les jeunes écervelés qui se mirent en tête de devenir les héros de l'Italie et les législateurs de leur nation. Comme le prince paraissait s'amuser de leurs folies chevaleresques, ils lui offrirent sérieusement le rôle brillant de *Libérateur de l'Italie* et de *protecteur des libertés publiques*. Ces carbonari indiscrets n'eurent plus de secrets pour lui, et lui révélèrent leur intention de faire, à l'exemple de Naples, proclamer dans le Piémont la constitution des cortès espagnoles.

Cette révélation dessilla les yeux du prince sur les dangers qui menaçaient l'État; il ne tarda pas de se rendre auprès du Roi, pour lui en donner la communication. Mais, par un effet de ce faux point d'honneur qui tient aux inconséquences de la jeunesse, il garda le silence sur le nom de ceux qu'il regardai comme ses serviteurs et ses amis, et qu

sous le sceau de la confiance, l'avaient rendu dépositaire de leurs secrets. Cette réserve du prince Charles-Albert est une faute bien grave en politique, mais elle prouve la loyauté de son ame noble et la délicatesse de ses sentiments.

Voyant que le jeune prince refusait de coopérer à l'exécution de leur plan patriotique, les conjurés voulurent ajourner la révolution qu'ils méditaient : mais le mouvement était donné, il n'était plus en leur pouvoir de l'arrêter ; car la garnison de Fossano, ayant déjà levé l'étendard de l'insurrection, s'était mise en marche pour Alexandrie. Alors les factieux se rendirent à cette dernière ville ; le prince de Carignan étant échappé à leur influence, ils ne se crurent plus en sûreté dans la capitale.

Dès le mois d'août, le carbonarisme avait cherché à se faire un parti parmi la garnison de l'importante place d'Alexandrie. Il se forma des sociétés secrètes, composées, en grande partie, de militaires. Le colonel Régis et le lieutenant colonel Ansaldi, du régiment de Savoie, en étaient les chefs prin-

cipaux. Plusieurs officiers des dragons du roi prenaient également part à ces réunions. Tous ces individus avaient été désignés au ministère comme manifestant des opinions dangereuses ; cependant on n'avait pris à leur égard aucune mesure de surveillance ; il en était de même pour les chevau-légers, en garnison à Pignerol. L'officier le plus influent de ce corps était le capitaine Lisio, un des agents les plus actifs de la conspiration. Ce qui avait pu inspirer au gouvernement une fausse sécurité, c'est qu'il avait donné auprès de ces corps des missions de confiance à des officiers supérieurs initiés eux-mêmes dans les secrets du carbonarisme. Un des adeptes de la secte, le comte de Giflenda, inspecteur de cavalerie, sut égarer l'opinion du ministère par ses rapports insidieux ; autrement on n'eût pas manqué de concentrer à Turin et à Alexandrie les troupes dont la fidélité n'était pas douteuse ; et la révolution, n'ayant plus ces deux importants points d'appui, n'eût plus été en mesure pour éclater.

Mais cette jalousie nationale qu'on avait

exaltée contre l'armée autrichienne, était devenue un sentiment qui égarait le jugement des principaux membres de l'administration. Le vertige était devenu en quelque sorte général, depuis les plus grands seigneurs jusqu'aux habitants de la campagne. Le peuple et ses chefs se précipitaient donc dans la voie spacieuse de la révolution, en croyant voir devant eux le sentier de l'antique gloire de la nation italienne. *Guerre à l'Autriche* était devenu le cri national pour la plupart de ceux qui étaient loin de croire qu'il fût question de renverser le trône de leur monarque, aussi chéri que respecté. La révolution, apparaissant sous des auspices aussi populaires, arbora facilement ses enseignes dans Alexandrie et dans la citadelle. Les couleurs qu'on avait adoptées étaient le vert, rouge et bleu. Le vert, couleur du dernier royaume d'Italie, avait été substitué au noir des carbonari.

Cependant il faut rendre justice au régiment de Savoie, il résista à la séduction de ses deux principaux chefs, le colonel Régis et le lieutenant-colonel Ansaldi. Ces

officiers supérieurs, voyant l'incertitude plus que douteuse des soldats, leur permirent de retourner chacun chez soi. Tous profitèrent de cette permission.

Mais le comte de Palma s'était assuré du régiment de Gênes, en garnison dans la citadelle, et le comte de Bianco avait gagné facilement les dragons du roi, qui étaient dans la ville; ces deux corps réunis prirent donc position à la citadelle, et ce furent eux qui proclamèrent la restauration du royaume d'Italie. On établit une junte provisoire, sous la présidence du lieutenant-colonel Ansaldi (1). Des étudiants et des fédérés italiens s'étaient joints à ces factieux : on prêta le serment à la constitution espagnole, et on s'engagea à réunir toute l'Italie sous cette forme de gouvernement. Partout on répand le bruit que cette prise d'armes n'a lieu qu'en vertu d'un ordre formel du roi, qui voit avec toute l'indignation d'un

(1) Cet Ansaldi servit depuis en Espagne, sous les ordres de Mina.

prince italien l'irruption des Autrichiens dans la Péninsule. Par un mouvement unanime, tous les chefs du parti pourvus la plupart de commandements militaires importants, remplissent chacun le rôle qu'ils se sont assigné. Le capitaine Lisio part de Turin, arrive à Pignerol, soulève le régiment de chevau-légers aux cris de *guerre à l'Autriche*, se dirige sur Carmagnole, où, réuni à Santa-Rosa, il publie une déclaration, qui est le premier manifeste de la prétendue fédération italienne.

CHAPITRE XXVI.

Abdication du roi Victor-Emmanuel. Régence du prince de Carignan. Avénement et fermeté du roi Charles-Félix.

Tout cela venait d'arriver le 9 et le 10 mars 1821. Le 11, Lisio et Santa-Rosa se rendent à Asti, où ils trouvent le jeune marquis de Saint-Marsan, qui avait été obligé de laisser à Verceil son régiment, n'ayant pu l'entraîner dans la défection. Alors ces trois chefs se rendent à Turin, où leur arrivée décida le gouverneur, le vieux général Vérax, à évacuer la ville. Cette retraite laissa la capitale au pouvoir de l'insurrection : on y pu-

blia la constitution espagnole. Ansaldi, président de la junte, prit le gouvernement de la division, Santa-Rosa celui de la ville et de la garde nationale, et Collegno celui de la citadelle. Charles de Saint-Marsan marcha avec 7 ou 800 hommes de cavalerie et d'infanterie sur Casal, pour y décider le mouvement.

Le roi se trouvait alors au château Monte-Calieri; il n'eut la première nouvelle de l'insurrection que dans la soirée du 10. Il se rendit en toute hâte à Turin. Après une délibération qui se prolongea fort avant dans la nuit, on rédigea une déclaration, dont l'objet principal était de prouver la fausseté des bruits répandus sur le licenciement des troupes piémontaises et l'occupation par l'armée autrichienne des principales forteresses du royaume. S. M. voulait se mettre à la tête des régiments qui lui étaient restés fidèles, et marcher sur Alexandrie, regardée comme le point central de l'insurrection. Soit timidité, soit tout autre motif qu'on ne veut pas approfondir, les ministres le détournèrent de ce dessein courageux, dont l'exécution aurait eu sans doute un effet décisif; car rien n'en

impose dans les commencemens des troubles civils comme le dévouement d'un roi magnanime, qui, pour le salut de la chose publique, compromet sa propre sûreté. On mit en avant le prétexte spécieux d'attendre les résultats que pourrait produire sur les insurgés la proclamation royale. Mais le motif qui fit le plus d'impression sur l'âme généreuse du monarque fut de ne pas abandonner à elle-même la population de sa ville capitale.

Cependant la place et les abords du palais étaient gardés par des détachements nombreux; toutes les troupes se tenaient dans leurs quartiers, prêtes à marcher au premier ordre. Il ne se manifestait parmi le peuple d'autre sentiment que celui de la plus grande anxiété sur les nouvelles qu'on attendait et sur les bruits qui s'aggravaient à chaque moment.

Dans la matinée du 11, un capitaine de la légion royale légère, nommé Ferreto, part de la ville avec ordre de se rendre à Carignan: il harangue et séduit ses soldats; reprenant la route de Turin, il arrive à San-Salvario, à une demi-portée de canon de la capitale; il

y trouve une troupe de fédérés et d'étudiants, conduits par les professeurs du collége royal des provinces avec qui Ferreto s'était concerté la veille; ils se portent tous ensemble sur les boulevards extérieurs, hors la Porte-Neuve, ayant en tête le drapeau tricolore.

Averti de ce désordre, le chevalier Raymond, colonel de la légion royale légère, se rend sur les lieux, et veut ramener ses soldats à leur devoir. Les étudiants couvrent sa voix de leurs clameurs séditieuses; il menace, et dans le tumulte il est légèrement blessé; vers midi, arrivèrent deux escadrons de carabiniers, avec un détachement de dragons, aux cris de *vive le Roi;* la troupe de Ferreto répond par ceux de *vive la constitution.* On crut qu'il allait y avoir un choc; mais les deux partis, paraissant se craindre mutuellement, restèrent en présence jusqu'au soir. Enfin, Ferreto, ne voyant faire au peuple aucun mouvement en sa faveur, reprit la route d'Alexandrie, sans que les militaires du parti royal y missent obstacle; ils retournèrent tranquillement à leurs postes, et Turin passa la nuit dans une apparente tranquillité.

Les nouvelles du matin réveillèrent les inquiétudes. La garnison d'Alexandrie persistait dans sa révolte, et les soldats restés fidèles se montraient peu disposés à combattre leurs camarades. Il se tint un nouveau conseil, où fut appelé le prince de Carignan : le jeune prince, étourdi de la crise où se trouvait la monarchie, ne se montra pas éloigné de faire quelques concessions; mais, repoussant toute idée de reconnaître la constitution des cortès espagnoles, il se déclara en faveur de la Charte que Louis XVIII avait donnée à la France.

Le roi déclara qu'il ne consentirait jamais à la plus légère transaction avec la révolte. Imposant silence à toute nouvelle objection de la part de ses ministres, S. M. fit paraître, le 12 au matin, une nouvelle publication, où, rappelant tout ce qu'elle avait fait pour le bien de ses peuples, et les engagements que l'Autriche, la Russie et la Prusse avaient pris à Leybach, de venger à main armée tout attentat contraire à la conservation de l'ordre légitime et politique en Europe, il déclarait être déterminé à ne reconnaître aucune

innovation dans les institutions anciennes de la monarchie, rejetant sur la tête des factieux tous les maux qui pourraient en résulter.

Turin, quoi qu'il en soit, restait dans la même incertitude, lorsqu'à une heure de l'après-midi on entendit trois coups de canon partis de la citadelle : c'était le signal de son occupation par les conjurés. Six officiers en avaient livré l'entrée à des fédérés, malgré la résistance courageuse du major d'artillerie, Desgenets, qu'un soldat avait percé de sa baïonnette. Toute la garnison avait arboré le drapeau tricolore, et, se réunissant au peuple, elle faisait retentir l'air des cris : *Vive le Roi, vive la Constitution, guerre à l'Autriche !* On parlait de bombarder Turin ; cette menace produisit la plus grande exaltation dans la capitale. La multitude effrayée réclama avec de vives clameurs la constitution. Les décurions se transportèrent auprès de S. M., pour la supplier d'avoir égard aux dangers dont la ville était menacée. L'avocat Galvano tint en présence même du monarque, mais en termes adoucis, le langage le plus révolutionnaire. De tous ceux qui assistaient

au conseil, aucun n'eut le courage de répondre à cette harangue factieuse : il n'y eut qu'un brave officier qui s'offrit, à la tête de 60 hommes dévoués, d'aller reprendre la citadelle de Turin. Mais on recula devant les dangers qui pouvaient résulter de la non-réussite d'une telle tentative.

Depuis le 20 au soir, le roi n'avait pris aucun repos, et une seule fois une légère nourriture ; cependant la fatigue, le chagrin, l'accablement physique et moral, lui laissaient toujours le sentiment de ses devoirs ; il refusa de nouveau toute concession. M. de Saint-Marsan, ministre des affaires étrangères, qui arrivait de Leybach, et dont le fils était dans le parti des conjurés, soutint le roi dans cette noble résolution. Le prince de Carignan était revenu à cette énergie de caractère qui semble héréditaire dans tous les princes de la maison de Savoie; il s'éleva donc avec véhémence contre les prétentions des factieux.

Le roi licencia le corps de ville, et passa chez la reine; à minuit, rentrant au conseil, il y annonça que, n'espérant plus compri-

mer l'insurrection, mais ne voulant, ni lui céder, et manquer à ses engagements avec les alliés, ni exposer par sa décision ses peuples aux horreurs de la guerre civile, il avait pris la résolution d'abdiquer, et de nommer, en l'absence du duc de Génevois son frère, le prince de Carignan, régent du royaume, avec toute la plénitude de l'autorité royale. Cette résolution fut suivie de la démission des ministres, et notifiée sur-le-champ aux ministres étrangers présents à Turin. Immédiatement après, le 13 mars, 5 heures du matin, S. M. quitta Turin, avec la reine, deux princesses, et une suite de vingt voitures. Etant retardé quelques jours en route par le mauvais état de sa santé, il n'arriva que le 20 à Nice où sa présence contint l'insurrection. Il recueillit partout sur son passage, les témoignages de la douleur ou l'expression d'un silence respectueux. Les carbonari, dans leur triomphe apparent, semblaient confondus par l'héroïsme philosophique de ce roi qui a pris son rang parmi les sages couronnés dont les noms vivent éternellement dans le Panthéon de l'histoire, pour y recevoir les hommages de toutes les générations.

Victor-Emmanuel, par l'acte de son abdication, se réserva la conservation du titre et de la dignité de roi, une pension annuelle d'un million de livres de Piémont, la propriété et la disponibilité de tous ses biens, meubles et immeubles, et la liberté de choisir le lieu qu'il lui plairait pour y résider avec sa famille.

Ce dévouement du prince déposant le sceptre des rois, pour conserver intacte l'essence de la puissance monarchique, était un de ces événements que les factieux ne pouvaient prévoir; aussi en furent-ils déconcertés.

L'abdication de Victor-Emmanuel avait beaucoup affaibli l'espoir des factieux; mais ils se flattèrent, que, cessant d'avoir pour appui le nom du roi, ils devaient donner une plus grande rapidité aux mouvements, afin d'étourdir l'opinion, et de l'entraîner comme malgré elle. Ils sentaient qu'il importait surtout de faire violence au prince régent, dont ils connaissaient la prévention contre les nouvelles institutions. On accéléra donc tous les moyens d'exaltation. Le marquis de St.-Priès, le comte du Péron, et le

prince de Cisterna, les premiers boute-feux des troubles, étant sortis libres de Fénestrelles où ils avaient été renfermés, firent proclamer la constitution à Ivrée. Dans la capitale, la multitude fut ameutée devant le palais du prince régent, demandant à grands cris d'être introduite, afin de lui faire proclamer la constitution. Cependant la garde parvint à contenir le peuple, le drapeau tricolore n'y fut pas même reçu; mais le prince consentit à donner audience au médecin Crivelli, que la multitude avait choisi pour son orateur; le député prit le ton d'un tribun, et le prince soutint la majesté du monarque qu'il représentait.

Le sang est prêt à couler, lui dit Crivelli; c'est pour cela, répartit le prince, que je suis prêt à répandre le mien pour la défense des droits de celui dont je tiens la place. Enfin une députation du corps décurional étant venue joindre ses instances à celles de Crivelli, le prince Charles-Albert, après s'être concerté avec les anciens ministres, se décida à permettre la publication de la constitution; mais il eut soin d'envoyer au

nouveau roi, Victor-Félix, qui se trouvait à Modène, l'exposé des circonstances qui avaient fait violence à sa volonté. Un objet difficile de la régence fut la composition d'une junte provisoire : elle devait être formée de 15 membres. Loin de solliciter l'honneur d'y entrer, on le redoutait comme un péril sans gloire ; aussi eut-on bien de la peine à la compléter. L'installation de cette junte devait avoir pour résultat la dissolution de celle d'Alexandrie. Les factieux n'y consentirent qu'après s'être fait chèrement payer l'initiative qu'ils avaient prise dans la révolution.

Tout en cédant aux vœux des insurgés, le prince régent, comme nous l'avons vu, en avait référé à la décision de celui que les droits de l'hérédité appelaient au trône après l'abdication du roi Victor-Emmanuel. Ce prince accepta l'exercice du pouvoir royal; mais il refusa de prendre le titre de roi, jusqu'à ce que S. M. son frère, rendu à une situation entièrement libre, confirmât son abdication. Bien loin de reconnaître les nouvelles institutions, il déclara rebelles tous

ceux qui persisteraient à y adhérer. Par le même acte du 16 mars, il nomma général en chef de l'armée piémontaise le comte de Latour, gouverneur de Novare.

Le prince régent n'était pas même nommé dans cette déclaration; cependant il la communiqua à la junte. Les factieux les plus exaltés semblèrent pressentir l'arrivée d'un juge redoutable, qui devait être inexorable pour toutes les œuvres de la révolution. La plupart des membres de la junte se retirèrent, et, pour les remplacer, on fut obligé d'aller chercher, dans toutes les loges du carbonarisme, des élus assez intrépides pour se dévouer, ou plutôt assez impudents pour tout braver.

Le prince Charles-Albert de Carignan n'était pas aussi libre que le citoyen le plus obscur; ayant à supporter tout le poids de l'effervescence de la faction, il se trouvait à la merci de ceux qui n'avaient plus rien à espérer des miséricordes royales. Pour obéir à une impulsion qui lui faisait violence, il dut envoyer à Modène une seconde députation. En attendant le résultat de cette nouvelle ten-

tative, l'exaltation du parti allait toujours croissant à proportion de ses dangers. On voulait déclarer de suite la guerre à l'Autriche, pour faire une diversion puissante en faveur des Napolitains, qu'on savait aux abois devant un ennemi victorieux; on insistait surtout sur une invasion subite dans la Lombardie, où se manifestaient les effets de l'insurrection piémontaise; car de nombreux carbonari s'en étaient échappés, pour aller former à Alexandrie la légion *de la Minerve*. L'épouvante fut telle à Milan, que l'ordre fut donné pour le départ de la famille de l'archiduc vice-roi: on emballait déjà les effets les plus précieux du palais, lorsqu'on fut rassuré par des renseignements plus exacts, sur la faiblesse des moyens que la révolution trouvait même en Piémont. Car la Savoie, le comté de Nice, et la ville de Novare s'obstinaient à ne pas arborer le drapeau tricolore, et Gênes restait encore dans l'incertitude. Les précautions prises par le congrès, qui se tenait toujours à Leybach, firent bientôt renaître la sécurité pour la cour de Milan. Le 14 de mai, les souverains réunis, reçurent la nouvelle

du mouvement insurrectionnel d'Alexandrie : de suite, l'Autriche fit porter sur les frontières piémontaises un corps de 20,000 hommes, et l'empereur Alexandre promit de nombreuses troupes auxiliaires; en même temps les cantons helvétiques furent invités à prendre des précautions contre un soulèvement qui menaçait l'Italie entière; enfin, l'archiduchesse Marie-Louise mit en mouvement deux régiments qui se trouvaient à Parme. Toutes ces nouvelles hâtèrent le départ de l'ambassadeur d'Autriche, contre lequel commençait à s'ameuter la populace de Turin; les factieux d'Alexandrie, crurent qu'à force d'audace ils pourraient faire tête à ce puissant orage qui les menaçait; car c'était toujours à Alexandrie que se trouvait le principal foyer de l'insurrection. Les plus fougueux du parti, Santa-Rosa, Lisio et Collegno se réunirent à Turin, pour se rendre maîtres des volontés du prince régent, et presser la guerre contre l'Autriche; le prince Charles-Albert prit le prétexte d'une indisposition pour refuser de les voir. Santa-Rosa eut l'impudence de forcer l'entrée du cabinet du prince, et d'en

obtenir de vive force sa nomination au ministère de la guerre; l'audacieux carbonari se fit installer sur-le-champ, dans la soirée du 21 mars. Le prince devait travailler avec lui le lendemain matin, mais alors il avait achevé de prendre les mesures de son évasion, qu'il méditait depuis le commencement de sa régence. Au milieu de la nuit du 21 au 22, après avoir fait sortir secrètement de la ville la princesse son épouse, les gardes-du-corps, l'artillerie légère, les chevau-légers de Savoie, et le régiment de Piémont-Royal, cavalerie, qu'il savait lui être dévoués, il partit pour Novare. Dès qu'il y fut arrivé, il fit parvenir à Turin une proclamation solennelle, où, renonçant à la régence, il déclarait se mettre sous les ordres du général Latour, que le nouveau roi avait nommé son lieutenant-général: il ne pouvait rendre à la puissance souveraine un plus éclatant hommage.

La dissolution de la régence fit écrouler les dernières pièces de l'échafaudage révolutionnaire. Une nouvelle déclaration arrivée de Modène, sous la date du 13 avril, renfer-

mant des dispositions encore plus absolues que celles contenues dans la déclaration du 16 mars, fit connaître aux insurgés que le roi Charles-Félix était résolu à rentrer dans la plénitude des droits dont avaient joui ses prédécesseurs. La plupart des nouveaux fonctionnaires institués d'après le nouvel ordre de choses, donnèrent leur démission : le directeur de la police se retira. Santa-Rosa, ministre de la guerre, à qui le général Latour avait signifié l'ordre de remettre son portefeuille, parla de se retirer à Alexandrie, et d'y tenir jusqu'à la dernière extrémité. D'un autre côté, tous les militaires qui ne s'étaient pas laissé séduire, se réunissant à Novare, y formèrent le noyau d'une armée royaliste, qui fut bientôt supérieure en nombre à l'armée des insurgés.

Lorsque toutes les chances menaçaient d'une ruine prochaine le parti de la révolution, Gênes, qui avait jusqu'alors gardé une espèce de neutralité, s'avisa de se déclarer et de proclamer son adhésion à l'acte insurrectionnel; le mouvement populaire y fut d'une courte durée, mais il s'annonça de la

manière la plus violente. Le gouverneur, M. le comte Desgenets, pensa devenir victime de la fureur de la multitude, qui, s'étant emparée de sa personne, l'accabla d'outrages et de mauvais traitements; enfin, on parvint à mettre en sûreté les jours de ce digne commandant. Si cette insurrection de Gênes eût éclaté plus tôt, elle aurait pu avoir des suites sérieuses; mais, elle ne put être alors qu'un événement de peu d'importance : car du côté de Novare, les royalistes devenaient en forces; et d'après l'invitation du roi Charles-Félix, un corps autrichien de 20,000 hommes passait le Tésin sous les ordres du général Bubna.

Le général Latour voulait tout finir sans l'intervention des étrangers: mais les factieux d'Alexandrie, tentant un coup désespéré sur Novare, le forcèrent à recevoir le secours de plusieurs régiments autrichiens. Les révolutionnaires commencèrent l'action avec une valeur digne d'une meilleure cause; ils étaient loin de ressembler aux méprisables et lâches Napolitains. Mais, ayant affaire à un parti bien supérieur en nombre, par l'adjonction des Autrichiens, et se trouvant écrasés par les ca-

nons de la place de Novare, ils ne purent tenir longtemps, et furent dispersés. Alors Turin envoya faire ses soumissions au général Latour; tous les chefs de l'insurrection disparurent, et cherchèrent un asile, soit en France, soit en Angleterre. Le prince de Carignan ne fut appelé à jouer aucun rôle dans ces derniers événements. Mandé à Modène, il alla avec soumission se confondre parmi les courtisans du souverain.

Victor-Emmanuel; retiré à Nice, cessant d'être contraint par la force des circonstances, renouvela de son plein gré l'acte de son abdication. Ce fut alors que Charles-Félix prit le titre de roi : il revint dans la capitale de ses Etats au mois de mai. Les choses reprirent le cours qu'elles avaient avant l'insurrection. Cette révolution n'a duré que trente jours, mais les effets en pèseront long-temps sur le Piémont. Jusqu'en octobre, il a dû subvenir aux frais d'une armée d'occupation de 20,000 Autrichiens; ce nombre a été réduit à 12,000, et l'occupation fixée à trois ans : cependant, par le congrès de Vérone, il a été accordé à la monarchie piémontaise de jouir des bienfait d'une entière émancipation.

CHAPITRE XXVII.

Idées générales sur la nation espagnole jusqu'à sa révolution.

Il nous faut maintenant faire un pas rétrograde de quelques mois et présenter le tableau de cette révolution de la Péninsule hispanique qui dès sa naissance alarma l'Europe, réveilla partout les espérances factieuses et fit chanceler les trônes de Naples et de Turin. Nous allons commencer par quelques considérations sur le caractère national d'une contrée devenue le théâtre des plus grands événements.

L'Espagne a toujours eu une physionomie particulière. Son histoire, depuis le 15.me siècle, n'a pas cessé de se confondre avec

celle des autres peuples du continent : cependant elle en est toujours restée isolée par ses mœurs et ses institutions.

Les Carthaginois en tentèrent la conquête, mais ils n'eurent pas le temps de l'achever. Les Romains, qui vinrent leur en disputer la possession, eurent à combattre pendant plus de trois siècles avant de pouvoir y affermir leur domination.

Les Espagnols avaient alors à défendre leur religion et leurs lois : ils s'obstinaient à ne pas vouloir pour maître un peuple différant essentiellement d'eux par ses habitudes et son langage ; mais les Vandales et les Goths n'eurent besoin que d'une campagne pour détruire la domination romaine en Espagne et se susbtituer à ses droits.

Les peuples depuis long-temps n'avaient plus de patrie à défendre. On croit adoucir les rigueurs de la servitude en changeant de maîtres. Par ce même principe, aussi ancien que la servitude, une seule bataille suffit encore pour changer la destinée de l'Espagne en l'assujétissant à ces mêmes Africains qui, sept siècles auparavant, avaient

été forcés de céder à la fortune de Rome triomphante.

Toutes les Espagnes se trouvant au 15.me siècle réunies sous le sceptre de Ferdinand et d'Isabelle, il se forma un nouveau caractère national, et la monarchie espagnole devint la plus florissante, la plus guerrière et la plus formidable du continent européen qu'elle fit long-temps trembler.

Au 17.me siècle, la dynastie autrichienne si féconde en grands princes, et qui avait produit Charles-Quint et Philippe II, s'éteignit par la mort de Charles II, et la maison de Bourbon fut appelée à lui succéder par les clauses du testament du dernier roi.

L'antique illustration de cette maison flatta l'orgueil national des Espagnols; aussi dans la guerre de la Succession, repoussèrent-ils avec énergie le prince que Vienne et l'Angleterre voulaient leur imposer. Ils ne voyaient dans les Anglais, qui se disaient leurs alliés, que des hérétiques insultant à la sainteté de leurs temples, et blasphémant contre les dogmes que leur avaient transmis leurs religieux ancêtres. Ils persistèrent à

traiter en ennemi public cet archiduc Charles qui se présentait à eux, environné de tels auxiliaires. Philippe V eut le bon esprit de *se faire Espagnol*, dès qu'il eut franchi les Pyrénées, et ils s'affectionnèrent à ce prince comme s'il eût été appelé par leur choix. Depuis cette époque, les rois de la maison de Bourbon n'ont pas cessé d'être chéris de leurs peuples, dont ils se sont toujours montrés les pères ; car Henri IV, chef de cette glorieuse dynastie, a transmis à tous ses descendants sa franchise chevaleresque et sa popularité.

Cependant, une bien terrible épreuve était réservée à la fidèle Espagne. Il était apparu dans l'Europe un fameux conquérant, à qui rien ne pouvait résister. Les capitales des monarchies les plus puissantes avaient vu flotter sur leurs remparts ses drapeaux victorieux. L'Espagne pouvait-elle se soustraire à une domination qui s'étendait depuis les Pyrénées jusqu'au-delà des monts Krapaks? Une malheureuse mésintelligence fut fomentée parmi les membres de la famille royale, par les perfides intrigues d'un usur-

pateur qui cherchait avec ardeur des motifs pour expulser les Bourbons de l'unique patrimoine qui leur restait : elle devint le prétexte de la plus dangereuse médiation. L'arbitrage du nouvel Attila fut celui du lion; les droits de la force se jouèrent avec impudence de ce qu'il y a de plus sacré parmi les nations civilisées. Pour ajouter la dérision à l'outrage, le vieux roi ne fut *rétabli* sur son trône que pour donner une apparence spécieuse à cet étrange traité, par lequel toutes les provinces, qui dépendaient dans les deux mondes de la monarchie espagnole, étaient cédées en échange d'une pension viagère et du palais de Compiègne.

Une prison particulière en France fut destinée à chacun des deux princes espagnols. Pour réunir toutes les humiliations qui peuvent flétrir un front royal, Ferdinand VII fut obligé de solliciter, comme un honneur, le choix d'une épouse dans la famille de son odieux spoliateur, qui voulait lui faire subir l'infamie d'un outrageant refus. Sapor si violemment accusé par l'histoire, ne traita pas d'une manière plus injurieuse le malheureux

Valérien, devenu son captif par les droits de la guerre.

Toutes ces infortunes ignominieuses vinrent accabler l'Espagne en 1808. Le conquérant lui donna pour roi l'aîné de ses frères. Des Castillans oublièrent cette noble fierté que leur avaient transmise leurs ancêtres, jusqu'à se faire les courtisans, les domestiques et les gardes de cet aventurier. La grandesse espagnole tomba dans le néant de l'abjection. La *cour du roi Joseph* devint la fable proverbiale de l'Europe. Ce dernier excès d'opprobre fit enfin sortir le peuple de sa stupeur; on courut aux armes de toutes parts; des troupes formées à la hâte se battirent sans ordre, mais avec acharnement. La discipline de vieilles bandes, depuis longues années habituées à la victoire, triompha du courage opiniâtre avec lequel de simples milices osaient espérer de vaincre, parce qu'elles combattaient pour l'affranchissemnt de leur malheureuse patrie.

Enfin, la nation disputa en quelque sorte pied à pied pendant quatre années le terrain de son indépendance. Le vainqueur versait à

grands flots ses bataillons sur ce sol dévorant; ce n'était qu'en nageant dans le sang des siens qu'il pouvait cueillir ces lauriers, dont il s'enorgueillissait à la face de l'Europe.

Le valeureux peuple espagnol, se voyant poussé de combats en combats, jusque dans l'île-de-Léon, y prit sous le canon de Cadix une position assez forte pour être respectée par son ennemi qui commençait à diriger son attention vers l'extrémité septentrionale de l'Europe.

Comme ces Romains héroïques qui, après la bataille de Cannes, mirent en vente le terrain où campait Annibal, ce qui restait en Espagne de défenseurs de l'indépendance nationale nomma, *avec le consentement secret du roi légitime*, des juntes provinciales de défenses et d'approvisionnements. Ces juntes élurent des députés pour composer les cortès, à l'effet de centraliser les moyens de défense, *mais non pour donner une nouvelle forme politique à la monarchie, ni changer les anciennes lois.*

C'est au milieu de telles circonstances que les cortès, abusant *de leur mandat*, créèrent

la constitution de 1812, devenue le prétexte de cette nouvelle révolution dont la malheureuse Espagne naguère encore était le théâtre.

Les cortès ne se souvenant pas qu'elles tenaient leur mission de leur roi légitime, se firent une large part dans cette constitution improvisée; elles crurent que le peuple, par ses immenses sacrifices et par le sang qu'il avait prodigué dans plus de cent batailles, avait acquis le droit de se donner, contre ses princes mêmes, les garanties politiques les plus étendues. Le roi était alors captif en France; on n'a toujours que de faibles égards pour le malheureux qui se trouve absent, lorsque l'humiliation semble surtout flétrir ses droits. Les cortès de l'Ile-de-Léon parurent donc oublier que l'auguste captif de Valençey était l'héritier de Charles-Quint et de Philippe V. Les plus importantes de ses prérogatives royales furent méconnues; on eût dit que le roi devait toujours rester captif sur un sol étranger et qu'il ne pouvait figurer dans la constitution que comme un simulacre simplement honoraire.

Enfin, la fortune avait cessé d'être contraire à la cause des rois légitimes : leur ancien et redoutable ennemi avait vu briser sur les glaces de la Russie le talisman de ses victoires. Napoléon, cessant d'être redoutable, avait senti la nécessité de se rapprocher des règles les plus vulgaires de la justice. Il avait donc fait ouvrir les portes de la prison de Ferdinand, et permis à son captif de revenir s'asseoir sur le trône de ses pères. Le vieux roi Charles IV avait décidément ratifié son abdication, sentant ses mains trop faibles pour diriger les rênes du gouvernement, dans les circonstances difficiles où l'Espagne allait se trouver. Les cortès, alors réunies dans l'Ile-de-Léon, voulurent en vain faire promettre au roi, avant qu'il eût quitté le territoire français, de reconnaître tous les actes de leur assemblée; en vain elles réclamèrent son adhésion à la constitution de 1812.

A peine eut il mis le pied dans ses États, qu'il se livra à l'agréable idée qu'il était enfin roi, et qu'il pouvait l'être avec toutes les prérogatives de ses prédécesseurs. La haine qu'il devait avoir pour une révolution dont les ré-

sultats avaient été si funestes à toute sa maison, l'éloignait naturellement de toute transaction avec ses principes et ses institutions. Aigri par ses précédentes infortunes, il revint le cœur plein de sentiments hostiles contre ces échafaudages constitutionnels sur lesquels on voulait placer son trône.

D'un caractère franc et impétueux, il ne put dissimuler ses vues pour l'entier rétablissement de l'ancien ordre de choses. Le premier acte de souveraineté qu'il fit, avant même d'être entré dans Madrid, fut d'ordonner la dissolution des cortès, d'annuller la constitution de 1812, et de la faire brûler par la main du bourreau : ce qui fut exécuté aux acclamations générales.

Le roi étant à Valence avait reçu les représentations des nobles, du clergé, des magistrats, des villes, des 69 députés qui protestèrent contre la promulgation de la constitution, enfin du conseil suprême de Castille, qui tous suppliaient le jeune monarque de repousser cette constitution, comme illégale et anarchique. C'est ce qui le détermina à rejeter ce code radicalement nul, puisque les

députés qui le firent étaient réellement sans mission pour cet objet.

Après avoir anéanti tout ce qui tenait aux nouvelles institutions, Ferdinand dirigea sa sévérité contre les individus qui en avaient été les fauteurs. Les députés qui avaient lutté avec tant d'énergie contre l'usurpation étrangère, mais qui avaient voulu lui imposer une constitution violatrice de ses droits, en le rappelant sur le trône de ses pères, furent enveloppés dans la même proscription que tous les courtisans et les serviteurs du roi Joseph. Il n'appartient pas à tous les princes de faire regarder avec approbation leur puissance absolue; il *faut* planer au-dessus de l'opinion par l'influence d'un génie supérieur, et n'apparaître aux regards des peuples qu'environné des prestiges d'une fortune constamment heureuse, pour être en état de commander une aveugle obéissance à des sujets dont on a conquis l'admiration.

Ce n'était point, il faut l'avouer, de tels prestiges que Ferdinand VII avait à présenter à ses peuples; le passé n'était pour lui qu'un enchaînement de calamités et d'humi-

liations. Les événements les plus funestes se réunirent pour environner d'auspices malheureux les commencements de ce nouveau règne. L'Espagne, dans le deuil et l'affliction de voir les mers couvertes de ses nombreux bannis, que la rigueur du gouvernement forçait à fuir sur des rives étrangères, eut aussi bientôt à gémir sur la perte de ses colonies : presque toutes refusèrent de reconnaître les ordres de leur légitime souverain; et pour se soustraire à son obéissance, elles firent scission avec la mère-patrie.

Ce fut alors que de sourds murmures se firent entendre dans quelques provinces lointaines; peu après ils éclatèrent en rébellions partielles. Porlier, Lacy et Mina, chacun en des endroits différents, et sans paraître liés entr'eux par les rapports mutuels d'une commune conspiration, se cantonnèrent dans la Galice, la Catalogne et la Navarre.

Ces imprudents rebelles, n'ayant pas le génie de la faction, ne furent que d'obscurs chefs d'attroupements, que le gouvernement eut bientôt dissipés.

Porlier et Lacy payèrent leur imprudence de la peine capitale. Mina, plus heureux, passa les frontières, et vint chercher un asile en France.

Mais la cour vit bientôt éclater une autre conspiration, qui s'étant fomentée dans le sein d'une nombreuse réunion de troupes, déborda rapidement dans toutes les provinces, et donna naissance à cette révolution dont je vais présenter le précis historique.

On sait qu'un corps d'armée de 22,000 hommes avait été réuni à l'Ile-de-Léon, à Cadix et dans les alentours, pour s'embarquer et aller combattre en Amérique les troupes victorieuses des colonies insurgées. Ces armements considérables, faits par les soins, l'activité et sur le crédit personnel de Ferdinand, étaient enfin sur le point de remplir leur objet; mais les colons espagnols sachant qu'ils avaient tout à redouter de cette expédition, à laquelle ils n'auraient pu résister, avaient envoyé des millions en France et en Espagne pour organiser l'insurrection dans la mère-patrie, et la mettre hors d'état de penser à ses posses-

sions américaines. Le comité directeur sut, à force d'argent, fomenter la répugnance des soldats pour cette destination lointaine, et faire naître tout-à-coup au milieu d'eux la mutinerie, l'insurrection et la révolte. Les factieux prirent pour prétexte le rétablissement de la constitution, décrétée par les cortès extraordinaires qui avaient siégé dans l'île-de-Léon en 1812. Le chef de bataillon Riego et le colonel Quiroga mirent à profit un tel mouvement, en se déclarant les chefs de l'armée insurgée.

L'esprit révolutionnaire, toujours se faisant gloire d'insulter à l'autorité des rois, et d'avilir la majesté du trône, précipita la marche des événements; les corps militaires, les provinces et les grandes villes répétèrent les cris de la faction.

La révolution, dont les premiers symptômes s'étaient manifestés en février 1820, agitait déjà les esprits de Madrid dans les premiers jours de mars. Cependant Riégo, à la tête d'un nombreux détachement, avait quitté l'île-de-Léon pour aller révolutionner les provinces voisines; mais, poursuivie par

Charles O'Donnell, sa troupe avait été battue et dispersée, et lui-même ne se sauva qu'avec peine. D'un autre côté, les généraux Campana et Freire, ce dernier commandant à Cadix, étaient dévoués à la cour; et si le ministère n'eût pas trahi le roi, les insurgés de l'île-de-Léon pouvaient facilement être ramenés à leur devoir. Mais Ferdinand avait donné sa confiance à Balesteros. Celui-ci, à la faveur d'un attroupement que sa perfidie sut faire pénétrer jusque dans l'appartement royal, persuade au prince que l'insurrection a pris subitement dans sa capitale le caractère le plus grave et le plus inquiétant. Le monarque alors craignant une désertion générale, crut devoir reconnaître la constitution de 1812, à laquelle il fut forcé de prêter serment.

Les cortès furent convoquées, et un nouveau ministère s'organisa dans l'esprit de ce nouvel ordre de choses; dès ce moment le roi n'eut que l'apparence du pouvoir. En effet, la constitution porte que les ministres sont responsables aux cortès; or cette responsabilité rend illusoire la puissance du roi.

Combien de fonctionnaires n'a-t-il pas nommés qui ne sont jamais entrés en place, parce qu'ils déplaisaient aux cortès ! Les factieux tout-puissants ordonnaient aux ministres de ne pas contre-signer la nomination royale, formalité nécessaire à peine de nullité. On peut citer entre autres la nomination du général Carvajal, homme de caractère et d'un grand mérite, que les cortès se gardèrent bien d'accepter, et qu'elles firent même mettre aussitôt en accusation. La responsabilité ministérielle ayant lieu envers les cortès, il fallait que les ministres qui voulaient rester en place fissent les volontés des cortès et non celles du roi, dont ils n'avaient rien à craindre. Qui a jamais pu croire que Ferdinand ait ordonné la mise en jugement des officiers de sa garde, ni qu'il ait demandé les cortès extraordinaires? Tout le monde sait à Madrid, qu'il s'y est constamment refusé, et qu'un ministre a eu l'effronterie de supposer l'ordre de convocation.

Le premier jour d'une révolution est beau comme l'espérance; mais presque toujours son lendemain ressemble à ces nuages sulfu-

reux qui déchirent l'horizon et vomissent les tempêtes.

Cette constitution des cortès, devenue à l'improviste l'objet de tant d'acclamations, laissait apercevoir aux regards des plus minces politiques le germe de ces tempêtes qui pendant trente mois ont bouleversé cette malheureuse Espagne si paisible et si fortunée avant qu'on lui eût *inoculé la fièvre française.*

CHAPITRE XXVIII.

Principes et inconséquences de la révolution d'Espagne.

L'IDÉOLOGIE qui caractérise ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui *l'esprit du siècle*, voit le dernier dégré de la civilisation dans ce système d'assemblées délibérantes qui participent à l'essence législative de la souveraineté. Voilà ce qui fait oublier toutes les créations des âges précédents. Jusqu'alors on avait eu d'autres idées sur les principes du gouvernement monarchique. On croyait qu'on ne devait pas chercher la paix publique au milieu du choc des passions ; et on voyait dans l'unité du souverain, des moyens de

force pour régulariser tous les mouvements des divers membres du corps social.

Il appartenait *à notre esprit du siècle*, d'enter la république sur la royauté, et d'établir *l'unité* dans le système collectif. Notre moderne philosophie nous démontre que l'unité n'est simple que dans le plus grand nombre, et qu'il n'y a d'harmonie parfaite dans les divers rouages politiques que lorsque tout le monde peut *pousser à la roue*. Voilà ce qui s'appèle la *quadrature du cercle* de l'idéologie.

A l'exemple de l'Angleterre et de la France, l'Espagne a voulu porter une main téméraire sur cet arbre mystérieux du réprésentatif, et goûter de ses fruits dangereux.

Le tempérament robuste des insulaires, nos voisins, s'en est rendu l'usage familier par une pratique constante de plusieurs siècles; c'est ainsi que l'histoire nous représente le fameux Mithridate parvenant à neutraliser sur sa personne les effets du poison; mais de fréquentes crises ont dû précéder cette heureuse absorption; aussi quel peuple ne doit pas reculer devant la terrible épreuve qu'a subie l'Angleterre! Les premiers effets

de *son représentatif* ont coûté la couronne ou la vie aux rois Edouard II, Richard II, Henri VI, Charles Ier, et Jacques II. L'échafaud ou le glaive des combats a moissonné cinquante princes du sang royal : cent batailles rangées, livrées avec tout l'acharnement des guerres civiles, ont fait périr l'élite de la population. On peut dire que le système s'est épuré par trois siècles des plus sanglantes révolutions, et l'Angleterre peut se glorifier de s'être rendu le représentatif un aliment salubre et fortifiant. Applaudissons au courage avec lequel nos voisins se sont sacrifiés à ce beau idéal de la législation.

Quant à la France, elle ne compte pas encore un demi-siècle d'expérience de ce brillant système; il est inutile de rappeler ses angoisses, ses souffrances, ses convulsions, et cette épouvantable hémorragie dans laquelle l'effusion du sang d'un roi a été comme la première goutte de ce torrent qui dans peu d'années s'est gonflé du sang de près de cinq millions de victimes. Nous avons hâté le cours d'aussi terribles épreuves, en accumulant sur quelques années, les infortunes, les catas-

trophes et les attentats de plusieurs siècles. Après avoir payé un tel tribut à l'essai constitutionnel, la France méritait de trouver, pour se reposer, les bras paternels du seul monarque qui pouvait la réconcilier avec elle-même, et réconcilier l'opinion de l'Europe avec l'usage *du représentatif*.

L'Espagne s'est donc aussi présentée pour cette épreuve si dangereuse des révolutions, et nous l'avons vue réclamer pour elle-même les principes *du représentatif*.

Considérons ces principes *du représentatif* tels que l'avaient conçu les profonds législateurs de la Péninsule.

Comment croire à l'affermissement de l'ordre public avec une constitution où la puissance du roi est plus précaire que celle d'un doge de Venise, et où tous les pouvoirs sont entièrement réunis dans les éléments démocratiques d'une nombreuse assemblée délibérante? alors on ne s'occupait que de cette magie constitutionnelle qui présentait tous ses enchantements à la vue d'un peuple se précipitant au-devant de la séduction.

Pendant trois jours, à Madrid, au palais

de Ferdinand, dans les rues, sur les places publiques et dans les maisons particulières; ce ne fut que réunions joyeuses, danses et banquets; pendant trois nuits, Madrid vit de magnifiques illuminations prolonger les divertissements de la journée jusqu'au retour de l'aurore. Des principales villes de provinces, il affluait des adresses de félicitation; tous les régiments se disputaient de zèle pour prêter avec une solennité militaire le serment d'adhésion.

Les fumées de cette ivresse générale commencèrent bientôt à se dissiper: on ne tarda pas à éprouver les résultats que devait produire ce conflit de tous les intérêts de l'ambition mis en opposition les uns contre les autres; on ne fut pas long-temps à connaître que la puissance royale, instituée pour comprimer toutes les prétentions privées, était devenue trop faible contre l'exaltation de l'ambitieuse popularité.

Lorsque le centre du cercle social est effacé, tous les points de la circonférence, abandonnés à leur déviation, se froissent, se heurtent et se brisent les uns contres les

autres. Voilà ce qui constitue cette effervescence inquiète et cette turbulente irritabilité qui, dans tous les temps, a caractérisé le système démocratique.

Dès que, sous les auspices séducteurs de la nouvelle révolution, la liberté de la presse eut été proclamée, il ne fut plus permis de parler et d'écrire que dans le sens de l'opinion dominante.

Les froides dissertations furent bannies de la tribune, pour y faire place aux déclamations les plus perfides : on fut hué, insulté, et même poursuivi criminellement, lorsqu'on osait invoquer les glorieux souvenirs de l'ancienne monarchie; mais on se vit porter en triomphe lorsqu'on faisait entendre des accusations insolentes contre la majesté du trône et la fidélité des dépositaires de la puissance royale. On déclara que tous les Espagnols pouvaient librement voyager dans l'intérieur des provinces, mais dès-lors tout citoyen ne put faire un pas hors de son domicile, sans avoir à produire des titres de garantie personnelle devant les magistratures de nouvelle création. Enfin, on se crut dégagé des obli-

gations féodales de la milice, qui, par de nombreuses restrictions, n'avaient jusqu'alors atteint que ces gens sans aveu, qu'on forçait de défendre leur patrie au lieu d'en compromettre la tranquillité par leur oisiveté vagabonde; mais, dans cette crise d'indépendance, tous les citoyens, depuis dix-huit ans jusqu'à cinquante, furent civiquement sommés de s'inscrire sur les rôles de la garde nationale. On fulmina les plus véhéments anathèmes contre les attentats de l'arbitraire, en réclamant l'institution du jury; ce fut alors que les opposants au nouvel ordre de choses furent recherchés jusque dans leurs foyers domestiques, et traînés devant les tribunaux auxquels les vociférations de la multitude dictaient les arrêts qu'ils devaient prononcer.

Tel a toujours été l'esprit des révolutions dont la démocratie fut le principe; rien de plus brillant que la théorie, et de plus extravagant que la pratique. Les principes populaires sont tout resplendissants de maximes philantropiques; mais rien n'est plus féroce que la justice d'un peuple qui veut se venger de ses anciens dominateurs.

C'était une complète illusion que cette liberté du monarque, malgré les apparences des égards respectueux dont on l'environnait. Car, s'il eût joui de toute l'étendue des droits que lui laissait même la constitution, il n'eût pas nommé capitaine-général de la Navarre, ce Mina qui, à son arrivée de France, avait publié une insolente proclamation où il parlait du souverain avec toute l'audace d'un factieux, sentant la force du parti dont il était, même dans son exil, un des plus actifs instigateurs.

Mina, complice des Lacy et des Porlier, avait précédemment échappé par la fuite à la rigueur des lois, assez puissantes alors pour châtier la rébellion anticipée de ses imprudents amis. Il était à Paris, lorsqu'éclata l'insurrection des troupes de l'Ile-de-Léon; aussi se hâta-t-il de venir partager le succès de sa faction triomphante. La Navarre l'ayant accueilli comme son héros, il y avait agi en capitaine-général.

CHAPITRE XXIX.

Premiers événements de l'insurrection.

Aussitôt que le roi eut reconnu la constitution, le gouvernement fit envoyer aux généraux Campana et Freire, qui commandaient à Cadix, l'injonction de la faire proclamer; mais les dépêches furent détournées et adressées à Quiroga, chef des insurgés de l'Ile-de-Léon. Celui-ci s'empressa d'en faire part à son corps d'armée, et leur donna la plus grande publicité. Il les fit répandre avec profusion dans la ville de Cadix, et ses agents soulevèrent le peuple pour forcer les généraux Campana et Freire à proclamer la constitution. On alla jusqu'à les assiéger dans leur demeure, et

ils se virent obligés de repousser à la baïonnette ces attaques séditieuses. Leurs troupes alors se divisèrent en plusieurs bandes au milieu des cris de *vive le Roi*, et firent un feu très-vif sur les partisans de la constitution : 414 citoyens, dit-on, y perdirent la vie, et 1000 à 1200 reçurent des blessures plus ou moins graves. Ce ne fut pas sans peine que le général Freire parvint à calmer l'exaspération du régiment de la *Loyauté*. Enfin il reçut le 14, les décrets royaux du 7 mars, qui suivirent l'adhésion du roi au mouvement révolutionnaire; certain alors que ce souverain n'avait plus le pouvoir de protester contre ces décrets, il se décida à les rendre publics.

Le 15, les troupes de l'Ile-de-Léon élevèrent sur la Cortadura une nouvelle batterie à mortier. Alors l'amiral Villa-Vicencio leur communiqua les décrets du 7; le feu cessa, et les troupes insurgées satisfaites de voir la constitution acceptée par Ferdinand, envoyèrent à Cadix un de leurs agents, avec musique militaire, pour annoncer qu'elles se soumettaient au roi.

Le 16, le bataillon de guides, fort de 450 hommes, fut dirigé sur Xérès, et le 17, le régiment de la *Loyauté* sortit aussi de Cadix. Des poursuites rigoureuses étant ordonnées contre les auteurs des troubles, la direction en fut confiée par le gouvernement au général O'Donoghu. Au milieu de circonstances aussi sinistres, don Francisco-Espoz-y-Mina fut confirmé dans le titre et les fonctions de capitaine-général de la Navarre.

La proclamation de la constitution ne fut guère moins orageuse dans diverses autres parties de la monarchie.

Le prince Anglona, d'un caractère remuant, et qui avait eu déjà besoin d'avoir recours à l'indulgence du roi en 1814, s'étant mis à Madrid à la tête du parti révolutionnaire, avait forcé le duc de l'Infantado à se démettre du commandement du régiment des gardes espagnoles, et s'en était fait revêtir.

A Barcelonne, le général Castanos, contre lequel le peuple avait de grandes préventions, avait cru regagner la confiance publique en faisant en grande pompe, le 10 mars,

proclamer la constitution. Mais les révolutionnaires, l'accueillant au milieu des huées les plus menaçantes, l'avaient forcé à remettre le commandement au général Villa-Campa.

Les cris de la multitude se dirigèrent également contre le général Copons et contre l'évêque. On les accusait d'être opposés au nouvel ordre de choses. Villa-Campa ne parvint à les soustraire à la fureur de la faction, qu'en les faisant arrêter et conduire sous une nombreuse escorte, prisonniers à Madrid.

Cependant le chef de cette émeute, Vimaro, avocat qui jouissait de la plus grande popularité, ne s'était tenu pour satisfait qu'en se portant au palais de l'inquisition, dont il brisa les portes; tout fut bouleversé en moins de deux heures. Les rues voisines étaient encombrées des livres, papiers et manuscrits qu'on y avait trouvés.

A Grenade, le général Eguia avait d'abord tenu secrète la dépêche qu'il avait reçue, relativement au serment constitutionnel du roi; mais la nouvelle s'en étant répandue, le

peuple avait forcé les prisons de l'inquisition, chassé le général, et nommé en sa place le marquis de Campo-Verde; ce choix fut confirmé par le gouvernement. En Galice, le premier choc entre les partis eut toute l'apparence des commencements d'une guerre civile.

Étant question de faire prêter aux troupes le serment constitutionnel, le général San-Roman leur fait prendre les armes à Monterey, non loin d'Orensé, et là, il se déclare en opposition ouverte contre l'autorité de la junte. Le colonel Acevedo réunit toutes les milices de la province, et marche contre lui. L'action fut vivement engagée; San-Roman fut partout enfoncé, mais Acevedo ne jouit pas de sa victoire; car une balle dirigée contre lui, par l'un des siens, le fit tomber mort sur le champ de bataille. Don Carlos Espinosa prit le commandement en sa place, et continua la poursuite de l'ennemi.

San-Roman, obligé de se retirer en toute hâte, à Bénévente, y fit jurer la constitution par les débris des corps qui l'y avaient suivi.

La junte de Corogne décréta que le colo-

nel Acevedo, premier martyr de la liberté, avait bien mérité de la patrie; les plus grands honneurs furent décernés à sa mémoire. Cet événement excita beaucoup de fermentation dans toutes les Asturies et la Galice : 15 à 20,000 hommes de milices s'y réunirent avec des dispositions très-hostiles. Le ministère, afin d'étouffer dans sa naissance ce premier mouvement de guerre civile, ordonna la dissolution du corps d'armée de San-Roman. Ferdinand fut donc obligé de souscrire à toutes les mesures qui lui furent proposées pour l'affermissement du nouvel ordre de choses

On donna les ordres les plus impératifs pour la poursuite judiciaire de tous ceux qu'on accusait des troubles de Gadix. Le capitaine général O'Donoghu, dut adresser chaque jour au gouvernement le bulletin de ce procès solennel. Les généraux Freire et Campana furent arrêtés et traités rigoureusement dans leur prison.

La partie de l'armée de l'expédition maritime qui s'était révoltée fut dissoute; mais les troupes de l'Ile-de-Léon déclarèrent qu'elles resteraient dans leur position jusqu'à la

réunion des cortès. Au nom du roi, l'on donna des éloges à leur inquiétude patriotique; le prince fut même forcé d'accueillir la députation que ces fiers séditieux lui envoyèrent, comme s'il eût reçu l'hommage de la soumission la plus respectueuse.

Ce fut ainsi que Mina, dans son gouvernement de la Navarre, put se montrer insolent avec impunité. On lui avait envoyé M. Escudero comme chef politique de la province. Le Capitaine-général réclame contre un tel choix, et interdit au nouveau chef politique l'entrée dans Pampelune! La nomination de M. Escudero est révoquée, et il est remplacé par don Clémente de Lignes, ce dernier choix devant être agréable au capitaine-général.

Cette condescendance ministérielle fit croire à Mina qu'il pourrait porter plus loin ses vues ambitieuses; on lui supposa la pensée de rétablir la Navarre dans son ancien état de royaume indépendant, et de s'asseoir sur un trône qu'il aurait ainsi relevé; car il annonça le projet de congédier les troupes de ligne étrangères à son gouvernement, et

de leur substituer une garde de 3 à 4000 Navarrois, qui lui seraient personnellement dévoués. Mais il prévit dans l'exécution de ce projet des obstacles qui sans doute effrayèrent son audace, car il y renonça : son arrogance altière commençait à aliéner de lui les esprits. Il s'était mis en opposition avec la société patriotique de Pampelune, et de nombreuses pétitions furent envoyées au gouvernement pour demander sa révocation. Mina sentit qu'il devait attendre le concours de nouvelles circonstances, pour affermir son crédit populaire et donner l'essor à des vues plus étendues que les bornes étroites du royaume de Navarre; peut-être se regardant comme le héros des Espagnes, s'imagina-t-il que la monarchie de Charles-Quint ne devait pas tarder à devenir la juste et glorieuse récompense de son dévouement désintéressé et de son heureux patriotisme.

Laissons Mina se disposant à s'approprier ce vaste champ de l'ambition que les Quiroga et les Riégo avaient voulu ensemencer pour eux-mêmes; revenons auprès de cet infortuné monarque auquel on fait supporter de si humiliants sacrifices.

CHAPITRE XXX.

Plan de conduite qu'adopte Ferdinand. Motifs politiques d'après lesquels il se dirige.

On accuse la sécurité de Ferdinand d'être resté sur les bords de l'abîme qui s'entrouvrait à ses côtés: mais n'était-il pas dominé par une position malheureuse où il était bien difficile qu'il ne fît pas de fautes ? C'est surtout pour les rois qu'il existe des situations où la vertu devient impuissante contre la force des événements.

L'histoire est presque toujours le conseil confidentiel des princes; ils cherchent dans le tableau des grandes catastrophes, les causes qui les ont provoquées. Ils discutent les probabilités qui auraient pu faire changer de

direction aux événements, et substituer par des chances mieux combinées, les succès aux revers, et la couronne triomphale à l'auréole sanglante du martyre.

Ferdinand trouvait à des époques assez rapprochées de l'âge actuel, des antécédents mémorables qui avaient une grande analogie avec la crise révolutionnaire qui menaçait son trône et son existence personnelle. En Angleterre, Charles I.er, et Louis XVI en France, avaient succombé dans une lutte qu'ils avaient eu à soutenir contre une faction populaire.

Le roi de France adopta contre la faction ennemie un système entièrement contraire à celui qui parut convenir au caractère impétueux, et à l'humeur chevaleresque du malheureux Charles I.er; mais le résultat n'en fut pas moins funeste. En Angleterre, le roi combattit à force ouverte la révolution et ses armées; la fortune lui fut constamment contraire, et son héroïsme belliqueux devint un des principaux griefs de son acte d'accusation. Louis XVI, effrayé par l'esprit d'insubordination qui, dès le commencement

des troubles, s'était manifesté dans l'esprit du soldat, craignit, par une résistance impuissante, de se préparer une fin aussi malheureuse que celle de Charles I.er; il voulut donc temporiser prudemment avec la révolution, sans trop la heurter dans ses mouvements impétueux; il n'abandonna chacune des prérogatives du trône, qu'après en avoir fait l'objet d'une thèse qu'il discutait à la tribune nationale par l'organe de ses ministres; désavouant toute disposition militairement hostile, il répétait souvent qu'il ne voulait pas que la défense de sa cause fît couler une seule goutte du sang français.

Cependant sa conscience désavouait toutes ces maximes révolutionnaires, avec lesquelles il était forcé de transiger, pour sauver de la violence du torrent quelques débris de l'ancienne monarchie. Mais l'imprudence et la trahison dévoilèrent le secret de ses apparentes transactions. En paraissant s'abandonner aux flots de la révolution, il en improuvait les dangereuses maximes dans son intimité privée et dans sa correspondance confidentielle avec les princes de sa famille, qui tous s'étaient

refugiés dans les cours étrangères. Il se laissait imposer les couleurs constitutionnelles, mais dans ses relations au-dehors du royaume, il ne dissimulait pas les dangereuses conséquences que son esprit pénétrant en redoutait; aussi désirait-il voir tous les souverains réunir leurs efforts pour comprimer les factieux par la terreur des anathèmes unanimes de l'Europe.

Un tel système avait de grands dangers; si l'accord le plus parfait ne dirigeait pas les souverains ses alliés dans leurs vues et dans leurs prétentions. Cet accord n'eut pas lieu : l'expérience n'avait pas encore éclairé les rois sur ce qu'ils avaient à craindre de la fougue révolutionnaire d'une nation populeuse et guerrière. La faction démocratique fut harcelée par des pamphlets impuissants, ou combattue faiblement par des attaques partielles. Louis XVI, ne voyant aucun ensemble dans les dispositions de ses alliés, sentit la nécessité de s'abandonner au torrent qui entraînait ses destinées; il capitula donc avec ses sujets rébelles, et de concessions en concessions, le malheureux monarque se vit poussé jusque sur l'échafaud.

Tels étaient les terribles exemples que l'histoire des deux derniers siècles présentait à Ferdinand; ce ne fut point en vain que lui parla le sang de ces deux martyrs couronnés; il refusa donc de tenter, à l'exemple du monarque anglais, les chances d'une guerre civile, et ne voulut pas essayer, comme Louis XVI, de faire entendre raison à des factieux dont la fureur était un calcul et la folie un système. Enfin il évita de s'abandonner en victime dévouée aux ressentiments et aux inimitiés de la révolution.

Nous pouvons apprécier maintenant la conduite prudente de Ferdinand, dès qu'il vit le tourbillon des innovations s'élever contre les antiques institutions de sa monarchie: C'était le sage Ulysse, se trouvant dans l'antre de Polyphème et buvant dans la coupe du monstre.

Le roi signa donc, le 9 mars 1820, l'acte constitutionnel des cortès de l'Ile-de-Léon, que Ballesteros, d'un air soldatesque, lui présenta, pour ainsi dire, avec la pointe de son épée, et le monarque parut se livrer tout entier à la merci du nouvel ordre de choses; il

fonda ses espérances sur la mobilité des flots révolutionnaires, qui souvent dévorent leur propre écume.

La prudence qui sait temporiser est l'ancre la plus solide que l'on puisse jeter pendant la violence des tempêtes politiques.

A tous ces accusateurs inconsidérés qui s'élèvent contre le roi d'Espagne, nous allons opposer quelques réflexions sur les circonstances qui ont précédé son avénement, et sur le caractère de cette constitution que l'esprit de parti a si vivement exaltée; mais surtout nous ne perdons pas de vue le génie particulier de la nation à laquelle on destinait cet imbroglio législatif.

Le roi d'Espagne, victime de la trahison la plus perfide, était captif en France. Des factieux spéculent sur cette grande infortune, et profitent de l'absence de l'autorité légitime pour en renverser les bases. La royauté n'est plus qu'un simulacre qu'on place à la suite d'institutions orgueilleuses et rebelles. Des hommes de néant et d'obscurs chefs de guérillas se croient en position de tout oser contre le successeur de Charles-Quint.

La France, dans ce 14.e siècle qu'elle a rendu si mémorable par ses longues infortunes et sa dégradation, avait déjà donné l'exemple d'un aussi honteux bouleversement. Le sort des combats retenant captif en Angleterre son roi Jean, les États de 1355 et 1356 s'emparèrent de l'administration, et agirent envers le Dauphin, lieutenant-général du royaume, comme s'il n'eût été que leur mandataire passif; le roi, rendu à la liberté par le traité de Bretigny, sentit qu'il n'avait fait que changer de servitude; son âme, trop fière pour se soumettre à la domination insolente d'un prévôt de Paris, et à toutes les vexations ignominieuses dont les derniers États avaient flétri l'exercice de l'autorité royale, préféra retourner dans la prison d'un vainqueur généreux. Sa mort permit au prince son fils, le sage Charles V, de se livrer à toutes les dispositions d'un système conçu dans l'intimité de son âme magnanime, et que son puissant génie sut exécuter. L'autorité royale fut bientôt affranchie de ses honteuses entraves. Le jeune monarque rentra dans le plein exercice de la souveraineté,

chassa l'étranger des provinces qu'il occupait, rendit aux peuples le bonheur et la sécurité; et la France reprit bientôt, dans l'Europe, cette suprématie que le règne de Saint Louis lui avait assurée.

Cette position de notre Charles-le-Sage, dans les commencements de son règne, était à peu près celle de Ferdinand VII, à son retour de Valencey. Les cortès de 1812 avaient même été plus loin dans le système de la rebellion que nos Etats de 1356. Les Arguelle, et autres tribuns de la même trempe, avaient montré des vues plus étendues et une audace plus effrénée. L'accueil qu'ils firent à leur souverain, surpassa l'insolence des Caboche et des Maillard, s'érigeant en conseillers absolus du Roi Jean et de son fils. Les ligueurs espagnols osèrent imposer à leur roi la reconnaissance d'une charte pour la confection de laquelle il n'avait pas été consulté.

Mais il faut avouer que les démocrates de la Péninsule parurent trop tard sur la scène. La magie des innovations politiques avait vu s'évanouir tous ses enchantements, et le génie de la monarchie s'étant réconcilié

avec le dieu des batailles, apparaissait aux peuples fatigués, tout brillant d'espérances, et tout resplendissant des rayons de la victoire : une nouvelle révolution ne pouvait paraître qu'une imprudence aussi folle que criminelle. Lorsque tous les peuples s'empressaient de revenir aux principes conservateurs que l'expérience de tant de générations avait consacrés, Ferdinand ne devait-il pas repousser avec indignation ces innovateurs qui voulaient en isoler la fidèle Espagne?

Il signala donc comme un élément de révolte et d'anarchie, la constitution de 1812; et l'histoire ne peut blâmer Ferdinand de sa sévérité envers des factieux, osant lui prescrire des capitulations avilissantes auxquelles même n'eût pas voulu souscrire cet Henri IV de Castille, le plus avili de ses prédécesseurs.

Quelle était cette constitution que l'on offrait comme le *palladium* des libertés publiques?

C'est mensongèrement qu'on la faisait remonter aux siècles héroïques des Espagnes. On ne peut citer aucune époque où la Pénin-

sule ait vu se réunir des cortès générales. Depuis le 8.e siècle, toutes les grandes provinces formaient autant de royaumes particuliers, gouvernés par une administration différente. L'autorité royale était partout la même; mais elle se modifiait dans son exercice, d'après les lois, les coutumes et les usages des diverses localités.

Lorsque des généraux insurgés en 1820, imposaient à Ferdinand ce code de la révolte, il eut la sagacité de prévoir que les habitudes de son peuple ne se mettraient jamais en rapport intime avec ce nouvel ordre de choses.

En effet, rien en Espagne n'était préparé pour s'adapter aux principes de la moderne philosophie. La révolution ne pouvait y paraître qu'un coup de main audacieux de quelques chefs de parti. Ils avaient essayé de prendre d'assaut l'opinion et d'enlever ainsi au trône son ancienne et puissante garantie. On croyait qu'il en devait être de l'Espagne de 1820, comme de la France de 1789, où les trompettes de la philosophie avaient trouvé des échos dans tous les rangs et dans toutes les classes de la société.

En France, tout se disposait depuis plus d'un demi-siècle à cette secousse violente, qui devait bouleverser toutes les idées, changer les mœurs, et renouveler les institutions politiques. Des mains hardies avaient levé le voile étendu sur le sanctuaire de la monarchie ; tous les dogmes de la royauté étaient devenus autant d'objets de controverse. Celui qui discute ses obligations ne tarde pas à les méconnaître. La France étant devenue la terre classique de la philosophie, la religion de Saint-Louis ne parut plus qu'une fable abandonnée à la multitude ; et ces fortes institutions qui avaient fait la gloire du brillant règne de Louis-le-Grand, furent reléguées dans la sphère des honteux préjugés de l'obéissance passive, ou du régime oriental. Les philosophes français environnèrent leur nouveau système de tous les charmes de l'imagination et de tous les entraînements de l'éloquence. Ils firent des prosélytes jusque sur le trône. Frédéric et Joseph II se montrèrent publiquement leurs adeptes.

La révolution fut alors universelle, parce qu'elle devint un préjugé national, qui eut

ses apôtres dans chaque ville, et même ses propagandistes dans chaque hameau.

Il n'en était pas ainsi de l'Espagne. L'esprit public, même en 1820, y conservait encore ses anciens souvenirs. Les princes de la maison de Bourbon, à leur avènement au trône des Espagnes, y retrouvèrent ces mêmes coutumes qui, sous Philippe II, constituaient l'opinion publique. L'attachement pour son roi, s'y confondait avec le plus enthousiaste attachement aux doctrines religieuses; aussi le gouvernement monarchique y paraissait-il absolu comme la théocratie; cependant le pouvoir n'avait, pour ainsi dire, que l'étiquette et les formes extérieures du despotisme; modéré dans son exercice, il s'était lui-même assigné ses limites dans les usages nationaux et dans les prérogatives immenses que les grands s'étaient fait accorder. D'un autre côté, la noblesse du second ordre, faisant cause commune avec la bourgeoisie, trouvait à l'abri du trône et dans le sein des états provinciaux appelés cortès, une garantie puissante contre l'arbitraire des grands seigneurs.

Ne soyons donc pas surpris de voir l'inquisition réclamée encore aujourd'hui comme une des institutions fondamentales de la monarchie. S'il est vrai qu'à sa naissance, pendant les scandaleux déchirements que Luther, Zwingle et Calvin faisaient éprouver à l'Eglise, elle prit d'abord le caractère des circonstances sombres dont son berceau fut environné; d'un autre côté, les 300 mille proscrits tombés dans l'espace de quelques années sous la hache de l'inquisition politique qui s'était établie dans le sein de la révolution française, les excès commis plus récemment encore par les Riégo, Mina, Rotten et Milans, ne devaient pas moins faire trembler toute la population de la monarchie espagnole.

D'ailleurs, l'inquisition, en s'éloignant de sa source, avait adouci les formes de son acerbe sévérité; les rois de la maison de Bourbon, étendant sur l'Espagne les bienfaits d'une administration paternelle, avaient désarmé cette terrible institution : elle n'était plus qu'une simple magistrature, chargée du dépôt sacré des dogmes religieux, et devant surveiller tout ce qui pouvait altérer leur pu-

reté. On pouvait la regarder comme une simple censure qui rappelait le souvenir de ce collége des Pontifes de l'ancienne Rome, dont les sages institutions sont encore aujourd'hui l'objet de notre admiration; ce collége était seul l'interprète des livres sacrés. Sa jurisdiction toute-puissante s'étendait sur tout ce qui tenait au culte, dans ce beau siècle d'Auguste, où la civilisation semblait avoir atteint le dernier degré de perfection; on regardait les institutions religieuses tellement liées à la constitution politique de l'Etat, qu'on punissait comme le plus grand des crimes, toute atteinte portée au culte public. Aussi la clémence d'Auguste ne put s'étendre sur les nouvelles doctrines qui, de la Syrie et de la Judée, commençaient à s'introduire jusque dans le sein de l'Italie.

C'est à cette intolérance religieuse que la Chine et le Japon doivent la conservation d'un culte national qui se perd dans la nuit des temps. Qu'y a-t-il d'étonnant de retrouver en Espagne une magistrature religieuse, que nous voyons consacrée par des nations dont la sagesse en législation n'a jamais été contestée?

En Espagne, où le christianisme a soutenu une lutte de six cents ans contre l'envahissement d'un culte ennemi, tout porte au maintien d'une religion dont la conservation est le glorieux prix de la valeur nationale.

Les mœurs domestiques, les usages nationaux et les institutions politiques, reproduisent le caractère sacré de cette catholicité, dont aucune hérésie n'a pu souiller encore la fleur virginale.

L'inquisition regardée comme une magistrature de pieuse surveillance, s'y trouve donc en harmonie avec l'esprit public de cette contrée. Si nous voulions juger l'Espagnol d'après sa position morale, nous cesserions de l'improuver, lorsqu'il réclame le rétablissement d'une censure religieuse, dont les principes et les maximes dérivent essentiellement de son esprit national.

L'Espagne est jalouse de ce titre de Catholique qui la distingue parmi toutes les contrées chrétiennes; elle voit dans la religion la garantie de ces institutions monarchiques qu'une longue succession de siècles lui a transmises.

C'est à l'ombre des autels qu'elle aime à servir son roi : fière de son nombreux clergé, elle contemple avec orgueil la magnificence de ses monastères ; ses prébendes et ses canonicats sont à ses yeux des canaux nécessaires pour faire circuler dans toutes les classes la richesse publique.

L'audace irréligieuse devenait la faute la plus grave que pouvaient commettre les innovateurs. En Espagne, telle qu'elle est encore aujourd'hui, la religion est le seul levier politique. Les factieux qui commencent par vouloir briser un tel levier, sont des extravagants qui courent à leur perte.

Ferdinand fit donc preuve d'une grande sagesse en abandonnant la révolte à sa démence. Il prévoyait que la faction, se plaçant en dehors de l'esprit national, ne pourrait avoir que des succès éphémères.

CHAPITRE XXXI.

La révolution continue sa marche désorganisatrice.

Depuis la fameuse journée du 7 mars 1820, le monarque ne gouvernait plus, mais il était obligé de prêter son nom royal à tous les actes que lui commandaient les clubs de Lorencini et de la Fontaine d'Or, où se réunissaient tous les moteurs les plus actifs de la révolution. Dans toutes les provinces, les chefs militaires et civils furent renouvelés. On put ainsi, par une ample distribution d'emplois, satisfaire la convoitise de tous ces zélateurs du bien public.

Un décret royal du 22 avril, ordonna la

pleine réintégration de tous les fonctionnaires et employés qui avaient été destitués dans les années de 1814 et 1815. Enfin, la plus amère des humiliations fut commandée au monarque : il dut lui-même signer la déchéance politique et la détention des 69 *perses* qui, en 1812 et 1814, s'étaient dévoués pour le soutien de l'autorité royale.

On appelait *perses*, ces 69 députés courageux des cortès qui avaient protesté contre la constitution comme attentatoire aux droits et prérogatives de leur roi légitime. Leur protestation rappelant l'usage de la nation perse, qui ne jugeait ses rois qu'après leur mort, commençait par ces mots : les *Perses*. Le ridicule est l'arme la plus offensive et souvent la plus dangereuse dans les querelles politiques : les patriotes tournèrent en dérision les députés opposants, en leur donnant comme sobriquet le nom de *perses* qui, depuis, a toujours servi à les désigner. Lorsque, sorti de sa prison de Valencey, Ferdinand vint prendre les rênes de l'Etat, les cortès avaient décidé de ne le reconnaître pour Roi que lorsqu'il aurait déclaré son adhésion à la cons-

titution votée par les cortès de l'Ile-de-Léon, en 1812; les 69 députés renouvelèrent leur protestation.

Le rappel des *Joséphins*, c'est-à-dire de tous ceux qui avaient pris parti pour le roi Joseph, devenait la conséquence naturelle des principes libéraux qu'on avait adoptés. Se trouvant exilés sans avoir été jugés par aucun tribunal, ils furent autorisés à rentrer en Espagne. Le roi d'abord suspendit l'effet de cette autorisation; mais levant ensuite cette suspension, il interdit aux *Joséphins* la faculté de s'avancer au-delà de Burgos. Cet acte du gouvernement paraîtrait l'indice d'une rigueur renaissante, si l'on ne savait qu'il n'avait fait encore que céder dans cette circonstance à l'influence du parti constitutionnel, qui conservait d'anciens ressentiments contre les soutiens de l'usurpation de Joseph Bonaparte. Ce fut sous de tels auspices que se réunirent les différentes juntes d'élections. Les choix furent généralement meilleurs qu'on ne l'espérait; beaucoup d'ecclésiastiques y furent nommés; on vit même figurer parmi les députés plusieurs

royalistes ; on distinguait M. Espéleta, fils de l'ancien vice-roi de la Navarre. L'esprit public sembla s'améliorer; le club Lorencini fit même paraître plus de modération dans ses principes, mais ce ne fut pas par ce motif qu'il refusa d'admettre au nombre de ses membres le comte de l'Abisbal. Ce personnage joue un rôle assez important pour que nous entrions dans quelques détails sur sa conduite. Deux de ses frères, Joseph et Charles O'Donnel, lieutenants-généraux, étaient constamment restés fidèles à leur Roi; le troisième, Alexandre O'Donnel, servit successivement sous Bonaparte et l'empereur de Russie; il vint au commencement de 1814 débarquer à Bilbao d'où il rejoignit l'armée espagnole de la Navarre, aux ordres de son frère Henri, comte de l'Abisbal. Celui-ci dévoré d'ambition, insatiable de richesses, livré à tous les vices, contribua d'abord avec zèle au retour de Ferdinand, sut gagner sa confiance par quelques preuves de dévouement, et en obtint le commandement de l'expédition pour l'Amérique. On croit qu'une fois arrivé avec ses troupes dans les colonies

espagnoles, il avait le projet de se rendre indépendant. On assure du moins que, dans un épanchement confidentiel, il fit promettre à Lacy de lui réserver la seconde place s'il obtenait le rang suprême, de même qu'il comptait le prendre pour son second, dans le cas où il parviendrait lui-même à la principauté. Quoi qu'il en soit, connaissant les projets de Riégo et de Quiroga pour faire insurger l'armée de Léon, et désirant de plus en plus capter la faveur de Ferdinand, il part le matin de Cadix avec plusieurs bataillons, se rend à l'Ile-de-Léon, où il se fait suivre par un régiment de marine, et arrive au port Sainte-Marie, au moment où toutes les troupes étaient sous les armes pour faire l'exercice. Alors le général l'Abisbal les fait former devant sa troupe, enjoint aux principaux officiers, l'un après l'autre, entre autres à Riégo et à Quiroga, de lui remettre leur épée, les fait jeter en prison, et court en droiture à Madrid exposer sa conduite à Ferdinand, qui, dans l'effusion de sa reconnaissance, lui passe son cordon bleu autour du cou. l'Abisbal fût peut-être resté fidèle au roi

depuis cette époque, si le ministère eût su ou voulu conserver les prisonniers. Mais Riego et Quiroga eurent l'adresse de briser leurs fers, et l'insurrection des troupes de l'Ile-de-Léon éclata bientôt après. Les Lorencinistes se ressouvinrent de cette arrestation de leurs chefs et rejetèrent le général l'Abisbal, qui voulut envain faire oublier son dévouement à la cause royale par une apologie de sa conduite politique, où il cherchait à faire connaître que, même alors, il n'avait pas cessé de conspirer en faveur du parti révolutionnaire. Il n'excita que le mépris, en voulant prouver que toujours il avait eu pour but de fomenter l'esprit d'insurrection parmi les troupes soumises à son commandement.

Cette espèce de calme qui se manifesta dans l'opinion, parut au gouvernement une circonstance favorable pour éloigner de tout commandement militaire un de ses plus dangereux ennemis; don Juan Martin, dit el Empecinado, fut rappelé à Madrid sans aucun emploi. En vain adressa-t-il les plus vives réclamations, le roi persista dans le refus de ses services.

Enfin arriva le 9 juillet, époque fixée pour la réunion des cortès. Quelques jours auparavant, d'après les dispositions de la loi constitutionnelle, les députés avaient formé la junte préparatoire ; le général Castanos en avait été nommé président.

Quiroga, qui avait été élu membre des cortès, y parut avec l'uniforme de simple soldat de la milice de Cadix; mais on ne peut dissimuler qu'il montra, pendant toute la session, de la réserve et même de la sagesse. Cet officier, d'une capacité médiocre, s'était fait renvoyer précédemment du corps royal du génie, par la nullité de ses talents. Simple officier dans la ligne, il avait fait le royaliste exalté lors du retour de Ferdinand. C'est lui qui, prenant la poste, était venu annoncer à la cour, l'exécution à mort de Porlier. Cette démonstration d'un grand zèle lui avait valu le grade de colonel. L'ambition est toujours une passion active et susceptible du plus grand développement, pour ceux-mêmes dont les facultés intellectuelles paraissent circonscrites dans le cercle le plus étroit. Ce fut ainsi que Quiroga, s'apercevant du parti qu'il pouvait

tirer de l'esprit d'insubordination qui se manifestait parmi les troupes campées devant Cadix, se mit à la tête des mécontents, et devint un important personnage.

Sentant que sa réputation qu'il devait à des circonstances extraordinaires, pourrait s'éclipser s'il se plaçait trop en évidence dans le sein des assemblées délibérantes, il eut le bon esprit de s'y tenir enveloppé dans le silence le plus circonspect.

Invité à se rendre au club Lorencini, où l'on s'attendait à le voir paraître à la tribune avec cette jactance militaire qui n'est jamais sans produire un grand effet sur une multitude de citadins, Quiroga refusa d'aller se compromettre au milieu d'une cohue de déclamateurs. Ce fut d'après le même principe qu'il évita toujours de se montrer dans ces orgies patriotiques, où le bouillant Riégo aimait à faire le bravache factieux.

Telle est l'explication qu'on donne assez généralement à la conduite énigmatique que tint à Madrid le général Quiroga, pendant la session des cortès.

Cependant l'assemblée des cortès, formée

au milieu des éléments les plus inflammables, faisait craindre de violents orages; mais elle ne répondit pas à tous les funestes pressentiments que les bons citoyens avaient attachés à sa réunion. N'étant encore formée qu'en junte provisoire, elle refusa le titre de *Majesté*, que s'étaient empressés de lui donner des pamphlétaires républicains, toujours vils et rampants dans leur adulation démocratique. L'assemblée déclara solennellement que ce titre de *Majesté* devait être réservé à la seule personne du roi. les cortès de 1812 se l'étaient laissé donner, parce que, le monarque étant captif en pays étranger, l'essence de la royauté se trouvait pour ainsi dire en dépôt dans le sein de cette assemblée. Nous ne suivrons pas dans tous leurs détails les travaux législatifs des cortès de 1820. Le parti révolutionnaire n'ayant pas encore perdu toute pudeur, y parut assez sobre de scandales.

La majorité s'y montra constitutionnelle avec mesure; la minorité, dans sa dissidence même la plus exaltée, ne s'exprima qu'en termes respectueux sur la personne du roi et

sur les institutions religieuses. On commença par confirmer le décret du 15 juin 1812, qui déclare Sainte Thérèse patronne des Espagnes. C'est ainsi que la capitale de la France s'est placée sous les auspices de l'illustre vierge de Nanterre, Sainte Geneviève. La religion catholique et romaine fut reconnue comme devant être, exclusivement à toute autre, la religion de l'Etat.

Rien de plus inconséquent, dans l'application des principes, que ces assemblées délibérantes, qui ne se dirigent que par l'influence d'une faction dominante.

L'institution monastique, que le concile de Trente a prise sous sa sauve-garde, y fut mutilée d'une manière bien peu canonique. Malgré l'éclatant hommage que les cortès venaient de rendre à la religion catholique, tous les ordres réguliers furent supprimés. Interdisant la profession des vœux perpétuels; on favorisa la sécularisation. Enfin la destruction de deux cent vingt-cinq maisons religieuses devint le résultat de cet empiétement du pouvoir législatif sur la hiérarchie religieuse.

L'assemblée ne manqua pas d'aborder la

question de la liberté de la presse. Cette question est comme une vaste arène où l'éloquence de tribune se plaît à s'exercer.

Les orateurs espagnols s'y montrèrent les dignes émules de nos plus fameux parlementaires français, et, comme on doit bien s'y attendre, on décréta les dispositions les plus favorables aux principes libéraux. Cependant, les législateurs espagnols ne s'avançaient encore que d'un pas incertain dans la carrière philosophique; on excepta de la loi générale tous les écrits sur les Saintes-Écritures et les dogmes religieux, qui restèrent toujours soumis à la censure de l'évêque diocésain.

A peine venait-on de consacrer la libre expression de la pensée sur toutes les questions politiques et administratives, que les cortès portant atteinte à leur propre loi, ordonnèrent de poursuivre comme séditieuse une remontrance très-mesurée et très-constitutionnelle du général des Capucins contre la réforme des ordres monastiques.

L'abolition des majorats tenait trop essentiellement aux nouvelles bases sociales, pour n'être pas décrétée par les cortès. Cette assem-

blée termina enfin ses travaux par un acte d'énergie qu'on était loin d'espérer d'elle, car il semble en opposition aux principes politiques qui faisaient partie de son existence. Les sociétés populaires étaient regardées comme l'avant-garde de l'assemblée représentative; mais le club Lorencini avait pris un ascendant tellement décidé, que les cortès dépendaient de son influence. Cet ascendant commençait à paraître tyrannique aux députés libéraux qui marchaient de bonne foi dans la voie constitutionnelle, et plusieurs autorités locales dans les provinces se voyaient avec peine éclipsées par l'influence supérieure des sociétés patriotiques. Mina, lui-même dans son gouvernement de la Navarre, s'était mis en opposition avec celle de Pampelune. A Vera, dans le royaume de Grenade, le club avait été dissous par l'alcade. Des réclamations si vives s'élevèrent dans le sein des cortès contre les sociétés, que l'assemblée en décréta la fermeture. Ce fut la conduite inconsidérée de Riégo, qui donna principalement lieu à cette mesure. Il nous faut faire connaître en peu de mots quelle en fut l'occasion.

CHAPITRE XXXII.

Les troupes de l'Ile-de-Léon consentent à se séparer. Conduite insolente du factieux Riégo. Troubles dans les provinces.

Le gouvernement voyait avec inquiétude l'armée insurrectionnelle conserver sa position hostile dans l'Ile-de Léon. Précédemment, ces troupes mutinées avaient déclaré qu'elles regardaient comme un devoir, que leur imposait la patrie, de conserver à main armée le dépôt des libertés publiques jusqu'à la réunion des cortès; cessant de pouvoir alléguer un tel prétexte, les troupes devaient enfin se résigner à leur séparation. Afin de s'assurer de la bonne volonté de Riégo, qui en avait pris le commandement après le départ de Quiroga

pour les cortès, on l'avait nommé capitaine-général de la Galice. Riégo, sentant le piége adroit que lui tendait la cour, déclara vouloir ne pas se séparer de ses frères d'armes. A l'égard de la dislocation des troupes, il la signala comme une perfidie de la part d'un ministère qui n'avait pas cessé de conspirer avec les ennemis du système constitutionnel.

Les révolutionnaires avaient partout applaudi à cette résolution audacieuse des troupes. Le marquis de Las-Amarillas, ministre de la guerre, voyant ses ordres méconnus, donna sa démission, qui fut acceptée. Cependant le gouvernement ne cessa pas d'insister sur ses premiers ordres pour la séparation de l'armée insurrectionnelle. Riégo, ayant épuisé tous les moyens d'opposition qu'il pouvait faire valoir, et ne trouvant plus de prétexte pour persévérer dans sa désobéissance, prit la résolution de venir inopinément à Madrid; son intention était de prouver au ministère qu'il n'était pas en position d'être impunément refusé.

Arrivé dans la capitale, il commence par braver la cour en homme qui n'a rien à craindre d'elle et qui peut s'en faire redouter : il se

rend au grand théâtre avec ses amis les plus exaltés; il y chante lui-même cette espèce de marseillaise espagnole dont le refrain de chaque couplet est *Traga la, perro* (Gobe-la, chien) (1). Deux jours après il ose se mettre en évidence dans un scandale bien plus tumultueux, dont les suites pouvaient bouleverser tout Madrid.

Les principaux révolutionnaires se réunissent avec lui dans une orgie à laquelle on donne le nom de banquet civique. Le flegmatique Quiroga réfuse de prendre part à une telle incartade. Ce refus tenait à la circonspection qu'il avait prise depuis quelque temps pour règle de sa conduite politique.

Au sortir de l'orgie, on se rend au théâtre du Prince; on y donnait une représenta-

(1) Cette chanson est de Riégo. Le refrain rappèle l'odieux propos des brigands espagnols qui, lorsqu'ils viènent d'assassiner quelqu'un, se vantent entre eux de lui avoir fait avaler leur poignard jusqu'à la garde: « *la tragò*, il l'a avalé. »

tion extraordinaire en l'honneur de Riégo : *Henri III roi de Castille*, était la pièce qu'on y jouait parce qu'elle se trouvait remplie d'allusions les plus séditieuses. Pendant la petite pièce on y demande à grand cris *Traga la, perro*. La voix du général se joint aux clameurs de la multitude. Le chef politique s'oppose à ce scandale. Une vive altercation s'élève entre lui et Riégo; mais le chef politique ne se laisse pas intimider par les menaces hautaines de Riégo. Le tumulte s'accroît de tous côtés; les sabres sont tirés. Enfin la fermeté de ce courageux magistrat impose aux factieux, qui se retirent, ne se trouvant pas en mesure de faire violence à l'autorité.

Cette imprudence des révolutionnaires rend quelque énergie au gouvernement, qui se trouve soutenu dans cette circonstance par les membres libéraux des cortès; car ce fut alors que l'assemblée interdit la réunion des sociétés patriotiques, comme étant devenues autant de foyers de troubles et de scandales.

La cour s'empressa de profiter de cet avantage pour destituer Riégo, gouverneur-général de la Galice, et le reléguer à Oviédo, sa

ville natale. Cette mesure de rigueur s'étendit à plusieurs chefs militaires, ses affidés les plus intimes.

Cet événement eut lieu le 4 septembre 1820; le 5, Riégo présente aux cortès, contre sa destitution, la réclamation la plus véhémente; mais aucune voix ne s'élève en sa faveur. Riégo sentit qu'une obéissance apparente était, pour le moment, le seul parti qu'il eût à prendre. Il se mit en route le 6, de grand matin, pour les Asturies, avec une escorte de vingt cavaliers.

On aurait dit qu'une espèce de révolution venait de s'opérer dans les esprits en faveur de la cour; car le roi se promenant ce jour même au Prado, y fut accueilli par de nombreuses acclamations. Mais le parti révolutionnaire revint bientôt de sa stupeur : des cris de *vive Riégo* se mêlèrent aux cris de *vive le Roi.* On fit entendre la *Traga-la, perro,* jusque sous les fenêtres du palais. La multitude environna la maison du chef politique, et menaçait de la saccager, lorsque la garnison, qui se trouvait forte de 10, 000 hommes, parvint à repousser les séditieux.

Alors s'évanouit l'espérance, dont on commençait à se flatter, de voir la tranquillité se rétablir dans la capitale. La fermentation y parut si inquiétante, que le roi prit le prétexte de sa santé pour se retirer à l'Escurial.

Cependant la disgrâce inattendue de Riégo eut son effet sur l'esprit des troupes de l'Ile-de-Léon; elles n'osèrent plus persister dans leur désobéissance aux ordres de la cour: leur dislocation fut enfin effectuée. Mais les partisans de Riégo trouvèrent à prendre leur revanche sur d'autres points du royaume.

A Valence, le peuple prenant ombrage de la troupe, tomba sur elle lorsqu'elle s'exerçait aux manœuvres militaires. Les soldats repoussèrent de vive force les assaillants, et plus de vingt bourgeois furent tués dans cette émeute. La ville d'Oviédo fit la plus magnifique réception à Riégo. On le fêta plusieurs jours de suite par des banquets et des illuminations.

Tels furent les fâcheux auspices sous lesquels les cortès virent clore, le 9 novembre, leur session, dont les commencements paisibles avaient déjà rassuré les esprits.

D'après les dispositions de l'acte constitutionnel, une députation permanente, composée de sept membres des cortès, fut nommée pour surveiller l'exécution des décrets rendus pendant la session législative.

Je ne dois point passer sous silence que les cortès, peu de temps avant leur séparation, avaient réintégré dans tous leurs droits civils les *joséphins* ou *afrancesados*. L'amnistie s'était étendue sur les 69 *perses*, avec cette restriction avilissante qu'ils seraient exclus de tous les emplois publics. On en faisait ainsi des espéces de *Parias*.

Le parti révolutionnaire ne vit qu'avec la plus grande inquiétude la séparation de l'assemblée législative, qui lui tenait lieu de sauve-garde contre le ministère: aussi fomenta-t-il de nouveaux troubles qui pussent lui servir de prétexte pour exiger du gouvernement la convocation des cortès extraordinaires. Le séjour de Ferdinand à l'Escurial lui portait également ombrage : il craignait que le roi ne lui échappât pour aller se mettre à la tête des mécontents qui commençaient à se montrer dans les provinces du nord.

Moralès, Zaldivar et le chanoine Mérino organisaient déjà ces bandes armées, qui depuis bientôt trois ans tenaient en échec dans l'intérieur de l'Espagne les milices et les troupes régulières. On ne parle pas de Fernand, dit *l'Abuelo*, ni de Dijar, surnommé *le Boucher*, dont les partis n'eurent qu'une existence passagère. Cette opposition armée, restant toujours isolée du prince, n'acquit jamais assez de consistance pour faire changer l'état des choses. Si Ferdinand ne se fût pas laissé diriger par une circonspection trop timide, il aurait pu profiter de ces mouvements de guerre civile pour intimider les factieux.

Le Roi recevant à l'Escurial la députation de la municipalité de Madrid, qui lui demandait son retour dans la capitale et la convocation des cortès extraordinnaires, voulut donner quelques signes d'énergie, parce qu'éloigné de plusieurs lieues de Madrid, il ne se sentait plus aussi directement sous la main des factieux. Il promit, il est vrai, son prochain retour, mais il refusa la convocation des cortès extraordinaires, que rien alors ne paraissait nécessiter. Il consentit à l'éloigne-

ment de son confesseur et de son majordome, qui depuis long-temps portaient ombrage aux factieux; mais il eut le courage de les justifier et de faire même leur éloge dans sa réponse à la députation municipale. Enfin, dans cet élan de vigueur, croyant sérieusement avoir ressaisi la plénitude de sa puissance, il nomma au gouvernement de Madrid et de la nouvelle-Castille le général Carvajal, dont il connaissait le dévouement à sa personne. Mais la fermentation séditieuse qui se manifesta dans Madrid à la nouvelle de cette nomination, dissipa le rêve flatteur qui venait de distraire ce malheureux prince et lui faire oublier un instant son état de captivité. Il dût sentir qu'il ne cessait pas d'être sous le joug d'une faction triomphante; alors il fut douloureusement réduit à une passive condescendance.

Il envoya donc un message à la députation permanente des cortès, afin qu'elle eût à lui désigner pour l'emploi de capitaine-général de la province de Madrid, un sujet jouissant de la confiance publique, et il annonça son retour très-prochain dans la capitale:

en effet, le surlendemain il y fit sa rentrée.

Le gouvernement alors sembla disputer de popularité avec les chefs les plus exaltés de la démocratie. Les clubs dont la réunion était interdite par une dernière loi des cortès, rouvrirent leurs séances, et le club Lorencini reprit de nouveau les rênes de l'opinion publique. Le ministère harcélé par cette tourbe de tribuns qui s'attachait à tous ses pas, pour, lui faire accélérer sa marche dans la voie constitutionnelle, s'efforçait d'imposer silence aux clameurs en multipliant les gages de son attachement au nouvel ordre de choses.

Pour apaiser les ressentiments du fier Riégo, à l'occasion de sa disgrâce, on le nomma capitaine-général d'Aragon ; et le factieux, afin de braver solennellement le ministère, auquel il faisait la loi, affecta de faire, le 8 janvier 1821, son entrée triomphale à Burgos. Le général O'Donoghu fut envoyé dans la Nouvelle Espagne en qualité de vice-roi. Mina, mécontent de l'opposition qu'il trouvait dans la Navarre, se fit transférer en Galice avec son même titre de capitaine-général. Il obtint pour successeur

dans la Navarre son ami don Miguel Lopez Banos. Enfin, dans cette distribution patriotique qu'on fit des emplois les plus importants du royaume, le gouvernement de Zamora échut en partage à *l'Empecinado*. Les révolutionnaires, ainsi satisfaits, n'insistèrent plus sur la convocation des cortès extraordinaires.

L'ambition n'est pas la seule passion à contenter, lorsque le gouvernement se rend à la discrétion d'une faction victorieuse; la vengeance ne tarde pas à montrer toute son exigeante activité. Les meneurs réclamèrent donc la mise en jugement du chapelain Vinuesa, qu'ils accusèrent d'être l'âme d'une vaste conspiration fomentée par la France, et dont les ramifications s'étendaient dans toutes les branches de l'administration : c'était surtout, dit-on, parmi les gardes-du-corps que cette conspiration comptait de nombreux adhérents. Le corps municipal avait lui-même accrédité ces bruits, en osant reprocher au Roi, dans une adresse qui lui fut présentée, que les ennemis de la constitution étaient dans son palais, dans ses appartements et dans sa chapelle.

Ainsi Ferdinand, qui par ses concessions s'était flatté d'adoucir les préventions haineuses dont sa cour était l'objet, ne fit qu'accroître l'insolence de la multitude et de ses chefs. Le roi ne pouvait sortir sans qu'on poursuivît, en quelque sorte, sa voiture de cris menaçants, par lesquels on demandait la mort du chapelain Vinuesa, le renvoi des gardes-du-corps et le changement du ministère.

Les insultes à la majesté royale furent portées à un tel excès, que le roi s'en plaignit au corps municipal. Ces insolents plébéiens osèrent alléguer les souffrances d'un peuple justement aigri de voir que ses plaintes n'étaient pas écoutées; cependant le corps municipal promit d'envoyer des corrégidors pour maintenir l'ordre et protéger la sortie de S. M. contre l'effervescence de la multitude. Le prince, affectant une sécurité qui devait être loin de son âme royale navrée de tant d'humiliations, hasarda le jour suivant de sortir pour sa promenade accoutumée; mais, comme les mêmes clameurs se faisaient entendre, une trentaine de gardes-

du-corps, ne pouvant contenir leur indignation, sortirent de leur hôtel, l'épée nue à la main, et fondirent sur la multitude, qu'ils dispersèrent. Plusieurs bourgeois furent blessés; malheureusement un corrégidor qui se trouvait à la tête d'une patrouille fut au nombre des victimes. Le peuple alors revint avec furie, et se porta sur l'hôtel des gardes-du-corps: on fut obligé d'y placer trois pièces de canon. Cet appareil militaire contint la multitude. La garde nationale et la garnison accoururent en grande hâte: dans tous les quartiers on prit les armes; enfin, dans un instant, Madrid offrit l'image d'une ville qui se dispose à soutenir un assaut. La nuit vint heureusement calmer cet effrayant tumulte. Le lendemain matin, la tranquillité parut rétablie; tous les bons citoyens se réunirent aux militaires pour empêcher le renouvellement des troubles de la veille, et le gouvernement se concerta de suite avec le corps municipal pour donner entière satisfaction aux esprits irrités.

Comme il n'appartenait qu'aux cortès,

suivant la constitution, de prononcer le licenciement d'un corps militaire, il fut décidé que celui des gardes-du-corps cesserait tout service auprès de la personne du roi, et qu'on instruirait le procès contre les auteurs de ce déplorable événement. Cet ordre fut rigoureusement exécuté : tous les gardes-du-corps qui ne s'étaient pas prononcés contre leurs camarades furent conduits en prison, au milieu des huées de la populace. Cette affaire resta cependant suspendue pendant quinze mois, et ce ne fut que vers la fin d'avril 1822, qu'un jugement définitif acquitta les gardes-du-corps inculpés.

Enfin arriva le premier mars 1821, jour fixé par la constitution pour la réunion des cortès ordinaires. Le roi en fit l'ouverture avec le cérémonial accoutumé. S. M., dans son discours, en parlant de la sincérité de ses intentions de tenir fidèlement ses serments, ne put dissimuler ses griefs sur les outrages publics dont il avait été l'objet, malgré le respect qui lui était dû comme *Roi constitutionnel* : ces insultes, dit-il, ne se seraient pas répétées, si le pouvoir exécutif

avait toute l'énergie que la constitution demande. On ne serait pas étonné, ajouta-t-il, si de tels excès continuaient, que la nation espagnole se trouvât accablée de malheurs innombrables.

Le discours de S. M. était inattendu; on a lieu de croire qu'il ne l'avait pas communiqué à ses ministres : aussi en parurent-ils interdits ; et le soir même, en sortant de cette séance royale, tous, à l'exception de M. Jabat chargé du département de la marine, donnèrent ou reçurent leurs démissions.

Nous avons omis d'indiquer les changements divers qui eurent lieu dans le ministère depuis 1814. Ces fréquentes mutations sont toujours l'indice de la faiblesse du gouvernement qui, dans des circonstances orageuses, ne sait quelle direction prendre. C'est ainsi qu'un malade croit améliorer sa position en changeant souvent de médecins. Rien de plus dangereux dans un temps de faction que cette incertitude dans le système politique. Comment marcher avec un gouvernement, lorsqu'il paraît ignorer lui-même

où il veut aller ? Peut-on se rallier à ses principes, lorsqu'alternativement il adopte ou désavoue les plus contradictoires ? Enfin, quelle confiance peut-on avoir dans un gouvernement qui rejète aujourd'hui le choix dont la veille il se félicitait ? Tel a été l'état des choses en Espagne, que le ministère a été renouvelé vingt-une fois depuis 1814 ; ainsi tous les six mois, la rotation ministérielle a fait paraître sur la scène politique de nouveaux personnages.

CHAPITRE XXXIII.

Massacre du chapelain Vinuesa. Jugement du général Elio. Le général Morillo est appelé à jouer un rôle.

D'APRÈS la démission des ministres, le roi, pour réconcilier la révolution avec son gouvernement, fit demander aux cortès une liste de candidats, pour y choisir les membres de son conseil et les chefs de l'administration publique. Croirait-on que cette demande, d'une franchise aussi débonnaire, fut accueillie avec défaveur? On la regarda comme un piége insidieux que le pouvoir exécutif tendait aux cortès, pour les rendre complices de ses fautes, et les associer adroitement à

l'exécution de ses projets liberticides ; on en prit le prétexte de faire l'éloge des ministres disgraciés, comme précédemment on affectait de censurer avec amertume chacune de leurs opérations. Quel être énigmatique qu'une assemblée délibérante, se livrant aux ébats d'une souveraineté usurpée ! c'est comme un isthme jeté entre la sagesse et la folie, pour me servir d'une expression de Pope ; car les cortès, pendant cette nouvelle session, se montrèrent, comme l'année précédente, tantôt hostiles contre la royauté, et tantôt dirigées par les sentiments les plus respectueux envers la personne du roi. Elles reprirent les travaux législatifs qu'elles n'avaient qu'ébauchés dans la précédente session, et complétèrent ainsi tout ce qui tenait à la suppression des majorats, au nouveau plan de l'instruction publique, à la formation de la force armée et à l'organisation définitive du système financier. Mais le plus grand objet de l'attention de l'assemblée fut le rapport de la commission spéciale sur la sûreté intérieure ; les passions factieuses y trouvaient un aliment plus actif. On put parler tout à son aise de trames et de conspirations,

se renforcer en popularité, en accusant les personnages les plus éminents dans l'Etat. L'infortuné Vinuesa, chapelain du roi, joua le principal personnage dans ce drame contre-révolutionnaire dont les cortès se donnèrent la représentation : on ne laissa pas échapper l'occasion d'insinuations perfides à l'égard du roi et de l'infant don Carlos, et d'accusations directes contre le duc de l'Infantado et le marquis de Castelar; on eut soin de parler encore avec éloge de l'ancien ministère, dont la surveillance sévère, disait-on, déconcertait les projets des conspirateurs. Enfin le résultat du rapport de la commission fut la mise en jugement de Vinuesa. Ce procès devint l'occasion d'une émeute, où Madrid fut sur le point d'être le théâtre de ces horribles attentats qui ont ensanglanté Paris, les 2 et 3 septembre. On venait de recevoir la nouvelle que la garde nationale de Vittoria avait été battue, et en partie faite prisonnière, par un corps d'insurgés commandé par le chanoine Mérino; alors des déclamations plus violentes que jamais se font entendre contre le gouvernement, dans les clubs et dans les lieux pu-

blics; non seulement le roi, mais encore tous les princes de la maison de Bourbon furent insultés dans des chants frénétiques dont le refrain était: *la iran, la iran, mueran los Bourbones!* (ça ira, ça ira, périssent tous les Bourbons). Les agitateurs avaient attaché à leurs bras des rubans verts à la devise: *La Constitution ou la mort.* Vinuesa, dont la populace demandait la mort avec des cris forcenés n'ayant été condamné qu'à dix ans de galères en Afrique, la multitude se porte le 3 mai, à la prison de la Couronne pour s'emparer du condamné; le détachement de la milice nationale s'y étant opposé, fit feu par les fenêtres sur la multitude. Les agitateurs s'emparent de pioches et de marteaux, enfoncent les portes de la prison, pénètrent jusqu'au malheureux détenu, et le massacrent avec les instruments qui leur avaient servi à forcer la prison. (1)

(1) Parmi ces assassins étaient deux gardes-du-corps, appartenants à la famille d'une haute dame de la cour.

Après ces attentats, la terreur fut universelle dans Madrid : le peuple sembla comme dans la stupeur du crime qu'il venait de commettre. Le gouvernement reprit alors quelque énergie ; le général Morillo, si célèbre par la défense des colonies espagnoles contre l'heureux Bolivar, venait d'arriver à Madrid : on crut que sa renommée et son caractère en imposeraient aux factieux ; il fut nommé capitaine-général de Madrid. Le lieutenant-général Copons-y-Navia en fut chef politique. On décida de réunir dans les environs de la capitale une armée de 12,0000 hommes.

Ces mesures ne rétablirent pas entièrement la tranquillité ; car, à Valence, on voulut renouveler, contre le général Elio, l'exemple de férocité que Madrid avait donné le 3 mai. Depuis le mois de mars de l'année 1820, don François-Xavier Elio était dans les prisons de Valence ; pour prévenir les effets de la fureur du peuple, le tribunal de première instance fut forcé de condamner cet infortuné général à la peine de mort. Cependant cette sentence ne reçut son exécution qu'en 1822.

La session des cortès touchait à sa fin :

parmi les décrets que rendit cette assemblée, il faut distinguer celui portant l'abolition des droits seigneuriaux provenants d'un titre féodal.

Ce décret excita de si puissantes réclamations de la part des nobles, que le monarque refusa la sanction. Ces dispositions hostiles des révolutionnaires contre la noblesse, ne firent qu'accroître le nombre des mécontents, qui formèrent des réunions formidables dans diverses provinces, sous les ordres de Zaldivar et de Mérino.

Le ministère venait d'être encore renouvelé pour la quatrième fois depuis le commencement de la révolution, et les cortès avaient clos leur session; le parti révolutionnaire avait enfin subi l'ascendant de la royauté à Naples et à Turin : les agitateurs craignirent que le gouvernement, n'étant plus aussi directement sous la tutèle de l'assemblée législative, ne profitât des circonstances favorables où se trouvait l'Europe, pour essayer de ressaisir son indépendance.

Les meneurs résolurent donc d'avoir recours à la terreur et aux émeutes, pour en

gager le roi à convoquer les cortès extraordinaires et venir se remettre entre leurs mains dans la capitale. Effectivement, le roi, forcé de céder à une faction qui ne mettait plus de bornes à ses prétentions audacieuses, revint à Madrid le 4 août, et convoqua les cortès extraordinaires pour le 24 septembre.

Cette concession ne suffit pas pour calmer les esprits, dont l'agitation était entretenue par diverses causes; car, vers cette époque, les révolutionnaires se divisèrent en deux partis, les constitutionnels et les *communéros* ou républicains; les premiers s'étaient emparés du pouvoir, et n'avaient d'autres vues que de gouverner, en conservant toujours le fantôme de la royauté; ils formaient la députation permanente, remplissaient le ministère et le conseil d'état, et avaient fait nommer parmi leurs créatures la plupart des chefs politiques. Le général Morillo était devenu l'âme et le soutien de ce parti; fier d'avoir pour chef un personnage aussi généralement considéré, les constitutionnels se crurent assez puissants pour asservir les *communéros*, car ceux-ci manifestaient ouvertement

l'intention de ne reconnaître d'autre gouvernement que celui qu'ils formeraient eux-mêmes.

Morillo n'hésita pas de s'attacher à un parti, qui, sous des formes constitutionnelles, le plaçait à la tête des affaires. Ce général parut donc se prononcer contre les désorganisateurs; il déploya la plus grande fermeté contre les factieux, pour déjouer leurs complots et réprimer les troubles qu'ils fomentaient.

Ce fut surtout dans l'événement du 20 août qu'il prouva combien il était résolu de faire tête aux agitateurs, et de leur opposer cette constitution qu'ils affectaient dérisoirement d'invoquer.

Le roi était à la Granga. Un attroupement se forma sous les fenêtres du couvent où étaient détenus les gardes-du-corps arrêtés par suite des événements du 5 février. On se mit à chanter *la Tragala*, avec l'accompagnement du marteau, qui, depuis le meurtre de Vinuesa, était devenu un emblème patriotique.

D'abord une patrouille disperse les grou-

pes, mais le club de la Fontaine-d'Or retentit des cris d'alarmes, comme si on égorgeait les citoyens. Ce club, devenu la réunion des *communéros*, avait succédé à l'influence du club Lorencini : la multitude se porte vers le couvent avec des gestes et des propos menaçants; la garde oppose de la résistance. Le chef politique arrivant sur ces entrefaites, on lui demanda la destitution de l'officier qui osait résister au peuple. Le capitaine-général Morillo s'y transporte et invite inutilement les groupes à se séparer; une lutte s'engage entre les soldats et le peuple; mais pouvait-il tenir long-temps contre une troupe disciplinée? Aussi fut il enfin obligé de se disperser.

Le lendemain, les rassemblements furent nombreux à la porte du Soleil, et au club de la *Fontana*. On y demanda la destitution du capitaine-général, et sa mise en jugement pour avoir sabré *des citoyens paisibles*. Le général Morillo crut devoir céder momentanément à la violence de cet orage populaire; il donna sa démission, en déclarant qu'il ne prendrait aucun commandement, jusqu'à ce qu'il eût été jugé et reconnu inno-

cent des calomnies qui lui était imputées. Renvoyé de la plainte après une enquête sévère, il reprit ses fonctions, mais en restant l'ennemi des communéros, et sans se rapprocher davantage du parti du roi; parce que son ambition l'éloignait d'une cause qu'il regardait comme désespérée. Il fut donc toujours uni d'intérêts avec les constitutionnels.

Cet événement devint une nouvelle secousse pour le ministère, toujours chancelant : deux de ses membres, les ministres de la guerre et des finances, furent obligés de se retirer; ils firent place à des hommes dont les principes étaient moins équivoques, et dont le caractère parut plus décidé; car le ministère agit dans une plus intime intelligence avec le général Morillo et le parti constitutionnel. Quelques mesures d'opposition contre les agitateurs furent le résultat de cette union.

Mais, loin de sévir contre les anarchistes, le gouvernement cherchait à les gagner en flattant leur enthousiasme populaire; il prodiguait pour eux en largesses le produit des

contributions publiques, ou leur distribuait des emplois qui leur donnaient encore plus d'audace pour ourdir leurs funestes complots.

CHAPITRE XXXIV.

Nouvel exil de Riégo. Peste de Barcelonne. Fluctuation des partis.

Cette faiblesse dans ceux qui gouvernaient faillit amener le triomphe complet des révolutionnaires et la ruine entière du pouvoir monarchique; car Mina et Riégo, jaloux de voir toutes les affaires de l'Etat à la disposition de Morillo, eurent sérieusement la pensée de changer la forme de l'administration, faire prononcer la déchéance du roi, et proclamer la république. Tels furent au moins les soupçons que fit naître la liaison entre ces deux généraux et un aventurier français refugié en Espagne, Cugnet de Montarlo, ancien

commissaire des guerres, et ci-devant rédacteur à Paris du pamphlet périodique l'*Homme-Gris*.

Le ministère espagnol, se tenant sur ses gardes, parvint à déjouer leurs projets. Cugnet de Montarlo, voyant ses mesures échouées, prit la fuite ; mais il fut arrêté cinq ou six jours après. On destitua Riégo et Mina; le premier eut ordre de se rendre à Lérida, et l'autre à la Corogne. Le fier Riégo fit mine de vouloir résister, il fit répandre le bruit qu'il revenait avec des forces considérables à Saragosse, où il se proposait de proclamer la république; alors la population entière se souleva dans le dessein de prendre parti pour ou contre. Enfin des pourparlers eurent lieu entre le général et le chef politique; Riégo, après une assez longue hésitation, se soumit aux ordres du gouvernement et se rendit en exil à Lérida.

Dans cette situation, une puissance voisine, se présentant en armes comme médiatrice, eût bientôt terminé la lutte à l'avantage de la cause monarchique; mais, par ce nouveau système qui fait la base de la Sainte-Alliance,

toutes les puissances de l'Europe sont subordonnées les unes à l'égard des autres, dans tous leurs rapports extérieurs. La France ne pouvait donc agir sans la sanction de ses puissants alliés; c'est d'après ce même principe que la Russie n'a pas osé s'immiscer activement dans les affaires de l'Orient, lorsqu'elle a pressenti qu'elle pouvait porter ombrage aux autres cabinets de l'Europe.

L'Espagne restant abandonnée à elle-même, et ceux qui l'agitaient sentant qu'il n'en pouvait pas être autrement dans la position délicate où se trouvait l'Europe, le parti des *communéros*, légèrement ébranlé par les dernières circonstances, ne tarda pas à se relever, plus fort et plus audacieux que jamais.

A Madrid, et dans toutes les grandes villes du midi, tous les libéraux se crurent insultés, opprimés et frappés dans la personne de Riégo; le jour même de la destitution de ce chef des factieux, le peuple de Madrid se disposait à porter son buste en procession; mais le chef-politique, se mettant à la tête de quelques milices, chargea

les factieux, dispersa les groupes, et déposa le buste à la maison commune. Cependant on ne put empêcher que le peuple ne délivrât quelques-uns de ceux qu'on avait saisis dans cette émeute.

L'audace entreprenante des révolutionnaires ne fut pas même ralentie par l'accident inattendu de cette peste, qui, dépeuplant Barcelonne, jeta l'épouvante dans toute l'Espagne orientale. La guerre civile confondit ses ravages avec ceux de la fièvre jaune pour désoler et dévaster entièrement les provinces les plus populeuses et les plus florissantes. Pendant que les cortès extraordinaires se réunissaient le 24 septembre 1822 à Madrid, pour disserter sur les principes de la constitution et sur les divers articles de leur règlement intérieur; que les agitateurs poussaient chaque jour les plus bruyantes vociférations pour demander la destitution de tout le ministère, et qu'on se battait dans les Asturies et la Navarre, la peste étendait ses vapeurs mortelles sur Malaga et Murcie, menaçait Séville, après avoir exterminé la population entière de Tortose. Dans une

partie considérable de l'Espagne, les cercueils succédaient aux cercueils; l'airain sacré se taisait, et les églises restaient désertes; mais les factieux n'en remplissaient pas moins toutes les rues et les places publiques à Madrid, pour concerter de nouvelles insultes contre la personne du roi, et de nouvelles imprécations contre ses ministres.

Ce fut enfin dans des circonstances aussi effroyables, que la lutte entre les partis prit un caractère plus violent et plus terrible, la faction militaire ne déguisant plus ses vues pour amener enfin une catastrophe décisive. Riégo, croyant pouvoir impunément violer le ban de son exil, parcourait les garnisons, les cantonnements, les places de guerre, et partout se faisait décerner les honneurs d'un insolent triomphe. Ses émissaires, arborant le ruban vert, signe adopté par la faction, se groupaient autour de leur général, et le saluaient des cris : *Vive l'empereur Riégo.*

Le parti des communéros se montra partout décidé à l'emporter par la terreur et la

violence : à Saragosse, ce fut au nom du *peuple souverain*, qu'on déposa le premier magistrat de la province ; à Cadix, les autorités civiles et militaires se réunirent pour déclarer leur scission avec le ministère, et le commandant Jaurégui refusa de reconnaître le baron d'Andilla que le roi lui envoyait pour successeur : il en était de même à Séville. De son côté, Mina ne restait pas tranquille, il s'efforçait de faire insurger la Galice, rassemblait les milices aux environs de la Corogne, frappait des contributions, prenait des otages, enfin se mettait dans une attitude hostile contre le gouvernement.

Rien n'était motivé dans les accusations dirigées contre le Roi et son gouvernement, on ne cherchait que des prétextes pour saper les derniers fondements du trône ; on désignait par la dénomination de *serviles* ceux qui étaient attachés à la cour, ou qui professant les doctrines constitutionnelles, en voulaient défendre toutes les conséquences. Parmi ces derniers, dans les cortès, on distinguait surtout le comte de Torreno et M. Mar

tinez de la Rosa, ancien proscrit de 1814. Ces députés s'étaient montrés avec énergie pour le nouvel ordre de choses, mais ils ne voulaient point substituer l'arbitraire de la démocratie à ce gouvernement absolu de la royauté, contre lequel ils avaient fait la révolution; aussi furent-ils signalés comme des *serviles*, et le comte de Torreno se rendant aux cortès, fut poursuivi par la populace, qui voulait attenter à sa vie. (1)

Les ministres enfin furent intimidés, et le 6 décembre ils demandèrent leur démission. L'âme de Ferdinand s'était en quelque sorte retrempée au milieu de tant d'infortunes. Aussi, montrant le plus noble courage, il refusa la démission de ses ministres, et prononça ces paroles d'un ton véhément à son conseil réuni qui gardait le silence de l'effroi : « Je sais le sort que me préparent

(1) Ce comte était l'agent le plus actif du parti des deux chambres; Bonaparte l'avait nommé grand-d'Espagne : il est beau-frère de Lascy, fusillé comme factieux en 1819.

ces gens, ils veulent que je sois un second Louis XVI, mais ils n'y réussiront pas. Je ne serai point le premier à provoquer la lutte; mais si l'on m'y force, et si je dois mourir, ce sera les armes à la main et à la tête de ma garde. » Cet élan d'énergie de la part du monarque déconcerta la faction, et les ministres se décidèrent à rester à leur poste; mais bientôt la tempête devint si violente, qu'il fallut céder à sa fureur.

Cependant les premières dispositions des cortès avaient fait concevoir des espérances heureuses au parti royaliste. Sur le rapport du député Calatrava, l'assemblée avait décrété de mettre en jugement les autorités désobéissantes de Cadix et de Séville. A peine cette décision fut-elle connue dans la salle et au dehors, que des cris de rage se firent entendre; les imprécations les plus horribles furent proférées contre le roi et les cortès; le désordre fut au comble. Les autorités locales et les bonnes dispositions de la force publique y mirent cependant un terme; ce fut alors que Mina, commençant à regarder comme incertain le triomphe des communéros, fit

en quelque sorte un pas rétrogade dans la faction. Cependant il pouvait compter sur l'appui du peuple et de la garnison de la Corogne, qui voulaient le maintenir à force ouverte dans son poste de capitaine-général. Mais à Orenzé et à Lugo on organisait une junte, et on se mettait en mesure de résister aux partisans de Mina. Enfin, après plusieurs jours d'anarchie et de désordre, ce général consentit, le 12 décembre, à remettre le commandement au brigadier Delatre, et il partit pour Siguenza, lieu de son exil. Il fut accusé de faiblesse par les révolutionnaires, qui avaient plus espéré de l'audace de cet ancien chef de faction. Mais presque aussitôt après la soumission de Mina, la chance tournait à Madrid en faveur des factieux. Ils étaient parvenus, par leurs intrigues et par leurs menaces, à ressaisir leur influence dans les cortès : car, dans la séance du 15, à la majorité de 104 voix contre 59, il fut décrété qu'une adresse serait présentée au roi pour le renvoi des ministres, auxquels on attribuait les désordres et l'anarchie qui désolaient une partie des provinces. Néanmoins le roi, ne

voulant pas fléchir, persista dans sa résolution énergique de se refuser à la démission demandée.

Ce fut dans une telle lutte que finit l'année 1821; l'année suivante commença sous les plus défavorables auspices pour la puissance royale. Le gouvernement ayant envoyé le général Campo-Verde contre les séditieux de Séville, qui persistaient à méconnaître l'autorité du ministère et les décrets des cortès, cette ville rebelle fit réclamer les secours de Cadix; le général Jaurégui se mit aussitôt en marche avec une partie de la garnison, pour appuyer les mécontents de l'Andalousie. Presqu'au même instant, le régiment de cavalerie qui se trouvait en garnison à Almanza, le soir après l'heure de la retraite, voulut forcer la porte de la caserne, monter ensuite à cheval et se diriger vers Séville; mais l'intrépidité de l'officier qui se trouvait de garde à la porte de la caserne fit échouer ce complot. Le colonel, prévenu, eut le temps de venir calmer les esprits, et les soldats rentrèrent dans la subordination. Pareilles tentatives factieuses eurent lieu en divers endroits, par d'autres

corps militaires. Toutes ces circonstances persuadèrent enfin au roi, que la prudence lui commandait de céder à l'orage, et la démission des ministres fut acceptée. Les successeurs qu'on leur donna, et qui furent d'abord accueillis par la faveur publique, auront bientôt leur crise d'expulsion.

Pour obtenir ce triomphe sur l'autorité royale, les deux factions libérales de l'Espagne, divisées en partis de 1812 et de 1820, s'étaient réconciliées en apparence, aux dépens du malheureux Ferdinand VII, et sous la condition, comme c'est la coutume dans toutes les luttes politiques, d'occuper indistinctement toutes les places civiles et militaires, à l'exclusion des royalistes. Le parti de 1820, qui n'était composé que d'exaltés, n'eut pas la meilleure part dans les bénéfices d'une victoire à laquelle son audace avait tant contribué; car les constitutionnels de 1812, étant plus exercés dans les subtilités de l'intrigue, surent s'emparer du ministère, qu'ils composèrent des hommes les plus décidés de leur parti.

Les élections pour les cortes furent entiè-

rement conformes à l'opinion dominante : l'assemblée, composée en grande majorité de révolutionnaires, nomma Riégo son premier président.

Toutefois le parti royaliste n'était pas sans espérance; il puisait sa force dans le mécontentement général, dans l'appui du clergé, dans les sentiments religieux du peuple, et dans les excès mêmes du parti contraire.

CHAPITRE XXXV.

Les Royalistes espagnols, soutenus par l'armée d'observation du Roi *de France, commencent à faire résistance. Journée du 7 juillet. Le Roi perd toute apparence de liberté.*

Le système plus prononcé d'après lequel le ministère français venait d'être formé, devenait une nouvelle chance avantageuse pour le parti royaliste en Espagne. C'était donc avec joie qu'on avait vu les troupes françaises formant le cordon sanitaire, se renforcer sur toute la ligne des Pyrénées. Alors s'organisèrent plusieurs bandes espagnoles sollicitant des armes et des subsides, et se montrant dis-

posées à braver tous les périls, pour la délivrance de leur roi.

Mais le succès de cette conjuration armée tenait à cette intervention directe de la France, qui fit depuis l'objet des délibérations du congrès de Vérone.

A Madrid, on préludait à une crise provoquée par tous les partis. Dans le nord de l'Espagne, jamais les bandes de la Foi ne s'étaient montrées si bien organisées, ni plus menaçantes; elles tenaient les clefs du royaume.

Le Trapiste, le général Quésada et le baron d'Eroles entraient en campagne; dans toute la Catalogne, les royalistes se soulevaient. En Andalousie, les carabiniers royaux levaient l'étendard de l'insurrection, et la province de la Manche se déclarait pour la cause du Roi. Mais c'était à Madrid et autour de la demeure royale, que la lutte devait s'engager d'une manière plus vive et plus décisive.

Cependant le séjour de Ferdinand VII à Aranjuez, d'où il lui était facile de s'évader, inquiétait le parti qui s'était emparé du pouvoir. Le général Morillo, pour décider le monarque à rentrer dans Madrid, allégua le pré-

texte d'une prétendue conjuration qui aurait eu pour objet le massacre du roi. « Je n'ai » rien à craindre répondit Ferdinand, j'ai » confiance en Dieu; si mon heure est venue, » rien ne saurait la retarder » Morillo insista; et le Roi, trompé, revint malheureusement dans la capitale.

Plus il y avait d'irritation, d'aigreur et d'indices d'un déchirement prochain, plus les chefs du parti révolutionnaire redoublaient d'efforts pour se sendre maîtres de tous les ressorts de l'Etat. On mit en question dans un comité secret la déchéance du roi; mais cette mesure fut ajournée : il fut décidé seulement qu'on ôterait sa garde au Monarque devenu captif. Quinze à vingt soldats de la garde furent assassinés par les sicaires de la faction, sans que le ministère osât interposer son autorité. On s'efforça d'exaspérer la garde royale, pour l'entraîner dans un faux mouvement. A plusieurs reprises, on la consigna dans ses casernes; il fut défendu aux soldats de sortir avec leurs sabres, tandis que leurs ennemis paraissaient toujours armés dans les rues de Madrid : toutes les provocations pro-

duisirent chez ces braves une irritation dont les révolutionnaires ne manquèrent pas de tirer le parti qu'ils en attendaient.

Tous les signes d'une prochaine explosion étnaient la capitale en alarmes, quand, le premier juillet, Riégo intrigua auprès du roi pour s'emparer du commandement des troupes de la garnison. Son but était de se substituer au capitaine-général Morillo; car les révolutionnaires étaient en défiance de ce général, dont toutes les vues tendaient au maintien de la monarchie, mais en la tempérant par des formes constitutionnelles.

Le 2 juillet, quatre bataillons de gardes sortirent de Madrid; allant se réunir au Prado, ils arborèrent l'étendard de l'insurrection royaliste. Cependant ils n'étaient pas bien décidés sur leur système politique; car, loin de renverser la pierre de cette constitution contre laquelle ils s'insurgeaient, ils y placèrent un poste pour la protéger. La garde du palais resta aux deux bataillons de service; ils s'y maintinrent dans une espèce de passive neutralité. On répandit le bruit que tout était préparé pour la fuite de

la famille royale, et que les bataillons devaient former son escorte jusqu'à la frontière. Les constitutionnels, se croyant en péril imminent, sentirent la nécessité d'avoir pour auxiliaires dans la défense de la même cause, leurs antagonistes, ces communéros qui avaient récemment adopté le sobriquet de *descamisados* (les sans chemises). Comme ils étaient maîtres de la garnison, et qu'ils dominaient le ministère, ils purent mettre obstacle à toutes les tentatives qu'aurait pu faire le roi pour se mettre à la tête des royalistes.

L'argent, ce grand nerf de toutes les factions, manquait aux adversaires de la cour. La maison française *Hardouin* leur fit une avance de huit millions.

Madrid présenta l'aspect d'un camp : les troupes de ligne, la garde nationale et les fédérés se réunirent avec du canon sous les ordres des généraux *Morillo*, *Ballesteros*, *Riégo*, *Alava et Palarea*. Ils occupèrent tous les postes, toutes les avenues. Le général Morillo alla en personne au Prado, pour essayer de faire rentrer les gardes dans leurs

casernes : là, il se refusa opiniâtrément à toutes les instances que lui firent les soldats pour les commander ; il fut même se plaindre au roi, de leur désobéissance. « Qu'on » me laisse mettre à la tête de mes gardes, » dit le Prince, et vous verrez qu'ils m'o- » béiront. » Mais Ferdinand n'était pas libre de se livrer à cette énergie de caractère que tout descendant d'Henri IV doit regarder comme faisant partie de son patrimoine héréditaire : le malheureux roi, sévèrement observé, fut obligé de suivre les faux mouvements dans lesquels le dirigeaient les traîtres dont il était entouré. Les ministres, n'osant prendre un parti dans une telle crise, se firent consigner pendant quarante-huit heures dans leurs bureaux respectifs.

Les révolutionnaires voulaient forcer l'entrée du palais, et attaquer personnellement le Roi. » Qu'allez-vous faire, s'écria Morillo ? voulez-vous donner à la Sainte-Alliance le prétexte de nous faire la guerre ? » ce mot décèle tout le secret du parti dont le capitaine-général était le chef.

Les libéraux ayant répandu l'argent à plei-

nes mains, attirèrent dans leurs rangs plusieurs officiers des gardes qui s'étaient réunis au Prado. Leur désertion jeta de l'incertitude dans les rangs des quatre bataillons, qui marchant sur Madrid, se trouvèrent sans chefs pour les commander : aussi ne purent-ils qu'opposer une résistance tumultueuse aux douze mille hommes de troupes constitutionnelles qui combattaient sous les ordres de chefs expérimentés.

L'action étant engagée, le Roi, entouré d'un grand nombre de personnes attachées au palais, et d'officiers généraux, tels que le duc de l'Infantado, le marquis de Las-Amarillas, le comte de Castro-Torreno, fit appeler dans ses appartements tous les membres de la famille royale. Cependant les deux bataillons de garde au palais restèrent tranquilles, sans prendre aucune part à l'action; on n'a jamais connu la cause de cette immobilité. Les quatre bataillons qui avaient commencé l'attaque, malgré leur valeur opiniâtre, ne purent long-temps disputer la victoire à des ennemis trop supérieurs en nombre. Les gardes, ainsi abandonnés à eux-

mêmes furent taillés en pièces. Le Roi, sur la nouvelle de leur défaite, voulut faire seller ses chevaux et courir les hasards d'une retraite courageuse; il en fut détourné par l'un de ces conseils timides qui précipitent la chute des rois, lorsque le dévouement personnel devient un devoir que leur impose la nécessité des circonstances.

Ne trouvant ni appui, ni secours, les gardes foudroyés par le canon et poursuivis par la cavalerie, laissèrent sur le champ de bataille 300 morts et près de 600 blessés.

Dans cette fatale journée, les destinées de l'Espagne furent sacrifiées à la maladresse et à la perfidie. Le 7 juillet est devenu l'époque de l'entière captivité du roi et d'un grand changement dans l'administration. Madrid subit le joug de la terreur; chacun s'empressa de se jeter dans le parti des descamisados. Ce fut surtout dans le parti des convertis que le zèle de la proscription parut plus exalté; car ils menacèrent même le Monarque de lui faire subir le sort du malheureux Louis XVI, si, refusant de se placer à la tête de la révolution, il ne li-

vrait pas à la rigueur des lois ses serviteurs les plus dévoués et ses propres gardes.

Le général Morillo (1) qui, le 7 juillet, avait consommé sa trahison, ne jouit pas long-temps du fruit de sa coupable victoire : se croyant maître du gouvernement, il avait réuni les titres et les fonctions de capitaine-général et de chef-politique; mais Ballestéros, dont l'ambition avait des vues plus élevées, voyant dans Morillo un dangereux compétiteur, parvint à le rendre suspect. Ainsi s'éclipsa la dictature de Morillo, qui fut obligé de se démettre de ses emplois et de rentrer dans la vie privée, où même il fut comme gardé à vue par les ombrageux révolutionnaires.

Débarrassé d'un tel rival, l'heureux Ballestéros sut aussi absorber la réputation colossale de Riégo, qui, dès ce moment, ne joua plus qu'un rôle subalterne et sans aucune importance.

---

(1) On croit que ce général, vendu au parti des deux chambres, s'était chargé de proposer à Ferdinand VII, la charte française, que ce monarque refusa avec indignation.

Ballestéros se voyant au premier rang sur la scène politique, fit le maire du palais, et vint à la tête des fédérés imposer au Roi captif un ministère qu'il forma de ses créatures.

Il paraît que ce ministère n'a pas été assez souple pour obéir à toutes ses volontés, car il n'a pas tardé à le congédier, et même à le livrer à toute la rigueur des poursuites judiciaires du fiscal Paradès. Cet agent des communéros parut aspirer à l'honneur honteux d'être le Fouquier-Tinville de la révolution espagnole; car, dans l'instruction relative à la journée du 7 juillet, il osa comprendre les personnages les plus augustes. Un petit tribunal des environs de Madrid, se proposant pour exemple le zèle de ce fameux magistrat, donna le scandale de condamner à cinq ans de galères l'infant don Louis, frère du Roi. Enfin, les descamisados, sentant tout l'odieux d'un tel opprobre, désavouèrent cette infâme procédure, et l'action des lois fut dirigée seulement contre ceux qui, le 7 juillet, avaient été pris les armes à la main. Tel fut l'état où l'Espagne se vit après la journée du 7 juillet.

Nous ne sommes entrés dans aucun détail sur les opérations militaires auxquelles cette révolution donna lieu pendant trente mois. Quelque importance qu'on ait voulu donner à cette espèce de guerre civile, les divers événements qui ont eu lieu dans plusieurs provinces n'ont présenté partout que l'apparence de bandes partielles, agissant sans ensemble, et n'ayant pu former un corps d'armée ni s'emparer d'aucune grande ville. Pendant quelque temps, la Navarre et la Catalogne donnèrent de l'espérance au parti royaliste. Castelfollit, Puy-Cerda et la Seu d'Urgel virent flotter sur leurs remparts *le drapeau de la fidélité*. Une régence même, composée du marquis de Matta-Florida, du baron d'Eroles et de l'archevêque de Tarragone, s'établit en s'environnant de toutes les formes d'un gouvernement régulier. Le Trapiste, Quésada et le baron d'Eroles en étaient les généraux en chef; mais cette espèce de succès ne fut que de courte durée. Mina, s'avançant à la tête de troupes nombreuses, tint la campagne avec une supériorité décidée. Les bandes éparses des royalistes furent écrasées. La régence,

forcée d'évacuer successivement Urgel, Puycerda et Llivia, fut obligée de se refugier en France. Mais l'Espagne touchait à la fin de ses angoisses; les suites de la journée du 7 juillet avaient enfin ouvert les yeux des souverains alliés sur la position de Ferdinand, et sur les suites que pouvait avoir en Europe ce triomphe d'un gouvernement essentiellement révolutionnaire. Un nouveau congrès fut bientôt convoqué pour être réuni à Vérone.

L'histoire de cette importante réunion va nous distraire quelque temps au milieu de ces dégoûts et de ces ennuis dont on ne peut se défendre en parcourant les fastidieux détails d'une révolution qui n'offre aucun de ces grands traits capables de forcer l'admiration.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME PREMIER.

INTRODUCTION. Plan que se propose l'Auteur. Il prend pour modèle Machiavel dans sa manière d'écrire l'histoire du siècle dont il est contemporain.....

CHAP. Ier. Observations générales sur l'essence de la monarchie. Efforts qu'a dû faire le génie de la civilisation, pour s'élever à l'idée du gouvernement d'un seul..... 21

CHAP. II. Des anciens États généraux. La puissance législative y existait éssentiellement dans la personne du prince..... 28

CHAP. III. Révolution en 1789. Ses résultats désastreux mis en opposition avec les antiques institutions qu'elle détruit..... 34

CHAP. IV. Ce que devient le Gouvernement légitime, obligé de se retirer devant le torrent révolutionnaire. Difficultés d'effacer des lois attachées à notre sol par le ciment des siècles... 42

CHAP. V. Congrès de Pilnitz. Première levée de boucliers contre la révolution. Les rois de Prusse et de Suède, chefs de la coalition. Détails personnels sur ces deux monarques..... 48

CHAP. VI. Vues peu généreuses des alliés. Ils semblent faire la guerre plutôt dans leur intérêt que dans celui de nos princes..... 56

CHAP. VII. Caractère politique de la guerre de la Vendée. Causes peu connues de son peu de succès, malgré ses nombreux triomphes..... 62

CHAP. VIII. Stipulation pour la mise en liberté

des augustes captifs du Temple. Louis XVII meurt empoisonné. Dissolution de la ligue vendéenne. Perfidie du cabinet de Londres... 75
CHAP. IX. De l'état des royalistes en France après la soumission de la Vendée. Héroïque fermeté de Louis XVIII. Sa conduite à Venise. Noble réponse du prince aux offres de l'usurpateur. 85
CHAP. X. Chouannerie en Bretagne et en Normandie. Assassinat de ses principaux chefs, commandé par Napoléon. Evénemens mémorables qui amènent le retour en France de Louis XVIII. 93
CHAP. XI. Congrès de Vienne. Considérations générales sur ces assemblées politiques, appelées d'abord Conciles, et dans les temps modernes prenant le nom de Congrès. 108
CHAP. XII. Changemens qui, depuis le règne de Charles VIII, s'opèrent dans l'économie politique des états et dans leurs rapports extérieurs. Le système des Congrès prend une forme régulière. 120
CHAP. XIII. Réunion du Congrès à Vienne. Nouvelles bases de la politique. Répartition, entre les diverses puissances, des immenses débris que laisse, après son écroulement, l'empire de Napoléon. 130
CHAP. XIV. Occupation militaire de la France. La ligue des principaux souverains prend le nom de Sainte-Alliance. Conduite du monarque français, au milieu des humiliations et des souffrances de son peuple. 162
CHAP. XV. Congrès d'Aix-la-Chapelle. Hommage rendu au noble caractère de Louis. Emancipation de la France, et sa réintégration dans la pleine jouissance de ses droits politiques. 169
CHAP. XVI. Vagues inquiétudes des peuples. Aperçu historique sur les sociétés secrètes en Allemagne, en Irlande et en Italie. Réunion politique de Carlsbad pour leur répression... 176

CHAP. XVII. Révolution napolitaine. Commencement des troubles à Naples. Pépé, burlesque héros de cette révolution..... 191
CHAP. XVIII. Le prince royal est obligé de se laisser déclarer régent..... 205
CHAP. XIX. L'insurrection s'étend en Sicile; elle y prend un caractère plus cruel..... 209
CHAP. XX. Guerre civile en Sicile. Fureurs des deux partis. Rôle que joue le moine Vaglica, qui prend l'uniforme de colonel. Triomphe des révolutionnaires, et soumission de Palerme..... 222
CHAP. XXI. Les souverains alliés se déclarent contre les changemens politiques opérés dans la monarchie napolitaine. Refus de toute correspondance avec le nouveau gouvernement. Rodomontades et fureurs des révolutionnaires. 237
CHAP. XXII. Une armée autrichienne marche sur Naples. Ineptie et lâcheté des révolutionnaires; forces nombreuses qu'ils peuvent opposer; défection de leurs troupes; soumission du parlement; retour et rétablissement du roi. 246
CHAP. XXIII. Congrès de Troppau (octobre 1820). Ce Congrès se continue à Laybach.... 261
CHAP. XXIV. Réunion à Laybach. Déclaration solennelle qu'y publient les membres de la Sainte-Alliance..... 251
CHAP. XXV. Révolution du Piémont. Elle était combinée avec celle de Naples. Elle paraît principalement dirigée vers la délivrance de l'Italie du joug des étrangers. On y voit figurer les premiers personnages de la cour..... 280
CHAP. XXVI. Abdication du roi Victor-Emmanuel. Il préfère déposer le sceptre que de le voir avili entre ses mains. Courte régence du prince de Carignan. Avènement et fermeté du roi Charles-Félix..... 299
CHAP. XXVII. Idées générales de la nation espagnole jusqu'à sa révolution. L'Espagne a

toujours conservé, parmi les peuples du continent, une physionomie particulière. Conduite perfide de Napoléon envers la famille royale.. 317
CHAP. XXVIII. Principes et inconséquences de la révolution d'Espagne. Observations sur l'idéologie et sur le système représentatif devenu le symbole de la politique moderne..... 234
CHAP. XXIX. Premiers événemens de l'insurrection Quiroga, Riégo, Mina et Ballasteros. Violences faites à Ferdinand pour lui faire accepter la constitution..... 342
CHAP. XXX. Plan de conduite qu'adopte Ferdinand. Il se propose de suivre une autre marche que Charles Ier en Angleterre et Louis XVI, qui périrent sur l'échafaud, victimes des troubles de leur pays. Ferdinand désire éviter leurs fautes et leurs malheurs..... 350
CHAP. XXXI. Confusion et anarchie dans toute l'Espagne. Clubs Lorencini et de la Fontaine d'Or..... 363
CHAP. XXXII. Les troupes de l'île de Léon consentent enfin à se séparer. Arrivée à Madrid de Riégo; insolence de sa conduite. Nouveaux outrages faits au roi..... 365
CHAP. XXXIII. Massacre du chapelain Vinuesa dans sa prison. Jugement du général Elio. Le général Morillo se jette dans le parti révolutionnaire. Rôle qu'il y joue..... 394
CHAP. XXXIV. Exil de Riégo. Peste de Barcelonne. Cette nouvelle calamité ne calme pas les fureurs des rebelles. Ils se divisent entre eux. Différens partis qui se forment..... 405
CHAP. XXXV. Les royalistes espagnols, soutenus par l'armée d'observation du roi de France, commencent à faire résistance. Fatale journée du 7 juillet. Le roi perd toute apparence de liberté..... 417

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

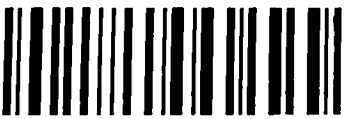
00031946

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 04 February, 2016